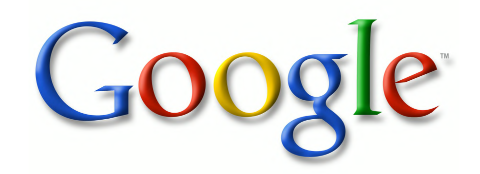

Google


NYPL RESEARCH LIBRARIES
3433 07438692 5

loppait, acquérait un grand éclat, puis peu à peu s'effaçait la langue d'Oïl, une évolution analogue se produisait dans le Midi, en ce qui concerne la langue d'Oc, parfois désignée sous le nom générique de Provençal.

Les XIIe et XIIIe siècles furent l'âge d'or de la litttérature provençale, dont les plus anciens documents remontent à une époque bien antérieure.

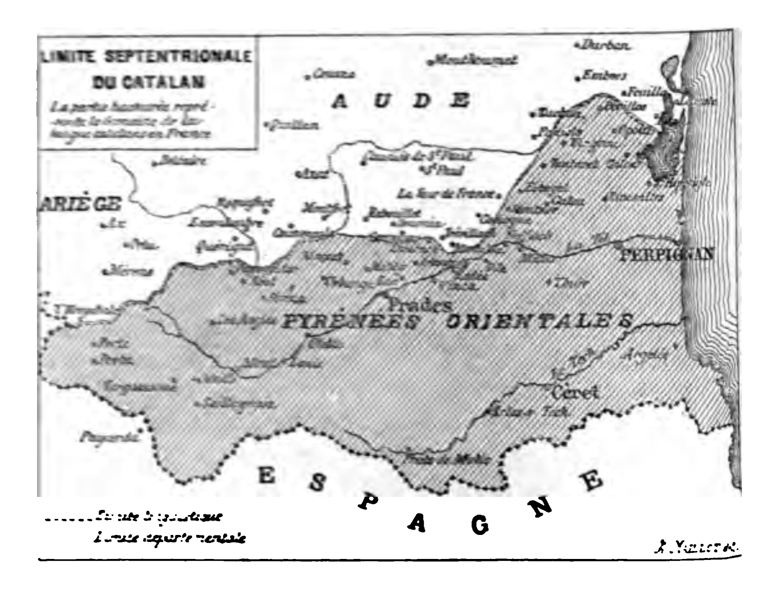


FIG. 25. — Carte du Catalan en France, par A. HOVELACQUE.

Le Provençal proprement dit existe encore, éclipsé par le Français, qui se généralise partout. Il va sans dire que la langue d'Oïl aussi bien que la langue d'Oc se subdivisaient en un grand nombre d'idiomes ou simples dialectes portant les noms de nos diverses provinces. Plusieurs ont eu des littératures spéciales. Peu à peu l'unité de la langue française prenant plus de consistance, les divers idiomes et dialectes devinrent successivement de simples patois, dont bon nombre existent encore, quoique ayant une tendance à disparaître.

Catalan. — Le Catalan, qu'il soit une langue bien distincte ou tout simplement un dialecte novo-latin, se développe en Espagne et pénètre encore de nos jours en France

dans une grande partie du département des Pyrénées-Orientales (fig. 25).

Allemand et Flamand. — Si maintenant, remontant vers le Nord, nous étudions la partie de l'ancienne Gaule qui est comprise entre le Rhin et les côtes de la mer du Nord, nous

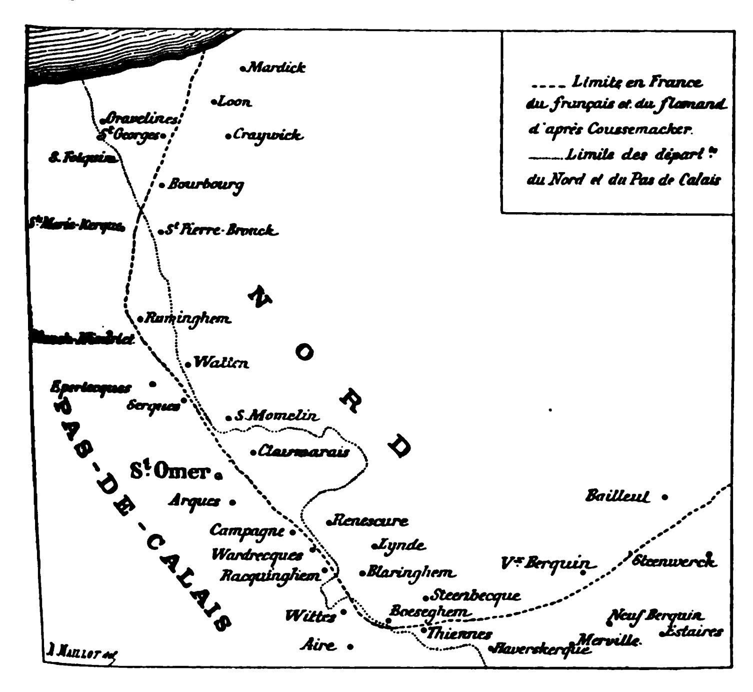


FIG. 26. — Carte du Flamand en France, par A. HOVELACQUE.

y trouvons l'Allemand en Alsace et en remontant la rive gauche du Rhin; puis le Hollandais vers les embouchure ce fleuve et le Flamand en redescendant le long des côt la mer du Nord. Tous les trois font partie de la branche langues germaniques. Nous n'avons rien à dire de l'Allem qui, pour le moment, ne dépasse presque plus la fronti mais nous devons nous occuper du Flamand, qui desce jusque dans une partie du département du Nord (fig. 26).

Flamand et Hollandais appartiennent au Vieux-Saxon, et constituent le Néerlandais. Ils sont très voisins et ont été regardés comme de simples dialectes, ce que n'admet même





FORMATION

DE LA

NATION FRANÇAISE

TEXTES — LINGUISTIQUE

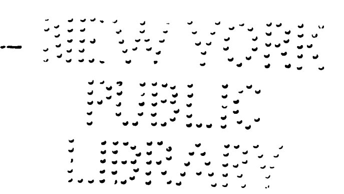
PALETHNOLOGIE — ANTHROPOLOGIE

PAR

Gabriel DE MORTILLET

Professeur à l'École d'Anthropologie

AVEC 153 GRAVURES ET CARTES DANS LE TEXTE



PARIS

ANCIENNE LIBRAIRIE GERMER BAILLIÈRE ET Cie

FÉLIX ALCAN, ÉDITEUR

108, BOULEVARD SAINT-GERMAIN, 108

1897

A

M. LE DR DESPAGNET

C'est grâce aux progrès des sciences médicales que j'ai pu terminer ce livre. Œuvre de longue haleine, mon travail a été interrompu par une affection de la vue. Le Dr Despagnet, en m'opérant de la cataracte, m'a permis de le mener à bonne fin. Le lui dédier n'est que justice.

G. DE MORTILLET.

FORMATION

DE LA

NATION FRANÇAISE

INTRODUCTION

CHAPITRE PREMIER

PROGRAMME

Origine du livre et plan. — Notre regretté maître et ami Paul Broca, grâce au concours simultané de collègues dévoués, de donateurs généreux, de la Ville de Paris et du Gouvernement, fondait, en 1875, l'École d'anthropologie de Paris, œuvre capitale de l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques. Association et École ont été reconnues d'utilité publique par une loi spéciale le 22 mai 1889. C'est le premier établissement d'instruction privée et, jusqu'à présent, le seul qui a eu cet honneur, honneur qui nous a créé des devoirs. Nous nous sommes efforcés d'épurer et d'élargir notre enseignement. Le nombre des professeurs, qui primitivement était de cinq, est monté à dix.

Comme député, j'avais pris avec mon collègue et ami Yves Guyot une part active à la reconnaissance d'utilité publique. Par un sentiment tout à la fois de patriotisme et de reconnaissance, j'ai cru devoir consacrer mon cours de 1889-90 aux *Origines de la nation française*. C'est ce cours qui a donné naissance au présent livre.

G. de Mortillet.

Loin de moi la pensée de produire une nouvelle histoire de France. Nous en possédons de tous les formats et de toutes les dimensions, écrites dans les styles, les tendances d'esprit et les points de vue les plus variés. Parmi elles, il en est d'excellentes ; le remarquable travail d'Henri Martin (1), entre autres, me semble contenir tous les renseignements historiques actuellement connus. Mais par où me paraissent pécher toutes ces histoires, même celle d'Henri Martin, bien que cet auteur ait été président de la Société d'anthropologie de Paris, c'est par leur point de départ. Dans leur début, dans leur commencement, toutes ont donné trop de place à la légende et à l'imagination, pas assez à l'histoire naturelle de l'homme et à la palethnologie. C'est la méthode inverse que je me propose de suivre. Je ne veux tenir compte que de l'observation directe et ne m'appuyer que sur la discussion impartiale et précise des textes et des faits.

Textes, documents et faits deviennent de plus en plus rares à mesure qu'on remonte dans le temps. Je les recueillerai et les examinerai tous avec le plus grand soin afin d'éclairer autant que possible nos origines et d'élargir le cadre de notre histoire. Je ferai successivement appel à toutes les sciences d'observation, et, quand j'aurai recours aux textes, je les soumettrai à la plus froide critique et à l'analyse la plus complète.

Telle est ma manière, tel est mon plan. Mais, avant d'entrer en matière, il est bon, je pense, de jeter un coup d'œil sur la marche qu'a suivie l'étude de nos origines. Nous pourrons ainsi apprécier la valeur des diverses bases sur lesquelles on s'est successivement appuyé.

1re base : la Bible. — De prime abord, on a eu recours à *la Bible*. Elle était considérée comme le livre par excellence, ainsi que l'indique son nom. Ce livre était censé tout contenir. C'était un livre révélé, qui ne pouvait par conséquent ni se tromper ni nous tromper.

Mais il suffit d'un examen sommaire pour reconnaître que cette belle réputation n'est pas le moins du monde méritée. En effet, *la Bible* prétend, chapitres 1 et 2 de la *Genèse*, que les

(1) Henri Martin, *Histoire de France*, 4e édition refondue, 1855 à 1860, 16 volumes in-8.

premiers hommes créés ont été Adam et Ève. Pourtant, deux chapitres plus loin, on trouve un verset 14 dans lequel Caïn, fils d'Adam, dit à Dieu : « Je serai fugitif et vagabond sur la terre. *Quiconque* donc me trouvera, me tuera (1). » Il y avait donc des *Quiconques* en dehors de la famille du premier homme : ce ne sont pas là des documents bien précis. Mais passons et arrivons au déluge.

« Noé avait trois fils qui sortirent de l'arche : Sem, Cham et Japhet. Or Cham est le père de Chanaan.

« Ce sont là les trois fils de Noé, et c'est d'eux qu'est sortie toute la race des hommes qui sont sur la terre (2). »

Cham ayant regardé d'un air moqueur la nudité de son père, Noé, qui probablement n'était pas encore complètement dégrisé, a maudit Chanaan, qui était parfaitement innocent, et Dieu, tout aussi injuste, a asservi ses descendants, encore bien plus innocents, à ceux des deux frères de Cham. Tous les hommes, qu'ils soient blancs, jaunes ou noirs, descendent, d'après *la Bible*, de cette famille blanche. Les changements se firent avec la plus grande rapidité, puisque les documents historiques nous montrent les nègres existant dès la plus haute antiquité. Jamais les plus ardents transformistes n'auraient osé admettre une pareille modification en si peu de temps.

D'après la chronologie biblique, le déluge a eu lieu il y a environ 5000 ans. Or nous savons que la civilisation et le royaume d'Égypte existent depuis 7000 ans environ. Cela suffit pour établir qu'on ne peut s'appuyer sur le récit biblique, qui est purement et simplement une légende. D'autant plus qu'un déluge universel est impossible : toutes les eaux du globe terrestre, même en faisant appel aux cataractes du ciel et aux abîmes, ne peuvent couvrir en même temps toutes les plaines et surtout toutes les plus hautes montagnes de la terre. *La Bible*, du reste, est pleine de légendes et de mythes, comme le montrent les 969 ans de Mathusalem et l'enlèvement d'Hénoch monté au ciel tout vivant.

2e base : les Légendes. — Les légendes ayant partout précédé l'histoire, on les a examinées, étudiées, scrutées, espé-

(1) *La Bible*, *Genèse*, ch. IV, v. 14, traduction Le Maistre de Sacy, la plus généralement adoptée.

(2) *Genèse*, ch. IX, v. 18 et 19, traduction Le Maistre de Sacy.

rant y puiser quelques documents concernant nos origines. Vain espoir. Elles n'ont rien fourni de positif, de certain. Produits de l'imagination, elles alimentent l'esprit de chimères ou tout au plus de données et d'idées vagues et générales, aussi les laisserons-nous habituellement de côté. Pourtant, il me paraît nécessaire de démontrer qu'elles s'infiltrent partout, qu'elles se forment avec la plus grande facilité et qu'elles sont fort difficiles à détruire une fois établies. Il faut donc grandement s'en méfier.

Il y a 3000 ans, la Grèce était encore en pleine époque légendaire avec l'expédition des Argonautes et le siège de Troie. Elle touchait même encore aux temps mythologiques, les héros des deux légendes étant presque des demi-dieux. Castor et Pollux ainsi qu'Orphée faisaient partie des Argonautes. Un siècle ou deux auparavant, Apollon avait bâti les murs de Troie.

La fondation de Rome, d'après les Romains eux-mêmes, ne date que de 2649 ans ou en d'autres termes de 753 ans avant notre ère, pourtant la naissance de ses fondateurs est une pure légende. Romulus et Rémus, fils de Mars et de la vestale Rhéa Sylvia, abandonnés, furent nourris par une louve sauvage. Certains auteurs, parmi lesquels plusieurs d'un grand renom, sont allés jusqu'à considérer non seulement Romulus et Rémus, mais encore leur successeur Numa Pompilius comme des créations légendaires.

Naturellement, la légende brille de tout son éclat encore bien plus tard en France qu'en Italie. Nous nous contenterons de citer celle qui concerne la fondation de Marseille.

599 ans, dit-on, avant notre ère, Protos, venant de Phocée, ville grecque de l'Asie Mineure, avec une flotte, aborde vers les bouches du Rhône. Voulant entrer en relations amicales avec les habitants du pays, il se rendit auprès de Nans, leur chef. Il arriva juste le jour où la fille de ce chef, Gyptis, suivant l'habitude locale, devait se choisir un mari en offrant sa coupe pleine au jeune homme choisi. Protos et les Phocéens qui l'accompagnaient furent invités à la fête. Mais quel ne fut pas l'étonnement général quand Gyptis, au lieu de choisir un de ses compatriotes, présenta la coupe à Protos.

Malgré sa surprise, le père, fidèle aux traditions, sanctionna ce choix et céda aux Phocéens un territoire, sur lequel ils s'empressèrent de construire Marseille.

A la mort de Nans, Coman son successeur, hostile aux Phocéens, résolut de les surprendre et de les détruire.

Il projeta de profiter du moment où les Marseillais célébraient la fête de Flore. Sous prétexte de prendre part à la fête, il devait envoyer dans la ville des chars couverts de feuillage cachant des hommes armés. Lui-même embusqué dans le voisinage se tenait prêt à pénétrer dans la ville. Ce complot fut dévoilé par une femme indigène amoureuse d'un Phocéen. Les Marseillais avertis s'avancèrent et tombèrent sur Coman, qu'ils battirent et tuèrent.

N'est-ce pas le cas de dire avec Anatole de Barthélemy : « Pour peu que l'on ait étudié l'histoire et ses sources, on est surpris, quelle que soit l'époque dont on s'occupe, de constater combien les récits légendaires s'imposent vite et facilement (1). »

En effet, les légendes se forment à très courtes échéances, parfois elles sont presque contemporaines des événements qu'elles dénaturent complètement ; elles se répandent très rapidement malgré l'opposition des hommes éclairés et de bonne foi ; enfin il est fort difficile de les déraciner. Je ne citerai que quelques faits à l'appui, faits dont j'ai été témoin.

Il y a une douzaine d'années, allant avec les auditeurs de mon cours de l'École d'Anthropologie visiter les monuments mégalithiques de Maintenon, les habitants de cette charmante localité nous montrèrent avec orgueil le château dans lequel Mme de Maintenon venait *faire ses farces* avec Louis XIV, et un peu plus loin les magnifiques ruines de l'*aqüeduc romain*.

Ce fut en 1674 que Louis XIV acheta le château de Maintenon pour le donner à la veuve Scarron, et les travaux du gigantesque aqueduc destiné à amener l'eau de l'Eure à Versailles furent exécutés de 1684 à 1688. Ainsi, malgré d'abondants documents historiques, malgré les nombreux ouvrages écrits sur le règne de Louis XIV, malgré l'instruction qui se répand de plus en plus, il a fallu moins de deux cents ans pour faire attribuer, par toute une population, aux Romains les constructions grandioses du grand roi et pour faire mé-

(1) ANATOLE DE BARTHÉLEMY, *Temps antiques de la Gaule*, p. 5, 1877, extrait de la *Revue des questions hist.*

connaître les relations mystico-religieuses qu'il eut avec Mme de Maintenon.

Plus fort encore, en plein Paris, immédiatement après les journées de juin 1848, s'établit une cruelle et sanglante légende qui, la passion politique aidant, envahit en quelques jours la France et le monde entier. On prétendait que des dragons faits prisonniers par les insurgés avaient eu les poignets coupés et que des mobiles avaient été sciés vivants entre deux planches par des femmes. Une d'elles fut arrêtée sous cette terrible inculpation. Elle passa en conseil de guerre. Ces conseils étaient très sévères mais justes. Après enquête faite à la Place, il fut reconnu, non seulement qu'aucun soldat n'avait été mutilé ni torturé, mais que dans le cas présent l'accusée s'était dévouée à soigner les blessés insurgés et militaires. Elle fut acquittée en recevant les compliments des juges. Ainsi tomba la légende, qui, pourtant, a probablement encore quelques croyants. Cela suffit pour montrer ce que valent les légendes. Aussi les laisserons-nous de côté. Et, si exceptionnellement nous sommes forcé d'y avoir recours, nous ne nous en servirons qu'avec beaucoup de prudence et de circonspection.

3e base : les Textes. — Nous arrivons aux textes dits historiques, qui souvent ne sont que des légendes écrites. Même en les acceptant comme bons, peuvent-ils nous être fort utiles?

Non, car ils ne remontent qu'à une antiquité très restreinte.

Le nom des Aquitains ne paraît que dans le Ier siècle avant notre ère.

Celui des Belges et des Cimbres dans le second.

Les Germains et les Celto-Ligures dans le troisième.

Timée, vers l'an 264 avant notre ère, dans son *Histoire*, est le premier qui parla de Galates, Γαλάται.

Caton, dans ses *Origines*, vers l'an 165, cite pour la première fois les Gaulois, *Galli*. Je sais qu'on dit qu'il a puisé ses renseignements dans les *Annales maximi* des Pontifes. Mais nous ne connaissons pas ces *Annales* des Pontifes, et dans tous les cas elles ne remonteraient qu'au IVe siècle.

Hécatée de Milet, qui vécut de 525 à 475, fournit la *première mention* des Celtes, Κελτοί, et des Ibères.

Peu après, Hérodote, 460 à 406, parle aussi des Ibères.

La population de France et de ses environs la plus anciennement citée est celle des Ligures. Pourtant son nom ne remonte pas au delà d'Hésiode, dont on ne connaît pas bien l'époque, mais qui probablement vécut au VIIIe siècle avant notre ère. Son œuvre n'est qu'une légende mise en vers. Pour retrouver le nom des Ligures dans des documents historiques, il faut descendre à Hécatée et à Hérodote.

On peut donc dire carrément que les plus anciens renseignements écrits concernant les populations de l'Occident ne remontent pas à plus de 500 ans avant notre ère, ou d'une manière générale à 2400 ans.

Ce n'est pas la moitié du temps accordé à l'ensemble des évolutions humaines même par les chronologies les plus modérées. La chronologie biblique, la plus courte de toutes, fait créer l'homme 4000 ans avant notre ère, c'est-à-dire il y a 5900 ans. Quant à la chronologie égyptienne, basée sur des données solides, elle nous reporte à plus de 7000 ans. Une belle civilisation florissait déjà au bord du Nil sous Ménès, 5000 ans avant notre ère.

Nous passerons en revue les textes anciens, en ayant soin de tenir bien compte de leur date, ce qui a été trop négligé jusqu'à présent. Un texte est d'autant plus important qu'il se rapproche davantage du fait qu'il concerne. Un autre texte bien postérieur n'est généralement qu'une simple répétition ou l'énoncé d'une légende.

Nous tirerons des textes, comme nos devanciers, tout le parti possible. Malheureusement, en ce qui concerne les populations de l'ouest de l'Europe, la période chronologique reste pour plus de la moitié de sa durée dans l'obscurité la plus complète. Les documents écrits font entièrement défaut. Dans les cinq premiers siècles, ces documents sont même si rares, si concis, si peu précis, qu'on peut les considérer comme presque nuls. On n'en compte à peu près qu'une centaine avant César. Pour nous, la période historique basée sur le récit des auteurs ne remonterait donc qu'à environ 2000 ans, ou au commencement de notre ère. Au delà, ces textes ne sont le plus souvent que de simples citations de noms.

Fréquemment ils se réduisent à des reproductions de renseignements erronés. C'est ainsi que, dans la première partie du

IVe siècle avant notre ère, Hérodote, auteur des plus sérieux qui a bien mérité le surnom de *Père de l'histoire*, raconte que l'Ister, le Danube actuel, prend sa source à Pyrène, dans les Pyrénées, et de Pyrène cet auteur fait une ville, au lieu d'une chaîne de montagnes.

S'il est un fait qui dut frapper les Romains, ce fut certainement l'invasion de l'Italie par Annibal. Ils subirent les plus cruelles défaites qu'ils aient jamais éprouvées, et ils furent à deux doigts de leur perte. Ce fait eut lieu seulement 216 ans avant notre ère. Deux auteurs anciens ont écrit sur ce sujet : Polybe, né seulement 6 ans après l'événement, et Tite-Live, 157, mais ce dernier eut en main tous les documents désirables. Eh bien, les récits des deux auteurs ne concordent pas. Ces récits offrent les plus grandes variantes et sont si peu clairs, que le seul passage des Alpes a donné lieu à quatre-vingts dissertations dont les résultats sont des plus disparates.

On fait passer l'armée carthaginoise par six cols différents, échelonnés du Mont-Viso, entre les départements des Basses et des Hautes-Alpes, au Grand-Saint-Bernard, en Suisse.

Les textes anciens sont si peu clairs, que nous discutons depuis plus de 200 ans pour savoir si les mots *Celtes* et *Gaulois* sont synonymes ou non !

4e base : la Linguistique. — Des textes si peu précis et surtout remontant à une antiquité si peu reculée ne pouvaient être d'une grande utilité pour déterminer les origines des Français. Nous avons donc dirigé nos études vers les sciences nouvelles qui ont plus ou moins de rapports avec la question qui nous occupe :

La Linguistique ;
L'Histoire des religions ;
L'Anthropologie ;
La Palethnologie.

L'étude approfondie des mots et des grammaires a fait reconnaître que les langues sont des êtres que l'on peut définir et classer, tout comme les plantes et les animaux. Elles se rapprochent plus ou moins par des caractères communs, ou s'éloignent les unes des autres par des caractères différentiels, bien tranchés et bien déterminés. On peut donc ranger les langues par groupes et par grandes familles. C'est ce qu'on appelle la filiation des langues.

Parmi ces grandes familles, il en est une qui a été bien définie et fort étudiée. C'est celle des langues dites aryennes ou indo-européennes.

Elles tirent leur nom de l'Arya, ancienne région asiatique, qui occupait à peu près la Bactriane. De ce point d'origine, la langue mère se serait répandue, en se modifiant de plus en plus, d'une part dans l'Inde, tandis que de l'autre elle aurait envahi presque toute l'Europe.

Cette diffusion de la langue a été attribuée à des migrations de populations. Il y aurait eu surtout deux grands flots envahisseurs de l'Europe, qu'on a baptisés des noms de Gaëls et de Kimris.

C'est simple et séduisant, aussi la théorie nouvelle fit-elle rapidement son chemin. Elle fut généralement admise et devint presque, vers le milieu du XIX[e] siècle, un article de foi. Pourtant quelques esprits moins enthousiastes, tout en reconnaissant l'importance des données de la linguistique, examinèrent si elles avaient la portée et toute la généralité qu'on leur attribuait. Ils examinèrent surtout leurs corrélations avec l'anthropologie, et se demandèrent s'il y avait un rapport aussi intime qu'on le prétendait tout d'abord entre les langues et les races. Question majeure que nous approfondirons au chapitre suivant, car il est bien nécessaire de nettement définir les termes et de fixer leur véritable sens.

Pour montrer qu'il n'est pas besoin d'un changement de population pour qu'il y ait changement complet de langue, il suffit de citer la conquête des Gaules. Le territoire français n'a jamais été occupé que par une quantité relativement infime de Romains, et pourtant la langue gauloise a complètement et rapidement disparu devant le latin.

5[e] base : Histoire des religions. — L'histoire des croyances et des rites religieux, si bien exposée par André Lefèvre à l'École d'anthropologie, a marché parallèlement avec la linguistique. On en a voulu tirer des conclusions analogues. Elles sont encore moins concluantes, car il suffit d'un petit nombre de missionnaires pour convertir des régions entières.

Qui oserait, par exemple, émettre l'idée que tous les chrétiens, ou bien tous les musulmans, appartiennent à une seule et même race?

N'importe, nous examinerons les données fournies par ces deux sciences.

6e base : l'Anthropologie. — Nous arrivons maintenant à une science qui pour nous a une bien autre importance, c'est l'Anthropologie ou étude de l'homme.

Elle devrait nous suffire, les vivants nous faisant connaître la population actuelle, les morts nous renseignant sur les populations anciennes. Sous ce double rapport, l'illustre fondateur de la Société d'anthropologie, Paul Broca, a donné une vigoureuse impulsion. Non seulement il a publié de mémorables travaux, mais il a su grouper autour de lui bon nombre d'investigateurs qui ont puissamment contribué à l'œuvre commune. L'un d'eux, Gustave Lagneau, résumant toutes les recherches, tous les travaux, et les rapprochant des textes anciens, a publié, en 1879, sous le titre d'*Anthropologie de la France* (1) un excellent ouvrage, destiné à servir de base à toutes les recherches à venir.

Mais tous les travaux sur la population de la France démontrent une chose, c'est que ce pays non seulement n'est pas occupé par une race spéciale qu'on pourrait appeler race française, mais qu'il y a en fait de population un mélange de types et de races des plus compliqués.

C'est tout naturel.

La palethnologie nous révèle dès les temps les plus reculés plusieurs flux et reflux de populations dans les régions qui forment la France actuelle.

La linguistique a fait admettre au moins deux grandes invasions de l'Europe occidentale : celle des Gaëls et celle des Kimris.

L'histoire, plus près de nous, dans la seconde moitié de l'existence des peuples, est pleine d'invasions, d'expéditions, de conquêtes. Du moment où il en est ainsi pour la seconde moitié, on peut bien supposer qu'il en a été de même pour la première.

Aussi des pays voisins de bien moindre dimension contiennent-ils plusieurs races. La Belgique en compte au moins deux, les Wallons et les Flamands. D'après Rütimeyer et His,

(1) G. Lagneau, *Anthropologie de la France* ; Paris, 1879, in-8. Extrait du *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*.

la Suisse en renferme quatre. La France, beaucoup plus étendue, avec des conditions topographiques et climatériques plus variées, des points d'accès plus nombreux dirigés dans des sens fort divers, doit en compter bien davantage. Ces diverses races, avec beaucoup de soin et de critique, on peut encore les débrouiller. Mais bientôt ce ne sera plus possible. La facilité des communications, postes, télégraphes, téléphones, chemins de fer, la concentration des populations dans les villes et les centres industriels, l'habitude des villégiatures, les mouvements d'ouvriers produits par les grands travaux, et principalement la dissémination des fonctionnaires sur tout le territoire, ainsi que le service militaire obligatoire, occasionnent des déplacements et des mélanges qui tendent à fondre ensemble toutes nos races.

Ainsi, étant maire de Saint-Germain-en-Laye (Seine-et-Oise), j'ai fait le relevé des mariages qui ont eu lieu dans cette ville de 1878 à 1882 (1).

Pendant cette période de cinq ans, le nombre des mariages s'est élevé à 593, représentant 1,186 conjoints qui se répartissent ainsi :

	Hommes	Femmes
De Saint-Germain.	98	182
De Seine et Seine-et-Oise	145	131
De 77 autres départements, compris le Haut et le Bas-Rhin	329	264
De l'Algérie.	3	1
De 11 pays étrangers	18	15
	593	593

Si nous considérons les conjoints sans distinction de sexe, nous aurons :

		Pour cent.
Saint-Germain	280	23,61
Seine et Seine-et-Oise	276	23,27
Autres départements et Algérie	597	50,34
Pays étrangers.	33	2,78
	1186	100,00

Parmi les mariés de Saint-Germain-en-Laye, il n'y en a donc

(1) Gabriel de Mortillet, *Mélange des populations*, 1884, in-8. Extrait de *l'Homme, 1884, p. 204*.

pas un quart qui soient de la ville. Et ceux-ci, joints à ceux des départements de Seine-et-Oise et de la Seine, ne montent pas à la moitié. En chiffres ronds, ceux de la ville, de Seine-et-Oise et de la Seine ne s'élèvent qu'à 47 pour 100, tandis que ceux des autres départements et des pays étrangers atteignent 53.

D'après Jacques Bertillon, sur 1.000 habitants de Paris, il n'y en a que 322, moins du tiers, nés dans cette ville, 38 sont des autres communes de la Seine, 565 des départements et des colonies, enfin 75 de l'étranger.

Ce mélange, cet amalgame, cette fusion des races françaises, augmente tous les jours dans les plus fortes proportions, si bien qu'avant peu il ne sera plus possible de faire un travail d'ensemble sérieux sur les divers éléments de la population française. Frappé de cet état de choses, l'Association pour l'enseignement des sciences anthropologiques a fait un appel à l'Association française afin de pouvoir réunir et publier le plus rapidement possible nos types ethniques. Excellent travail, des plus nécessaires, mais qui ne nous fera connaître que la population actuelle.

7e **base : la Palethnologie.** — C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez. Il faut forcément remonter dans le passé. Nous le pouvons en étudiant avec soin les ensevelissements des diverses époques, à une condition : c'est de faire appel à l'archéologie et à la palethnologie pour bien définir et dater les ossements fournis par chaque ensevelissement. L'archéologie est d'un grand secours jusqu'à l'invasion romaine. Mais au delà nous entrons dans le domaine du protohistorique et du préhistorique, qui constituent la palethnologie. C'est donc cette science qui nous fournira les plus précieux documents pour reconnaître nos origines. Elle seule peut nous procurer des données certaines. C'est sur elle que nous appuierons surtout nos recherches. Mais, comme c'est elle qui doit garantir l'authenticité de la plupart des ossements que nous aurons à étudier, nous ferons précéder la partie anthrolopogique par la partie palethnologique.

CHAPITRE II

RACE, LANGUE, NATIONALITÉ

Les trois termes. — Avant d'entrer dans le cœur de la question, il est utile de bien préciser la valeur de certains termes dont nombre de personnes saisissent mal le sens.

Ces termes sont :

Race ;

Langue ;

Nationalité.

Mon ancien collègue et ami Abel Hovelacque a, dès 1874, publié sur ce sujet un excellent mémoire qui a eu une seconde édition en 1875 (1). Je lui fais naturellement de nombreux emprunts.

Les trois termes se rattachent du reste à trois branches bien distinctes des sciences :

La race se rattache directement à l'anthropologie proprement dite ;

La langue le plus souvent à la religiosité et à la politique ;

La nationalité toujours à la sociologie.

Race. — La race se compose d'un ensemble d'individus présentant des caractères communs transmissibles par hérédité, caractères les rapprochant entre eux, en les différenciant des autres individus de même espèce.

Il y a trois modes principaux de race :

La race d'origine formée d'individus descendant tous d'une seule et même souche et constituant pour ainsi dire une véritable famille ;

La race de milieu produite par une action prolongée des mêmes circonstances de vie et des mêmes conditions d'habitation ;

La race de fusion, composée d'éléments divers qui, par suite d'un long mélange, se sont tellement amalgamés, qu'ils ont fini par acquérir un type moyen commun.

(1) Abel Hovelacque, *Langues, Races, Nationalités*, 1875, 2e édit., in-8.

Enfin on désigne sous le nom de race pure une race qui, une fois formée et bien fixée, quelle que soit du reste son origine, n'a pas reçu et ne reçoit plus d'éléments différents. Il n'y a pas de race absolument pure. Il se fait partout des mélanges, et plus nous allons, plus ces mélanges se multiplient. Si l'on veut étudier les races humaines dans de bonnes conditions, il faut donc se hâter. La propagande religieuse, les occupations politiques, l'extension et le développement toujours croissants du commerce et surtout les progrès incessants des moyens de

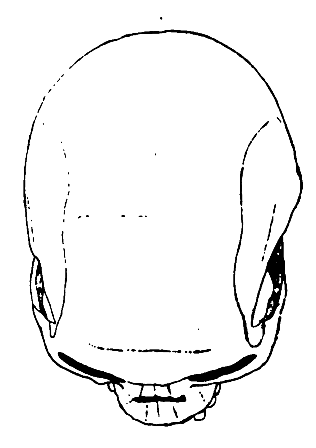


FIG. 1. — Crâne long ou dolichocéphale (1/4 gr. nat.).

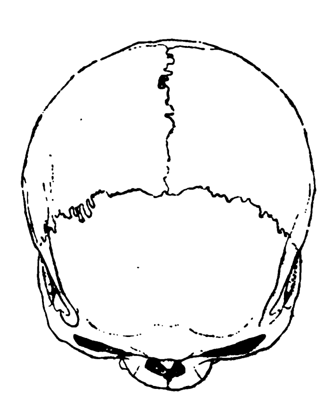


FIG. 2. — Crâne rond ou brachycéphale (1/4 gr. nat.).

transport tendent de plus en plus à mêler et à altérer les races.

La même race peut faire partie de diverses nations. Ainsi dans les Alpes se trouve une race trapue, vigoureuse, brachycéphale, qui, sous le rapport de la nationalité, se répartit en France, en Suisse, en Italie, dans le Tyrol allemand.

Réciproquement, une nation peut être composée de plusieurs races. Rütimeyer et His dans leur *Crania Helvetica* ont reconnu dans la population suisse quatre races parfaitement distinctes.

S'il n'y a pas une race suisse, à plus forte raison il n'y a pas une race française. La population de la France est très variée, elle appartient à diverses races fort distinctes.

La tête est la partie la plus importante pour la différencia-

tion des races. Il y a des hommes à tête longue désignés sous le nom de dolichocéphales (fig. 1) : ce sont ceux dont l'indice céphalique, ou rapport entre les diamètres longitudinal et transversal du crâne, est au-dessous de 78 ; et des hommes à tête ronde ou brachycéphales (fig. 2) : ceux dont l'indice atteint ou dépasse 80. Eh bien, il existe en France des populations dolichocéphales, surtout dans le Nord, et des populations brachycéphales, comme les Bretons, les Auvergnats, les Savoyards. Cela suffit pour démontrer que parmi nos compatriotes il en est qui appartiennent à des races bien distinctes.

Langue. — Si les races ne caractérisent pas les nations, les langues ne les caractérisent pas davantage. L'unité de langage constituant un principe d'unité nationale, est une formule politique qui peut être pleine de chauvinisme, mais qui est fausse et sans le moindre fondement.

Le panslavisme, unité des populations de langues slaves ;

Le pangermanisme, unité des populations de langues allemandes ;

L'irrédentisme, unité des populations de langues italiennes ;

Le panlatinisme, union des nations parlant des langues d'origine latine ;

Sont de simples conceptions politiques, dont on se sert quand il y a profit et que l'on repousse dès qu'il y a désavantage.

Le panslavisme n'a pas empêché le démembrement de la Pologne et n'a pas fait disparaître l'antagonisme qui existe entre la Pologne et la Russie.

L'Allemagne, quand elle a voulu s'agrandir, s'est proclamée ouvertement pangermanique.

« Toute terre où l'on parle l'allemand doit être allemande, » s'est-elle écriée, ce qui ne l'a pas empêchée d'oublier tous les *pan* du monde quand elle s'est emparée de pays ne parlant pas allemand. Ainsi, dans sa guerre avec le Danemark, qu'elle se soit annexé le Holstein en invoquant la doctrine du pangermanisme, passe encore, l'allemand était parlé dans ce pays (fig. 3). Mais pourquoi s'est-elle annexé le Schleswig, où toute la partie nord, la plus étendue, ne parlait que danois ?

De même pour la France, l'Allemagne a trouvé bon le système de la concordance des langues et des nationalités quand il s'est agi de l'Alsace, où l'on parlait allemand, et a complè-

tement oublié ce système dès qu'il a été question de la Lorraine, où l'on parlait presque exclusivement français.

Avec son principe : Toute terre où l'on parle allemand doit être allemande, l'Allemagne devrait s'annexer la plus grande partie de la Suisse.

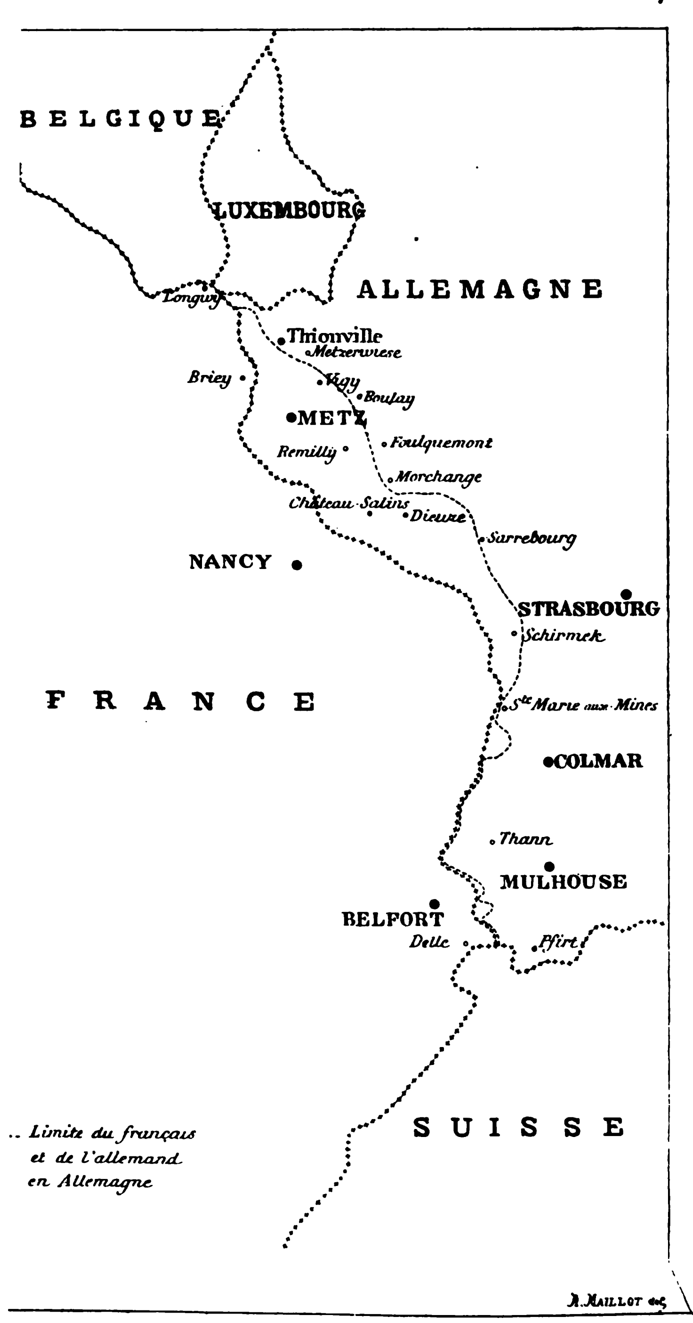


FIG. 3. — Carte linguistique du Schleswig-Holstein, par A. HOVELACQUE.

Et puis, comment limiter ce prétendu principe? Les langues se divisent en langues mères, en langues dérivées, provenant des langues mères, et en idiomes, altérations plus ou moins profondes des langues mères et dérivées. Où doit s'arrêter l'action ? Doit-elle embrasser tout le groupe ou seulement une partie ?

L'alsacien est un idiome.

Le flamand et le hollandais, qui ne diffèrent que par des



?. — Limite de la langue française en Allemagne, par A. Hovelacque. G. de Mortillet.

détails de prononciation, constituent une langue dérivée. Le pangermanisme doit-il l'englober comme il a englobé l'alsacien ?

Mais, si le pangermanisme engage l'Allemagne à s'étendre dans certaines directions, il doit aussi la pousser à abandonner certaines terres qui ne parlent pas allemand.

En effet, d'après l'*Almanach de Gotha* de 1874, si l'empire

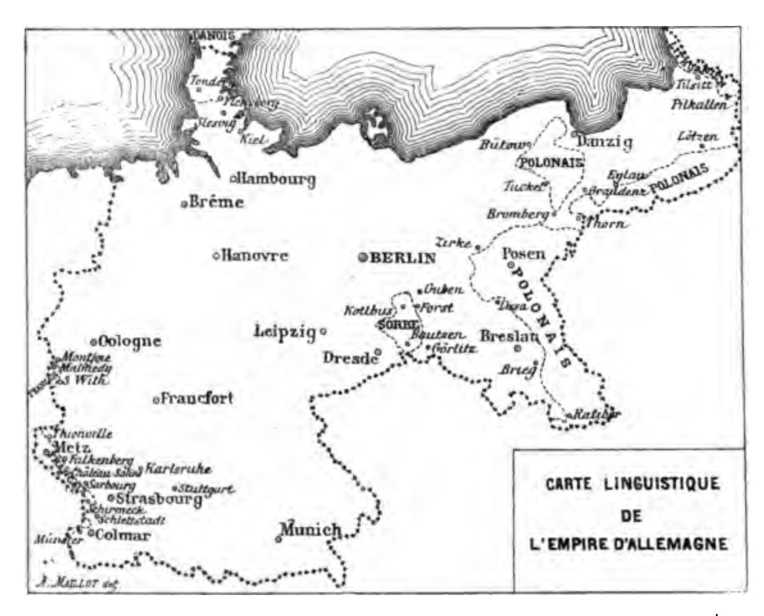


Fig. 5. — Allemagne linguistique, par A. Hovelacque.

d'Allemagne possède 37.820.000 habitants parlant l'allemand, il compte aussi 3.150.000 habitants parlant d'autres langues (fig. 5), qui se décomposent ainsi :

Polonais.	2.450.000
Vindes	140.000
Tchèques	50.000
Lithuaniens et Courlandais	150.000
Danois	150.000
Français et Wallons	210.000
	3.150.000

L'irrédentisme italien réclame à l'Autriche Trieste et à

n ou Tyrol de langue italienne; à la Suisse, le canton ssin; à la France, la Corse et Nice.

rquoi Nice ? A Nice on ne parle pas italien; la langue ns bien élevés est le français, et la langue populaire le , sous-dialecte du provençal; or le provençal est un des s de la langue d'oc. Linguistiquement parlant, Nice nc bien français.

rquoi les irrédentistes ne réclament-ils pas Malte



— Carte du Panlatinisme, par A. Hovelacque. (Ce qui n'est pas de langue romane est circonscrit par une ligne pointillée.)

nglais? Malte est bien plus italien que Nice.

s, d'après leurs principes, les irrédentistes devraient à l'Autriche les Sette-Communi de la Vénétie, où l'on llemand, ce qui nous ferait tomber dans le système des es, le pire de tous, et à la France le Val d'Aoste et les vaudoises qui parlent français. Que deviendraient alors ntières naturelles ? L'Italie n'aurait plus à organiser de urs alpins. Y aurait-il grand mal? Ce serait en tout cas ritable économie pour nos voisins.

anlatinisme concerne les langues dérivées du latin (fig. 6); gues sont: le portugais, l'espagnol, le catalan, la langue la langue d'oïl, le roumanche, l'italien, le roumain. Il git pas de faire une seule et même nation des Portugais,

des Espagnols, des Français, de la moitié des Belges, des Roumanches de la Suisse, des Italiens et des Roumains. Il n'est question que d'une union. C'est bien différent, et c'est beaucoup plus pratique. On comprend très bien que des populations parlant des langues analogues, ayant des origines



Fig. 7. — France linguistique, par A. Hovelacque.

communes, des habitudes et des mœurs à peu près semblables, se trouvant dans des conditions climatériques presque identiques, aient des sympathies communes et cherchent, tout en gardant leur individualité, à s'unir pour faire respecter en tout et partout leur personnalité et défendre leurs intérêts. C'est tout rationnel, c'est on ne peut plus avantageux et certainement nous verrons un jour cette union. Les pays du vin et du soleil se donneront fraternellement la main.

La nation française, qui est peut-être comme nation la plus

homogène de toutes, contient pourtant des hommes parlant des langues fort différentes (fig. 7.) Le territoire de la France se divise en deux parties à peu près égales dont celle du Nord parle la langue d'oïl et celle du Sud les idiomes de la langue d'oc. Ces deux langues se subdivisent en nombreux patois ou idiomes divers.



Fig. 8. — Domaine de la langue française, par A. Hovelacque.

Dans le Sud, à l'extrémité orientale des Pyrénées, le catalan pousse une pointe en France.

En Corse, l'italien, ou plutôt un patois italien, est la langue de la généralité de la population.

Dans le Nord-Est, les Alsaciens, bien que parlant un idiome allemand, étaient et sont restés de bons Français.

Vers l'extrême Nord, de nombreux Flamands ont conservé l'usage de leur langue.

La moitié de la Bretagne parle le breton, qui ne se relie

qu'avec des langues de la Grande-Bretagne et de l'Irlande.

Enfin, à l'extrémité du sud-ouest de la France se rencontre une langue bien plus spéciale encore, dont on ne connaît pas la filiation, le basque.

Et pourtant, qu'ils parlent catalan, italien, allemand, flamand, breton ou basque, tous les habitants de la France, même ceux qui en ont été détachés de force, aiment profondément leur pays et sont d'excellents Français.

Les Basques, à cheval sur les Pyrénées, sont partie en France, partie en Espagne. Cependant, malgré leur unité de langage, qui les distingue de toutes les populations voisines, il n'y a pas unité de race. Les Basques français sont plutôt brachycéphales, et les Basques espagnols dolichocéphales.

Les Bretons montrent aussi d'une manière des plus évidentes qu'on ne peut pas identifier les indications de race et de langage. En effet, la Bretagne, avec une population tout à fait semblable, se divise en deux parties, l'une où l'on parle français, et l'autre où l'on parle breton. Les habitants de la partie où l'on parle français, que l'on désigne sous le nom de Gallots, tout aussi bien que les bretonnants qui ne parlent que breton, se divisent en deux races bien caractérisées, l'une petite et brune, l'autre grande et blonde. Les deux races, répandues à peu près en proportion égale dans tout le pays, se trouvent indistinctement dans la partie de langue française et dans la partie de langue bretonne.

Les politiciens allemands se sont emparés de force de la Lorraine, dont la majeure partie, Metz et Château-Salins, 210.000 habitants en 1874, parle français. Les irrédentistes italiens réclament la Corse. Les Français ne réclament que de rentrer en possession de leur ancien territoire, et pourtant, en dehors de chez eux, bien des populations parlent français (fig. 8) :

Malmédy dans la Prusse Rhénane ;

La majeure partie du grand-duché de Luxembourg ;

Environ la moitié de la Belgique, tout le pays wallon, Bruxelles, Tournai, Mons, Namur, Liège, Spa, Vervins ;

Les îles normandes de l'Angleterre, Jersey et Guernesey ;

En Suisse : Genève, Vaud, partie du Valais, Fribourg, Neuchâtel, Jura bernois, 596.000 personnes d'après le recensement de 1871 ;

En Italie, les vallées piémontaises ou occidentales des Alpes,

des vallées vaudoises au Val d'Aoste, estimées en 1861 à 104.000 individus.

Il n'est venu à personne l'idée de revendiquer ces diverses populations. L'irrédentisme est si loin de notre esprit et de nos mœurs, qu'il n'existe pas dans la langue française un mot pour désigner la chose. Le terme pangallisme n'est pas même connu.

Une des meilleures preuves de l'indépendance qui existe entre les races et les langues, c'est qu'une langue peut disparaître sans que les races changent. Tel a été le fait de la disparition du latin.

On peut, il est vrai, dire que le latin n'a pas disparu, mais

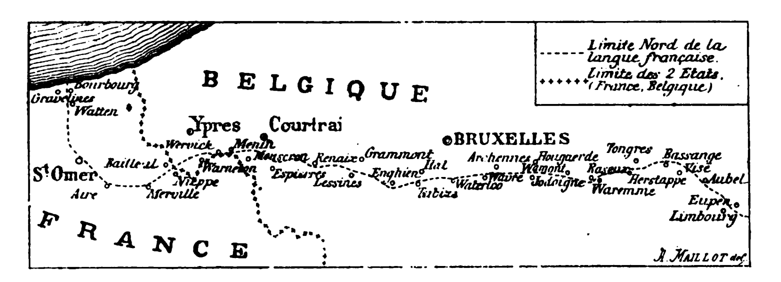


FIG. 9. — Limites du Français et du Flamand, par A. HOVELACQUE.

qu'il a évolué, produisant les langues d'origine latine. C'est là un remarquable effet de transformisme. Mais les évolutions ne peuvent être invoquées pour expliquer la disparition complète du gaulois, opérée par le latin dès son apparition en France, sans pour cela que les races occupant alors la France aient changé.

En Bretagne, nous voyons dans la région occupée par les deux races bretonnes, la langue resserrer progressivement les limites de son aire d'occupation. D'intéressants travaux ont été faits sur ce sujet.

Nationalité. — La nationalité est une union politique volontaire ou acceptée de plein gré, basée sur des sentiments et des intérêts communs.

Les nationalités ne se créent pas par simple conquête.

Le conquérant classique par excellence est Alexandre de Macédoine surnommé le Grand. Élevé dans les idées de

revanche des Grecs contre les Perses, il sut habilement profiter de ce sentiment patriotique et national. Il partit au printemps de l'an 334 avant notre ère, et en neuf ans il conquit un vaste empire allant de la Grèce à l'Inde et de l'Egypte à la Bactriane, ces quatre pays compris. Cet empire, composé de nationalités fort différentes, ne dura que deux à trois ans. Alexandre étant mort en avril 323, l'empire si brillamment conquis s'effondra rapidement.

Les empires de Charlemagne et de Napoléon Ier ont eu le même sort sans modifier sensiblement les nationalités. C'est que les nationalités reposent sur des bases tout autres que la conquête brutale. Les nationalités se rattachent essentiellement à des questions de sentiment et d'intérêt. Aussi les véritables nationalités sont-elles très vivaces et se maintiennent-elles vigoureuses malgré les différences de langues et de races.

Ainsi en Belgique le sentiment national est très développé, bien qu'il y ait deux races s'équilibrant à peu près, les Wallons et les Flamands (fig. 9), bien que ces deux races parlent deux langues, non seulement distinctes, mais même d'origines différentes. Les Wallons parlent le français d'origine latine ; les Flamands, le hollandais d'origine germaine.

En Suisse, le sentiment national est peut-être encore plus vif, bien qu'on ait constaté dans la population quatre races fort distinctes et que cette population parle quatre langues (1) :

Le roumanche employé par.	38.000	habitants.
L'italien	145.000	—
Le français.	596.000	—
L'allemand.	1.755.000	—

Le sentiment national, malgré diverses races, malgré diverses langues, a si profondément pénétré toutes les populations de la France, qu'on nous reproche de l'avoir exagéré et qu'on nous accuse de chauvinisme. Accusation qui, dans ce cas, est un véritable éloge adressé à la nation française.

Le sentiment de nationalité est si grand et si vif dans tous les éléments de la nation française, que les Alsaciens, arrachés de force à la mère-patrie, sont restés, malgré la race, malgré la langue, sincèrement et profondément Français.

(1) GERSLER et WEBER, *Atlas politique et historique de la Suisse*, 1871.

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS HISTORIQUES

CHAPITRE PREMIER

ATLANTES

Atlantide de Platon. — D'après les textes, le peuple le plus ancien de l'Occident serait les Atlantes, Ἄτλαντες, Ἀτλάντειοι, *Atlantæ.*

Voici ce qu'en dit Platon (429-347 ans avant notre ère), dans un dialogue, le *Critias*, qu'il a consacré tout entier à l'Atlantide.

Neuf mille ans avant Socrate (469-400 avant notre ère) « s'éleva une guerre générale entre les peuples qui sont en deçà et ceux qui sont au delà des Colonnes d'Hercule (le détroit de Gibraltar). Athènes fut à la tête de la première ligue, et à elle seule acheva toute cette guerre. L'autre ligue était dirigée par les rois de l'Atlantide. Cette île était plus grande que l'Asie et la Libye (c'est-à-dire l'Afrique), mais elle fut submergée par des tremblements de terre, et, à sa place, on ne rencontre plus qu'un limon qui arrête les navigateurs et rend la mer impraticable. »

Platon, dans son *Timée*, raconte que Solon, le législateur d'Athènes (638-558 avant notre ère), dont il était par sa mère l'arrière-petit-neveu, tenait le fait des prêtres de Saïs, qui le lui contèrent pendant un voyage en Égypte. L'Atlantide disparut en un jour et une nuit. Les Atlantes, d'abord vertueux

et religieux, étaient fort heureux ; mais, étant devenus vicieux et ennemis des dieux, ils furent tous submergés. Qui ne voit là une de ces légendes religieuses où le bon dieu se venge cruellement de ses adversaires ? Des légendes analogues se retrouvent de tout temps et partout, les prêtres de tous les cultes ayant le plus grand intérêt à les créer et à les propager.

La *Bible* nous en fournit deux grands exemples : le premier, le déluge de Noé ; le second, la destruction de Sodome et de Gomorrhe. Sans sortir de la Grèce, nous en avons un autre exemple bien connu, le déluge de Deucalion.

Cette explication, pourtant si simple et si naturelle, de la légende de Platon sur l'Atlandide, n'a pas satisfait un grand nombres d'auteurs. Ils se sont livrés à de longues dissertations et sont arrivés à des conclusions tellement diverses, que nous sommes forcé de reconnaître que le récit de Platon et de ses commentateurs dans l'antiquité doit laisser beaucoup à désirer comme précision et comme clarté.

Ainsi :

Baer, théologien protestant de Strasbourg, désireux de faire confirmer la *Bible* par Platon, écrit que les prêtres de Saïs ont dans leur récit fait allusion à la destruction de Sodome et de Gomorrhe. Il place donc l'Atlantide en Palestine.

Latreille la pousse plus avant dans l'Asie et l'indique en Perse, où bien d'autres ont casé le paradis terrestre, rêverie qui a même été enseignée et développée il y a peu d'années à la Faculté des lettres de Lyon.

Bailly, l'astronome distingué qui eut l'honneur de présider la fameuse séance du Jeu de Paume, premier acte de la Révolution de 1789, a écrit tout un ouvrage (1) pour établir que l'Atlantide était située sur le plateau de la Mongolie. Cela rentrait dans la démonstration de l'hypothèse qu'il avait émise de l'invention des sciences par un peuple du Nord qui aurait disparu de la terre.

Olav Rudbeck, savant suédois qui a découvert les vaisseaux lymphatiques, mû par un sentiment patriotique exagéré, croyait aussi avoir découvert que l'emplacement de l'Atlantide se trouve en Scandinavie (2).

(1) Bailly, *Lettres sur l'Atlantide de Platon*, 1779.

(2) O. Rudbeck, *Atland eller Manheim, Atlantica sive Manheim, vera Japheti posterorum sedes et patria*, 1675-1698, 3 volumes en suédois et en latin.

Buffon l'indique tout simplement en Amérique.

L'écossais Mac-Culloch croit que l'Atlantide occupait la mer des Antilles, dont les diverses îles ne seraient que les débris de cet ancien continent.

Buache, géographe français du XVIII[e] siècle, place l'Atlantide au Brésil.

L'espagnol Oviedo, précisant davantage, l'avait depuis longtemps indiquée dans le bassin de l'Amazone.

Terres entre l'Afrique et l'Amérique. — Mais l'opinion la plus généralement admise par les partisans de la réalité de l'Atlantide est qu'elle se trouvait entre l'Afrique et l'Amérique, dans l'Océan Atlantique (fig. 10). C'est en effet le point que Platon dans sa légende semble nettement indiquer. Dans ce cas, les îles du Cap-Vert, les Canaries, Madère et les Açores seraient les témoins et les débris de cette vaste terre engloutie.

Pour défendre cette opinion, on a fait intervenir les sciences d'observation. En effet, ce sont elles qui doivent avoir le dernier mot. On a réclamé leur témoignage pour et contre. Évidemment les uns ou les autres se trompent. Recherchons impartialement de quel côté est la vérité.

Une observation incontestable et maintenant incontestée par tous les naturalistes, c'est que la faune de l'Amérique centrale et méridionale est absolument distincte de la faune de l'Europe méridionale et de l'Afrique. Ne parlons que des mammifères qui ont la locomotion facile et qui, vu leur taille, sont plus connus. Avec eux la démonstration ne laisse aucun doute. Les mammifères des deux continents sont totalement différents. Non seulement ils diffèrent tous sans exception comme espèces et comme genres, mais même en grande partie comme familles. Ainsi les tatous sont exclusivement américains.

Les singes se divisent en deux grands groupes : les catarrhiniens, à 32 dents et sans queue prenante, qui habitent uniquement l'ancien continent, et les platyrrhiniens, à 36 dents, avec queue prenante, qui sont tous américains. Il n'y a donc pas eu jonction ni même communication entre l'Afrique et l'Amérique à l'époque actuelle. La séparation des deux continents date d'une manière certaine des temps géologiques, car la division des deux groupes de singes existe déjà dans les débris fossiles, et les tatous, très développés à l'époque ter-

tiaire et aux débuts du quaternaire en Amérique, manquent parmi les fossiles de l'ancien monde.

D'autre part, les îles Canaries, îles Fortunées des anciens, ont comme faune malacologique terrestre une série de coquilles fort curieuses complètement absentes sur le conti-

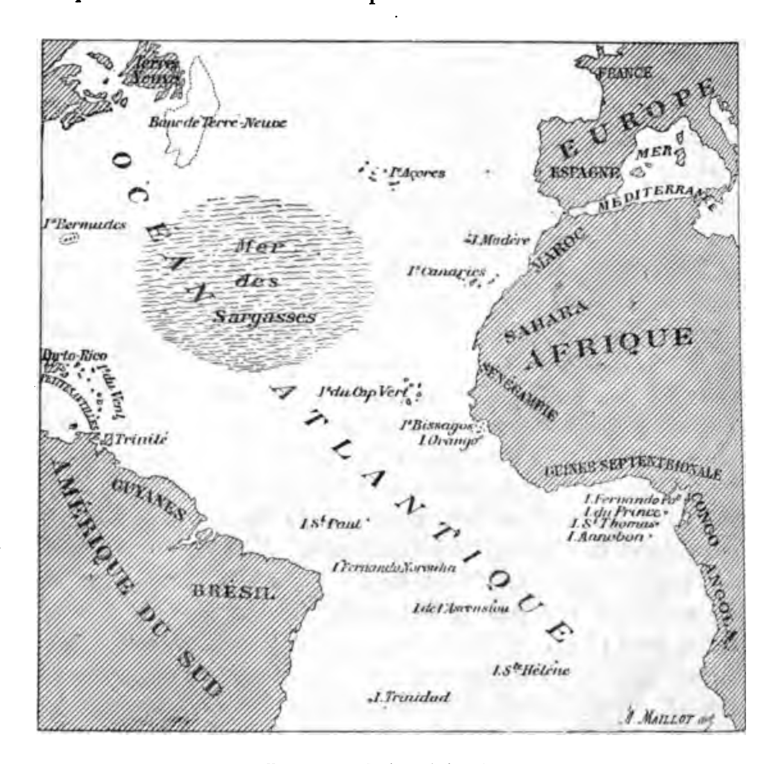


Fig. 10. — Océan Atlantique.

nent africain très voisin, éloigné seulement de 150 kilomètres, la distance de Paris à Abbeville, ou de Lyon soit à Beaune au nord, soit à Montélimar au sud. Cette faune était déjà distincte à la fin du tertiaire. Donc, de ce côté aussi, il n'y a eu aucune jonction entre un continent disparu et l'Afrique.

Très bien ! Mais Platon dit que l'Atlantide était une île, grande comme l'Asie et l'Afrique réunies. Dès lors, Canaries, îles du Cap-Vert, Madère et Açores en sont les restes et les *témoins*. Ces débris d'une même terre devraient donc avoir

des caractères communs. Eh bien! il n'en est rien. L'Atlantide étant très peuplée, des habitants auraient dû rester sur toutes ces îles. Or, au moment de leur découverte, Madère en 1344 et les Açores en 1432, il n'y avait dans ces îles aucune population. Il n'y avait pas même, au moins pour les Açores, de mammifères terrestres ni de reptiles, ce qui montre bien que ces îles n'ont jamais été liées à aucune grande terre. Chaque groupe a une faune et une flore particulières ne s'enchaînant pas l'une à l'autre, ce qui démontre qu'elles n'ont pas eu de rapports entre elles. Nous sommes parfaitement fondé à dire, nous basant sur l'histoire naturelle, qu'aucune grande terre n'a existé depuis la fin des temps tertiaires entre l'Afrique et l'Amérique méridionale ou centrale. Nouvelle et formelle preuve que l'Atlantide de Platon est une simple légende religieuse associée à une œuvre d'imagination suscitée par un amour-propre national exagéré. En effet, Platon fait remonter les événements à 9,000 ans avant Socrate, qui but la ciguë l'an 400 avant notre ère, de sorte que les Athéniens ont eu l'immense mérite de remporter une grande victoire bien longtemps avant la fondation d'Athènes, c'est-à-dire avant leur existence. Le *Critias* et le *Timée* sont donc tout simplement des conceptions socio-philosophiques dans le genre du *Voyage en Icarie* de Cabet. Ce qui le montre bien, c'est qu'Elien (1), mort vers l'an 260 de notre ère, rapporte une légende de Théophraste (371-264 avant notre ère), analogue à celle de Platon. Il s'agit de la Méropide, continent tellement merveilleux qu'il est de toute impossibilité de le prendre au sérieux. Or Théophraste a été pendant vingt-quatre ans le contemporain de Platon. On voit qu'à cette époque l'esprit en Grèce était à ce genre de conceptions. C'était le règne des romans à la Jules Verne.

Habitants de l'Atlas. — A côté des Atlantes imaginaires de la légende religieuse et théocratique de Platon, il y avait des Atlantes vrais. Ce sont les habitants de l'Atlas et des plaines qui se développent au pied de cette chaîne de montagnes. Ces Atlantes occupaient l'extrémité nord-ouest de l'Afrique, le Maroc océanien actuel. Pour les rejoindre, il fallait traverser le détroit de Gibraltar et tourner au sud. C'est

(1) Elien, *De Animalibus*, liv. III.

ce qui a fait dire aux auteurs anciens qu'ils habitaient au delà des Colonnes d'Hercule. Cette côte océanienne de l'Afrique n'était pas inconnue des anciens, puisqu'ils connaissaient les îles Fortunées, les Canaries, qui se trouvent en face.

Hérodote (484-406 avant notre ère) cite ces Atlantes, qu'il nomme Atarantes, 'Ατάραντες (1).

Vers le commencement de notre ère, un auteur grec, Diodore de Sicile, et un auteur latin, Pomponius Mela, parlent aussi de ces habitants de l'Atlas sous le nom d'Ἀτλάντειοι (2) et d'*Atlantes* (3). Mais il n'est pas établi, pas même indiqué, que ces peuples, qui ont dû se joindre aux Libyens pour combattre les Égyptiens, se soient jetés sur l'Europe dans la haute antiquité. Les Atlantes, au point de vue de nos recherches particulières, doivent donc être laissés de côté.

CHAPITRE II

ÉGYPTE

Grande Mer et Grand Circuit. — Comme documents historiques sérieux, les premiers en date sont ceux laissés par l'Égypte. Ces documents remontent à 5000 ans avant notre ère. Mais alors l'occident de l'Europe n'existait pas pour les peuples de l'Orient, chez lesquels se développait l'histoire. En effet, la première pièce historique dans laquelle il est fait mention de peuples européens occidentaux, est une stèle découverte par Mariette, datant du nouvel empire.

Cette stèle rappelle la victoire remportée sur les Libyens et leurs alliés par Thothmès III, connu aussi sous le nom de Miphramouthosis. Thothmès III, d'après Mariette, vivait en 1625 avant notre ère. Dans l'énumération des vaincus, il y a

(1) Hérodote, liv. IV, § 184.
(2) Diodore de Sicile, liv. III, § 56.
(3) Pomponius Mela, liv. I, ch. iv.



Fig. 11. — Méditerranée Égyptienne.

onze articles, parmi lesquels on remarque les deux suivants, traduits littéralement :

« Ceux qui habitent les îles dans l'intérieur de la Grande Mer (fig. 11).

« Les extrémités des terres et le Pourtour du Grand Circuit. »

Il est évident que pour les Égyptiens la Grande Mer était la Méditerranée. Il s'agit donc, dans le premier passage, des îles de la Méditerranée, parmi lesquelles se trouvent la Sicile, la Sardaigne et la Corse.

Les extrémités des terres désignent le détroit de Gibraltar et les côtes qui se développent au delà, soit vers le nord, côtes d'Espagne et de Portugal, soit vers le sud, côtes du Maroc, que nous avons vues habitées par les Atlantes, peuple de l'Atlas.

Quant au Pourtour du Grand Circuit, c'est le pourtour de la Méditerranée, pourtour dont font partie les côtes de France.

Ce sont là des données bien vagues comme indications, mais pourtant bien certaines. Tel est le premier enseignement historique. Il faut avouer qu'il est d'un bien maigre intérêt. Il date de la fin du XVII[e] siècle avant notre ère.

Pour en trouver un second, il faut, franchissant plus de deux cents ans, descendre jusqu'au commencement de XIV[e] siècle. Sous Ramsès II, qui d'après Mariette régnait en 1407, et en 1388 d'après Chabas, nous voyons des Sardes faits prisonniers entrer comme auxiliaires dans l'armée égyptienne. Ils prirent part à la lutte contre la confédération asiatique.

Les documents égyptiens nous apprennent encore que sous Meneptah I[er], fils de Ramsès II, 1321 avant notre ère, les Libyens formèrent une nouvelle confédération des peuples du Grand Circuit et de la Grande Mer pour attaquer l'Égypte. Cette confédération, qui fut battue, comprenait entre autres les :

Shakalshas ou Sicules.

Shardanas ou Sardiniens.

Tourshas ou Etrusques.

Enfin au XIII[e] siècle avant notre ère, Ramsès III, 1288, d'après Chabas (1), eut à combattre dans l'Asie occidentale une inva-

(1) F. CHABAS, *Études sur l'antiquité historique d'après les sources égyptiennes*, 2[e] éd., 1873, p. 280.

considérable de populations européennes, parmi lesquelles ɔuvaient les Sicules.

fait constaté par les monuments égyptiens est fort ɪrtant parce qu'il établit d'une manière certaine que les sions de l'Orient par les peuples de l'Occident datent de coup plus loin qu'on ne les fait remonter d'habitude. i au XIIIe siècle avant notre ère, les Européens occidentaux taient déjà sur l'Asie Mineure, qui alors était soumise à ypte.

CHAPITRE III

PHÉNICIENS ET CARTHAGINOIS

éniciens. — Les Phéniciens sont le peuple de l'anti- qui passe pour avoir le plus parcouru la Grande Mer et le plus de colonies dans ses îles et sur ses côtes.

mmés par les Grecs : Φοὶνιχεσ, et par les Latins : *Phœ-*, ils habitaient sur la côte orientale de la Méditerranée. pays a fréquemment varié de limites. On peut estimer sa ıeur à 200 kilomètres. Mais, étroitement resserré entre la et les montagnes du Liban et de l'Anti-Liban, sa largeur t en moyenne que de 40 kilomètres. C'était donc un e essentiellement maritime. Ce territoire est désigné la *Bible* sous le nom de Terre de Chanaan. Les deux prin- s villes étaient Tyr et Sidon. Ces villes ne formaient pas ıt proprement dit, mais une confédération, chaque ville son administration particulière.

premier souverain de Tyr cité dans la *Bible* est Hiram Ier vait en 1050 avant notre ère. Son fils Hiram II, en 1000, ut un traité de commerce avec Salomon.

données historiques fournies par l'Égypte remontent oup plus haut. Les Phéniciens, nommés Kefat par les tiens, d'après Chabas (1), apparaissent pour la première

HABAS, *Études sur l'antiquité historique*, 1873, p. 119.

fois sur les monuments vers l'époque de Thothmès III, dans le XVIIe siècle avant notre ère. Ils y sont déjà donnés comme des commerçants. Ils étaient aussi fort estimés comme marins ; car, lorsque Nechao II, de la XXVIe dynastie égyptienne, qui régnait en 611, voulut faire explorer le Grand Circuit, c'est à des navigateurs phéniciens qu'il s'adressa.

Les Phéniciens établirent de nombreux comptoirs dans la Grande Mer et même au delà. Plusieurs de ces comptoirs devinrent des villes importantes. Il nous suffira de citer Carthage, dont nous aurons à parler tout à l'heure.

Des traces de leur passage se retrouvent dans la péninsule Ibérique, sur certaines monnaies se groupant autour des Pyrénées vers les côtes de la Méditerranée, en Espagne et en France. Les Ibères ont emprunté leurs signes alphabétiques aux Phéniciens et à d'autres peuples asiatiques ; on les voit plus ou moins altérés sur les monnaies celtibériennes et ibéro-ligures.

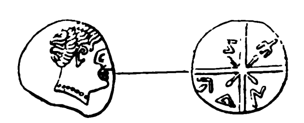


FIG. 12. — Monnaie celtibérienne avec caractères ibères, communiquée par A. DE BARTHÉLEMY. Gr. nat.

Stèle de Marseille. — La trace des Phéniciens s'est aussi retrouvée à Marseille. En démolissant une vieille maison située non loin de l'emplacement du temple de Diane, vers 1845, on découvrit deux fragments d'une plaque en pierre brune s'ajustant exactement et portant une inscription phénicienne (fig. 13). Contrairement à ce qui a été dit, la roche n'est pas de provenance provençale. Vasseur, professeur de géologie à Marseille, l'ayant étudiée avec soin (1), a reconnu qu'elle est tout à fait analogue à celle d'une inscription découverte dans les ruines de Carthage. Examinant au microscope des fragments des deux roches, il y a rencontré des foraminifères semblables dans un état tout particulier de fossilisation. L'inscription de Marseille provient donc très probablement de Carthage. Elle occupe actuellement une place d'honneur au Musée Borély.

Cette inscription contient 21 lignes plus ou moins complètes. C'est le texte d'une loi ou ordonnance concernant les sacrifices, signée de deux noms. On a supposé que c'étaient les suf-

(1) VASSEUR, *Association française*, réunion de Marseille, 1891, 11e section.

fêtes ou magistrats suprêmes de Carthage. Abstraction faite des préfixes, du copulatif et de l'article, cette inscription se compose de 89 mots, que Munk partage ainsi :

59 appartiennent à l'hébreu biblique.
8 à l'hébreu avec forme ou acception différente.
4 expliqués par l'hébreu, interprétation peu certaine.
10 font partie d'autres dialectes sémitiques.
8 sont inconnus ; on est réduit à des conjectures.

89 sur lesquels 67 mots hébreux.

Ce sont les trois quarts. C'est donc une langue sémitique et non khamitique, bien qu'elle soit la langue de la Terre de Chanaan qui, d'après la *Bible*, est le fils de Cham. C'est là un exemple des plus frappants des graves inconvénients de l'emploi dans la science de noms tirés de l'histoire. Il y a là un contresens flagrant.

Les rapports de cette inscription phénicienne avec l'hébreu ne doivent pas surprendre. Nous lisons dans l'excellent traité *la Linguistique* d'Hovelacque (1) : « On peut dire sans crainte qu'il exista une langue chananéenne commune qui donna naissance, par la suite du temps, à l'hébreu et au phénicien. Ces deux idiomes sont frères, il faut les placer sur le même rang, et l'on exprime une opinion tout à fait inexacte en disant que le phénicien est un dialecte hébraïque. » Ces deux dialectes de la même famille, si proches parents, ne sont pas mère et fils, comme bien des personnes le pensent, mais bien deux frères, fils d'une même mère.

Renan et Bargès (2) croient l'inscription phénicienne de Marseille antérieure à l'arrivée des Grecs, c'est-à-dire au VIe siècle. Movers, Munk et Ewald la rajeunissent, pensant qu'elle a été gravée sous la domination grecque, mais par le groupe des commerçants phéniciens habitant la cité.

Nîmes. — La ville de Nîmes, appelée d'abord *Nemosus*, puis *Colonia Nemausensis Augusta*, passe aussi pour une co-

(1) Hovelacque, *La Linguistique*, 1876, p. 177. — Ce volume fait partie de la *Bibliothèque des sciences contemporaines*.

(2) Renan, *Histoire comparée des langues sémitiques*. — Bargès, *Mémoire sur trente-neuf nouvelles inscriptions puniques*, 1882.

lonie phénicienne personnifiée par l'Hercule Tyrien d'après de La Saussaye et Amédée Thierry (1).

En effet, un géographe grec du VIe siècle, Étienne de Byzance, prétend que Nîmes fut fondée par Nemausus, fils d'Hercule, qui, d'après Eschyle, Strabon, Eustathe, aurait été vainqueur des Ligures dans le Champ des Pierres, nom qu'on



FIG. 13. — Inscription phénicienne du Musée Borély, à Marseille.

attribue sans grands fondements à la Plaine de la Crau. C'est encore et toujours la légende qui déborde sur l'histoire.

Les Phéniciens et les Carthaginois, éminemment navigateurs et commerçants, n'auraient pas fondé une ville loin de la mer et sans cours d'eau navigable.

Mais il est inutile de s'étendre davantage sur les Phéniciens. Évidemment, il en est venu sur le sol français, mais, d'un pays fort restreint ; ils n'ont jamais pu être très nom-

(1) DE LA SAUSSAYE, *Numismatique de la Gaule Narbonnaise*, 1842, p. 161. — AMÉDÉE THIERRY, *Histoire des Gaulois*, 1862, vol. I, p. 130.

breux et, avant tout commerçants, ils répandaient plutôt les produits des autres que les leurs. C'est ce qui fait que les antiquités positivement phéniciennes sont si peu abondantes, je dirai même si rares. Aussi Lagneau (1) a-t-il pu dire avec beaucoup de raison : « Les colons Phéniciens et Carthaginois de notre littoral méditerranéen et des Pyrénées ont dû laisser quelques souvenirs historiques et archéologiques, ils ne paraissent pas avoir laissé de descendants. »

Carthaginois. — A propos des Carthaginois, les Καρχηδόνιοι des Grecs et les *Carthaginenses* ou tout simplement les *Pœni* des Romains, il nous reste à parler de leur passage à travers la France sous la conduite d'Annibal. Ce fait, connu de tout le monde, a été raconté par deux historiens : l'un grec, presque contemporain, Polybe (210-128 avant notre ère), qui a visité Carthage avec Scipion Émilien ; l'autre latin, Tite-Live (59 ans avant notre ère à 17 après), vivant donc environ 200 ans après l'événement qui avait produit la plus grande sensation à Rome.

Voici les détails fournis par ces auteurs. Annibal, qui venait de s'emparer de Sagonte, l'an 219, rassembla en Espagne une armée composée dit-on de :

90,000 fantassins,
12,000 cavaliers.

Il se porta sur les Pyrénées, qu'il franchit en 218, seulement avec :

50,000 fantassins,
9,000 cavaliers,
37 éléphants.

Il laissa le reste en Espagne pour maintenir le pays et résister aux Romains. Lorsqu'il eut passé les Alpes, il avait perdu en cinq mois de marches :

30,000 fantassins,
6,000 cavaliers.

Il ne faut pas croire que tout ce monde était mort. Beaucoup certainement étaient restés en route ou avaient déserté. Mais, en admettant que les chiffres soient exacts, ce qui est

(1) LAGNEAU, *Anthropologie de la France*, 1879, p. 664.

loin d'être prouvé, qu'est-ce que vingt mille personnes semées sur un trajet de plus de 700 kilomètres? C'est un nombre insignifiant qui ne peut modifier la population. En admettant même qu'il y ait eu modification, elle ne pourrait être attribuée à l'élément carthaginois qui était en minorité dans l'armée d'Annibal, formée surtout de mercenaires. L'infanterie se composait d'Ibères et de divers peuples d'Afrique ; la cavalerie, de Numides. La traversée de la France par Annibal ne contrarie donc en rien la conclusion de Lagneau.

En évaluant la longueur de cette traversée, j'ai dit 700 kilomètres au moins. Ce n'est là qu'une approximation, car, en effet, quelle qu'ait été l'importance du passage des Alpes par Annibal, nous sommes loin d'être fixés sur le point où s'est effectué ce passage. Il a donné sujet à de fort nombreuses dissertations, et la question n'en est pas plus avancée pour cela (fig. 14). Sur quatre-vingts dissertations :

19 concluent pour le Grand-Saint-Bernard,
23 pour le Petit-Saint-Bernard,
1 pour Roche-Melon,
10 pour le mont Cenis,
24 pour le mont Genèvre,
3 pour le mont Viso.

Brillant exemple de la clarté des textes historiques et de la valeur des conclusions qu'on peut en tirer.

Les fatigues du passage des Alpes décourageaient les soldats d'Annibal ; mais le chef carthaginois ranima leur ardeur en leur montrant, du sommet des Alpes, les riches plaines d'Italie, arrosées par le Pô. Or, d'aucun des passages cités et discutés, on n'aperçoit ces plaines, si ce n'est peut-être du mont Viso, celui qui justement, après Roche-Melon, a eu le moins de partisans.

La concision et surtout le peu de précision des textes ne sont pas la seule cause des erreurs. Il en est une autre très fréquente : la consonance des noms. On en tire les conclusions les plus hasardées et les plus fausses. Nous pouvons en citer deux exemples à propos de la Libye, dénomination antique de la partie de l'Afrique où se trouvait Carthage.

Pline signale (1) une bouche occidentale du Rhône, qu'il

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, l. I, ch. III.

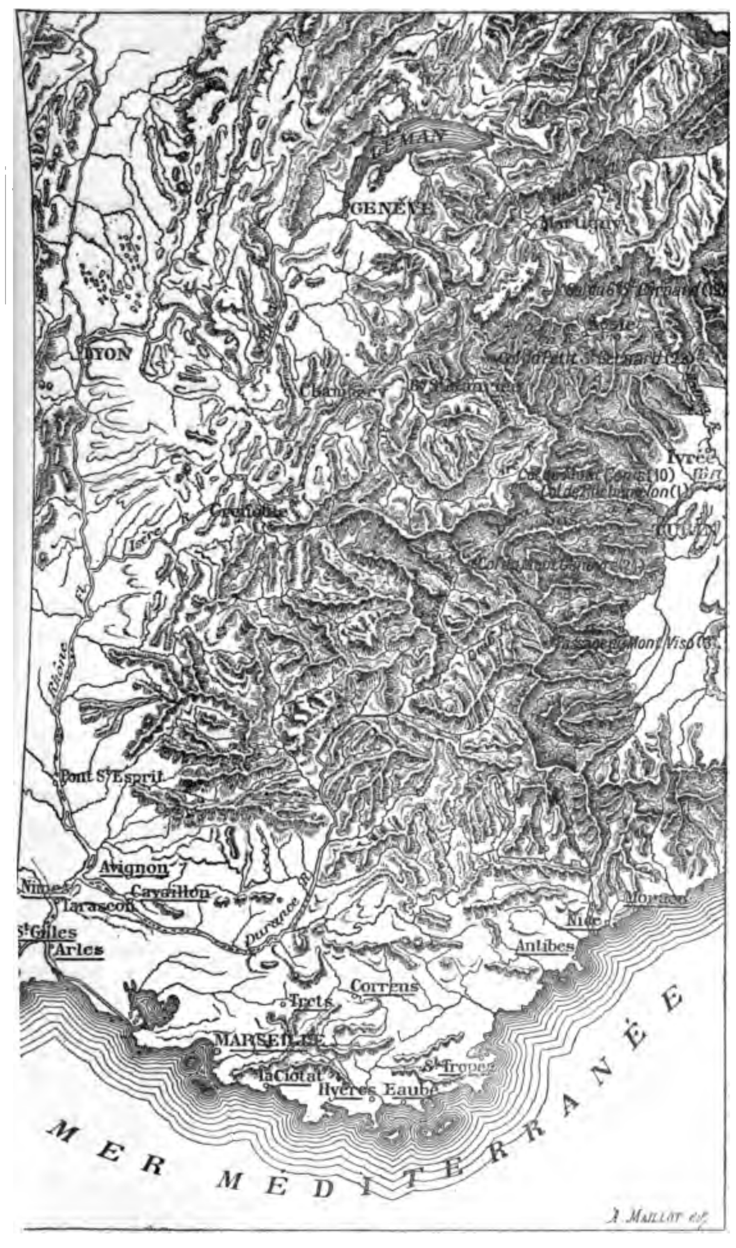


Fig. 14. — Passage des Alpes par Annibal et Colonies grecques des environs de *Marseille*. (Les Colonies grecques sont soulignées.)

nommé *Ora Libica*. On en a supposé, en raison de la consonance, un comptoir ou station libyenne. Il n'en est rien. Cette bouche du fleuve emprunte tout bonnement son nom aux *Libici*, tribu locale, qui plus tard, de l'avis de Pline lui-même (1), a émigré, ainsi que les Salyes, leurs voisins, dans la vallée du Pô ou Gaule cisalpine.

Le second exemple est bien plus récent. Un archéologue de l'Ardèche, Ollier de Marichard, ayant fouillé des sépultures dans une petite vallée nommée Liby, à 4 kilomètres du Bourg-Saint-Andéol, trompé par la consonance de nom, a publié en 1870 un mémoire sous le titre : *Les Carthaginois en France ; colonie libyo-phénicienne du Liby* (*Ardèche*). Malheureusement l'archéologie vient détruire entièrement cette conclusion basée sur une simple similitude de nom. Les poteries rencontrées dans les sépultures sont du IVe au VIIe siècle de notre ère, et ces sépultures elles-mêmes se rencontrent au milieu de substructions romaines (2).

Les détails historiques qui précèdent démontrent que l'influence phénicienne sur la composition de la population française est presque nulle. La variété des opinions émises sur le passage des Alpes par Annibal, un des faits les plus remarquables de l'histoire romaine, prouve que les auteurs anciens étaient bien peu précis sous le rapport géographique. Qu'attendre d'eux sous le rapport anthropologique ? Ils comprenaient la valeur de la géographie et attachaient peu d'importance à la description des types humains. Les descriptions des hommes doivent être encore bien plus vagues et incertaines que celles des lieux !

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, l. I, ch. III.
(2) G. DE MORTILLET, *Grottes de l'Ardèche ; Grecs et Carthaginois*, séance du 5 juin 1873, de la Société d'Anthropologie, *Bulletins*, p. 557.

CHAPITRE IV

GRECS

Archéologie, monnaies, inscriptions. — Les fouilles d'Ollier de Marichard dans le sud de l'Ardèche, si elles n'ont pas fait constater la présence des Libyens, ont eu le mérite de nous fournir de fort intéressants matériaux concernant les Grecs.

La grotte d'Ebbou, à 5 kilomètres de Vallon, a fourni un vase en poterie noire, fine, d'un galbe très élégant, qui était associé à un miroir de forme grecque, soit disque métallique à long manche.

La grotte de Grena, à Ruoms (1), contenait de nombreux fragments de poterie très fine, de teinte grise, parfaitement cuite, affectant des formes élégantes, semblables à celles que l'on trouve en Grèce. C'étaient, entre autres, des coupes plates à base ou pied assez élevé, avec deux anses latérales en forme de fer à cheval (fig. 15 et 16). J'ai reconnu dans la collection Ollier de Marichard les débris d'au moins sept de ces coupes. Il y avait aussi une anse d'amphore, en terre jaune, fort élégante, rappelant les anses des amphores du meilleur temps grec.

Tournal nous apprend (2) que sur un autre point de la France méditerranéenne, à Montlaurès, près de Narbonne, en 1864, des ouvriers ont découvert un beau vase orné de peintures ; malheureusement il a été brisé.

A ces observations il faut ajouter les nombreuses inscriptions grecques rencontrées dans le midi de la France, surtout le long de la côte. — Comme inscriptions de l'occupation grecque, nous pouvons citer : Antibes, Aix, Carpentras, Vienne, Nîmes, Béziers ; comme inscriptions grecques de l'occupation romaine : Antibes, Fréjus, Avignon, Vaison, Die, Nîmes. Rien que dans les Alpines, Bouches-du-Rhône, L. Ro-

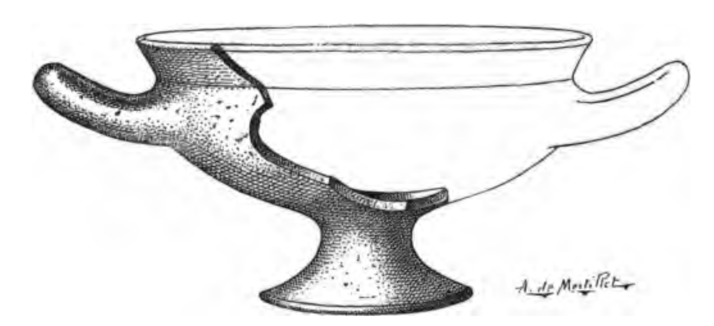
(1) GABRIEL DE MORTILLET, *Les Grecs du bassin du Rhône*, dans *Bull. Soc. d'anthrop. Lyon*, 10 avril 1883, p. 53.
(2) TOURNAL, *Catalogue du Musée de Narbonne*, 1864, p. 8.

chetin (1) cite quatre inscriptions à Saint-Rémy, une à Orgon et un graffite sur poterie à vernis noir aux Baux, nom en caractères grecs du propriétaire gaulois du vase. D'après Almer, ces inscriptions des Alpines sont en grec corrompu ou en idiomes gaulois écrits en caractères grecs.


FIG. 15. — Poterie grecque de l'Ardèche, découverte par OLLIER DE MARICHARD.

Si d'autre part nous tenons compte des monnaies dites gauloises portant des légendes grecques, monnaies très abondantes dans le sud-est, communes encore en allant vers le centre et se montrant parfois jusque vers le nord de la France, nous sommes forcés d'admettre que l'influence grecque a été bien plus grande en France que celle de tous les peuples que nous avons examinés jusqu'à présent.

Les populations qui occupaient la France avant l'arrivée des Grecs, des Hellènes, Ἕλληνες, sur la côte méditerranéenne, n'avaient point d'écriture, aussi adoptèrent-elles très


FIG. 16. — Coupe grecque trouvée par OLLIER DE MARICHARD dans l'Ardèche.

facilement l'alphabet des nouveaux venus, alphabet qui se propagea de proche en proche bien au delà des régions occupées par les Grecs.

De même, pour les inscriptions, toutes celles écrites en

(1) L. ROCHETIN, *Les Baux dans l'antiquité*, 1890.

caractères grecs ne sont pas en langue grecque. A côté des inscriptions complètement grecques, il s'en trouve de gauloises écrites avec des lettres grecques. Mais tout cela prouve que l'influence et l'action des Grecs ont été considérables, bien plus importantes que celles des Phéniciens et des Carthaginois. C'est le contraire qui a eu lieu en Espagne, où les légendes monétaires sont, comme nous l'avons déjà dit, non en lettres grecques, mais en caractères d'origine asiatique.

Une autre preuve de l'influence grecque dans le midi de la France peut être tirée des monnaies. Tandis que dans tout l'intérieur de la Gaule et dans le nord, les types monétaires dégénéraient rapidement et devenaient informes, le long de la côte méditerranéenne ils se maintenaient beaux et artistiques. Le génie de la Grèce se manifestait brillamment et se conservait avec plus ou moins de pureté.

Colonies grecques. — Aussi, longue est la liste des villes grecques de notre littoral méditerranéen mentionnées par Scymnos, Strabon, César, Pline, Pomponius Méla, Ptolémée, Stéphane de Byzance et maints autres auteurs (fig. 14). La voici telle que Lagneau a eu la patience de la résumer (1) :

« Ἡρακλέος Μονοίκος, *Portus Herculis Monœci*, le Port de la Maison-isolée d'Hercule, actuellement Monaco; Νίκαια, *Nicœa*, la Victorieuse, actuellement Nice; Ἀντίπολις, *Antipolis*, la Citadelle, actuellement Antibes ; *Athenopolis Massiliensium*, la ville marseillaise de Minerve; Ὀλβία, l'Heureuse, aujourd'hui Eaube, selon Am. Thierry; Ἱερόν, le Sanctuaire, actuellement Hyères ; Κυρήνη et Τροιζήν, Cyrène et Trœzène, peut-être actuellement Correns et Tretz; *Lacydon*, Lacydon ; Κιθαρίστα, *Citharista*, *Citharisten*, la Joueuse de Harpe, actuellement la Ciotat ; Ταυροέντιον, Ταυρόεις, *Tauroin*, *Tauroenta Castellum Massiliensium*, le Fort marseillais du Taureau, actuellement le bras de Saint-Georges et de l'Evescat ; Ἡρακλέα, *Heraclea*, la ville d'Hercule, près d'une des embouchures du Rhône, aujourd'hui Saint-Gilles; Ῥοή Ἀγαθή, Ἀγαθή Τύχη, *Agatha Massiliensium*, la Bonne-Fortune, la Fortunée, actuellement Agde à l'embouchure de l'Hérault; et enfin en Ibérie, au sud des Pyrénées, Ἐμπόριον, *Emporium*, le Marché, actuellement

(1) LAGNEAU, *Anthropologie de la France*, 1879, p. 680.

Ampurias. *Arelatus*, *Arelate*, Arles, reçut des colons qui s'y étaient fixés le nom de Θηλύνη, *Theline*, la Nourricière, la Féconde, mentionnée par Festus Avienus. Par suite de la présence de nombreux immigrants grecs, certaines villes de peuplades celtiques ou ligures du sud-est de notre pays, entre autres des Cavares, comme 'Αουενιών, *Avenio*, Avignon, et Καβελλιών, *Cabellio*, Cavaillon, furent considérées comme des villes fondées par les Marseillais. Il en fut de même de Νέμαυσος, *Nemausus*, Nîmes. »

A cette longue énumération on peut ajouter Narbonne.

Les textes anciens, comme la citation que nous venons de faire, montrent bien que de toutes ces colonies grecques, plus ou moins directes, la plus importante était Marseille. Elle fut, paraît-il, la première colonie grecque établie sur les côtes de France, et devint la colonie mère.

Μασσαλία, *Massilia*, Marseille, fut fondée tout à fait au commencement du VIe siècle, vers 599 avant notre ère, par des Grecs de l'Asie Mineure. Ils étaient partis de Phocée, ville de l'Ionie, à 42 kilomètres de Smyrne actuel vers le nord-ouest. Ce fait historique est rapporté par Aristote (1), qui écrivait environ 250 ans après, et par Justin (2) au bout de dix siècles. Aussi l'un et l'autre, surtout le dernier, l'entourent-ils de détails légendaires que nous avons racontés précédemment (p. 4). D'accord sur le fait fondamental, les deux auteurs ne le sont plus sur les noms. Le chef de l'émigration phocéenne est Euxène, Protos ou Simos. La jeune fille s'appelle Petta, d'après Aristote, Gyptis, d'après Justin. Elle épouse soit le père, Euxène, soit le fils, Protos. On voit que les détails purement historiques sont eux-mêmes peu précis.

Mais il y a plus encore. Vers le milieu du VIe siècle avant notre ère, d'après Hérodote (3) qui écrivait moins de 150 ans plus tard, Harpale, général de Cyrus, s'étant emparé de Phocée, une partie des habitants ne voulurent pas se soumettre aux Perses. Ils s'embarquèrent, avec femmes et enfants, sur des vaisseaux à cinquante rames d'invention phocéenne et se rendirent à Aléria, colonie grecque fondée depuis peu en

(1) ARISTOTE, *Fragmenta*, frag. XIII, *apud Athénée*.
(2) JUSTIN, liv. XLIII, § 3.
(3) HÉRODOTE, liv. I, ch. CLXIV et CLXV.

Corse. Inquiétés par les Tyrrhéniens ou Étrusques et les Carthaginois, une partie des nouveaux venus se rendirent à Marseille. Ont-ils simplement renforcé la colonie primitive dont nous venons de parler, ou bien sont-ils les véritables colonisateurs? Sur ce point, il y a encore des doutes. Toujours est-il certain que la fondation de Marseille date du VIe siècle avant notre ère, tout à fait au commencement ou vers le milieu.

Corse et Sardaigne. — Puisque nous venons de parler de la Corse, nous allons tout de suite épuiser ce que nous avons à en dire. Son nom se trouve mêlé à la légende de l'Atlantide de Platon. D'après Marcus Terentius Varro, Phorcys, roi de Corse et de Sardaigne, fut vaincu dans une bataille navale par le roi Atlante.



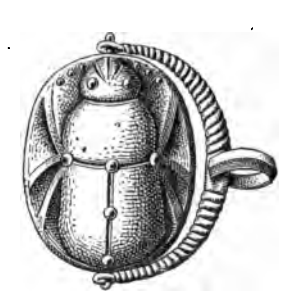


FIG. 17. FIG. 18.
Scarabée égyptien en diaspre, monté or. Nécropole de Tharros (Sardaigne). Gr. nat.

Comme on le voit, les anciens accouplaient assez volontiers la Corse et la Sardaigne. Cette dernière île a été la première citée. Nous avons vu (p. 32), dans les XIVe et XIIIe siècles avant notre ère, des Sardiniens associés aux Libyens pour envahir l'Égypte, ou bien servant comme mercenaires dans l'armée égyptienne. Très probablement avec ces Sardiniens il devait y avoir des Corses : les deux îles sont si voisines et ont tant de rapports ensemble!

Le contact et les relations de la Sardaigne avec les Égyptiens sont parfaitement établis par l'archéologie. Il suffira de citer les tombeaux de Tharros, près Oristano, dont une partie contient des mobiliers funéraires essentiellement égyptiens. Les scarabées s'y rencontrent fréquemment (fig. 17 et 18). Ces objets étaient même parfois fabriqués dans l'île, comme le prouve l'état de dégénérescence artistique de certains d'entre eux.

Des inscriptions phéniciennes et des stèles funéraires avec figure triangulaire, à bras relevés et coudés, à tête forcée par des emblèmes astronomiques, le soleil et le crois-

sant, type complètement punique, rappellent les Carthaginois.

Les Grecs sont révélés par les monnaies et les inscriptions en caractères grecs qui sont disséminées dans toute l'île.

Des Romains, nous n'en parlons pas, les témoignages de leur passage abondent en Sardaigne comme dans tous les lieux qu'ils ont occupés. Ces témoignages se rencontrent aussi en Corse, mais les précédents y ont encore été très peu recueillis.

Pausanias, géographe grec du IIe siècle de notre ère, consacre tout un chapitre (1) de son livre X, *Voyage de la Phocide*, à la Sardaigne. C'est un amas de légendes sans fondement, comme le prouvent ce qui a rapport à l'histoire naturelle et les données concernant les Égyptiens, nouvelle démonstration de la prudence que l'on doit apporter dans l'interprétation et l'application des textes anciens.

Dans ce chapitre, il est question des Corses.

« Près de la Sardaigne est une autre île, que les Libyens nomment l'île de Corse et que les Grecs appellent Cyrnos. Une partie considérable des habitants de cette île, chassée par l'autre dans une sédition qui les divisait, passa en Sardaigne. De là un peuple que, dans la Sardaigne même, on nomme les Corses, du nom qu'il portait dans son propre pays. Dans la suite, les Carthaginois vinrent s'emparer de la Sardaigne et en soumirent tous les peuples, sauf les Iliens et les Corses, que leurs montagnes défendaient contre cette invasion. »

La Corse, Κύρνος d'abord, Κόρσις et Κόρσικα ensuite, *Corsus* et *Corsicanus* des Latins. Suivant l'habitude antique, on a fait dériver son nom de récits mythologiques et légendaires. Kyrnos, le premier nom qui lui a été attribué par les Grecs, serait aussi le nom d'un héros, fils d'Hercule. D'autre part, la légende veut que Korsis ou Corsus vienne de Corsa, nom d'une femme ligure qui aurait découvert l'île. Cette légende est rapportée par Solinus ou Solin, géographe latin du IIIe siècle, qui considère les Ligures comme les premiers colonisateurs de l'île.

Sénèque (2), né à Cordoue au commencement de notre ère,

(1) PAUSANIAS, *Itinéraire de la Grèce*, liv. X, ch. XVII.
(2) SÉNÈQUE, *Consolatio ad Helviam*, ch. VIII.

pense tout naturellement à ses compatriotes. Il prétend qu'une partie des premiers habitants de la Corse est venue d'Espagne et par conséquent se compose d'Ibères. Il s'appuie sur des similitudes de coutumes, de vêtement et de langage.

D'après Hérodote, que nous avons déjà cité à propos de Marseille, une colonie grecque existait sur la côte orientale de la Corse depuis le commencement du VIe siècle avant notre ère C'est Ἀλαλίη, *Alalia*, actuellement Aléria, ville fondée aussi par les Phocéens, les premiers et les plus habiles navigateurs de la Grèce.

Cette colonie fut souvent inquiétée par les Carthaginois et les Tyrrhéniens ou Étrusques. Ce contact de la Corse avec les Grecs, les Carthaginois et les Étrusques n'empêcha pas Strabon, vers le commencement de notre ère, de dire que les habitants de l'île étaient plus sauvages que des animaux.

La population de la Corse, qui contient des éléments ligures, ibères, carthaginois, grecs, romains et vandales, ces derniers s'étant emparés de l'île, parle un idiome italien et se rapproche beaucoup de la population de la Sardaigne et de l'Italie en général. Pourtant elle est sincèrement attachée à la France. C'est une des preuves que nous verrons se manifester et se développer de plus en plus, en poursuivant cette étude, que la nationalité est tout à fait indépendante de la race et de la langue, et que la nationalité française est une des plus franchement établies.

CHAPITRE V

LIGURES

Liste chronologique des auteurs. — Passons maintenant aux populations de l'Europe occidentale. Parmi ces populations, les Ligures, Λίγυες des Grecs, *Ligures* des Latins, sont les premiers indiqués par les auteurs anciens. Nous trouvons leur nom dans Hésiode, poète grec dont l'époque n'est pas très

bien déterminée, mais qui peut remonter au VIIIe siècle avant notre ère. Seulement, la citation dont nous parlons n'est pas une citation directe, c'est une citation par ricochet. Cela demande explication.

Grand nombre d'ouvrages anciens ne sont pas arrivés jusqu'à nous. Ils ont été perdus. Nous ne les connaissons que par des lambeaux détachés ou des citations faites par des auteurs postérieurs. C'est ce qu'on appelle les Fragments, *Fragmenta*. Or le passage d'Hésiode dans lequel il est question des Ligures est justement un fragment cité par Strabon, ce qui en réalité le rajeunit de sept à huit siècles.

Pour bien faire connaître la valeur des extraits que nous citerons des divers auteurs anciens, nous allons donner le tableau chronologique et critique de ceux qui peuvent être consultés pour ce qui concerne les populations antiques qui ont eu plus ou moins de rapports avec le sol de la France.

Avant notre ère :

VIIIe siècle : Hésiode, poète grec. On ne sait pas au juste le siècle où il vivait, le VIIIe est un maximum. Suivant les uns, il était antérieur ou contemporain d'Homère; suivant les autres, postérieur. Il y a des interpolations dans ses œuvres en partie perdues.

Ve siècle : fournit quatre auteurs : Hécatée de Milet, poète grec, né en 525, mort en 475 ;

Eschyle, poète grec, 525-456 ;

Hérodote, Grec, appelé le Père de l'histoire, 460-406 ;

Thucydide, Grec, 471-395.

Hérodore ou Hérodote d'Héraclée surnommé l'Héracléote ou le Pontique, Héraclée étant une ville du Pont, Grec, du Ve siècle, dit-on. Il n'en reste que des fragments cités par divers auteurs.

IVe siècle, le plus fertile, le grand siècle : sept auteurs :

Xénophon, Grec, 445-355.

Philiste de Syracuse, Grec, 435-356, dont il ne reste que des fragments.

Platon, Grec, 429-347.

Aristote, Grec, 384-322.

Scylax, navigateur grec du VIe siècle, dont le nom a été donné à un périple ou récit d'une navigation autour d'une mer, *le Périple de Scylax*. C'est une œuvre incertaine comme

auteur et comme date ; elle a été plusieurs fois remaniée. D'Arbois de Jubainville pense que le dernier remaniement a eu lieu sous Alexandre le Grand, milieu du IVe siècle.

Ephore, Grec, entre 380 et 300 ; nous n'avons de lui que quelques fragments.

Théophraste, Grec, 374-287.

III[e] siècle : deux auteurs :

Timée, Grec, 352-256, fragments.

Eratosthène, Grec, 276-196.

II[e] siècle : Apollonius de Rhodes, poète grec, né vers 250, mort en 186.

Ptolémée, Grec, première moitié du II[e] siècle.

Pausanias, Grec, se fixa à Rome en 170.

Caton, Latin, vers 165.

Polybe, Grec, 210-128.

Apollodore, Grec, florissait vers 140.

I[er] siècle avant notre ère :

Posidonius, Grec, 135-49.

Scymnos de Chio, poète grec, époque un peu incertaine, vers 90 avant notre ère. Compilateur qui a beaucoup écrit, d'après Timée.

Lycophron, poète grec, du III[e] siècle avant notre ère. Mais il pourrait bien y avoir un autre auteur dont les écrits portent le même nom vers le milieu du I[er] siècle avant.

Varron, Latin, 116-27.

César, Latin, 100-44.

Denys d'Halicarnasse, Grec, né l'an 54 avant notre ère, a publié son ouvrage l'an 7 avant.

Au commencement de notre ère, sous Auguste, nouvelle époque d'épanouissement intellectuel :

Strabon, Grec, né 60 ans avant notre ère, mort dans l'ère actuelle.

Tite-Live, Latin, né vers 59 avant, mort 17 après notre ère.

Diodore de Sicile, Grec, sous Auguste.

Trogue-Pompée, Latin, sous Auguste. Ouvrage perdu, mais résumé par Justin.

Ère actuelle :

I[er] siècle : Pomponius Méla, Latin, vers 42.

Sénèque, Latin, 2-63.

Lucain, poète latin, 39-65.

Pline l'Ancien, Latin, 23-79.
Pline le Jeune, Latin, 61-118.
Flavius Josèphe, Grec, 37, mort de 97 à 100.
Valerius Flaccus, poète latin, sous Vespasien, Titus et Trajan, fin du Ier siècle.
Silius Italicus, poète latin, 25-100.
Martial, poète latin, 43-104.
IIe siècle : Tacite, Latin, né vers 50, mort au commencement du règne d'Adrien, 117.
Plutarque, Grec, 50-120.
L.-A. Florus, Latin, contemporain des Antonins, milieu du IIe siècle.
Marcellus, Latin, IIe siècle.
Flavius Arrien, Grec, IIe siècle.
Appien, Grec, IIe siècle.
IIIe siècle : Dion Cassius, Grec, 155-240.
Elien, Grec, mort en 260.
Entre le IIe siècle et le commencement du Ve :
Justin, Latin, résumé ou abrégé de Trogue-Pompée, d'une époque inconnue.
IVe siècle : Denys le Périégète, poète grec, d'époque incertaine. D'après son meilleur éditeur, il aurait vécu dans la seconde moitié du IIIe siècle ou au commencement du IVe.
Marcien d'Héraclée, Grec, périple du monde entier, commencement du IVe siècle, il n'en reste que des fragments.
Festus Avienus, poète latin, qui a utilisé des documents antérieurs. On prétend même qu'il s'est surtout servi des écrits d'un anonyme carthaginois du Ve siècle avant notre ère. Rien n'est moins prouvé.
VIe siècle : Ammien Marcellin, Latin.
Stéphane ou Etienne de Byzance, Grec.
Grégoire de Tours, Latin, 544-595.
Xe siècle, 1re moitié : Constantin Porphyrogénète, Grec, 905-959. Rapporte des fragments d'Hérodore, qui seraient du Ve siècle avant notre ère.
XIIe siècle : Eustathe, Grec, mort en 1198, a publié des *Commentaires sur Denys le Périégète.*

Nous sommes là en présence d'une série de documents écrits qui s'échelonnent dans un espace d'environ 2000 ans. Ces documents ont-ils toujours été bien écrits? bien lus?

bien compris? bien interprétés? Un grand nombre de ces documents sont en vers et par conséquent leur rigueur historique et géographique a dû souvent céder devant les exigences de la versification, les règles de la prosodie et les entraînements de l'imagination. Parmi les auteurs que nous venons de citer, il y a beaucoup de compilateurs. Quelques-uns ont fait des résumés, d'autres des amplifications ; enfin, en grand nombre ils ont inséré des citations plus ou moins importantes. Or nous savons tous combien, quand on cite, résume ou amplifie un auteur, on a une tendance à lui donner sa propre nuance. Les documents que nous possédons — en laissant de côté les erreurs des copistes — sont donc en grande partie de seconde et même de troisième main, ce qui doit grandement multiplier les obscurités, pour ne pas dire les erreurs.

VIIIe siècle avant notre ère. — Dans la citation d'Hésiode (1), rapportée d'après Strabon, le poète grec rapproche les Ligures des Éthiopiens et des Scythes. Pour lui, ce sont évidemment les trois populations extrêmes, sur lesquelles il n'avait que de vagues connaissances parce qu'elles occupaient le bout du monde, les Éthiopiens au sud, les Scythes au nord-est et les Ligures à l'ouest.

Nous parlions tout à l'heure du danger des citations, surtout des citations tronquées; le passage d'Hésiode dont il vient d'être question nous en fournit un exemple d'autant plus concluant qu'il est puisé dans un ouvrage des plus sérieux et des plus importants, œuvre de parfaite bonne foi, l'*Anthropologie de la France*. On y lit page 596 : « *Ibères* et *Ligures d'Asie*. Hésiode parle des Ligures ainsi que des Scythes mangeurs de lait de jument. » Hésiode, dans le passage en question, cite les Éthiopiens, les Ligures et les Scythes. M. Lagneau, n'ayant que faire des Éthiopiens, les laisse de côté et ne mentionne que les Ligures et les Scythes. Mais ce rapprochement suivant immédiatement le sous-titre *Ligures* d'Asie induit en erreur. Il fait croire que les Ligures et les Scythes étaient voisins et se trouvaient les uns comme les autres sur les limites de l'Europe occidentale et de l'Asie orientale. Cela fausse complètement le sens donné par le poète de l'antiquité

(1) HÉSIODE, *Fragm.* CXXXII.

qui cite trois peuples aux confins opposés du monde, les Éthiopiens au sud, les Ligures à l'ouest et les Scythes au nord-est. Ces trois populations sont citées sur le même pied; si le nom de l'une d'elles, les Scythes, est accompagné d'une épithète, mangeurs de lait de jument, cela tient tout simplement aux nécessités de la versification.

Ve siècle. — Du VIIIe siècle nous passons au ve. Nous avons mentionné quatre auteurs, tous les quatre parlent des Ligures. Des deux premiers, Hécatée de Milet et Eschyle, ce sont de simples fragments; des deux autres, Hérodote et Thucydide, nous avons des œuvres plus complètes.

Hécatée (1), qui place Monaco et Marseille dans la Ligurie, cite aussi comme Ligures une peuplade des environs de Narbonne, les Helysices, peuplade nommée également dans le IVe siècle par Festus Avienus (2). A l'appui de l'existence des Ligures près de Narbonne, Grégoire de Tours (3) mentionne qu'au VIe siècle une localité fort agréable aux environs de cette ville portait encore le nom de Liguria.

Le fragment d'Eschyle (4), entièrement mythologique comme fait, peut pourtant être invoqué comme donnée géographique. Prométhée indiquant à Hercule le chemin du Caucase aux Hespérides lui dit : « Tu arriveras chez le peuple intrépide des Ligures. Tu auras épuisé tes flèches, mais Jupiter, pour te venir en aide, fera tomber une pluie de pierres dont tu t'armeras pour mettre les Ligures en fuite. » Strabon (5), en rapportant ce fragment, place le lieu du combat entre Marseille et le Rhône dans la plaine de la Crau, plaine qui, comme on le sait, est couverte de cailloux roulés. Apollodore, complétant cette légende mythologique, fait encore traverser la Ligurie par Hercule à son retour d'Espagne pour aller en Étrurie.

Hérodote (6), en énumérant les mercenaires de l'armée levée en 480 par le général carthaginois Amilcar, pour faire la guerre en Sicile, cite les Phéniciens, les Libyens, les Ibères,

(1) HÉCATÉE, *Fragm.* XX, XXII, XXIII.
(2) FESTUS AVIENUS, *Ora maritima*, vers 584.
(3) GRÉGOIRE DE TOURS, *De gloria martyrum*, ch. LII.
(4) ESCHYLE, *Fragm.* LXVI.
(5) STRABON, *Géographie*, liv. IV, ch. I, § 7.
(6) HÉRODOTE, *Histoire* liv VII ch. CLXV.

les Ligures, les Helysices et les Sardones. Le groupement de ces populations montre bien qu'il s'agit des Ligures de nos côtes méditerranéennes. La présence des Helysices, dont nous venons de préciser la position, ne laisse aucun doute à cet égard. Dans une autre énumération de l'armée de Darius, en 490, Hérodote (1) cite des Ligures avec des Mantiéniens, des Mariandyniens, des Syriens et des Paphlagoniens. Les Mariandyniens sont un ancien peuple de l'Asie Mineure, voisin de la Bithynie et de la Paphlagonie. Cette association de Ligures avec un groupe de populations de l'Asie fait présumer qu'il s'agit de Ligures habitant ces régions.

Quant à Thucydide (2), il raconte que les Ligures antérieurement à la guerre de Troie, c'est-à-dire avant le XIII[e] siècle, avaient déjà chassé les Sicanes, populations ibériques des bords du Sicanus, cours d'eau de l'Espagne.

De ces divers textes primitifs, on peut déduire que les Ligures occupaient le littoral de la Méditerranée entre l'Étrurie nommée alors Tyrrhénie et les Pyrénées, qu'ils ont envahi l'Espagne et qu'il y avait en Asie des populations portant leur nom.

Ligures de la mer Noire. — D'un passage d'Hérodote nous avons déduit qu'il devait y avoir des Ligures dans les parages de la mer Noire. Eustathe, au XII[e] siècle, dans ses *Commentaires sur Denys le Périégète* (3), poète du IV[e] siècle, place ces Ligures dans la Colchide. Lycophron, autre poète grec, plus ancien, antérieur à notre ère, nous permet de préciser davantage. Il parle de la ville Ligure, Λιγυστικήν, de Kutaia. Or Kutaia, de l'ancienne Colchide, n'est autre que la ville russe actuelle Khotatis ou Khotaïs. La Ligurie de l'Orient se trouvait donc au sud du Caucase, à l'extrémité orientale du Pont-Euxin ou mer Noire, entre la chaîne de montagnes et la mer. C'est tout ce que nous en savons. Était-ce une colonie de véritables Ligures, débris d'invasions venues de l'Occident, ou une simple similitude de nom toute fortuite ?

Ligures en Italie. — Pour retrouver les Ligures, il nous

(1) HÉRODOTE, *Histoire*, liv. VII, § 12.
(2) THUCYDIDE, liv. VI, ch. II.
(3) EUSTATHE, *Commentaire* sur le vers 76.

faut faire comme Hercule, en partant du Caucase, traverser presque toute l'Europe et arriver sur la côte nord de la Méditerranée. C'est là qu'existait et qu'existe encore la véritable Ligurie. Nous exécutons à peu près le même trajet qu'Apollonius de Rhodes (1), à la fin du IIIe ou au commencement du IIe siècle avant notre ère, faisait suivre à ses Argonautes venant de la Colchide. Après avoir quitté l'Éridan, ancien nom du Pô, et dépassé les grands lacs, évidemment les lacs du nord de l'Italie, dont l'un se nomme le lac Majeur, en sortant de chez les Celtes, ils traversent le territoire des Ligures, se dirigeant vers les îles Stœchades. Ces Stœchades sont les îles d'Hyères, que l'auteur grec déclare se trouver en face des Ligures.

Festus Avienus (2) pousse la Ligurie jusqu'au Rhône. En effet, nous avons vu Hécatée, dès le Ve siècle avant notre ère, placer Monaco et Marseille dans la Ligurie. Huit à neuf cents ans après, Justin (3) fait encore aborder les Phocéens chez les Ligures, et Marcien d'Héraclée rappelle que Marseille a été fondée en Ligurie.

Florus (4), au milieu du second siècle, résumant le sentiment de la plupart des auteurs groupés autour du commencement de notre ère, un peu avant, un peu après, limite le pays des Ligures entre le Var du côté de la France et la Macra du côté de la Toscane.

Quelques auteurs ont cherché à étendre l'occupation des Ligures dans l'Italie centrale et méridionale. On leur a vaguement attribué l'envahissement de toute la péninsule. D'une manière un peu plus probable, on a dit que, quittant les côtes à partir de la Macra, ils avaient pénétré beaucoup plus avant dans le cœur de la Toscane et étaient allés jusqu'à Arezzo.

Enfin d'après Philiste de Syracuse, qui écrivait dans la première moitié du IVe siècle avant notre ère, des auteurs venus environ quatre cents ans plus tard disent que la Sicile a été occupée par des Ligures. Silius Italicus, vers la fin du Ier siècle, a même prétendu que, les envahisseurs étaient conduits par un chef appelé Siculus, qui a donné son

(1) APOLLONIUS DE RHODES, *Argonautes*, liv. IV, vers 635.
(2) FESTUS AVIENUS, *Ora maritima*, vers 699.
(3) JUSTIN, liv. XLIII, ch. III.
(4) FLORUS, *Histoire romaine*, liv. II, ch. III.

ıom à l'île. Tout cela se serait passé un demi-siècle ou un ıiècle avant la prise de Troie. C'est donc de la pure légende.

La Corse aurait aussi été colonisée par les Ligures et là en-:ore nous rencontrons avec Corsica la légende dont nous avons déjà parlé. Ce sont des données qui ne doivent pas nous arrêter.

Le seul fait historique sérieux que nous rencontrons dans :ette direction est l'existence d'une petite colonie de Ligures ıu milieu de la péninsule italique, dans les environs de Béné-'ent. Des Ligures Apuans (1), sur la Macra, ayant été battus ar les proconsuls Cornélius et Bœbius, furent, 180 ans avant otre ère, transportés au nombre de 12.000, avec femmes et ıfants, dans le Samnium, sur un territoire confisqué aux aurasiniens.

Ligures en Espagne. — Du côté de l'ouest la Ligurie, avant 'être limitée au Var, allait jusqu'au Rhône, et Marseille en ıisait partie. Précédemment, elle s'étendait même jus-u'aux Pyrénées et occupait toute la côte méditerranéenne. n effet, nous avons vu Hécatée indiquant à Narbonne les elysices, peuplade ligurienne, et Scylax (2) nous dit qu'au ɔlà des Ibères de l'Espagne habitent jusqu'au Rhône les Li-ures et les Ibères mêlés.

Cette citation semblerait indiquer que les Ligures, vers Occident, finissaient aux Pyrénées. Pourtant plusieurs au-urs les font pénétrer en Espagne et même occuper tout le ıys. Cette tradition date de loin. Elle est rapportée par Thu-'dide au ve siècle avant notre ère. D'après lui (3) des Ligures ıraient chassé d'Espagne les Sicanes, qui habitaient les bords ı Sicanus, fleuve dont on ne connaît pas la position exacte. ɔ fait aurait eu lieu avant le siège de Troie, époque antérieure l'histoire chez les Grecs. Par conséquent, renseignement de ɔu de valeur. Il en est de même de celui fourni par Stéphane ɔ Byzance, d'après Hécatée. Suivant Stéphane les anciens Li-ıres auraient possédé en Espagne une ville nommée Ligustine.

C'est sur ces données que certains auteurs ont basé l'exis-nce de populations ligures dans le sud de l'Espagne. Il en

(1) Tite-Live, *Histoire*, liv. III, § 16, et liv. XL, § 38.
(2) Scylax, *Périple*, § 3.
(3) Thucydide, *Histoire*, liv. VI. § 2.

est même qui, sur des données beaucoup moins importantes encore, ont avancé que les Ligures étaient originaires de la partie extrême de l'Espagne nommée Bétique dans l'antiquité et formant actuellement l'Andalousie.

Ligures du nord-ouest et de la Loire. — Mais on ne s'est pas contenté de faire descendre, sans motifs sérieux, les Ligures au Sud-Ouest, on les a aussi, sans raisons plus sérieuses, fait remonter au Nord-Ouest.

C'est ainsi que, se basant sur des légendes galloises, on a rapporté aux Ligures les Lloegrys, Locyers, Locgrwys, qui en Angleterre habitaient les bords de l'Ouse, au nord de la Tamise.

Certains Belges et certains Français du Nord ont aussi, sans plus de fondement, voulu avoir des Ligures chez eux.

Plus au sud, une similitude de nom a fait émettre l'idée que des Ligures avaient habité la vallée de la Loire. En effet, la Loire était nommée *Liger* par les Latins, et Λείγηρος par les Grecs. Artémidore, cité par Stéphane de Byzance, ainsi qu'Eustathe, font dériver le nom *Ligures*, Λίγυρες, de Λίγυρος, Loire (1). Nous ferons seulement observer que c'est la première fois qu'apparaît le mot grec Λίγυρες (Ligures); jusque-là tous les auteurs grecs employaient le mot Λίγυες (Ligues). Cette modification n'a-t-elle pas été faite pour les besoins de la cause? Maximin Deloche (2) appuie cette interprétation en indiquant que la partie du sud-ouest du Limousin a été appelée au moyen âge pays de Ligoure.

Festus Avienus (3) mentionne des Ligures au voisinage des îles Œstrymnides. Quelles sont ces îles? Le golfe de Gascogne ayant été nommé golfe Œstrymnique, si les îles de ce nom sont les îles des côtes de France au nord du golfe, cela viendrait confirmer l'assertion de l'existence de Ligures dans le bassin de la Loire, dont l'embouchure est peu éloignée de ces îles. Mais si, selon Lagneau (4), ces îles sont les Cassitérides ou îles Sorlingues auxquelles les Phéniciens se rendaient en traversant le golfe, ce serait en faveur des Ligures de l'Angleterre. Tout cela est bien vague.

(1) EUSTATHE, *Commentaires sur Denys Périégète*, sur le vers 76.
(2) MAXIMIN DELOCHE, *Etude sur la géographie historique de la Gaule*, 1861, p. 137.
(3) FESTUS AVIENUS, *Ora maritima*, vers 129.
(4) LAGNEAU, *Anthropologie de la France*, 1879, p. 604.

Valeur du mot Ligure. — Ce qui ressort très clairement de l'étude critique et impartiale des auteurs anciens, c'est que le terme Ligures était tout d'abord un mot pris dans une acception générale et mal définie. Au VIIIe siècle avant notre ère, Hésiode appliquait ce nom à tous les peuples de l'extrême Occident.

Plus tard, bien que restant encore très vague, le sens du terme s'est peu à peu resserré, perdant l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Espagne, la Sicile, le sud et le centre de l'Italie. Les Ligures se sont alors trouvés occuper toute la côte méditerranéenne des Pyrénées à la Macra en Toscane, puis ils ont perdu l'espace compris entre les Pyrénées et le Rhône et enfin celui qui sépare le Rhône du Var.

Comme développement dans les terres, nous observons les mêmes réductions successives. Au sud de la Macra, le territoire des Ligures s'étendait jusque vers Arezzo et l'Ombrie. A l'est, il confinait aux Boïens des Romagnes. Il s'est peu à peu retiré jusqu'à la Trebbie, rivière qui se jette dans le Pô près de Plaisance. Au nord, dans les Alpes surtout, ce territoire avait pris un grand développement. D'après Strabon, les Caturiges d'Embrun (Hautes-Alpes), les Centrons de la Tarentaise (Savoie) et même les Salasses du Val d'Aoste (Piémont), les Veragres du Chablais (Haute-Savoie) et les Nantuates du Bas-Valais auraient été des Ligures.

C'est en 237 avant notre ère que les Ligures eurent leur premier engagement avec les Romains.

Sous Auguste, deux cents ans plus tard, la Ligurie formait la neuvième région de l'Italie. Cette province romaine s'étendait le long de la mer Tyrrhénienne, golfe de Gênes, du Var, frontière de la Gaule, jusqu'à la Macra, frontière de l'Étrurie, et la Trebbie, frontière de la Cispadane. Le cours du Pô la bornait au nord, et les sommets des Alpes à l'ouest. Elle occupait ainsi près de la moitié du Piémont.

Plus tard, elle se resserra beaucoup du côté du nord et devint la République de Gênes. Enfin maintenant elle se trouve resserrée entre les sommets de l'Apennin et la mer.

Ce court exposé suffit pour montrer que le terme Ligurie, comme les termes que nous allons examiner successivement, n'a pas une valeur ethnique réelle. Ce n'est qu'une simple expression géographique variant avec l'étendue et la précision

de nos connaissances, et soumise aux fluctuations politiques.

Le territoire occupé par les anciens Ligures était subdivisé en une foule de petites peuplades, ayant chacune son nom, énumérées par Strabon et surtout par Pline (1), mais nous n'avons pas à entrer dans ces détails.

Caractères ethniques. — Ce qui nous importerait davantage serait de connaître les caractères ethniques des Ligures de l'antiquité. Malheureusement, les auteurs nous ont transmis bien peu de détails sous ce rapport. Voici ce qu'ils en disent et ce que l'on peut déduire de leurs écrits.

De la configuration de la Ligurie, nous pouvons conclure que les Ligures étaient essentiellement marins et montagnards. Comme marins, nous les voyons s'étendre le long de la côte méditerranéenne, entre le Rhône et surtout le Var et la Macra. Leur territoire se resserre de plus en plus en largeur, mais ils n'abandonnent jamais la côte. Leurs descendants les Génois se sont distingués entre les navigateurs et ont donné Christophe Colomb.

Comme montagnards, ils se seront développés dans les Alpes et les Apennins. Lorsqu'ils ont abandonné une petite portion de la côte, c'est la moins montagneuse, celle entre le Rhône et le Var, qu'ils ont perdue. Quand vers le sud-est ils se sont arrêtés, le long de la côte, aux rives de la Macra, c'est que là cessait la côte abrupte. Leur développement s'est fait encore plus au sud, mais dans la partie montueuse. La montagne abandonnant la côte, ils ont quitté la côte pour suivre la montagne.

Et, rapprochement curieux, quand nous retrouvons leur nom aux confins de l'Europe et de l'Asie, c'est encore dans une position tout à fait analogue. Les Ligures de la Colchide étaient resserrés entre la côte de la Mer Noire et une partie des montagnes constituant la chaîne du Caucase.

Les Ligures avaient été considérés dans la haute antiquité comme une race tout à fait distincte, si distincte même qu'on ne lui attribuait que sept paires de côtes, erreur contre laquelle Aristote (2), déjà trois bons siècles avant notre ère, a cru devoir s'élever.

(1) Pline, *Histoire naturelle,* liv. III, ch. vi, § 1 et 2.
(2) Aristote, *Hist. animaux*, liv. I, ch. xv.

Diodore de Sicile (1), trois siècles après, nous présente les Ligures comme maigres, de petites proportions, mais robustes, effet d'un constant exercice. Il ne pouvait en être autrement, la vie de ces hommes étant partagée entre les dangers de la mer et les fatigues de la montagne. D'autres auteurs, parmi lesquels Tite-Live (2) et Plutarque, les décrivent comme intraitables, courageux, belliqueux et supportant facilement les fatigues de la guerre.

Cette énergie des Ligures a donné lieu à plusieurs anecdotes. Ainsi Tacite (3) parle d'une femme qui, à la prise d'Intemelium, actuellement Vintimille, fit cacher son fils et se laissa torturer par les Romains, se contentant de répondre jusqu'au dernier soupir :

— Il est dans mon sein.

Ces femmes étaient si vigoureuses, que, prises des douleurs de l'enfantement pendant leur travail, elles allaient, dit-on, accoucher et revenaient continuer la tâche commencée.

CHAPITRE VI

IBÈRES

Ibères en Espagne. — Au commencement du ve siècle avant notre ère, deux noms de populations de l'Europe occidentale font leur apparition dans Hécatée de Milet, qui vivait de 525 à 473. Impossible d'indiquer d'une manière plus précise, car on n'avait pas encore l'habitude de dater les éditions.

Ces noms sont : Celtes et Ibères.

Nous allons tout d'abord étudier les Ibères, pour trois motifs :

1° Parce qu'ils ont droit d'aînesse, étant cités non seulement par Hécatée, mais encore par un autre auteur de la

(1) Diodore de Sicile, liv. IV, § 20, et liv. V, § 39.
(2) Tite-Live, liv. XXVII, ch. xlviii.
(3) Tacite, *Histoire,* liv. II, ch. viii.

seconde moitié du ve siècle, Hérodote, qui vivait de 460 à 406. Les Ibères étaient donc plus connus au ve siècle que les Celtes.

2° Parce que, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, les Ibères se relient plus intimement avec les Ligures qu'avec les Celtes.

3° Enfin parce qu'avec les Ibères, succédant aux Ligures et précédant les Celtes, nous marchons progressivement vers les populations antiques qui se rattachent plus intimement à notre histoire. Nous pourrons les étudier d'une manière d'autant plus nette et plus précise que nous aurons débarrassé notre étude des nombreux accessoires qui l'encombraient.

Tout d'abord les auteurs de la haute antiquité n'ont eu sur les Ibères que des notions très vagues et fort incomplètes. Je suis loin d'être le premier à le constater. Dès la fin du Ier siècle de notre ère, Flavius Josèphe (1) écrivait :

« Les historiens anciens les plus exacts étaient d'une entière ignorance relativement aux Celtes et aux Ibères, au point qu'Éphore parle des Ibères comme d'habitants d'une ville unique, quand personne n'ignore aujourd'hui que ce peuple occupe une grande contrée à l'Occident. »

Eschyle, d'après une citation de Pline (2), place l'Éridan en Ibérie. On sait que l'Éridan n'est autre que le Pô, qui prend sa source dans les Alpes du Piémont et coule en Italie bien loin de l'Espagne, véritable Ibérie.

Les Ibères, *Iberi* des Latins, Ἴϐηρες des Grecs, tiraient leur nom de l'Èbre, *Iberus*, Ἴϐηρ, fleuve d'Espagne dont les Grecs d'après Pline (3) appliquèrent le nom à l'Hispanie tout entière. Polybe (4), à partir du milieu du IIe siècle avant notre ère, jusqu'à Marcien d'Héraclée (5) au IVe siècle, en passant par Strabon et Diodore de Sicile du début de notre ère, nomment Ibérie toute l'Espagne, des Pyrénées aux Colonnes d'Hercule ou détroit de Gibraltar, la grande contrée de l'Occident dont parle Flavius Josèphe.

Quelques auteurs ont pourtant prétendu que les Ibères

(1) FLAVIUS JOSÈPHE, *Contre Appien*, liv. I, ch. XII.
(2) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. XXXVII, ch. II, § 11.
(3) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. III, ch. IV.
(4) POLYBE, *Histoire*, liv. III, ch. XXXVII, § 10.
(5) MARCIEN, *Périple mer extérieure*, liv. II, § 6.

occupaient que les pays attenants aux côtes de la Méditerrée, mais que le Sud et les côtes de l'Ouest étaient habités r d'autres populations. Ces auteurs n'ont-ils pas confondu s noms de divisions secondaires avec le grand nom général bérie? En effet, la péninsule ibérique a été subdivisée de isieurs manières simultanément ou à des époques diffétes. Il y a eu d'abord, en allant des divisions les plus simples x plus composées : l'Hispanie citérieure, embrassant tout le rd-est de la péninsule, et l'Hispanie ultérieure, comprenant le d-ouest. Vient ensuite une division en trois : la Bétique au d, la Lusitanie au nord-ouest et la Tarraconaise, la plus ste, au nord-est. Enfin la péninsule ibérique, comme la ule, comme l'Italie, comme la Ligurie que nous venons tudier, était subdivisée en une foule de petits peuples tout au moins de populations diverses ayant chacune son m. Ainsi les Tartessiens de Scymnos de Chio et de Festus ienus paraissent n'être qu'une de ces subdivisions inféures. Ce sont les habitants de l'île de Tartesse, qui est fore par l'embouchure du Bétis, fleuve qui a donné son nom a Bétique.

bères en France. — Les Ibères occupaient donc l'Esgne tout entière, ils s'étendaient même au delà. Passant Pyrénées, ils occupaient primitivement la côte française qu'au Rhône comme nous l'apprend Hérodore d'Hérae (1), qui vivait, dit-on, au ve siècle avant notre ère, mais it l'opinion ne nous est parvenue que par une citation bien térieure. Scymnos de Chio (2), de la première moitié du siècle avant notre ère, résumant des auteurs antérieurs, dit les colonies grecques d'Agde, à l'embouchure de l'Hélt, et de Rhodanasia, sur une des bouches occidentales du)ne, sont en Ibérie. Festus Avienus (3) donnant aussi l'avis nciens auteurs pousse la limite des Ibères jusqu'à la rive ite du Rhône, fleuve qui, suivant cet auteur, sépare les res des Ligures. Quant à Scylax (4), il nous montre les ures mêlés aux Ibères entre les Pyrénées et le Rhône, consant ainsi les Ibéro-Ligures.

Hérodore, *Fragments*, 20.
Scymnos, vers 205.
Festus Avienus, *Ora*, vers 607.
Scylax, *Périple*, § 3.

Strabon nous prouve qu'un peu avant le commencement de notre ère, les Ibères avaient quitté la côte française de la Méditerranée. « Autrefois, dit-il, on donnait le nom d'Ibérie à la contrée comprise entre le Rhône et l'isthme formé par les deux golfes galatiques, tandis qu'aujourd'hui on regarde les Pyrénées comme la limite de l'Ibérie, à laquelle on donne le nom d'Hispanie. »

Les deux golfes galatiques sont le golfe du Lion et le golfe de Gascogne. Le texte de Strabon nous montre que, si les Ibères débordaient sur la France du côté de la Méditerranée, ils devaient aussi déborder du côté de l'Océan. En effet, c'est ce qui avait lieu, et leur extension de ce côté était même plus considérable que de l'autre. Sous le nom d'Aquitains, ils occupaient le territoire situé entre les Pyrénées et la Garonne, borné à l'occident par la mer.

Aquitains, Basques, Silures. — Le nom des Aquitains, *Aquitani*, Ἀχουϊτανοί, n'apparaît qu'au Ier siècle avant notre ère. D'après Strabon (1), « les Aquitains diffèrent absolument des autres Gaulois, soit pour la conformation du corps, soit pour le langage; ils ressemblent aux Ibères. » Il ajoute que les Celtes et les Ibères, bien que différents, ont un caractère commun, *l'extérieur galate*, γαλατικήν.

César, au début de ses *Commentaires* (2), divise la Gaule en trois parties : la Belgique, la Celtique et l'Aquitaine, qui diffèrent par le langage, les institutions et les lois. Mais il ne distingue pas d'une manière spéciale l'Aquitaine des deux autres. Il donne à cette partie les mêmes limites que Strabon, et la subdivise en un certain nombre de petits peuples.

Strabon en indique vingt, Pline plus encore. Auguste agrandit l'Aquitaine, sur la rive droite de la Garonne. Il y ajoute quatorze populations nouvelles dans la direction de la Loire.

Si les Aquitains sont considérés comme des Ibères, à plus forte raison les Basques. Divers auteurs les présentent comme « les plus purs descendants de la race des Ibères ».

Les Basques seraient les descendants directs des Vascons, *Vascones*, Οὐασκώνες (ouaskônes), population ancienne de l'His-

(1) Strabon, *Géographie*, liv. IV, ch. I, § 1, et ch. II, § 1.
(2) César, *Guerre des Gaules*, liv. I, ch. I.

panie ou Ibérie. Silius Italicus (1), vers la fin de notre Ier siècle, parle des « Vascons légers et agiles ».

Les Ibères remonteraient encore bien plus au nord que la Vasconie et l'Aquitaine. Suivant Denys le Périégète (2) et Festus Avienus (3), ils auraient peuplé des îles de l'Océan Atlantique que ces deux poètes appellent les Hespérides. Les Hespérides, ce nom nous rappelle les pommes d'or, les oranges. On serait tenté d'aller chercher ces îles vers le sud et non vers le nord. Mais nos deux auteurs nous disent que leurs Hespérides sont des îles à étain. Il nous faut donc forcément remonter jusqu'aux Sorlingues ou Scilly, en face de la pointe de Cornouailles, les seules îles qui contiennent ce métal si recherché des anciens. Hespérides serait donc ici synonyme de Cassitérides. Les Ibères, voire mêmes les Aquitains, étaient habiles dans l'art d'exploiter les mines; il ne serait pas étonnant de les retrouver dans un district minier comme les îles Sorlingues.

Tacite (4) étend leur occupation encore plus loin. Il nous dit : « Le teint basané des Silures, population de l'ouest de l'Angleterre, dans la partie méridionale du pays de Galles, les cheveux bouclés de la plupart d'entre eux, leur pays qui regarde l'Hispanie, autorisent cette croyance que jadis les Ibériens ont abordé ces côtes et s'y sont établis. »

Enfin, Lagneau (5), s'emparant de ces caractères physiques et de plusieurs autres motifs mis en avant par les auteurs modernes, poursuit la recherche des Basques et des Ibères sur divers points de la France, en Angleterre, en Irlande et jusqu'en Amérique.

Méditerranée et mer Noire. — Dans la Méditerranée, en se dirigeant vers l'est, on rencontre les Baléares, si voisines de l'Espagne qu'on peut dire qu'elles en font partie. Aussi les considère-t-on comme ayant été habitées par les Ibères.

C'est même sur leur nom qu'on se fonde pour introduire les Ibères en Corse. Il y aurait eu dans cette dernière île des *Baléares*.

(1) SILIUS ITALICUS, *Puniques*, liv. III, vers 359.
(2) DENYS LE PÉRIÉGÈTE, vers 563.
(3) FESTUS AVIENUS, *Description de la terre*, vers 742.
(4) TACITE, *Vie d'Agricola*, XI.
(5) LAGNEAU. *Anthropologie de la France*, 1879, p. 633.

Pausanias (1), dans son *Voyage en Phocide*, raconte que les Ibères passèrent en Sardaigne sous la conduite de Norax. Ils y fondèrent Nora, la première ville établie dans l'île, à son extrémité sud.

D'après Éphore et Strabon (2), les Ligures, qui avaient envahi l'Espagne, en chassèrent les Sicanes, population ibérienne des bords du Sicanus, et les refoulèrent jusqu'en Sicile, qu'ils avaient, dit-on, occupée eux-mêmes précédemment.

Cette habitation des Ibères en Hispanie, incontestée, tout au moins pour ce qui concerne la côte de l'est; leur dissémination dans les grandes îles de la Méditerranée, jusqu'à la Sicile, ont engagé Abel Hovelacque à les appeler Race Méditerranéenne Occidentale (3).

Les Ibères, comme les Ligures, après une grande étendue de pays où il n'y a pas trace d'eux, se retrouvent entre la mer Noire et la Caspienne. Un pays nommé Ibérie existait dans l'antiquité au sud du Caucase. Il était limité à l'ouest par les Ligures de la Colchide; à l'est par les Albanes, population dont nous allons avoir à parler un peu plus loin; au sud par l'Arménie; c'est à peu près la Géorgie actuelle. Ce pays était arrosé par le Cyrus, le Kour actuel, qui comptait parmi ses affluents un *Ibérus*. L'existence de cette Ibérie caucasienne a été attestée par Ptolémée (4) dès la première partie du IIe siècle avant notre ère, par Pline (5) au milieu du Ier siècle de notre ère et par plusieurs auteurs contemporains de Pline ou postérieurs. Elle fut soumise aux Romains, par Pompée, vers l'an 60 avant notre ère. C'était pourtant un pays puissant, car, si nous en croyons Appien (6), un siècle avant notre ère, réunis aux Albanes, population voisine et sœur, ils pouvaient lever une armée de 70.000 hommes. Comme origine, le même Appien (7) est des plus indécis; il les considère soit comme des ancêtres, soit comme des colons, soit simplement comme des homonymes de ceux d'Europe,

(1) PAUSANIAS, *Voyages*, liv. X, ch. XVII.
(2) STRABON, *Géographie*, liv. VI, ch. II, § 4.
(3) ABEL HOVELACQUE, *Revue anthropologique*, 1877.
(4) PTOLÉMÉE, liv. V, ch. X.
(5) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. VI, ch. XI et XII; liv. VII, ch. XXVII.
(6) APPIEN, *Guerre de Mithridate*, CIII.
(7) IDEM. *Ibid.*, CI.

observant qu'ils ont des coutumes et un langage différents. Tacite (1), au commencement de notre IIe siècle, rappelle que les récits mythologiques ou tout au moins héroïques font descendre les Ibères du Caucase et les Albanes des Thessaliens compagnons de Jason. Strabon (2), moins hésitant qu'Appien, paraît être bien plus dans le vrai que Tacite, lorsqu'il fait venir les Ibères du Caucase des Ibères de l'Hispanie. « Les Ibères se sont trouvés transplantés des régions de l'Occident dans les pays situés au-dessus du Pont et de la Colchide, où leurs possessions se trouvent séparées de l'Arménie par l'Araxes, au dire d'Apollodore, mais plutôt par le Cyrus et par les monts Moschiques. »

C'est très simple, très clair et très net ; ce qui n'empêche pas Alexandre Bertrand (3) de faire candidement, après la citation précédente, l'observation suivante :

« Strabon se trompe évidemment ; ce sont, selon toute probabilité, les Ibères du Caucase qui ont émigré en Espagne. »

Voilà comment les adversaires de la palethnologie savent interpréter les textes, qu'ils nous accusent de trop négliger.

Eh bien, non, Strabon ne se trompe pas. Bien que l'histoire écrite remonte beaucoup plus haut en Orient qu'en Occident, les Ibères du Caucase ne sont cités que deux siècles avant notre ère, tandis que les Ibères de l'Hispanie sont déjà mentionnés trois siècles plus tôt, au Ve siècle avant notre ère, et cela par trois auteurs différents, tous les trois orientaux. On voit donc bien que dans la haute antiquité il n'y avait des Ibères qu'en Europe occidentale. Ceux de l'Asie ne sont arrivés que longtemps après. Ce sont donc les Ibères de l'Hispanie qui ont dû essaimer sur l'Asie. Strabon a pleinement raison, quoi qu'en dise A. Bertrand !

Les invasions de l'Orient par les populations de l'Occident sont prouvées par des documents historiques. Nous en verrons un grand nombre en nous occupant des Gaulois ou Galates. Les documents égyptiens nous en ont déjà fait connaître une datant du XIIIe siècle avant notre ère, invasion qui

(1) TACITE, *Annales*, liv. VI, ch. XXXIV.
(2) STRABON, *Géographie*, liv. I, ch. III, § 21.
(3) ALEXANDRE BERTRAND, *Celtes, Gaulois et Francs*, 1873, p. 7.

a eu lieu en Asie Mineure, par conséquent dans la région de la mer Noire.

Certains auteurs prétendent que les Ligures et les Ibères ne forment qu'une seule et même population et qu'ils doivent être confondus. Qu'il y ait eu quelques incertitudes, quelques indications vagues à propos de ces populations chez les auteurs anciens, c'est certain. Mais, dès que nous rencontrons des auteurs mieux renseignés, il n'y a plus de confusion : les Ligures sont bien confinés du côté de l'Italie, et les Ibères du côté de l'Espagne. Divers écrivains disent nettement que le Rhône servait de limite entre les Ligures à l'est et les Ibères à l'ouest. Pourtant il y eut mélange entre des Ligures et des Ibères, entre le Rhône et les Pyrénées ; les habitants de cette partie de la côte furent alors appelés Ibéroligures. Ce nom n'aurait plus de sens en admettant que les Ibères et les Ligures ne forment qu'une seule et même population. De même que les anciens séparaient les Ligures et les Ibères en Europe, ils les séparaient aussi en Asie. C'étaient donc bien, pour eux, deux populations voisines mais tout à fait distinctes.

Bebryces. — Lagneau, qui a publié un des meilleurs et des plus érudits travaux sur les Ligures et les Ibères, y joint les Bebryces. Le premier auteur qui les a nommés est Scymnos de Chio (1) dans la première moitié du Ier siècle avant notre ère.

Après viennent Silius Italicus (2) à la fin de notre Ier siècle, Dion Cassius (3) au commencement du IIIe, Festus Avienus (4) au IVe, Zonaras (5), Grec, commencement du XIIe, et Tzetzes (6), poète grec, deuxième moitié du XIIe siècle.

Polybe, Tite-Live, Strabon, Méla, Pline, ne parlent pas des Bebryces.

Si Festus Avienus est cité comme les ayant mentionnés, c'est grâce à une rectification de texte proposée par Cellarius.

Les Bebryces auraient habité près de Narbonne, et pourtant

(1) Scymnos, vers 199.
(2) Silius Italicus, *Passage d'Annibal*, liv. III.
(3) Dion Cassius, liv. XXXIV.
(4) Festus Avienus, vers 585.
(5) Zonaras, liv. VIII.
(6) Tzetzes, vers 516 et 1306.

:ésar ne les mentionne pas. Ils auraient aussi été signalés en ithynie, côte méridionale de la mer Noire. Mais Lagneau (1), ui leur accorde une certaine importance, est obligé d'avouer ue cette « région est mal déterminée ».

Il s'agit donc là d'une population d'ordre secondaire, peu onnue, dont nous avons d'autant moins à nous occuper ici, u'on ne sait à quelle autre population elle se rattachait.

Il vaut mieux nous en tenir aux grandes coupes, les plus n vue. Ce sont celles sur lesquelles nous avons le plus de locuments ; elles sont les plus étudiées, les plus discutées, par :onséquent les mieux connues. Et cependant elles nous laisent encore souvent dans de cruels embarras. Que serait-ce si ious allions nous perdre dans le dédale de toutes les subdivisions inférieures ?

CHAPITRE VII

CELTES

Méthode chronologique. — Avec les Ligures, nous avons ouché au sud-est de la France ; avec les Ibères, nous avons iénétré un peu plus avant du côté du sud-ouest ; avec les :eltes, nous entrons en plein dans notre pays. Mais aussi nous bordons le sujet le plus embrouillé, le plus mal défini qu'il oit possible d'imaginer. Voici ce qu'en dit un des plus rdents partisans des textes (2).

« J'ai essayé de démontrer que les auteurs anciens, grecs et omains, antérieurs à Polybe, aussi bien les géographes que s historiens, manquaient de toute donnée précise sur ce u'ils appelaient la *Celtique ;* j'ai ajouté qu'ils ne nous avaient iissé aucun document de nature à nous éclairer sur les qua tés, tant physiques que morales, des *Celtes ;* que tout tend

(1) Lagneau, *Anthropologie de la France,* 1879, p. 597.
(2) Alexandre Bertrand, *Celtes, Gaulois et Francs*, 15 juillet 1873, . 17.

à prouver que sous ce nom générique, mais vague, se cache un nombre très considérable de nations très diverses, et que par conséquent, archéologues et anthropologistes pouvaient se considérer, quand il s'agit des Celtes de cette époque, comme ayant devant eux un champ d'exploration parfaitement neuf, pour l'étude duquel ils n'ont rien ou presque rien à attendre des textes. »

Pour débrouiller et bien caractériser ce sujet, nous allons employer le procédé qui nous a si bien réussi à propos des Ligures et des Ibères. Bien que la question des Celtes se lie intimement à celle des Gaulois, nous les étudierons chacune séparément et, les connaissant bien isolément, nous pourrons nous rendre compte avec plus de sûreté et de précision des rapports qu'elles ont entre elles.

Pour chacune d'elles, comme nous l'avons fait pour les Ligures et les Ibères, nous allons passer en revue, dans l'ordre chronologique, les diverses données historiques qui les concernent.

Le nom des Celtes, *Celtæ*, Κελτοί (Keltoi) ou les mots Celtiques, *Celtici*, Κελτικοί (Keltikoi) n'apparaissent que dans la première moitié du ve siècle avant notre ère.

Ve siècle. — Hécatée de Milet (1), mort en 475, est le premier qui emploie ce terme. Cet auteur désigne Marseille comme « ville de la Ligustique (Ligurie), près de la Celtique. »

D'Arbois de Jubainville, admettant que Festus Avienus, poète latin probablement du IVe siècle actuel, a décrit l'Espagne et la Gaule méridionale d'après un auteur anonyme du commencement du ve siècle avant notre ère, voudrait intercaler là cet anonyme parce qu'Avienus parle des Celtes. C'est une pure hypothèse dont nous ne pouvons nous servir. Quoi qu'il en soit, d'Arbois de Jubainville (2) conclut :

« Hécatée et cet auteur anonyme sont les plus anciens écrivains qui parlent des Celtes. Ils sont de mille ans postérieurs à cette date de 1,500 ans avant J.-C. qui a été proposée mais qu'aucun texte ne justifie. La présence des Celtes en Gaule

(1) HÉCATÉE DE MILET, *Fragm.* 22.
(2) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celtes, les Galates, les Gaulois*, 1875, p. 2. Extr. *Revue arch.*

antérieurement au VIe siècle avant J.-C. n'est donc qu'une hypothèse. »

Pourtant, cette hypothèse a été mise en avant et adoptée par plusieurs de ceux qui nous accusent de faire du roman préhistorique.

Dans la seconde moitié du Ve siècle avant notre ère, Hérodote, mort en 406, parle aussi deux fois des Celtes. Mais les erreurs géographiques grossières dont il entoure la citation de ce nom montrent bien que le Père de l'Histoire ne connaissait ni le sud de l'Afrique, ni l'Europe occidentale. Jugez plutôt :

« Le Nil, dit-il (1) vient de la Libye et la coupe par le milieu, et s'il est permis de tirer des choses connues des conjectures sur les inconnues, je pense qu'il part des mêmes points que l'Ister. Ce dernier fleuve commence en effet dans le pays des Celtes, auprès de la ville de Pyrène et traverse l'Europe par le milieu. Les Celtes sont au delà des Colonnes d'Hercule et touchent aux Cynésiens, qui sont les derniers peuples de l'Europe du côté du couchant.

« On ne doit pas, ajoute-t-il, s'étonner que l'Ister reçoive tant de rivières, puisqu'il traverse toute l'Europe. Il prend sa source dans le pays des Celtes ; ce sont les derniers peuples de l'Europe du côté de l'Occident, si l'on excepte les Cynètes, et, après avoir traversé l'Europe entière, il entre dans la Scythie par une de ses extrémités. »

La Libye pour les Grecs était le nord de l'Afrique, pour les Égyptiens l'ouest. Le Nil vient du sud, de l'Éthiopie de tous les anciens. L'Ister est le Danube. Hérodote pensait donc que le Nil et le Danube prenaient leur source au même point. Mais il avoue franchement que c'est l'inconnu pour lui. Le Danube qui traverse toute l'Europe prend sa source dans les Pyrénées qui pour Hérodote ne sont pas une chaîne de montagnes, mais une ville. Si le célèbre historien grec ne connaissait pas mieux la géographie de l'Europe occidentale, c'est qu'à son époque elle était complétement inconnue de la Grèce, de l'Égypte et du reste du monde civilisé. Il ne ressort de son récit qu'une chose, c'est que les Celtes étaient les derniers peuples du côté de l'Occident si l'on excepte les Cynètes, population restée

(1) HÉRODOTE, liv. II, ch. XXXIII.

indéterminée et oubliée par les auteurs suivants. La simple constatation de cette ignorance nous paraît une preuve de plus que d'Arbois de Jubainville a raison de traiter d'hypothèse sans fondement les 1,500 ans avant notre ère que quelques auteurs actuels veulent attribuer aux Celtes.

Quand Hérodote (1) parle de l'armée levée en 480 avant notre ère par Amilcar chez différents peuples de la Méditerranée occidentale, Afrique et Europe, il ne cite pas les Celtes. C'est en 370, plus de cent ans après, qu'apparaissent les premiers mercenaires celtes. Des débris des bandes qui avaient pris Rome en 388, passèrent en Sicile et offrirent, d'après Xénophon (2) confirmé par Diodore de Sicile et Justin, leurs services à Denys l'Ancien.

IVe siècle. — Platon (3), qui se trouvait en Sicile au moment où se groupaient les mercenaires, cite parmi eux des Carthaginois, des Celtes, des Ibères et des Thraces, « nations guerrières », ajoute-t-il.

Si l'on consulte Aristote, qui écrivait de 50 à 75 ans après Hérodote, on voit que, sous le rapport de la géographie de l'Europe occidentale, les Grecs n'avaient fait que de bien faibles progrès.

« De Pyrène, dit Aristote (4) (Pyrène est une montagne située au couchant équinoxial dans la Celtique), coulent l'Ister et le Tartessos. »

Le Danube ou Ister prend toujours sa source dans les Pyrénées, mais Pyrène n'est plus une ville, c'est une montagne. Cette montagne ne donne pas seulement naissance à l'Ister ou Danube, elle donne naissance aussi au Tartessos, synonyme de l'ancien Bétis, Guadalquivir actuel, fleuve qui a son embouchure dans l'Océan Atlantique, non loin du détroit de Gibraltar, mais qui provient du centre de l'Espagne, bien loin des Pyrénées.

A propos de l'âne, Aristote parle deux fois des Celtes.

« L'âne est un animal frileux, on ne peut en élever dans les pays du nord, comme chez les Scythes et chez les Celtes,

(1) HÉRODOTE, liv. IV, ch. XLIX.
(2) XÉNOPHON, *Helléniques*, liv. VII, ch. I, § 20. — DIODORE DE SICILE, liv. XV, ch. XLVII. — JUSTIN, liv. XX.
(3) PLATON, *Des Lois*, liv. I.
(4) ARISTOTE, *Météorologie*, liv. I, ch. XII.

qui sont au-dessus de l'Ibérie (1). Dans l'Illyrie, la Thrace et l'Épire, les ânes sont petits. Dans la Celtique et la Scythie, il n'y en a pas du tout, parce que le froid y est trop rigoureux (2). »

La Celtique, au-dessus de l'Ibérie, est bien placée, mais elle est poussée jusqu'au nord, pays à froid rigoureux.

Scylax (3) dans son *Périple*, qu'on rapporte au milieu du IVe siècle avant notre ère, ne mentionne pas les Celtes sur les côtes de France. Il ne parle que de Celtes situés sur l'Adriatique, entre les Tyrrhéniens et les Vénètes, soit Rimini et Venise. Ce seraient les restes d'une expédition ou invasion.

Ephore (4), dans la seconde moitié du IVe siècle avant notre ère, indiquant les populations extrêmes de la terre aux quatre points cardinaux, cite les Indiens à l'orient, les Éthiopiens au midi, les Celtes à l'occident et les Scythes au septentrion. N'oublions pas qu'Ephore écrivait dans l'Éolide, province de l'Asie Mineure. Il vient confirmer ce que nous avons dit de l'Afrique à propos d'Hérodote. Ce sont bien les Éthiopiens qui limitaient le monde ancien au sud. Comme les Celtes le limitaient à l'occident, on en a déduit que, d'après Ephore, partant des Colonnes d'Hercule ou détroit de Gibraltar, extrémité de l'Espagne du côté de l'Afrique, ils allaient, par la vallée du Danube, jusqu'auprès des Scythes, vers l'embouchure de ce fleuve dans le Pont-Euxin ou mer Noire.

IIe siècle. Polybe. — A la fin du IIIe ou tout à fait au commencement du IIe siècle avant notre ère, Apollonius de Rhodes (5), conduisant les Argonautes de la Colchide aux îles d'Hyères, dit qu'après avoir quitté l'Éridan, dépassé les grands lacs, ils sortirent de chez les Celtes pour traverser le territoire des Ligures. L'Éridan, qui n'est autre que le Pô, et les grands lacs du nord de l'Italie se trouvaient donc en pays celtes.

Ptolémée (6), dans la première moitié du IIe siècle avant notre ère, raconte que des Celtes de l'Adriatique auraient,

(1) ARISTOTE, *Histoire des animaux*, liv. II, ch. VIII.
(2) IDEM, *ibid.*, liv. VIII, ch. XXVIII.
(3) SCYLAX, *Fragm.* 18.
(4) EPHORE, *Fragm.* 38. — Cité par Strabon, liv. I, ch. II, § 28.
(5) APOLLONIUS DE RHODES, *Argonautes*, liv. IV, vers 635.
(6) PTOLÉMÉE, *Histoire d'Alexandre*.

en 336, adressé une ambassade à Alexandre le Grand. Appien, au IIe siècle de notre ère, dans son *Expédition d'Alexandre*, les appelle Celtes du golfe Ionien.

Pausanias et Polybe, qui ont écrit à peu près à la même époque, vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, joignent le mot Galate au mot Celte. Nous nous occuperons dans le chapitre suivant de ce nouveau nom, déjà introduit environ 75 ans auparavant par Timée. Pour le moment, nous allons continuer à examiner ce qui concerne d'une manière spéciale et indubitable les Celtes seuls.

Une tradition antique considérait les Celtes comme des géants. « Je n'ai rien vu, dit Pausanias (1), qui justifiât une telle réputation. Les Celtes qui habitent les extrémités du monde, près des contrées que le froid rend désertes, ne sont pas plus grands que les autres hommes. Leurs cadavres n'indiquent pas une taille supérieure à celle des Égyptiens. »

Les détails que donne Polybe sur les Celtes et les Gaulois concernent ceux qui habitaient le nord de l'Italie et le sud-est de la France, surtout la région des Alpes. Cela confirme bien la présence des Celtes en Italie.

Mais l'auteur qui a le mieux fait connaître les populations dites celtiques, en restreignant considérablement leur lieu d'habitation, est, sans contredit, César, qui a fait huit campagnes en Gaule et qui, par conséquent, s'est longuement trouvé en contact le plus direct avec les populations de ce pays. Ses *Commentaires sur la guerre des Gaules* sont un riche répertoire où l'on peut largement puiser de précieux renseignements qui remontent au milieu du Ier siècle avant notre ère.

Ier siècle. César, Strabon. — Restreignant beaucoup la question des Celtes, César les parque au milieu de la France.

« L'ensemble de la Gaule, dit-il (2), se divise en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, s'appellent Celtes et que nous appelons Gaulois. Tous ces peuples dif-

(1) PAUSANIAS, liv. I, *Attique*, ch. XXXV.
(2) CÉSAR, *Guerre des Gaules*, liv. I, ch. Ier.

fèrent entre eux par le langage, par le gouvernement et par les lois. La Garonne sépare les Gaulois des Aquitains ; la Marne et la Seine forment leur frontière du quartier des Belges. »

Strabon, qui écrivait 30 ou 40 ans après César, donne d'abord l'opinion des auteurs anciens :

« Ainsi, dit-il (1), en me reportant aux opinions des anciens Grecs, en voyant tout ce qu'ils connaissaient de peuples septentrionaux sous le seul et même nom de Scythes, ou celui de Nomades qu'emploie Homère, et comment, plus tard, avec le progrès des découvertes dans l'occident, ils adoptèrent aussi pour cette partie de la terre des dénominations générales, soit les noms simples de Celtes et d'Ibères, soit les noms mixtes de Celtibères et de Celtoscythes, étant réduits par ignorance à ranger ainsi sous une seule et même dénomination des peuples séparés et distincts : je crois pouvoir affirmer que le nom d'Éthiopie désignait de même pour eux toute la région méridionale de la terre baignée par l'Océan. »

Dans son livre II, il ajoute :

« Bornons-nous donc en ce moment à dire que Timosthène et Eratosthène, comme tous ceux qui les ont précédés, ignoraient parfaitement tout ce qui concernait l'Ibérie et la Celtique, à plus forte raison la Germanie, la Bretagne, les pays Gètes et les Bastarnes. »

Eratosthène étant mort l'an 192, il en résulte que d'après Strabon, qui en cela a peut-être voulu un peu se faire valoir, on ne connaissait à peu près rien concernant l'Europe occidentale antérieurement au IIe siècle avant notre ère.

Pourtant on peut conclure, du moment où il y avait des Celtibères et des Celtoscythes, que les Celtes devaient, d'après les anciens, s'étendre depuis l'Ibérie, c'est-à-dire l'Espagne, jusqu'à la Scythie, partie de la Russie confinant à l'Asie. Strabon (2) appuie même sur cette extension des Celtes au nord des Alpes jusque dans l'Europe orientale, en ajoutant : « Les historiens grecs ont dès longtemps compris tous les peuples du Nord sous la dénomination générale de Scythes et de Celtoscythes. »

(1) STRABON, *Géographie*, liv. I, ch. II, § 27.
(2) IDEM, *ibid.*, liv. XI, ch. VI, § 2.

Sur le bord de la Méditerranée, du côté de l'Italie, il limite les Celtes à la Ligurie, plaçant aussi de ce côté des Κελτολίγυας (Keltoliguas), Celtoligures (1). Ils occupaient l'espace qui s'étend du Rhône au Var.

Comme la conquête des Gaules était terminée depuis plusieurs années quand écrivait Strabon, comme César avait déjà publié ses *Commentaires*, l'auteur grec, ainsi que l'auteur latin et probablement en lui empruntant ses documents, restreint la Celtique à la partie centrale des Gaules.

« Ici, dit-il (2), finit ce qui se rapporte aux peuples de la province Narbonnaise, autrement dit aux Celtes, pour nous servir de l'ancienne dénomination. Car j'ai idée que c'est aux habitants de ladite province que les Grecs ont emprunté ce nom de Celtes, qu'ils ont ensuite étendu à l'ensemble des populations de la Gaule, soit que ce nom leur ait paru plus illustre que les autres, soit que l'avantage qu'avait la tribu qui le portait d'être si proche voisine des Massaliotes ait contribué surtout à le leur faire choisir. »

En même temps que Strabon et probablement sous les mêmes influences, Diodore de Sicile écrivait (3) :

« Il est bon de définir ici un point ignoré de beaucoup de personnes : c'est que le nom de Celtes ne doit s'appliquer qu'aux peuples qui habitent au-dessus de Marseille, près des Alpes et en deçà des Pyrénées. »

Pourtant Strabon (4) a placé des *Celtici* à l'angle sud-ouest de l'Ibérie entre le Tage et la Guadiana qui portait alors le nom d'Anas.

Non content de donner des détails précis de géographie, Diodore rapporte aussi une légende concernant l'origine du nom des Celtes. Une fille du roi Britannius, nommée Celtine, était d'une rare beauté et avait une taille extraordinaire. Très fière de ses avantages physiques, elle repoussait avec mépris tous ceux qui voulaient l'épouser. Mais ayant vu Hercule, elle fut éprise de lui et saisie du désir de s'en faire aimer. Elle lui enleva les bœufs de Géryon qu'il emmenait comme butin et ne consentit à les lui rendre que lorsqu'il eut cédé à son

(1) STRABON, *Géographie*, liv. IV, ch. VI, § 3.
(2) IDEM, *ibid.*, liv. IV, ch. Ier, fin du § 14.
(3) DIODORE DE SICILE, liv. V, ch. XXXIII.
(4) STRABON, *Géographie*, liv. III, ch. II, § 15.

caprice. Un fils appelé Celtus naquit de cette union et donna son nom aux Celtes. Nous ne reproduisons cette légende que pour montrer que dans l'antiquité héroïque on reliait Britannius à Celtus, ou, en termes moins mythologiques et plus positifs, les Celtes aux Bretons. On les faisait de la même famille.

Les anciens tiraient généralement leurs étymologies de noms propres que l'on créait suivant les besoins ; c'était simple et commode, même charmant quand il s'y mêlait de l'imagination et de la poésie, mais cela n'avait rien de scientifique.

Ère actuelle. — Nombre d'auteurs de notre ère ont encore parlé de la grande extension des Celtes.

Ainsi au IIe siècle, Plutarque (1) développe encore la Celtique de la Mer Extérieure au Palus Méotide et à la Scythie Pontique, c'est-à-dire de l'océan Atlantique et de la mer du Nord aux régions de la mer d'Azof et de la mer Noire.

Au IIIe, Dion Cassius (2), qui fut gouverneur de la Pannonie, région arrosée par l'Ister ou Danube, écrit que les deux rives du Rhin appartiennent aux Celtes.

Au IVe, Festus Avienus (3) rappelle que les Ligures furent chassés du voisinage des îles Œstrymnides par les Celtes, nouvelle preuve que ces îles, dont la position n'est pas encore parfaitement déterminée, doivent être les îles des côtes de la Vendée et des Charentes, ou mieux encore les îles des côtes d'Espagne et de Portugal, de la Galice.

En effet l'Hispanie a, paraît-il, été pénétrée par diverses populations celtiques. Plusieurs auteurs anciens en mentionnent dans la péninsule ibérique.

Dans la partie occidentale, du nord au sud, Pline signale : « Le promontoire celtique... Les Celtiques surnommés Nériens... Les Celtiques surnommés Prœsamarques... La ville Agusta (4) des Bracaris au-dessus desquels est la Galicie... Le fleuve Durius sépare les Galleces de la Lusitanie (5). » Avant il avait écrit : « Le ressort de Lucus (6) comprend les

(1) PLUTARQUE, *Vie de Marius*, § 11.
(2) DION CASSIUS, *Histoire Romaine*, liv. XXXIX, ch. XLIX.
(3) FESTUS AVIENUS, *Ora*, vers 129.
(4) Ville actuelle de Braga.
(5) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXXIV.
(6) Lugo actuel.

Celtiques (1) ». Au sud Polybe et Strabon (2) donnent comme Celtiques les Turdétans.

Les Celtibères, *Celtiberi*, Κελτίβηρες, occupaient le cours supérieur du Douro, du Tage et de la Guadiana, au centre de l'Hispanie. Diodore les pousse jusqu'aux Pyrénées. C'était, d'après lui, un mélange de Celtes venus de la Gaule et d'Ibères qui, à la suite de luttes violentes, s'étaient fondus ensemble. D'autres auteurs admettent que c'était tout simplement des Celtes venus sur les bords de l'Iberus, l'Èbre actuel.

A côté de ceux qui étendent le domaine des Celtes, nous devons placer ceux qui le restreignent. Cette dernière tendance, imprimée surtout par César, s'est développée au commencement de notre ère. Nous voyons, à peu près en même temps, Pline (3) assigner pour limites à la Celtique la Seine et la Garonne, et Pomponius Méla (4), la Garonne et la Seine.

Sous Auguste, ces limites s'étaient encore rétrécies. En effet, nous avons vu précédemment que cet empereur romain avait agrandi l'Aquitaine en lui adjoignant quatorze populations situées sur la rive droite de la Garonne. C'était autant d'enlevé à la Celtique.

Conclusions. — Des diverses citations qui précèdent on peut tirer les conclusions suivantes :

Le nom des Celtes n'apparaît pas dans les auteurs anciens avant le ve siècle au delà de notre ère.

Tout d'abord, ce nom n'avait qu'un sens très vague et fort indéterminé. Les Celtes représentaient en bloc toutes les populations inconnues occupant les extrémités du monde du côté de l'Occident, sans limites arrêtées. Nous avons vu qu'il en a été de même, mais d'une manière moins générale, pour les Ligures vers le viiie siècle, ainsi que pour les Ibères. C'est la période de l'inconnu et de l'ignorance.

Peu à peu les limites des Celtes, tout d'abord complètement ignorées, se sont précisées. C'était vers le sud-ouest les Pyrénées, et encore admettait-on que des Celtes avaient franchi ces montagnes pour s'établir en Hispanie, et pour se mêler aux Ibères, ce qui a donné naissance aux Celtibères. A l'autre

(1) PLINE, *Histoire Naturelle*, liv. III, ch. IV.
(2) STRABON, *Géographie*, liv. III, ch. I, § 6.
(3) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXXI.
(4) POMPONIUS MÉLA, *Régions du Globe*, liv. III, ch. II.

bout, vers le nord-est, les Celtes allaient, en suivant la vallée du Danube, se heurter aux Scythes et former même, au point de contact, les Celtoscythes. Entre ces deux limites extrêmes, tout était celte. C'est pour cela que, d'après le *Dictionnaire de la Gaule* (1), « des faits relatifs à la Grande-Bretagne, aux pays Scandinaves, à la Germanie du Nord et du Sud, à l'Illyrie, à l'Italie septentrionale et à l'Ibérie sont classés, sans distinction aucune, sous cette même appellation de faits celtiques. »

« Il n'est pas douteux que le nom de Celtes n'ait été, dans le principe, pour les Grecs, un nom vague appliqué d'une manière générale à toute une série de populations de l'ouest de l'Europe très mal connues des anciens, comme aujourd'hui encore, par exemple, pour les Orientaux, le nom de Francs est indistinctement donné, en Asie Mineure et en Syrie, aux Anglais, aux Allemands, aux Italiens et aux Espagnols aussi bien qu'aux Français (2). »

Cette comparaison, excellente pour bien faire comprendre l'esprit et les connaissances du gros public, ne peut, pour l'antiquité comme pour l'Orient, s'appliquer aux esprits d'élite qui devancent toujours l'opinion générale. Les auteurs grecs et romains du IVe et du IIIe siècle avant notre ère se tenaient au courant des découvertes qui se multipliaient à mesure que les relations de peuples à peuples s'étendaient vers le septentrion et vers l'occident. A cette époque, la Grèce et surtout Rome donnaient pour ainsi dire la main au nord de l'Italie. Ils connaissaient bien les populations qui habitaient les plaines du Pô et les bords de l'Adriatique. Ils les connaissaient d'autant mieux que ces populations avaient plusieurs fois fait irruption chez eux, comme envahisseurs ou comme mercenaires. Et pourtant ils les appelaient Celtes. Nous ne pouvons donc refuser de reconnaître que les Celtes ont occupé ces régions.

Plus tard, vers le milieu du Ier siècle avant notre ère, César a restreint de beaucoup la Celtique. Il l'a confinée entre l'Océan Atlantique à l'ouest, les Alpes à l'est, la Garonne au sud, la Seine et la Marne au nord.

Quelque dix ans plus tard encore, Auguste, dans un but politique et surtout administratif, a encore réduit la Celtique,

(1) *Dictionnaire archéologique de la Gaule*, p. 422, art. *Galli.*
(2) *Ibid.*, p. 247, art. *Celtæ.*

déjà si restreinte, de César, en lui enlevant au nord de la Garonne un certain nombre de peuples qu'il a adjoints à l'Aquitaine, province qui, ainsi que nous l'avons vu, était attribuée aux Ibères.

En présence de toutes ces variations, on se demande quelle est la région qui doit fournir le type celtique? Faut-il le chercher dans ce qu'on pourrait appeler le monde Celtique ou la grande Celtique allant des Pyrénées aux bouches du Danube? Nous sommes alors dans un milieu bien mal défini et qui paraît composé d'éléments fort divers. Ou bien faut-il le prendre dans la Celtique réduite de César? Mais ce n'est plus qu'un type peu étendu. Ce n'est plus un type général... Et encore serait-on bien embarrassé pour définir ce type, car cette Celtique, quoique réduite, présente néanmoins des types très variés.

Notre embarras est grand!

L'étude des Gaulois ne fera que l'accroître!!!

CHAPITRE VIII

GALATES ET GAULOIS

Apparition du nom. Pausanias. — Les Gaulois, *Galli* des Latins ne sont que les Galates, Γαλάται, des Grecs.

Leur nom, sous la forme grecque, Galatai, en français Galates, n'apparaît qu'avec les écrits de Timée dans la première moitié du IIIe siècle, c'est-à-dire deux cents ans après celui des Celtes. Sous la forme latine, Gaulois, il est encore plus récent. Caton s'en servit le premier vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, soit cent ans après Timée. D'Arbois de Jubainville (1) cherche à le vieillir. « Bien que, dit-il, la première mention s'en trouve dans les *Origines* de Caton, écrites un siècle après Timée, on peut dater leur nom du

(1) D'Arbois de Jubainville, *Celtes, Galates, Gaulois*, 1875, extrait *Revue arch.*, p. 2.

IVe siècle, si l'on suppose que les récits de leurs premières guerres avec les Romains ont été empruntés par les écrivains latins aux *Annales maximi* rédigées par les pontifes au fur et à mesure des événements. » C'est là une pure hypothèse, basée, comme le dit l'auteur lui-même, sur une supposition. Elle ne saurait rentrer dans notre discussion, devant rester dans la simple et stricte appréciation des faits, qui sont rigoureusement :

Apparition du mot Galates dans la première moitié du IIIe siècle.

Apparition du mot Gaulois seulement au milieu du IIe siècle avant notre ère.

Avant Timée, tous les auteurs, Hécatée de Milet, Hérodote, Scylax, Platon, Aristote, Ephore, auxquels il faut joindre Apollonius de Rhodes, qui est un peu postérieur, parlent exclusivement des Celtes. Les auteurs plus récents parlent des Celtes et des Gaulois, et parfois même les mêlent tellement, qu'il est bien difficile, sinon impossible, de les séparer. Nous les examinerons donc tous les deux ensemble, mais sans nous départir de notre méthode chronologique, qui nous a été si utile jusqu'à présent.

Le premier, vers la fin du IIIe siècle, Eratosthène, applique le mot Galates aux Celtes d'Espagne.

Vers le milieu du IIe siècle avant notre ère, Pausanias (1), parlant des Gaulois qui prirent et pillèrent Delphes, dit : « Le nom de Galates n'a prévalu que très tard. Anciennement on appelait ces peuples Celtes; c'était le nom qu'ils se donnaient à eux-mêmes... Les Galates habitent les extrémités de l'Europe vers une mer immense dont on ne connaît pas les extrémités, qui est sujette au flux et au reflux, semée d'écueils et remplie de monstres ne ressemblant en rien aux monstres de nos mers. Leur pays est traversé par l'Éridan, sur les bords duquel les filles du Soleil pleurent la mort de Phaéton, leur frère. »

Pausanias, qui a visité et décrit la Grèce et qui a habité Rome, était plus que tout autre à même de constater que le nom de Galates était assez récent, et qu'il avait été adopté comme succédané ou remplaçant du mot Celtes employé plus

(1) PAUSANIAS, liv. I, ch. III et XXXIII.

anciennement. Comme habitation des Galates, il indique les régions situées entre l'océan Atlantique et les plaines du Pô, Éridan des anciens.

Les Galates qui attaquèrent Delphes, dit Pausanias (1), ne demandaient point de trêve pour enlever leurs morts, ce qui scandalisait beaucoup les Grecs. Ces Galates sont toujours présentés comme n'ayant ni culte, ni établissements religieux; au contraire ils pillaient volontiers les temples, où ils étaient sûrs de rencontrer des richesses.

Celtes et Galates. Polybe. — Presque à la même époque que Pausanias, un de ses compatriotes qui avait également séjourné à Rome, Polybe, publiait son *Histoire universelle* embrassant les événements qui se sont passés de l'an 220 à l'an 141. Celtes et Gaulois y sont fréquemment nommés. Alexandre Bertrand (2) a eu la patience de faire le relevé de ces deux mots.

Sur les 40 livres qui composent l'*Histoire* de Polybe, 22 contiennent les mots Celtes et Galates.

Celtes se trouve seul dans 3 livres.

Galates seul dans 12 livres.

Celtes et Galates se trouvent ensemble dans 7 livres.

Ces mots sont répétés 227 fois.

117 fois Celtes.

110 fois Galates.

Mais ils sont répartis d'une manière fort irrégulière. Ainsi les trois premiers livres ont à eux seuls 100 Celtes et 57 Galates. Les 37 suivants ne renferment que 17 fois le mot Celtes et 53 celui de Galates. L'emploi des deux mots s'enchevêtre tellement dans le texte, ces mots ont chacun un sens si peu tranché, si peu distinct, que bon nombre de personnes les ont considérés comme synonymes et ont pensé que l'auteur les employait indifféremment l'un pour l'autre. Ce sentiment s'est répandu à un tel point que la plupart des traducteurs ont uniformément rendu ces deux mots d'une manière constante par celui de Gaulois. La statistique de M. Bertrand que nous venons de résumer a été faite dans le but de démon-

(1) Pausanias, liv. X, ch. xxi.

(2) Alexandre Bertrand, *De la Valeur des expressions* Κελτοί et Γαλάται *dans Polybe*, 1876, extr. *Revue arch.*

trer le contraire. Fidèle à nos principes, nous allons étudier la question sans parti pris, sans aucune idée préconçue. Nous accepterons le sens simple et naturel des phrases, et nous l'éclairerons au besoin en tenant compte de la valeur et des détails des récits.

Les mots Celtes et Galates sont surtout accumulés dans les trois premiers livres de Polybe, 157 fois sur 227, parce que ces trois livres concernent principalement l'Espagne, la France méditerranéenne et l'Italie, régions plus particulièrement celtiques et gauloises. Dans le chapitre précédent, nous avons vu que les Celtes occupaient la plaine du Pô des Alpes à l'Adriatique. Polybe confirme cette donnée géographique en parlant des *Celtes d'Italie* (1). Il leur fait occuper les Alpes et habiter encore au delà. Ceux du Pô sont les Celtes cisalpins, les autres les Celtes transalpins. Mais l'auteur grec ne donne pas une grande extension à ces derniers. Partant de l'Allobrogie, Dauphiné et Savoie actuels, il les prolonge jusqu'à Narbonne, déclarant que du Narbo, l'Aude, au Tanaïs, le Don, tout le pays lui est inconnu. Les Pyrénées et le Don sont justement les limites assignées par les anciens aux Celtes, mais ne nous occupons que des régions désignées et embrassées par Polybe. Ayant affaire à une région éminemment celtique, c'est ce mot qu'il emploie le plus fréquemment, 100 Celtes contre 57 Galates.

Voyons pourquoi, et dans quel sens, il emploie le mot Galates. Il emploie le mot Galates toutes les fois qu'il s'agit de quelque chose d'officiel. Quand le Sénat romain désigne le pays, ce n'est pas la Celtique, mais bien la Galatie. C'est la province galate, les Consuls vont combattre les Galates. En effet pour les Romains les plaines du Pô étaient la Gaule circumpadane. Plus tard cette Gaule devint la Gaule cisalpine en opposition de la Gaule transalpine qui se développait de l'autre côté des Alpes. La Cisalpine fut elle-même divisée en Gaule cispadane, la plus rapprochée de Rome, entre l'Apennin et le Pô, et en Gaule transpadane, au delà du Pô.

En outre, Polybe applique généralement l'épithète de Galatique à tout ce qui concerne la guerre. Il cite successivement et dans différents passages les armes, l'épée, le bouclier, la tac-

(1) Polybe, liv. II, ch. xiii.

tique, les embûches, etc. galatiques. Il va même jusqu'à donner l'armement galatique, Γαλατικά, aux Celtes, Κελτοί, en rapprochant les deux mots.

Quel était cet armement galatique ?

Quels étaient ces Galates?

Dans l'armement, la pièce la plus caractéristique consistait en une longue épée, à deux tranchants, en fer si mal trempé qu'elle se pliait en s'en servant et qu'il fallait la redresser avec le pied. On s'en servait de taille et non pas de pointe.

Les Galates combattaient parfois nus. Est-ce bien par forfanterie, comme le dit Polybe, ne serait-ce pas pour être plus agiles et avoir leurs mouvements plus libres? Déjà dans la haute antiquité égyptienne, nous trouvons des représentations de jeunes gens s'exerçant à tirer de l'arc ou bien prenant une leçon d'équitation ; ils sont entièrement nus pour être plus souples. Les Grecs eux-mêmes, qui s'étonnaient de voir les Galates combattre nus, se dépouillaient de leurs vêtements pour les diverses luttes du cirque. Enfin les bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange nous donnent la clef de la question. On y voit les Gaulois, avec casque et bouclier, avoir le haut du corps entièrement nu. Pour tout vêtement ils ont une braye, espèce de pantalon collant, et un plaid, grand manteau jeté sur l'épaule (fig. 19).

Comme type ethnique, les Galates de Polybe étaient grands de taille, à peau blanche lactée, à cheveux blond ardent, à yeux bleus. Ce portrait des Galates de la Cisalpine a été confirmé par Tite-Live et d'autres auteurs de son temps. Il a été répété jusque dans le vi[e] siècle de notre ère par Ammien Marcellin et par Jordanès vers 550.

« Ces peuplades, ajoute Polybe, étaient dispersées dans des villages sans murailles et ignoraient absolument les mille choses qui font le bien-être de la vie. Ne connaissant de lit que le gazon, ne mangeant que de la chair, elles menaient la vie la plus agreste. Étrangères à tout ce qui n'était pas guerre ou travail de la terre, elles n'avaient ni science ni art quelconques. Leurs richesses consistaient en or et en troupeaux. C'étaient, en effet, les seules choses qu'elles pussent en toute circonstance emporter avec elles et déplacer à leur gré. Enfin elles attachaient un grand prix à ce que l'on peut appeler clientèle, parce que chez elles le plus puissant et le plus

redoutable était celui qui voyait autour de sa personne le plus d'hommes prêts à lui rendre hommage et à suivre ses volontés. »

Ils étaient sans prêtres, sans culte, sans religion. Pourtant Polybe parle d'un établissement à Athéné, duquel les Insubres, habitants du Milanais actuel, 220 ans avant notre ère, tirèrent comme signe de guerre à outrance des oriflammes d'or, qui y étaient enfermés. Qu'était cet établissement? Était-ce un temple? N'était-ce pas plutôt une salle de conseil, de délibération, un lieu de réunion ? Sur ce point Polybe et les autres auteurs ne fournissent aucun renseignement.



FIG. 19. — Gaulois combattant contre les Romains. Fragment d'un bas-relief de l'Arc de triomphe d'Orange (Vaucluse).

Tels sont les Galates décrits par Polybe, au milieu du IIe siècle avant notre ère. Et il ajoute (1): « La crainte des Galates a plus d'une fois ému non seulement la Grèce de nos jours, mais encore la Grèce ancienne. »

Cette citation du second livre de Polybe va nous servir de transition pour passer à l'examen des trente-sept derniers livres, qui ne contiennent que dix-sept fois le mot Celtes et cinquante-trois fois celui de Galates. Ces trente-sept livres concernent surtout les affaires de Grèce et d'Asie. C'est ce qui fait que les deux mots y sont beaucoup moins fréquents. Pourtant ils n'y sont pas distribués d'une manière indifférente. Si le mot Galates est trois fois plus abondant que celui de Celtes, c'est qu'il s'agit surtout de faits de guerre et que les œuvres galatiques, comme pillage de temples, envahissement d'assemblées en temps de paix, dévastation de villes, assassinat

(1) POLYBE, liv. II, ch. XXXV.

de princes et autres prouesses de ce genre, sont nombreuses. Il s'agit de bandes conduites par des commandants nationaux : Brennus, Comentorius, Apatorius, Cavarus ; de mercenaires au service d'une ville comme Dymæ, en Achaïe, ou cavalerie et infanterie au service de divers princes : Philippe III, roi de Macédoine, Antiochus le Grand, roi de Syrie, Ptolémée V, roi d'Égypte, Attale, roi de Pergame. Brennus, ayant envahi la Macédoine en 279 avant notre ère, fut battu et tué en Grèce. Vingt mille, dit-on, de ses hommes passèrent en Asie Mineure et fondèrent sur les bords de la mer Noire un petit État qui prit le nom de Galatie. Polybe (1) désigne nettement ces Galates sous le nom caractéristique de Galates d'Asie, Ἀσίας Γαλατῶν. Dans son livre XXII (2), il raconte que, les Galates de l'Asie Mineure ayant soutenu Antiochus contre les Romains, C. Manlius leur déclara la guerre.

Ces Galates, qui envahissent à plusieurs reprises la Grèce et l'Asie Mineure, qui vont, comme mercenaires, servir les rois de Macédoine, de Pergame, de Syrie et d'Égypte, ces Galates viennent, d'après Pausanias, Polybe et Plutarque, des bords du Danube et surtout de la Pannonie.

Quant au mot Celtes, dans les trente-sept derniers livres de Polybe, il revient peu souvent, et il est surtout appliqué à des événements concernant l'Italie, égrenés en dehors des trois premiers livres.

Il est d'abord question (3) des Romains qui ont soumis les Celtes de la Cisalpine.

Au livre VIII, Polybe (4) raconte la prise de Tarente par Annibal. Ce général choisit dans son armée des Celtes, qui, conjointement avec des Carthaginois, s'introduisirent la nuit dans la ville. Les soldats romains, surpris et affolés, se jetèrent en fuyant soit du côté des Celtes, soit du côté des Carthaginois, qui les massacrèrent. Le matin les habitants de Tarente épargnés d'après l'ordre exprès d'Annibal virent les Galates dépouillant les morts. Comme troupes régulières, obéissant à une consigne, il n'y avait que des Celtes, mais ces Celtes devinrent des Galates en dépouillant les morts ; ce pillage sacrilège était une

(1) Polybe, liv. XXXI, ch. ii.
(2) Idem, liv. XXII, ch. xvi, xx, xxi, xxii, xxiv, etc.
(3) Idem, liv. VI, ch. i.
(4) Idem, liv. VIII, ch. xxxii.

œuvre galatique. Ce passage donne on ne peut mieux le sens que Polybe attribue à chacun des deux mots.

L'existence des Celtes de l'armée d'Annibal est confirmée dans le livre XI (1). Ce sont des Celtes recrutés dans les plaines du Pô.

Dans le même livre (2), il est question des troupes qui se trouvaient dans le camp d'Asdrubal. Parmi les mercenaires, à deux chapitres de distance, il cite les Galates et les Celtes. Ne devons-nous pas conclure que ce sont les mêmes mercenaires désignés sous deux noms différents qui ont la même valeur ethnique et géographique? Pour se tirer d'affaire, A. Bertrand se demande s'il n'y avait pas là des mercenaires appelés de deux contrées différentes : les Celtes du nord de l'Italie et les Galates du haut Danube ou des Alpes septentrionales. On pourrait lui répondre : en employant pour une seule et même chose les deux mots nord et septentrion, vous faites exactement ce qu'a fait Polybe en désignant les mêmes hommes sous les noms de Celtes et de Galates. Autre supposition d'Alexandre Bertrand : « Peut-être aussi n'avons nous affaire qu'à une mauvaise lecture. »

Dans le cas actuel, nous devons d'autant moins admettre la supposition qui précède qu'elle nous entraînerait fort loin. En effet, livre VIII, chapitre XXXII et livre XII, chapitre IV, Polybe se sert successivement et indifféremment des deux termes Celtes et Galates. S'il y a mauvaise lecture livre XI, il faut aussi admettre une mauvaise lecture pour les deux autres livres. Où irions-nous avec un pareil système?

Ce qui prouve bien que les Galates sont tout simplement dans l'esprit des anciens auteurs des Celtes, c'est que Polybe (3) appelle exclusivement Galates les Tectosages au service d'Antiochus, en Syrie, tandis que les Tectosages de César et des auteurs latins sont en pleine Celtique.

Enfin, livre XVII (4), Polybe nous montre le Sénat romain envoyant les consuls en Galatie pour réprimer les révoltes des Celtes. C'est presque une interversion de rôle. Il semble qu'il aurait, d'après l'esprit général de Polybe, dû dire : le Sénat

(1) POLYBE, liv. XI, ch. XIX.
(2) IDEM, liv. XI, ch. I et III.
(3) IDEM, liv. V, ch. XXXIII.
(4) IDEM, liv. XVII, ch. XI.

envoya en Celtique, nom le plus ancien du pays, les consuls pour réprimer les révoltes des Galates, la révolte étant une œuvre galatique. Mais ici nous sommes en face d'un fait officiel, et le nom officiel de la Circumpadane pour les Romains est Gaule, Galatie.

En résumé, Polybe s'est surtout occupé des Celtes et Galates d'Italie, habitant les plaines du Pô et guerroyant dans la péninsule. Il a aussi donné d'intéressants détails sur les Galates de la vallée du Danube qui, plusieurs fois, ont envahi la Grèce et, passant la mer, sont devenus les Galates d'Asie. Quant aux Celtes et Galates du versant français des Alpes, il y a à peine touché.

Gaulois de France. César. — En effet, les Celtes et Gaulois de la France ne sont réellement connus que depuis César, milieu du 1er siècle avant notre ère. Il n'est pas inutile de rappeler que Galates et Gaulois sont un seul et même mot, traduction littérale de la forme grecque *Galatai* et de la forme latine *Galli*.

Rappelons aussi que, dès le début de ses *Commentaires sur la guerre des Gaules*, César s'exprime ainsi : « L'ensemble de la Gaule se divise en trois parties : l'une est habitée par les Belges, l'autre par les Aquitains, la troisième par ceux qui, dans leur langue, s'appellent Celtes et que nous appelons Gaulois. » Ce passage est on ne peut plus clair. Belges, Aquitains et Celtes font partie de la Gaule, ils sont donc Gaulois. Les Romains ne reconnaissent pas plus les Celtes de la Gaule transalpine que ceux de la Gaule cisalpine. Ils les appellent tous Gaulois ou Galates, suivant que l'auteur est latin ou grec.

« Il n'y a en Gaule, ajoute César (1), que deux classes qui comptent et qui aient de l'influence ; le menu peuple est presque en état de servitude, il n'ose rien par lui-même et n'est jamais consulté. Ces deux classes sont celle des druides et celle des chevaliers. » Il y avait donc le peuple, le clergé et la noblesse, tout comme en 1789. Triste preuve de la persistance des organisations vicieuses et de la marche lente du progrès.

Le peuple était asservi ; le clergé, formant une puissante unité, divisait autant que possible pour régner ; la noblesse,

(1) César, *Guerre des Gaules*, liv. VI, ch. XIII.

désireuse de posséder titres et pouvoir, poussée par le clergé, morcelait le territoire à l'infini. Aussi César, outre les trois grandes divisions géographiques mentionnées ci-dessus, cite et énumère de nombreuses subdivisions, ayant chacune leur chef et leur aristocratie. Nous n'avons pas à entrer dans ces détails. Nous ne citerons en passant que quelques-unes de ces divisions quand nous aurons d'intéressantes déductions à en tirer ; c'est ce que nous avons déjà fait pour les Tectosages, que Strabon (1), tout comme Polybe, nous signale comme faisant partie des Galates de l'Asie Mineure, bien que se retrouvant en France, d'après César, dans sa Celtique proprement dite.

Entre le passage de César que nous venons de citer et certaines déductions tirées de Polybe, il paraît à première vue y avoir contradiction. D'après Polybe, dans la Gaule cisalpine il n'y avait ni religion ni prêtres ; d'après César, dans la Gaule transalpine, les druides — c'est-à-dire les prêtres — possédaient une grande influence.

César nous fournit lui-même l'explication de cette contradiction apparente. Polybe écrivait cent ans avant César sur une région diamétralement opposée à la Grande-Bretagne. Or César (2) dit : « On pense que l'institution druidique trouvée en l'île de Bretagne a été de là transportée dans la Gaule. » C'est une importation nouvelle que n'avaient pas les anciens Celtes, les anciens Galates ou Gaulois.

Strabon, Tite-Live. Ère actuelle. — Passons à Strabon. Il raconte aussi que les Galates de l'Adriatique vinrent saluer Alexandre le Grand, pendant qu'il était chez les Gètes. Ce sont les mêmes ambassadeurs que Ptolémée et Appien ont appelés Celtes.

Mais ce qui prouve bien que Strabon ne faisait pas de différence entre les Celtes et les Galates, c'est que dans le même livre, à un chapitre de distance, il s'exprime ainsi :

« Les Taurisques sont Galates (3). »

« Les Taurisques sont du nombre des nations celtiques (4).

(1) Strabon, *Géographie*, liv. XII, ch. v, § 2.
(2) César, *Guerre des Gaules*, liv. VI, ch. xiii.
(3) Strabon, *Géographie*, liv. VII. ch. 2, § 2
(4) Idem, *ibid.*, liv. VII, ch. 3, § 2.

Tite-Live (1), qui comme Strabon écrivait au commencement de notre ère, mais Tite-Live seul, rapporte une légende qui, si elle était vraie, serait le plus ancien document important sur les migrations gauloises. Vers le commencement du VIe siècle avant notre ère, au temps de Tarquin l'Ancien, deux frères, Bellovèze et Sigovèze, fils d'Ambigat, roi des Bituriges, peuple du centre de la Celtique, partirent pour des migrations lointaines. Bellovèze se dirigea vers le sud, secourut les Marseillais, traversa les Alpes et s'établit dans la vallée du Pô qui prit le nom de Gaule cisalpine. Quant à Sigovèze, il s'achemina dans la direction du nord, il traversa le Rhin et s'établit dans la région de la forêt Hercynienne, qui, dit-on, se prolongeait jusqu'à la Vistule. Les hordes des deux frères étaient surtout composées de Volces Tectosages, c'est-à-dire de Celtes du sud.

Cette légende si complète sur une époque qui ne nous a fourni que des renseignements incomplets doit faire naître en nous des doutes bien naturels, doutes d'autant plus justifiés que Polybe n'en parle pas et que César n'y fait aucune allusion.

A peu près en même temps que Tite-Live publiait sa légende de Bellovèze et Sigovèze, Diodore de Sicile (2), s'inspirant évidemment de César, écrivait :

« Il est bon de définir ici un point ignoré de beaucoup de personnes : c'est que le nom de Celtes ne doit s'appliquer qu'aux peuples qui habitent au-dessus de Marseille, près des Alpes et en deçà des Pyrénées. Ceux qui sont établis au-dessus et qui habitent le long de l'Océan et la forêt Hercynienne et toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'à la Scythie, se nomment Galates. Mais les Romains, confondant ces peuples sous une même dénomination, les nomment indistinctement *Galli.* »

Plutarque (3), au commencement de notre IIe siècle, parle des « Galates de race celtique. » Ce qui n'empêche pas les partisans de la distinction des deux mots de s'écrier : Plutarque (4), ainsi que Dion Cassius (5) et quelques autres au-

(1) TITE-LIVE, *Décades,* liv. V, ch. 34.
(2) DIODORE DE SICILE, *Histoire universelle,* liv. V, ch. XXXIII.
(3) PLUTARQUE, *Vie de Camille,* ch. XV.
(4) IDEM, *Consolations à Apollonius.*
(5) DION CASSIUS, liv. LVI, ch. XXIII.

teurs, disent : « les Celtes et les Galates. » Si ces deux mots n'avaient pas des sens différents, les auteurs ne les auraient pas accolés ensemble. Mais ne les ont-ils pas accolés justement parce que, ne sachant pas les différencier exactement et ne comprenant pas complètement leur portée, ils ont voulu être plus généraux et plus affirmatifs en les joignant l'un à l'autre ?

Le passage suivant d'Appien (1), du IIe siècle de notre ère, viendrait appuyer cette dernière manière de voir : « Au levant des Pyrénées habitent les Celtes, appelés aujourd'hui Galates et Gaulois. »

Terminons cette liste déjà bien longue par trois dernières citations qui se rapprochent de nous et qui pourtant contiennent au milieu d'indications utiles de grossières erreurs.

Dion Cassius (2), au commencement de notre IIIe siècle, nous donne les détails suivants : « Le Rhin sort des Alpes Celtiques, un peu au-dessus des Rhétiens. Il coule vers l'occident à travers la Galatie et les Galates à gauche, les Celtes à droite et se jette ensuite dans l'Océan ; car le Rhin est la limite des deux peuples depuis l'époque où on leur a donné des noms différents. Autrefois on donnait indifféremment le nom de Celtes aux peuples de l'une et l'autre rive. » Dion en plaçant les Celtes sur la rive droite du Rhin, c'est-à-dire en Allemagne, est tout à fait en opposition avec César qui place les Celtes au centre de la France.

Bien que la Galatie d'Asie ait été située dans une région où l'on employait la langue grecque, bien que ce petit pays soit devenu province romaine dès l'an 25 de notre ère, saint Jérôme nous apprend qu'à la fin de notre IVe siècle les Galates de l'Asie Mineure ne parlaient pas grec, mais bien un idiome gaulois.

Enfin au VIe siècle de notre ère, Ammien Marcellin (3) s'exprime ainsi en parlant de la Gaule : « Il en est qui affirment que tout d'abord on a vu dans ces pays les aborigènes dits Celtes... et qu'en effet les Druides racontent qu'une partie de la population est indigène, mais que d'autres sont venus

(1) Appien, *Les Choses d'Espagne*, ch. I.
(2) Dion Cassius, liv. XXXIX.
(3) Ammien Marcellin, liv. XV, ch. IX.

d'îles éloignées et d'outre-Rhin, chassés de leur propre pays par la fréquence des guerres et par les inondations de la mer. » L'idée d'Ammien Marcellin, de deux populations dont l'une ancienne, attachée au sol, et l'autre plus récente, produit d'une invasion, est très certainement vraie. C'est pour cela que nous avons poussé jusqu'à cette citation, malgré les erreurs propagées par les druides au sujet de l'origine et de la cause de l'invasion.

Temps modernes. — La question des Celtes et des Gaulois a été fort discutée à diverses reprises, notamment il y a quelques années, sur l'initiative de la Société d'anthropologie de Paris. Elle n'a pas encore obtenu de solution. Aussi Fauvelle en 1885 (1) écrivait-il dans *L'Homme :* « Cette question des Celtes et des Gaulois est non pas résolue, mais classée, comme on dit en style judiciaire. » De fait, on l'a laissée dormir momentanément. Je la reprends, espérant être plus heureux que mes devanciers et pensant la résoudre grâce à la méthode simple et rigoureuse que je cherche à introduire.

Dom Bouquet, dans la première moitié du XVIIIe siècle, résumant dans sa préface du *Recueil des Historiens de France* les travaux concernant les Celtes et les Gaulois, s'exprime ainsi: « Je suis persuadé que tous les Gaulois étaient Celtes, mais que tous les Celtes n'étaient pas Gaulois. »

A peu près en même temps, Pelloutier dans son *Histoire des Celtes* confond les Celtes avec les Galates ou Gaulois.

Henri Martin dans son excellente *Histoire de France* considère les Gaulois comme de grands blonds aux yeux bleus. Ces Gaulois étaient complètement Celtes. Quant à la population petite et brave du centre de la France, il ne l'admettait pas comme Celtique d'origine, mais comme celtisée par les grands blonds.

Dès 1873, Lemière soutenait que les Celtes étaient distincts des Gaulois. Il admettait, non pas un simple changement de nom, mais une fâcheuse confusion dont on peut citer des exemples analogues dans l'histoire.

Dans la grande discussion qui a eu lieu à la Société d'anthropologie, discussion fort remarquable, les éléments ont

(1) FAUVELLE, *L'Homme, journal des sciences anthropologiques*, 10 octobre 1885.

été très variés. Mais nous n'avons à nous occuper ici que des documents historiques. Ces documents ont surtout été produits par Alexandre Bertrand et Lagneau. De la Société d'anthropologie, la discussion a passé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, où d'Arbois de Jubainville est entré en lice. Ce sont les assertions de ces trois auteurs que nous allons rapidement examiner.

Les idées de Bertrand sur la question sont résumées en deux articles du *Dictionnaire archéologique de la Gaule*.

Dans le premier, *Celtæ*, on peut lire : « Polybe lui-même leur donne alternativement, et l'on peut dire indistinctement, les noms de Κελτοί et de Γαλάται. » Les Celtes étaient donc appelés Keltoi et Galatai. La différence de sens n'est donc pas bien grande ni bien apparente, puisqu'elle n'a pas frappé Alexandre Bertrand, qui n'a pas signé l'article, mais qui l'a rédigé.

Bertrand ajoute : « Il est d'ailleurs probable que les termes Γαλάται et *Galli* ne sont, comme nous le verrons, qu'une forme un peu plus adoucie de l'ethnique Κελτοί. » Eh bien, au lieu de donner l'explication promise, Bertrand admet plus tard que les deux mots ont une origine tout à fait distincte, des sens bien différents : Γαλάτης, galates, voulant dire guerrier, et Κελτός, keltos, signifiant haut.

Dans le second article du *Dictionnaire : Galli*, publié longtemps après l'autre et signé, l'auteur éclairé par les discussions dont nous parlions tout à l'heure et par un examen minutieux des textes, a complètement changé d'avis. Il soutient la thèse que les deux mots ne sont pas synonymes et ont des sens différents. C'est aussi l'opinion qu'il cherche à établir dans son travail intitulé : *De la valeur des expressions* Κελτοί et Γαλάται, Κελτική et Γαλατία *dans Polybe*, 1876. Pourtant, malgré toute son érudition et ses efforts, il est forcé de reconnaître que les Celtes et les Gaulois paraissent rattachés par des liens très étroits (1).

Galate est « le nom du nouveau rameau celtique implanté en Italie (2). »

« Le terme Γαλάται a un sens propre et distinct du mot Κελτοί; il s'applique à des populations de race celtique, sans doute,

(1) AL. BERTRAND, *Valeur des expressions de Polybe*, 1876, p. 8.
(2) IDEM, *ibid.*, p. 18.

mais ayant certainement une organisation particulière et que l'on peut délimiter géographiquement (1). »

« Κελτοί et Γαλάται, dans l'esprit de l'historien grec, ne sont point synonymes; ils jouent tout au plus, dans certains cas, le rôle de mots équivalents (2). »

D'Arbois de Jubainville a répondu à Bertrand : « La preuve que le nom de Galates désigne un groupe ethnographique distinct des Celtes n'a pas été produite (3) ». En commençant son travail, il avait déjà fait la déclaration : « Je crois qu'entre les termes de Κελτοί, de *Galli* et de Γαλάται, il n'y a, ethnographiquement parlant, aucune différence de sens (4). »

Gustave Lagneau, loin de partager l'avis de d'Arbois de Jubainville, va beaucoup plus loin que Bertrand. Ce dernier admet que les Galates sont de race celtique, bien que différents sous certains rapports des Celtes proprement dits. Lagneau range les Celtes et les Gaulois dans deux races différentes. Les premiers sont les types de la race celtique, les seconds appartiennent à la race germanique (5). Cela tient à ce que Gustave Lagneau mêle les données historiques avec les données d'observation. Voulant fondre le tout sans avoir au préalable nettement précisé les éléments divers, il obtient un mélange naturellement indigeste. Après un travail très sérieux et fort savant, il arrive à un résultat, à une conclusion erronés.

Celtes et Gaulois synonymes. — Sans vouloir répéter ce que nous avons exposé précédemment, nous rappellerons seulement que :

D'après Pausanias, le nom de Galates n'a prévalu que très tard; antérieurement, ils s'appelaient Celtes.

D'après Polybe, les Celtes entrés dans Tarente comme soldats, sont désignés comme Galates quand ils dépouillent les morts. Les mercenaires d'Asdrubal, à deux chapitres de distance, sont nommés Celtes et Galates.

(1) AL. BERTRAND, *Valeur des expressions de Polybe*, 1876, p. 19.
(2) IDEM, *ibid.*, p. 33.
(3) D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, *Les Celtes, les Galates, les Gaulois*, 1875, p. 10.
(4) IDEM, *ibid.*, p. 1.
(5) GUSTAVE LAGNEAU, *Anthropologie de la France*, 1879; Race celtique, p. 637. Race germanique, p. 690.

D'après César, la troisième partie de la Gaule est habitée par ceux qui dans leur langue s'appellent Celtes et que les Romains nomment Gaulois.

D'après Strabon, les Taurisques sont Galates et de nation celtique.

D'après Appien, les Celtes sont appelés de son temps Galates et Gaulois.

Ces citations d'époques et d'auteurs divers suffisent, je crois, pour établir que dans l'antiquité les mots Celtes, Galates et Gaulois s'appliquaient aux mêmes populations.

Quand deux populations considérées comme différentes se trouvaient en contact, les auteurs anciens avaient l'habitude de donner au mélange un nom composé. C'est ainsi que nous avons rencontré les Ibéroligures, les Celtibères, les Celtoligures, les Celtoscythes. Nous verrons même plus tard les Galloromains. Mais nulle part nous ne trouvons des Celtogalates ou des Celtogaulois. Cela prouve que les Celtes et les Galates ou Gaulois ne pouvaient s'allier, se fondre ensemble, étant un seul et même peuple.

Il ne s'agit donc que d'un simple changement de nom. Celtes est le terme le plus ancien, généralement admis. Puis les Romains ont abandonné ce vieux nom et l'ont remplacé par celui de Gaulois, que les Grecs ont traduit par le mot Galates. Le premier auteur qui emploie ce dernier terme est Timée de Syracuse, qui avait vu en Sicile les mercenaires, débris des bandes celtiques, gauloises d'après les Romains, qui s'étaient emparées de Rome.

Dans les premiers temps, il y eut souvent confusion et emploi simultané, puis le mot Galate ou Gaulois l'emporta.

C'est là un fait entièrement analogue à celui qui s'est passé chez nous. La population de la France était tout d'abord désignée sous le nom de Gauloise, elle prit plus tard le nom de Française.

Plus concluant et plus large encore est le cas des anciens habitants de la Palestine, qui ont reçu, sans changer de type, de nationalité et de religion, les noms d'Hébreux, d'Israélites et de Juifs.

Maintenant, prétendre qu'il n'y avait pas des nuances entre les deux termes Celtes et Gaulois, serait aller trop loin. Mais ce n'étaient que de simples nuances, auxquelles on n'avait qu'ex-

ceptionnellement recours. Il est évident, d'après l'exposé qui précède, que, lorsque les deux mots existaient simultanément, on a de préférence employé le mot Celtes pour désigner les sédentaires, les réguliers, les pays, les institutions ; et le mot Galates ou Gaulois pour ce qui concerne les bandes envahissantes, les faits, les objets et surtout les abus de guerre. Aussi, lorsqu'il s'agit d'introduire des troupes régulières dans Tarente, Polybe nomme-t-il les soldats des Celtes : mais, dès qu'il est question de dépouiller les morts, il les qualifie de Galates.

Des nuances analogues ont toujours existé quand les populations d'un pays portaient plusieurs noms. Le terme de Gaulois pour les Français est abandonné depuis fort longtemps et d'une manière bien générale ; pourtant on le reprend, et l'on s'en sert encore lorsqu'il s'agit de choses gaies et égrillardes : c'est de l'esprit gaulois, ce sont des gauloiseries, et l'auteur qui les écrit se montre vraiment gaulois.

Les mots Hébreux, Israélites et Juifs ne sont-ils pas aussi employés parfois, souvent même, pour indiquer des mœurs ou des habitudes déterminées? Hébreu est à peu près abandonné, c'est de l'histoire ancienne ; Juif est souvent pris en mauvaise part ; Israélite est généralement employé d'une manière bienveillante. Pourtant ce sont bien, de l'avis de tout le monde, trois synonymes qui désignent une seule et même population des mieux caractérisées et des plus connues.

Il en est certainement de même pour ce qui concerne les termes Celtes et Gaulois. Nous concluons donc que les Celtes et les Galates ou Gaulois ne formaient qu'une seule et même population, comme les Hébreux, les Israélites et les Juifs. Que, comme eux aussi, ils se sont répandus sur une grande étendue de pays. Qu'en fait de différence entre les deux mots, il n'y a qu'une question de chronologie, le mot Celtes étant plus ancien et ayant été remplacé plus tard par celui de Galates ou Gaulois, ainsi qu'une question de géographie, les Celtes occupant surtout le nord de l'Italie et la France, leur pays primitif, et les Galates ou Gaulois parcourant la Grèce et l'Asie Mineure et se fixant même dans ce dernier pays, mais à une époque plus récente. A ces deux différences chronologique et géographique s'en joint une autre sociologique. Ce qui regarde la guerre, les armes, les engagements militaires et surtout les horreurs de la guerre, comme les pillages et les

dévastations, a été qualifié plus spécialement de Galatique ou Gaulois.

Valeur relative des textes. — La peine que nous avons eue pour arriver à cette conclusion si simple et si naturelle, les grandes divergences qui ont existé jusqu'à ce jour entre les appréciations et les opinions des divers commentateurs et interprètes des auteurs anciens, démontrent combien les textes sont peu clairs, peu nets et peu précis. Comment dès lors admettre que les Celtes et les Galates ou Gaulois constituaient un type bien défini, une race parfaitement caractérisée ? Les documents historiques que nous possédons sont trop généraux, trop vagues, trop incomplets pour appuyer sérieusement une pareille conclusion. Les termes race celtique ou race gauloise s'emploient couramment. Mais, si l'on demandait à ceux qui s'en servent de caractériser nettement et complètement cette ou ces races au moyen de citations d'auteurs anciens, ils seraient fort embarrassés. Aussi les hommes sérieux qui, comme Gustave Lagneau, admettent ces races, sont-ils obligés d'aller chercher leurs caractères et leurs preuves dans d'autres branches des sciences. Quant à nous, nous nous contentons de constater ici qu'il n'est pas possible de définir des races d'une manière nette et précise au moyen des simples citations des auteurs anciens, surtout pour ce qui concerne les populations européennes. L'étude de ces auteurs, excellente, indispensable même, au lieu de servir de base à l'anthropologie de nos régions, ne doit être employée que pour fournir des renseignements accessoires, de simples pièces à l'appui. A ceux qui veulent faire passer les documents historiques avant l'observation directe des débris humains et l'étude de l'homme vivant, on peut dire dans le langage proverbial, si expressif : Vous mettez la charrue avant les bœufs !

CHAPITRE IX

ROMAINS

Occupation romaine. — L'élément celte et gaulois, quel qu'il soit, est certainement largement représenté dans la population française. En est-il de même de l'élément romain qui lui a succédé?

Les Romains ont occupé l'Espagne longtemps avant de pénétrer en France. Ils y allaient combattre l'influence des Carthaginois et surtout rechercher les métaux précieux : l'étain, l'argent et l'or, dont les mines ont été fort exploitées dans l'antiquité.

La première incursion des Romains sur le sol de la France a eu lieu l'an 160 avant notre ère. Marseille, Antibes et Nice, colonies grecques, étaient menacées par les Salyens, population gauloise du voisinage. Comme Marseille était depuis longtemps alliée avec Rome, elle réclama le secours des armées romaines. Le consul Quintus Epinius répondit à cet appel, repoussa les Salyens, les obligea à rendre leurs armes et remit à la confédération grecque de Marseille une partie du territoire des vaincus.

Quelques années après, vers 125 avant notre ère, les Salyens, ayant réparé leurs pertes, voulurent prendre leur revanche. Marseille et ses colonies, menacées de nouveau, réclamèrent encore l'assistance des Romains. Fulvius vint à leur secours. Et l'année suivante, le consul Sextius remporta une grande victoire sur les Salyens, s'empara de presque tout leur territoire et y fonda une ville romaine, *Aquæ-Sextiæ*, les eaux de Sextius, ainsi nommée à cause des sources thermales qui y surgissent. C'est Aix en Provence.

L'impulsion était donnée ; en 121 le consul Fabius Quintus Maximus, à son tour, passa en Gaule et, après une victoire remportée sur les Allobroges, soumit tout le pays situé entre le Rhône et les Alpes. La même année Nemausus (Nîmes), capitale des Volces Arécomices, se soumit volontairement aux Romains.

Pourtant la véritable conquête des Gaules n'a été faite

qu'une soixantaine d'années plus tard par Jules César, de l'an 58 à 50 avant notre ère, après huit campagnes consécutives.

A partir de ce moment la France entière a été soumise, sans discontinuité, à la domination romaine, jusqu'à la chute de l'Empire d'Occident, vers la fin du v[e] siècle. Clovis est le premier souverain qui a remplacé, en 486, cette domination. Déjà, quelque temps avant la présente date, les Burgundes ou Bourguignons occupaient les vallées de la Saône et du Rhône. De même les Wisigoths occupaient une grande partie du midi de la France.

On peut donc dire que la domination romaine sur le sol complet de la France actuelle a duré au moins cinq siècles.

— Quelle a été l'influence ethnique de cette longue et persistante domination?

Conquête. — Pour répondre à cette importante question, il faut tout d'abord nous rendre compte d'une manière nette et précise de la portée anthropologique de certains termes très souvent employés, mais habituellement mal compris : conquête, enrôlement, asservissement, transportation, refoulement, incursion, migration, invasion.

La *conquête* est la prise de possession par un pays sédentaire d'un autre pays. Alexandre le Grand nous fournit un brillant exemple de conquête. Roi d'un petit pays, la Macédoine, il profita habilement de l'animosité que les Grecs nourrissaient contre les Perses qui étaient venus les attaquer jusque chez eux, pour sonner la guerre de la revanche. Après avoir assuré ses derrières en soumettant les peuples habitant au nord de la Macédoine, il groupa autour de lui toute la Grèce et partit au printemps de 334 avant notre ère. Il traversa l'Asie Mineure, la Syrie, se rendit en Égypte, s'empara de la Perse, traversa la Médie et la Bactriane, alla jusqu'à la Caspienne battre les Scythes, et fut ensuite soumettre l'Inde d'où il revint à Babylone l'an 325. Ainsi en moins de 9 ans il créa un vaste empire grec, allant de la Macédoine à l'Inde et de l'Égypte au Turkestan. Cet empire ne subsista dans son intégrité que deux ou trois ans. Alexandre mourut en avril 323, et son empire se disloqua. Géographiquement et surtout politiquement, c'était bien un empire grec; anthropologique-

ment, non. En effet, les historiens nous apprennent qu'au début de son expédition, Alexandre était à la tête d'une armée composée de 30.000 fantassins, et 4.500 cavaliers. Admettons que ces 34.500 hommes aient tous été des Grecs, qu'il n'en soit point rentré en Grèce après la dislocation de l'empire, qu'il n'en soit même point mort dans les violents combats qu'ils eurent à soutenir, que représentent ces 34.500 hommes auprès des nombreuses populations occupant les vastes régions parcourues et soumises par Alexandre? Bien peu de chose en réalité, rien au point de vue anthropologique, une goutte d'eau dans une mer.

L'exemple, nous dira-t-on peut-être, est mal choisi parce que la conquête a été trop rapide et la destruction de l'empire trop prompte? C'est intentionnellement que nous nous en sommes servi. Etant très net et parfaitement délimité, il nous a paru très propre à frapper les esprits.

Mais, si on le désire, prenons en un autre dans un sens tout à fait opposé. Passons de la Grèce à Rome. Les Romains étaient des conquérants on ne peut plus sérieux; ils marchaient progressivement de conquête en conquête; ils étaient fort experts dans l'art d'organiser les pays conquis, et très habiles à les conserver. Eh bien, ont-ils sérieusement modifié les régions occupées, au point de vue anthropologique? Ils ont conquis la Grèce, l'Égypte, l'Espagne, qui ont été sous leur domination plus longtemps que la Gaule; pourtant est-ce que la Grèce, l'Égypte et l'Espagne romaines ne sont pas restées, comme par le passé, grecque, égyptienne, espagnole? Chacun de ces pays a gardé sous la domination romaine et malgré la durée de cette domination son caractère ethnique particulier, caractère qui s'est maintenu après l'occupation. La conquête n'a donc qu'une très faible influence sur l'anthropologie locale.

Enrôlement. — *L'enrôlement* est habituellement une conséquence de la conquête. On enrôle des hommes soit pour faire la conquête, soit pour lui résister. Dans l'antiquité, les troupes étaient en grande partie composées de mercenaires. C'est de l'enrôlement de ces mercenaires qu'il s'agit. Nous avons vu des exemples de ces enrôlements: Hérodote nous apprend que l'armée formée par Amilcar pour guerroyer en Sicile se composait de mercenaires phéniciens, libyens,

ibères, ligures, hélysices et sardones. Environ 100 ans plus tard, Platon nous parle d'une autre armée sicilienne composée de mercenaires carthaginois, celtes, ibères et thraces. La présence de ces étrangers dans un pays circonscrit comme la Sicile ne pouvait manquer d'occasionner un certain mélange de sang. Mais la variété des origines et la faible proportionnalité des individus, tout en altérant un peu les types primitifs, ne devaient pas apporter des modifications bien sensibles, bien durables. Dans des régions plus étendues, l'action était encore moindre. Cependant il faut en tenir compte.

Asservissement. Transportation. — Un des résultats de la conquête et des invasions, était l'*asservissement*. Des populations entières étaient parfois enlevées d'un pays, transférées dans un autre et vendues comme esclaves. C'est ainsi que César, pendant la guerre des Gaules, fit vendre 53.000 Belges. Les esclaves étaient disséminés, venant souvent de localités fort diverses. Ils s'unissaient entre eux, souvent aussi ils avaient des rapports avec la population au milieu de laquelle ils vivaient. C'était encore là un puissant modificateur des types et des races.

La *transportation* consiste dans le déplacement, le transport d'un lieu dans un autre d'un groupe de population. Nous en avons signalé un exemple en étudiant les Ligures. Nous avons vu les proconsuls Cornélius et Bœbius battre les Ligures Apuans, l'an 180 avant notre ère, et en transporter 12.000 avec femmes et enfants dans le Samnium, sur un terrain confisqué à une autre peuplade, les Taurasiniens. Ces Ligures ont formé là, non loin de Bénévent, une petite colonie conservant son type ethnique. Les transportations de ce genre, quand elles n'ont pas laissé de traces historiques, peuvent étonner l'anthropologue, mais n'altèrent pas les races.

Refoulement. — L'idée du *refoulement* est née de la théorie du mouvement des populations dans un sens donné et continu. On s'est dit : si un peuple avance dans une direction, il ne peut le faire qu'en refoulant les populations qui occupent le pays. Ce refoulement s'accentue de plus en plus à mesure que le peuple en question marche en avant. Les populations refoulées refoulent à leur tour les populations qui sont devant elles. Mais, comme la marche en avant se fait

par une poussée, portant tout d'abord sur un point central et s'élargissant successivement des deux côtés, le peuple en marche forme comme un coin pénétrant de plus en plus dans le pays des populations refoulées, qui, dès lors, décrivent une courbe en fer à cheval entourant la tête du coin. Cette forme se reproduit dans les populations qui sont devant la première, la courbe devenant de moins en moins profonde au centre et de plus en plus atténuée sur les côtés à mesure qu'elle s'éloigne du peuple en mouvement. Telle est la théorie qui a régné pendant un certain temps, mais qui n'a pas été confirmée par l'observation.

D'abord les faits montrent que les mouvements de populations, loin de se faire toujours dans un même sens, de l'est à l'ouest, ont lieu dans toutes les directions. Nous avons vu les Ligures et les Ibères de l'Occident aller s'établir en Orient, au pied du Caucase. Nous avons assisté aux pérégrinations des Galates se rendant du nord au sud, des bords du Danube en Grèce et en Asie Mineure. Nous verrons plus loin des populations parties de l'Allemagne traverser la Gaule, l'Hispanie, et passer en Afrique. Nous trouverons les Arabes, sous le nom de Sarrazins, répéter ce qu'avaient déjà fait les Libyens avec les Carthaginois, suivre la direction inverse et passer d'Afrique en Europe, montant du sud au nord.

Les faits montrent aussi que les refoulements ne sont jamais réguliers, comme on le supposait, et qu'ils sont même fort exceptionnels. Les populations en mouvement détruisent les peuples qui s'opposent à leur passage, les subjuguent et se superposent à eux en les asservissant, ou bien les traversent et vont au delà. Mais, dans les mouvements des peuples, il n'y a rien de régulier, comme on l'a cru un moment. Ces mouvements constituent les Incursions, les Invasions et les Migrations.

Incursions. Invasions. — Les *incursions* sont les mouvements de bandes qui s'organisent pour aller saccager et piller des régions plus ou moins éloignées. Les Celtes de la plaine du Pô étaient coutumiers du fait. C'est dans une incursion qu'ils ont pris Rome. Plus coutumiers encore, les Galates des bords du Danube, qui se précipitaient sur la Grèce et l'Asie Mineure pour les piller, quand personne ne les engageait comme mercenaires. Et même après avoir

leur nature les poussait encore au pillage. C'est ainsi l'après Polybe (1), Attale ayant licencié ses bandes de ›s, elles se mirent à dévaster les villes de la Troade d'où ›hus le Grand fut obligé de les chasser. Les incursions ·u d'action sur l'anthropologie.

'en est pas de même des *invasions*. Les invasions sont cursions qui, au lieu d'être passagères et momentanées, ›lus ou moins persistantes. En comparant les invaıux conquêtes, on peut dire qu'elles sont des conquêtes peuple conquérant, au lieu de rester chez lui, se e et vient s'installer chez le peuple conquis. L'installdes Burgundes et celle des Francks en France sont ·itables invasions. Les invasions produisent toujours ›tion très importante sur l'anthropologie des pays en-

:ations. — Enfin il y a les *migrations*, qui sont, e les invasions, des déplacements de populations qui e fixer ailleurs, mais en chassant et dépossédant les s occupants. C'est ainsi que les 20.000 Galates, débris ındes de Brennus défait en Grèce, vinrent fonder un État, la Galatie, sur les bords de la mer Noire, en Asie re. C'est ainsi qu'au début des guerres de César en 378.000 Helvétiens étaient partis de la Suisse pour 'établir chez les Santons, dans les Charentes. César les ıit et les battit près d'Autun, repoussant tout ce qui jusque dans leur ancien pays. Les migrations peuvent les groupes anthropologiques plus ou moins purs.

ıence romaine. — Nous pouvons maintenant répona question posée. Quelle a été l'influence ethnique de ›ation romaine de la Gaule?

fluence romaine sous le rapport de la langue a été com- Le latin est rapidement devenu la langue générale, le s, vite oublié, s'est perdu. Dans les idiomes locaux, les , c'est encore le latin qui règne en maître. Comme écries caractères romains ont remplacé les caractères grecs us étaient venus par les colonies helléniques des côtes ›rranéennes et qui s'étaient déjà répandus dans une partie de la Gaule.

›LYBE, liv. V, ch. LXXVII et CXI.

Sous le rapport des mœurs, des coutumes, du vêtement, des lois, le changement a été aussi rapide et aussi général. L'agriculture, l'industrie, le commerce, les arts de Rome sont presque immédiatement devenus l'agriculture, l'industrie, le commerce et les arts de la Gaule. La transformation a été rapide et complète.

Sous le rapport religieux, le druidisme, après quelques résistances désespérées, a dû céder le pas au paganisme romain, qui a de suite pris le haut du pavé. Paganisme qui bientôt s'est vu miné en Gaule, comme à Rome, par les mystères de Mithra et surtout par le christianisme naissant. Le mouvement a été le même des deux côtés des Alpes.

Et, malgré cette rapide et parfaite assimilation, l'influence anthropologique a été presque nulle. En effet, si l'influence morale et matérielle de Rome pouvait se multiplier à l'infini par le savoir, l'habileté, l'activité, il n'en était pas de même des individus. Rome, en comprenant même les pays voisins, ne possédait qu'une très faible population en regard de celle de tous les pays conquis. Cette population était encore réduite et décimée par la guerre, la carrière militaire étant la carrière par excellence des Romains et l'état de guerre se trouvant leur état habituel.

Administrateurs et assimilateurs fort habiles, les Romains, après chaque conquête, savaient s'attacher les pays conquis en améliorant le sort du peuple, en organisant des administrations locales, en flattant les sentiments ambitieux des gens riches, influents et surtout de mérite. C'est ainsi qu'après avoir conquis la Gaule, ils se sont empressés d'avantager les Gaulois qui se ralliaient à eux. Ils leur ont donné des fonctions, des emplois, de telle sorte que les fonctionnaires venus de Rome étaient fort peu nombreux. Ils sont allés jusqu'à créer des Sénats locaux. Bien plus, presque immédiatement après la conquête, on a vu, grâce à l'intervention de Cicéron, plusieurs habitants de Vienne, alors la capitale de la Gaule romaine, entrer au Sénat romain. Nous savons que dans l'administration, les vrais Romains, venus de Rome, n'étaient qu'en petit nombre en Gaule. Et encore ces Romains pouvaient et devaient être mêlés de nombreux éléments divers, puisque les étrangers pouvaient dans Rome même arriver aux plus hautes positions.

Mais les légions, dira-t-on ?

Les fameuses légions romaines n'étaient pas plus composées de véritables enfants de Rome que les administrations. Elles étaient levées et recrutées dans tous les pays conquis. César nous en fournit lui-même une preuve bien caractérisique. A peine a-t-il soumis les Gaules qu'il organise une égion entière exclusivement composée de Gaulois, la légion e l'Alouette, ainsi nommée parce qu'elle avait cet oiseau omme signe distinctif, comme emblème.

Cela suffit pour montrer que la conquête romaine, qui a eu ır la Gaule la plus grande influence au point de vue de la ngue, de la législation, de l'agriculture, de l'industrie, des œurs et des habitudes, n'a eu qu'une action très faible, esque nulle, sous le rapport anthropologique.

CHAPITRE X

GERMAINS

Cimbres et Teutons. — Tout autres ont été les invasions s divers peuples du nord de l'Europe qui, au commenment de notre ère, se sont précipités sur la France, peuples ii étaient désignés par les Romains sous le nom général Barbares. Ces invasions ont eu une très sensible influence r la constitution anthropologique de la France.

La première invasion des Barbares du Nord dont l'histoire ›us a conservé le souvenir est celle des Cimbres et des Teuns. Elle remonte environ à un siècle avant notre ère. Les mbres se portèrent d'abord vers l'Orient. L'an 113, ils firent le consul Papirius Carbon près de Noreia, en Styrie. fut le début d'une guerre des plus meurtrières, qui dura ıatorze ans et qui coûta aux Romains cinq armées consuires et la vie de plusieurs généraux. Aussi fut-elle honorée ı nom de guerre Cimbrique.

En 107, les Cimbres se rejettent vers l'ouest et, s'unissant

aux Tiguriens, peuple de la Suisse, défont et tuent Cassius.

Puis, continuant leur marche vers l'Occident, ils remportent en Gaule méridionale, dans la même année 105, deux nouvelles victoires, la première sur le lieutenant consulaire Scaurus Aurelius, qui fut tué, la seconde sur le proconsul Servilius Cæpio et le consul Manlius Cattus. Leurs armées furent taillées en pièces. Rome fut tellement terrifiée, que l'on suspendit toutes les exemptions de service.

Trois ans plus tard, en 102, les Teutons qui avaient envahi la Gaule voulaient pénétrer en Italie par la Provence. Marius marcha au devant d'eux pour les arrêter. Il les rejoignit près d'Aix et les défit complètement. La horde envahissante composée, suivant les uns, de 100.000, suivant les autres, de 300.000 hommes, fut entièrement exterminée. Le peu qui échappa à la mort fut disséminé et vendu comme esclave.

Marius, surexcité par cette victoire, se porta l'année suivante au devant des Cimbres qui pénétraient en Italie après avoir traversé la Suisse. Joint à Catulus, il les défit et les tailla en pièces dans les plaines de Verceil. Il mit ainsi fin à cette invasion qui avait ravagé la Gaule et menacé l'Italie.

Qui étaient et d'où venaient ces Cimbres et ces Teutons?

Les Cimbres, *Cimbri*, Κίμβροι, habitaient la Chersonèse Cimbrique, Jutland actuel, entre la mer du Nord et la Baltique appelée alors le golfe Codanus. Voici ce qu'en dit Tacite (1) : « Voisins de l'Océan, les Cimbres occupent le même bassin de la Germanie, petite nation aujourd'hui grande nation par sa gloire. Il reste d'immenses vestiges de leur vieille renommée, des camps sur deux rives à la fois, des enceintes dont l'étendue peut servir à mesurer la multitude et les forces de ce peuple et rend croyable la grandeur de ses armées. »

Les *camps sur deux rives* et les vastes *enceintes* sont les vestiges de castramétation qui existent sur les deux rives du Rhin. Cela prouve que ces traces de campement en majeure partie sont antérieures sur ce point aux temps historiques.

S'il nous a été facile de bien déterminer le pays occupé par les Cimbres, il n'en est pas de même pour celui des Teutons, *Teutoni*. Pline (2), dans sa division de la Germanie en cinq

(1) TACITE, *Germains*, 37.
(2) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXVIII.

races, place Cimbres et Teutons à côté les uns des autres dans sa seconde race, les Ingévons. Le naturaliste romain confirme cette déduction en nous apprenant que les Teutons sont voisins du pays de l'ambre (1). Or l'ambre vient de la mer du Nord et de la Baltique.

Pomponius Mela (2), qui écrivait à peu près en même temps que Pline, vers le milieu du Ier siècle de notre ère, rapproche aussi les Teutons des Cimbres.

Mais ce qui paraît certain, c'est qu'ils ne formaient qu'une population peu importante. En effet, Pline ne les met qu'en seconde ligne, après les Cimbres, dans l'énumération de sa race ingévone. La guerre soutenue contre les Romains prit le nom de guerre cimbrique et non teutonique. Les deux défaites des Romains en Gaule ont été portées à l'avoir des Cimbres, bien que, suivant toutes les probabilités, l'armée envahissante dût contenir tout à la fois des Cimbres et des Teutons. Pline en parle dans sa description géographique de la Germanie, mais Tacite ne les nomme pas. C'est donc par une extension exagérée qu'on a donné parfois le nom de Teutons à tous les habitants de l'Allemagne et qu'en linguistique on se sert du terme de langues teutonnes, terme d'autant plus impropre qu'on ne sait pas au juste quelle était la langue des véritables Teutons. Ils avaient, dit-on, envahi la Gaule avec femmes et enfants. Ils ont été exterminés par la mort ou l'esclavage après leur défaite d'Aix en Provence. Leur influence sur la population française n'a dû être que fort insignifiante.

Suèves. — Lorsque César commença ses campagnes des Gaules, il eût tout d'abord à combattre les Suèves, qui, commandés par Arioviste, voulaient envahir le pays. L'an 58 avant notre ère, il les rejoignit au delà de Besançon et les repoussa malgré leur nombre, qui s'élevait, dit-il, à 120,000 guerriers.

Ces Suèves, *Suevi*, Σόηβοι, étaient éminemment mobiles. En 55 et 53, César entreprit contre eux des campagnes au delà du Rhin, sans pouvoir les atteindre (3).

Strabon les considère comme la plus grande nation germa-

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, XXXVII, ch. XI.
(2) POMPONIUS MÉLA, *Les Sites du globe*, liv. III, ch. III.
(3) CÉSAR, *Guerre des Gaules*, liv. IV, ch. IV, VII, VIII, XVI, XIX.

nique. Cependant Pline, dans sa description de la Germanie, ne fait que citer leur nom, à propos des Hermions, qui forment sa quatrième race et occupent l'intérieur des terres (1).

Tacite partage l'opinion de Strabon sur l'importance des Suèves. « Ils occupent, dit-il (2), la plus grande partie de la Germanie sous des noms et en corps de peuples particuliers, quoique sous le nom commun de Suèves. Un trait distinctif de ce peuple, c'est de retrousser et de nouer leur chevelure; c'est par là qu'ils se distinguent des Germains et que chez eux les hommes libres se distinguent des esclaves. » Un peu plus loin, il ajoute (3) : Les Semnons se disent les plus nobles des Suèves, occupant le centre du pays, centre religieux. Tous les peuples suèves envoient des délégués à certaines époques pour célébrer le culte des aïeux dans une forêt. On y sacrifie, dit-on, un homme.

Ce sont ces Suèves qui ont donné leur nom à la Souabe.

Nous retrouverons les Suèves dans la grande invasion de 407.

Germanie, coup d'œil général. — Mais, avant d'aller plus loin, il nous faut forcément jeter un coup d'œil général sur la Germanie, cette grande officine de Barbares qui, pendant trois à quatre siècles, a inondé d'envahisseurs tout le sud-ouest de l'Europe et le nord de l'Afrique.

Les Germains, *Germani*, Γερμανοί, ont été décrits d'une manière toute spéciale par Tacite, vers la fin du Ier siècle. *Les Mœurs des Germains*, publiées vers la fin du règne de Nerva, sont une œuvre vraiment remarquable. D'après Montesquieu, ce livre si court sur un vaste sujet est d'un homme qui abrège tout, parce qu'il voit tout. C'est une admirable introduction à l'histoire des nations du centre de l'Europe, aussi est-il pour nous d'une très grande utilité! Et pourtant nous allons voir que, même en ayant en main, comme guide, ce petit chef-d'œuvre, qui jouit auprès des érudits d'une si universelle et si légitime réputation, il nous sera impossible d'en tirer des conclusions anthropologiques sérieuses. C'est incontestablement la meilleure preuve que les textes anciens sont complè-

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXVIII.
(2) TACITE, *Germains*, ch. XXXVIII.
(3) IDEM, *ibid.*, ch. XXXIX.

tement insuffisants pour asseoir d'une manière solide et irréfutable les données anthropologiques et même simplement ethnographiques. L'école qui a voulu les placer au premier rang dans ce genre de recherches a fait fausse route. La véritable science doit se baser sur l'observation directe des faits, les textes ne peuvent venir qu'en seconde ligne, comme pièces à l'appui, servant à confirmer les faits.

D'après Tacite : « la Germanie est séparée de la Gaule, des Rhétiens et des Pannoniens par le Rhin et le Danube ; des Sarmates et des Daces par une crainte réciproque ou par des montagnes. Elle est fermée par l'Océan, dont les flots embrassent de vastes côtes et des îles immenses (1). »

En fait de nom, Tacite (2) prétend qu'il en est qui disent « que celui des Germains est nouveau et d'adjonction récente ; que les premiers qui le prirent furent ceux qui passèrent le Rhin et chassèrent les Gaulois, et sont aujourd'hui les Tongres ; que ce nom, propre à une peuplade et non à toute une nation, prévalut peu à peu. »

Le grand descripteur de la Germanie a parfaitement circonscrit le pays et montré que le nom de Germains n'est pas très ancien. Il fut d'abord adopté par une population de Belgique, les Tongres. Le nom de Belges, comme expression géographique, apparaît dès le IIe siècle avant notre ère, bien antérieurement au nom de Germains. Il en est de même des noms de Cimbres et de Bastarnes.

Résumons maintenant les données historiques fournies sur la région par les divers auteurs qui ont plus ou moins parlé de la Germanie.

Celtes. Gaulois. Germains. — César, au milieu du Ier siècle avant notre ère, divise, ainsi que nous l'avons déjà dit, la Gaule en trois parties : la Belgique entre le Rhin et la Seine, la Celtique entre la Seine et la Garonne, et l'Aquitaine entre la Garonne et les Pyrénées. « Ces peuples, ajoute-t-il (3), diffèrent entre eux par le langage, par le gouvernement et par les lois. » On en a conclu qu'on avait affaire à trois types ethniques différents. Les Aquitains ont été considérés comme

(1) TACITE, *Germains*, ch. I.
(2) IDEM, *ibid*, ch. II.
(3) CÉSAR, *Guerre des Gaules*, liv. I, ch. I.

des Ibères, les Celtes comme les véritables Gaulois et les Belges comme des Germains. Mais c'est là une simple interprétation constituant une pure hypothèse. Si nous examinons le passage de César, froidement, sans aucun parti pris, nous remarquerons qu'il se trouve tout à fait au début de l'ouvrage, livre Ier, chapitre 1er. C'est un croquis général servant d'entrée en matière. Il était donc nécessaire de bien accentuer les lignes et de frapper l'esprit en quelques mots. Pour préparer le lecteur, c'est parfait ; mais il ne faudrait pas accepter les expressions avec la plus rigoureuse acception des mots. Il est très certain qu'en Gaule, groupe d'un grand nombre de populations diverses, indépendantes les unes des autres, il devait y avoir des idiomes et même des langues différentes ; c'est ce qui existe encore en France comme patois. Il en est de même pour les lois et les coutumes. Naguère, chacune de nos provinces avait son droit coutumier particulier. Le passage cité de César n'a donc pas et ne peut avoir la portée que certaines personnes lui prêtent. Ce n'est pas une formule ethnographique positive, mais un simple énoncé géographique destiné à éclairer le récit des faits racontés dans l'ouvrage.

D'après Denys d'Halicarnasse, vers la fin du 1er siècle avant notre ère, la Germanie n'est qu'une simple subdivision de la Celtique. Effectivement, la Celtique a pour limites les Pyrénées, les Alpes, le Danube, le pays des Thraces, entre la mer de Marmara et la mer Noire, et celui des Scythes, qui s'étend du côté de la mer Caspienne. Elle se divise en Galatie à l'occident du Rhin et en Germanie à l'orient.

A l'inverse de Denys d'Halicarnasse, Diodore de Sicile, à peu près à la même époque, à l'instar de César, restreint la Celtique au centre de la Gaule, mais prolonge la Galatie dans la Germanie tout entière. « Le nom de Celtes, dit-il, ne doit s'appliquer qu'aux peuples qui habitent au-dessus de Marseille, près des Alpes et en deçà des Pyrénées. Ceux qui sont établis au-dessus et qui habitent le long de l'Océan et la forêt Hercynienne et toutes les contrées qui s'étendent de là jusqu'à la Scythie, se nomment Galates (1). » D'après ce texte, les Germains que César fut combattre sur la rive droite du Rhin étaient des Galates, les Galates d'au delà du Rhin.

(1) DIODORE DE SICILE, *Histoire universelle*, liv. V, ch. XXXIII.

Un auteur plus récent encore, du commencement du IIIe siècle, Dion Cassius, qui fut consul sous Alexandre Sévère, dit (1) : « Le Rhin sort des Alpes celtiques un peu au-dessus des Rhétiens. Il coule vers l'occident, à travers la Galatie et les Gaulois à gauche, les Celtes à droite, et se jette ensuite dans l'Océan; car le Rhin est la limite des deux peuples depuis l'époque où on leur a donné des noms différents. Autrefois on donnait indifféremment le nom de Celtes aux peuples de l'une et de l'autre rive. »

Dion Cassius, comme d'autres auteurs du reste, confond souvent les termes Κελτοί (*Keltoi*) et Γερμανοί (*Germanoi*).

Voilà quatre auteurs qui ont écrit dans une période de moins de trois siècles et qui sont arrivés aux conclusions les plus disparates.

Pour César, les Gaulois habitent la rive gauche du Rhin, les Germains la rive droite. Les Celtes sont confinés au centre de la France.

Pour Denys d'Halicarnasse, les Celtes, au contraire, habitent toute la France et toute l'Allemagne. Ils se subdivisent en deux races : les Galates ou Gaulois, rive gauche du Rhin, et les Germains, rive droite.

Pour Diodore de Sicile, les Celtes sont bien confinés dans l'intérieur de la France, mais ce sont les Galates ou Gaulois qui se développent sur la rive droite du Rhin.

Enfin pour Dion Cassius, les Galates ou Gaulois occupent la rive gauche et les Celtes la rive droite du Rhin.

Tirez, si vous le pouvez, des conclusions ethnologiques de ces textes ?

	Rhin	
	Rive gauche.	Rive droite.
César	Gaulois	Germains
Denys d'Halicarnasse . .	Celtes	
	Galates	Germains
Diodore de Sicile.	Celtes	Galates
Dion Cassius	Galates	Celtes

Ces contradictions, on pourrait les multiplier en citant les auteurs les plus connus. Ainsi Pline l'Ancien, subissant comme Diodore de Sicile l'influence des *Commentaires* de

(1) Dion Cassius, ch. xxxix.

César, admet que « toute la Gaule désignée sous le nom général de Chevelue est divisée entre trois peuples séparés surtout par des fleuves. La Belgique de l'Escaut à la Seine; de la Seine à la Garonne, la Celtique ou Lyonnaise; de la Garonne à la chaîne des Pyrénées, l'Aquitaine appelée auparavant Armorique (1) ». Cela n'empêche pas l'auteur latin d'admettre, comme on le faisait généralement de son temps, un vaste développement de la Celtique. Je n'en veux pour preuve que la citation de deux points extrêmes, diamétralement opposés et qui laissent entre eux de grandes étendues de pays. C'est, en parlant de la Scythie, dans les régions les plus froides, « le promontoire Lytarmis de la Celtique (2) », et, sur la côte occidentale de l'Hispanie, « le promontoire Celtique (3) ». Nous sommes bien loin, au nord-est et au sud-ouest, du centre de la Gaule.

Germanie d'après Pline. — D'après Pline (4), « il y a cinq races germaines : les Vindiles, auxquels appartiennent les Burgundes, les Varins, les Carins, les Guttons; seconde race, les Ingévons, auxquels appartiennent les Cimbres, les Teutons et les nations Chauques; troisième race, la plus voisine du Rhin, les Istévons, auxquels appartiennent les Cimbres; quatrième race, dans l'intérieur des terres, les Hermions, auxquels appartiennent les Suèves, les Hermondures, les Cattes et les Chérusques; cinquième race, les Peuciniens et les Bastarnes limitrophes des Daces. »

Il est évident qu'à propos de la troisième race, le texte de l'auteur romain est altéré. Il y a une répétition des Cimbres qui n'a aucune raison d'être; c'est une faute de copiste, d'un genre qui se présente souvent. On a voulu corriger la faute en remplaçant Cimbres par Sycambres, ou bien en divisant les Cimbres en deux parties. Ces corrections peuvent être bonnes, mais rien ne les autorise; il vaut donc beaucoup mieux dans le doute s'abstenir. L'introduction d'erreurs de ce genre dans les textes anciens est une raison de plus pour ne pas leur accorder une trop grande importance.

A propos des Daces dont le nom termine la citation précé-

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXXI.
(2) IDEM, *ibid.*, liv. VI, ch. XIV.
(3) IDEM, *ibid.*, liv. IV, ch. XXXIV.
(4) IDEM, *ibid.*, liv. IV, ch. XXVIII.

dente, Pline nous apprend (1) que « les Gètes, appelés Daces par les Romains », sont, ainsi que les Sarmates des branches sarmatiques se développant au delà de la Germanie.

Pline divise donc les habitants de la Germanie en cinq races principales, se subdivisant en diverses populations. Tacite cite nominativement trente-six peuples se groupant parfois en espèces de confédérations, comme celle des Suèves et celle des Lygiens.

Cet ensemble de populations devait être extrêmement prolifique; car la Germanie a alimenté de fréquentes et abondantes migrations. Parfois ces migrations, comme celle des Teutons dont nous avons parlé, ont été entièrement détruites. Parfois même des destructions analogues avaient lieu sans sortir de la Germanie. Tacite nous apprend que les Bructères, voisins des Tenctères, sur les bords du Rhin, furent anéantis par une ligue des populations voisines : plus de 60,000 succombèrent. Des Chamaves et des Angrivariens occupèrent leur territoire (2).

Dans un autre ouvrage, le même auteur (3) rapporte, à propos de la guerre contre les Germains, l'an 17 de notre ère, que « Germanicus avait ôté son casque, pour être mieux reconnu; il criait de s'acharner au carnage, de ne point faire de prisonniers, qu'on n'aurait la paix que par la destruction entière de la nation. »

Pour suffire à une pareille consommation d'hommes, il fallait une active production. Aussi en Germanie, d'après Tacite, « limiter le nombre de ses enfants ou faire périr quelqu'un des nouveau-nés est un crime, et les bonnes mœurs ont ici plus d'empire qu'ailleurs les bonnes lois (4). »

Pureté de race. Portrait. — Dès le début de son ouvrage, *Mœurs des Germains*, chapitre II, Tacite s'écrie : « Je crois les Germains indigènes et nullement mêlés aux autres peuples, soit en y allant, soit en les recevant parmi eux. » Et un peu plus loin, chapitre IV, il revient sur le même sujet : « Je me range, quant à moi, à l'opinion de ceux qui pensent que les peuples de la Germanie n'ont point été altérés par des

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. XXV.
(2) TACITE, *Germains*, ch. XXXIII.
(3) IDEM, *Annales*, liv. II, ch. XXI.
(4) IDEM, *Germains*, ch. XIX.

mariages avec un autre peuple, que c'est une race indigène, qui se renouvelle d'elle-même et ne ressemble qu'à soi. »

Ces deux affirmations sont fort catégoriques; pourtant, en lisant avec soin l'auteur latin, on s'aperçoit bien vite qu'elles n'ont point du tout la précision que nous réclamons comme observations d'histoire naturelle. En effet, chapitre XXVIII, Tacite cite des Helvètes, population qui a toujours été considérée par tout le monde comme gauloise, habitant presque au centre de sa Germanie, entre la forêt d'Hercynie, le Rhin et le Mein. *Plus bas*, comme il le dit lui-même, mais toujours sur la ligne centrale de la Germanie, il cite les Boïens, autre nation gauloise que rappelle le nom de Bohême, mais il ajoute « que les habitants ont changé ». En effet, chapitre XXXXII, il nous apprend que les Boïens ont été expulsés par les Marcomans qui ont occupé le pays.

Plus à l'est encore, les Gothons parlent gaulois et payent tribut à titre d'étrangers aux Sarmates et aux Quades, bien que Tacite les indique comme Germains, chapitre XXXXIII, tout aussi bien que les Quades.

Les Oses, sur la rive gauche du Danube, en Germanie, et les Araviques, sur la rive droite, en Pannonie, ont le même langage, les mêmes institutions, des mœurs semblables. Sont-ils des Germains émigrés en Pannonie ou des Pannoniens réfugiés en Germanie (ch. XXVIII)? Ces Oses parlent le Pannonien, et payent tribut aux Sarmates et aux Quades à titre d'étrangers, chapitre XXXXIII.

Chapitre XXXXVI, Tacite se demande si les Vénètes et les Peucins, qui habitent plus au nord, doivent être rangés parmi les Germains ou les Sarmates.

Si les Peucins, que d'autres appellent Bastarnes, « se rapprochent des Germains par la langue, par l'habit, par des demeures fixes, ils sont Sarmates par l'inertie et la saleté de tout le peuple, la fainéantise des chefs, par le mélange de mariage qui les a marqués de la laideur des Sarmates.

« Les Vénètes ont pris beaucoup de leurs mœurs. Il faut pourtant les rattacher aux Germains parce qu'ils bâtissent des maisons, portent des boucliers, et se plaisent à déployer l'agilité de leurs pieds, habitudes étrangères aux Sarmates, qui vivent à cheval et sur des chariots. »

Enfin, chapitre XXXXV, Tacite parle des Estyens qui habitent

ı rive droite de la mer Suévique, c'est-à-dire la côte méridioıale de la Baltique. Ils ont usages et costumes des Suèves. ˌeur langue se rapproche plus du breton. Ils se servent peu le fer, mais beaucoup du bâton, cultivent le blé et recherchent 'ambre. Ce rapprochement de leur langue avec le breton suffit pour montrer qu'ils ont subi des migrations ou des contacts. Cet ensemble de citations empruntées à Tacite même établit nettement qu'au point de vue ethnologique il ne faut pas accorder trop d'importance à la pureté de la race germanique.

Voici la description qu'il en donne, description qui depuis a été reproduite par tous les géographes et historiens (1) :

« Je me range, quant à moi, à l'opinion de ceux qui pensent que les peuples de la Germanie n'ont point été altérés par des mariages avec aucun autre peuple, que c'est une race indigène, qui se renouvelle d'elle-même et ne ressemble qu'à soi. C'est ce que prouve la parfaite analogie de conformation entre tous les individus de cette race, quoique si nombreuse, leurs yeux bleus et farouches, leurs cheveux d'un blond ardent, leurs grands corps, capables seulement d'un premier élan, mais incapables de fatigue et de travail, ne supportant ni la soif ni la chaleur, mais résistant au froid et à la faim, par l'habitude du climat ou du sol. »

Les *Mœurs des Germains* montrent qu'il y avait chez Tacite deux hommes. Le grand écrivain, je pourrais dire l'artiste, qui traçait de remarquables tableaux propres à se graver profondément dans l'esprit du lecteur et à le captiver. Il y avait aussi l'observateur consciencieux qui donne tous les détails dans l'intérêt des érudits, des critiques et des chercheurs. Si nous ne nous en tenions qu'aux grands tableaux où le trait caractéristique, le coup de pinceau à effet, est toujours un peu exagéré pour bien faire pénétrer dans le public l'idée de l'auteur, nous nous écarterions de la vérité scientifique. Mais, comme nous venons de le dire, à côté de l'exagération artistique, nous avons toujours le détail froidement observé qui nous rappelle à la réalité. Ainsi, à côté de la parfaite analogie e tous les individus de la race germaine, Tacite nous ıontre (2) les Cattes voisins de la forêt Hercynienne. « Ce

(1) Tacite, *Germains*, ch. iv.
(2) Idem, *ibid.*, ch. xxx.

peuple se distingue par des corps plus durs, des membres ramassés, un visage menaçant, plus de force d'âme. Ils ont, pour des Germains, beaucoup de sens et de conduite. » Tacite nous présente aussi les Ariens surpassant les autres en force, farouches, se peignant entièrement en noir et ne combattant que la nuit (1).

Strabon attribue aux Germains, bien avant Tacite, une haute stature et une chevelure blonde (2). Pline mentionne la peau blanche et les cheveux blonds des habitants du Nord (3). Tacite, en dehors de son traité spécial sur les Germains, parle de la chevelure blonde du chef batave Civilis (4) et nous dit « que les cheveux roux des Calédoniens, la grandeur de leur taille, décèlent une origine germanique (5). » D'après Plutarque (6), « à la haute stature, aux yeux bleus, on reconnaît les Cimbres comme Germains. » Le poète Ausone (7), dans une idylle, chante Bissula, née près des sources du Danube, au visage germanique, aux yeux bleus et à la blonde chevelure. Ammien Marcellin (8) parle de la force et de la taille élevée des Alamans, peuple de la Germanie. Enfin les divers auteurs qui ont écrit sur les Goths les représentent comme de haute taille, au teint blanc, à la chevelure blonde, pleins d'ardeur et de courage.

Similitude des Gaulois et des Germains. — Ces divers caractères peuvent tout aussi bien se rapporter aux Gaulois qu'aux Germains. On peut s'en assurer en rapprochant les citations concernant les Gaulois de celles qui regardent les Germains.

Polybe nous apprend que les Galates étaient grands de taille, à peau blanche lactée, à cheveux blonds ardents, à yeux bleus. Comme je l'ai déjà dit, ce portrait a été confirmé par Tite-Live et d'autres auteurs de son temps. Il a été répété jusque dans le VIe siècle de notre ère par Ammien Marcellin et par Jordanès. C'était donc bien le type traditionnel.

(1) TACITE, *Germains*, ch. XXXXIII.
(2) STRABON, *Géographie*, liv. VII, ch. I, § 2.
(3) PLINE, *Histoire naturelle*, liv. II, ch. LXXX.
(4) TACITE, *Histoires*, liv. IV, ch. LXI.
(5) IDEM, *Vie d'Agricola*, ch. XI.
(6) PLUTARQUE, *Marius*, ch. XI.
(7) AUSONE, *Idylles*, *Ausonii Bissula*.
(8) AMMIEN MARCELLIN, liv. XVI, ch. XII.

Tite-Live n'oublie ni l'aspect farouche et terrifiant, ni le teint blanc, ni la chevelure blond ardent, mais il attribue aux Gaulois, tout comme Tacite le fait pour les Germains, une stature très élevée, gigantesque. Bien plus, les deux auteurs se rencontrent d'une manière encore plus concluante. Quand Tite-Live dit (1) que les Gaulois résistent facilement au froid et à l'humidité, mais ne peuvent supporter ni la chaleur, ni la soif, ni la fatigue, ne semble-t-il pas entendre Tacite prétendant que les Germains sont incapables de fatigue et de travail, ne supportant ni la soif ni la chaleur, mais résistant au froid?

Diodore de Sicile (2) rapporte que les Galates ont dans l'enfance des cheveux blancs, tellement ils sont clairs ; à l'âge adulte une taille très élevée, une carnation molle, une peau blanche et des cheveux naturellement blonds, rendus encore plus blonds par des lavages à l'eau de chaux.

Les poètes latins du commencement de notre ère, comme Virgile et Silius Italicus, chantent la blancheur lactée de la peau et la chevelure blonde et dorée des Gaulois. Claudien, au commencement du IVe siècle, célèbre encore la blonde Gaule et les blonds Gaulois.

D'après Ammien Marcellin (3), les Gaulois, aptes au service militaire, bravant avec leurs membres endurcis par la gelée et par le travail assidu, d'un cœur également ferme les plus grands périls, se seraient presque tous fait remarquer par leur stature élevée, la blancheur de leur teint, leur chevelure rouge, leur regard farouche, leur caractère querelleur et extrêmement arrogant. Leurs femmes, douées d'une grande force, auraient eu des yeux verdâtres, de larges épaules d'un blanc de neige.

Strabon (4) signale la fécondité des femmes gauloises, très propres à allaiter, caractères fort importants chez les Galates et les Germains, races d'émigrants qui avaient besoin pour se soutenir d'une grande natalité.

Tite-Live (5) paraît considérer comme identique la con-

(1) TITE-LIVE, liv. XXXIV, ch. XXXXVII.
(2) DIODORE DE SICILE, liv. V, ch. XXXII et XXVIII.
(3) AMMIEN MARCELLIN, liv. XV, ch. XII.
(4) STRABON, *Géographie*, liv. IV, ch. IV, § 3.
(5) TITE-LIVE, liv. XX, ch. LV.

formation et la haute stature des Gaulois et des Germains.

Strabon va encore plus loin et d'une manière beaucoup plus nette.

« Dans les pays situés au delà du Rhin, dit-il (1), après les peuples celtiques, vers l'orient, habitent les Germains, qui diffèrent peu des Gaulois. Ils sont un peu plus farouches, de proportions plus fortes et à chevelure plus ardente, mais vraiment pareils pour le reste, car leurs formes, leurs mœurs et leur nourriture sont semblables à celles que nous avons décrites en parlant des Gaulois. »

A la suite de sa description des mœurs des Galates, Strabon (2) estime que les Galates et les Germains n'ont qu'une seule et même origine.

« Il est vrai qu'à présent, soumis aux Romains, ces peuples sont obligés de vivre en paix et d'obéir à leurs vainqueurs, mais ce que je viens de dire de leurs mœurs n'est pas moins fondé sur celles que l'histoire attribue à leurs ancêtres, sur celles que l'on voit encore aujourd'hui chez les Germains, car ces deux peuples ont une origine commune, soit qu'on les considère du côté du caractère et de la manière de vivre et de se gouverner, soit qu'on examine le pays qu'ils habitent. »

Cette conclusion, qui découle tout naturellement de l'exposé général des faits, se confirme de plus en plus si l'on entre dans l'examen des détails.

Ainsi le grand mouvement galate en Orient s'est fait remarquer par les nombreuses et importantes invasions de la Macédoine, de la Grèce et de l'Asie Mineure. C'est aussi par une importante invasion des Cimbres dans la Styrie qu'ont commencé les invasions et excursions germaniques. Les deux peuples ont agi de même.

Peuples envahisseurs, peuples essentiellement nomades, se déplaçant avec la plus grande facilité, Tacite nous dit : « Il est assez connu que les peuples de la Germanie n'habitent point des villes (3). » Polybe avait déjà dit des Galates d'Italie : « Ces peuplades étaient dispersées dans des villages sans murailles. » Donc même absence de villes des deux côtés.

(1) Strabon, *Géographie*, liv. VII, ch. I, § 2.
(2) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. IV, § 2.
(3) Tacite, *Germains*, ch. XVI.

Des deux côtés aussi il y a absence de temples. Le culte des ancêtres en Germanie comme en Gaule se célébrait dans une forêt, et, dit-on, il y avait sacrifice d'hommes.

Sous le rapport militaire, les Gaulois, d'après divers auteurs, entre autres Tite-Live, combattaient parfois nus. Ce dire des auteurs est confirmé par les grands bas-reliefs de l'arc de triomphe d'Orange. On y voit des Gaulois combattant, le haut du corps complètement nu à partir de la ceinture. Ils ne portent que leurs braies ou culotte. Tacite mentionne la même habitude chez les Germains. « Ils sont, dit-il, nus ou à peine embarrassés d'une saie (1). »

En fait de chevelure, le blond est la couleur dominante chez les Gaulois comme chez les Germains. Deux mots latins sont employés pour indiquer cette couleur : *flavus* et *rutilus* ; *flavus* veut dire jaunâtre, *rutilus* rougeâtre. On les traduit volontiers par blond et blond ardent. Le blond ardent passe au rouge. En général, *rutilus* est employé pour les hommes et *flavus* pour les femmes ; c'est une couleur plus douce.

En Gaule comme en Germanie, la chevelure était très recherchée. En effet, si les Suèves, principal peuple de la Germanie, se distinguaient par leur chevelure relevée et nouée sur la tête, la Gaule était, d'après Pline (2), honorée du nom général de Gaule Chevelue. Ces chevelures devaient se faire remarquer pour l'éclat de leur teinte. Elles devaient être autant que possible rutilantes. Pour atteindre ce but, en deçà comme au delà du Rhin, on employait les lotions à l'eau de chaux. Et même Pline (3) nous apprend que Gaulois et Germains, pour rendre leur chevelure d'un blond plus ardent, employaient un savon préparé avec du suif et des cendres.

Il est impossible de rencontrer deux groupes de populations plus semblables dans leurs caractères généraux comme dans leurs habitudes les plus particulières et les plus excentriques.

En effet, la caractéristique des deux groupes est exactement la même et s'applique aussi bien au groupe qui a reçu le nom de Gaulois qu'au groupe qui depuis les invasions des Cimbres a pris le nom de Germains.

(1) Tacite, *Germains*, ch. vi.
(2) Pline, *Histoire naturelle*, liv. IV, ch. xxxi.
(3) Idem, *ibid.*, liv. XXVIII, ch. li.

Hommes grands et forts, aux membres vigoureux,
A peau blanche,
Aux cheveux blonds plus ou moins ardents,
Aux yeux bleus.

Les artistes ont suivi l'exemple donné par les écrivains, et dans leurs œuvres, statues ou bas-reliefs, ils ont reproduit le même type pour figurer les Gaulois et les Germains.

Il est impossible de partager en deux ces grands blonds aux yeux bleus.

Ce sont tous des Germains ou tous des Gaulois. Et, comme les Gaulois ont reçu leur nom bien avant les Germains, il n'y a et il ne doit y avoir que des Gaulois.

CHAPITRE XI

PASSAGE DES BARBARES

Lutte des Romains contre l'envahissement. — A partir du dernier siècle avant notre ère, les populations d'au delà du Rhin manifestèrent une grande et continuelle tendance à franchir cette large barrière et à venir envahir plus ou moins la Gaule. Nous avons vu tout à fait, à la fin du IIe siècle, les Cimbres infliger de cruelles défaites aux Romains et les Teutons, l'an 102 avant notre ère, venir se faire exterminer par Marius dans les environs d'Aix en Provence.

Lorsqu'en 58 avant notre ère, César entreprit sa première campagne des Gaules, il se trouva aussi en présence d'une puissante nation germaine, les Suèves, qu'il battit auprès de Besançon et refoula au delà du Rhin.

Y avait-il d'autres nations soi-disant germaines sur la rive gauche du Rhin?

150 ans après César, Tacite indique que les Tongres (1) se seraient installés au nord de la Belgique, dans le Limbourg

(1) TACITE, *Germains*, ch. II.

ıprès en avoir chassé les Gaulois; que ce seraient eux
ıremiers auraient pris le nom de Germains, et que
nom se serait répandu de proche en proche sur la
ɜ transrhénane tout entière.
(1) nous apprend aussi que deux nations énergiques
tantes de la Belgique affectent de se dire Germains,
› s'ils voulaient répudier toute ressemblance avec la
des Gaulois. » Ce sont d'abord les Nerviens qui habi-
. Flandre française et le Hainaut. Ils arrêtèrent
ınément César au bord de la Sambre. Soumis, ils
;èrent plusieurs fois. Ils envoyèrent des troupes,
mmes dit-on, à Vercingétorix, pour l'aider à lutter
général romain. Ce sont ensuite les Trévires de la
la Moselle qui, dès l'an 58, acceptèrent la domination
mais cherchèrent ensuite plusieurs fois à la secouer.
dance générale des populations germaines à se jeter
›rritoire de l'empire romain était telle que les obs-
turels comme les grands fleuves, le Rhin et le Da-
venaient insuffisants pour arrêter le mouvement. Les
s'évertuèrent à lui opposer des obstacles nouveaux,
bles fortifications humaines. Ils s'emparèrent de terres
ı delà du cours de ces deux grands fleuves et les
à des agriculteurs qui payaient simplement une dîme
protégés contre les excursions des Germains. Cette
e tampon destiné à amortir le choc des invasions
s'appelait les Terres Décumanes.
›n des points, surtout sur le Rhin, ce simple tampon
d'être suffisant. Aussi les Romains, utilisant les Ger-
ntre les Germains, eurent recours à des moyens plus
ı et plus actifs (2). Ainsi ils cédèrent aux Bataves,
ayement d'aucun droit, d'aucune redevance, d'aucun
ıe grande île formée par deux bras du Rhin, vers son
ure. Ils constituaient tout simplement une réserve
pouvant toujours être mobilisée en cas de dan-
ı était de même des Mattiaques, sur la rive droite
Une population germaine d'émigrants, les Ubiens,
favorablement par les Romains, ont aussi été placés

'E, *Germains*, ch. XXVIII.
ibid., ch. XXIX et XXVIII.

sur la rive droite du fleuve comme alliés, pour défendre le passage.

Vains efforts ! Les flots envahisseurs de populations se succédèrent sans interruption avec plus ou moins d'énergie, plus ou moins de succès, jusqu'à ce que, dans le courant du v[e] siècle, l'Empire d'Occident fut entièrement submergé.

Invasions par mer. — Ces peuples envahisseurs venus de la Germanie, nous allons les passer successivement en revue. C'est avec intention que nous disons venus de la Germanie et non Germains. En effet, ils ont bien passé à travers le pays nommé Germanie, mais comme provenance il y en avait d'origines fort diverses. Pour ne parler que des deux types extrêmes, à côté des grands blonds aux yeux bleus qui formaient toujours la grande majorité, il y avait des petits bruns à la figure carrée remplaçant les figures ovales. Ce sont là des types provenant d'Asie et ayant traversé l'Europe entière.

Parmi ces peuples envahisseurs, il en est deux dont le rôle a été prépondérant au point de vue de la population française: ce sont les Burgundes et les Francks. Nous les étudierons en dernier lieu, après nous être débarrassé de toutes les populations moins importantes et surtout moins intimement liées à notre histoire.

Le Rhin et les Alpes n'ont pas été les deux seules barrières franchies par les envahisseurs. Il en est qui sont venus par mer ravager et conquérir nos côtes. Parmi ces derniers, il faut citer les Saxons, *Saxones*, Σάξονες. Inconnus de Tacite à la fin du I[er] siècle, ils sont cités dans la première moitié du II[e] siècle par Ptolémée (1) comme habitant la Chersonèse cimbrique, au-dessous du Jutland, soit le Schleswig-Holstein actuel. Dès 286 ils infestaient comme pirates les côtes de la Gaule. Plus tard vinrent les Normands, habitants de la Scandinavie, qui dès 813 firent des excursions sur nos côtes. Mais, en ce qui concerne les Saxons et surtout les Normands, nous avons des documents historiques suffisants pour que nous n'ayons pas à nous en occuper d'une manière spéciale.

Invasions par le Rhin. — Un autre peuple très important aussi au point de vue de l'histoire moderne est celui des

(1) Ptolémée, *Géographie*, liv. II, ch. x.

Alamans, *Alamanni*, Ἀλαμανοί. Pline, au milieu du Ier siècle, n'en parle pas. Les premiers renseignements que nous possédons sur eux sont assez confus.

Grégoire de Tours, dans la deuxième moitié du VIe siècle, nous dit : « Les Suèves, c'est-à-dire les Alamans, s'emparèrent de la Gallicie (*Gallicia*) (1). »

Procope (2) pourtant, dès la première moitié du VIe siècle, avait distingué les Suèves des Alamans, peuples puissants habitant près des Thuringiens.

Quant à Jornandès (3), autre auteur du même siècle, il admet que les Alamans sont alliés aux Suèves et habitent dans les Alpes.

Ammien Marcellin (4) raconte que, sous Constance II, en 354, les Romains pour aller combattre les Alamans passèrent le long du lac de Constance.

Vers 356 et 357, les Alamans ayant franchi le Rhin, ils furent repoussés par Julien, alors gouverneur des Gaules.

Mais la plus grande invasion des Barbares fut celle qui eut lieu au commencement du Ve siècle, en 407. D'innombrables bandes de populations venant du territoire de la Germanie se ruèrent sur la Gaule et la ravagèrent entièrement des bords du Rhin jusqu'aux Pyrénées. Les Alamans profitèrent de la circonstance pour s'établir sur la rive gauche du Rhin, en Alsace et en Lorraine. Une partie des envahisseurs, les Vandales, les Suèves et les Alains, franchirent même les Pyrénées et pénétrèrent en Espagne.

Les Suèves que nous avons vus en lutte avec César dès le début de la guerre des Gaules, nation éminemment mobile et émigrante, se retrouvent comme auxiliaires dans l'armée romaine. C'est ainsi qu'au IVe siècle la *Notice de l'Empire* cite des Suèves parmi les troupes romaines à Bayeux et Coutance, au Mans et en Auvergne.

Ils s'empressèrent de profiter de la belle occasion qui se présentait à eux en 407. Ils se joignirent avec empressement aux Vandales, aux Alains et autres peuples envahisseurs, tra-

(1) GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, liv. II, ch. I.
(2) PROCOPE, *Guerre Gothique*, liv. I, ch. XII.
(3) JORNANDÈS, *Des Goths*, LV.
(4) AMMIEN MARCELLIN, *Rer. gestar.*, liv. XV, ch. IV ; liv. XVI, ch. II, et liv. XVII, ch. I.

versèrent la France depuis le Rhin jusqu'aux Pyrénées occidentales. En 411, conduits par Hennerich, leur chef, ils passent en Espagne, s'emparent de la partie nord-ouest et s'établissent dans la Galice et le nord de la Lusitanie.

Mais ce sont les Vandales, *Vandali* ou *Vindili*, Βάνδιλοι, Οὐάνδαλοι, qui ont joué le principal rôle dans la grande irruption des Barbares de 407. Ce sont eux qui ont donné le premier élan, la première impulsion, passant le Rhin dès janvier 406. D'après Pline (1), les Vindiles faisaient partie de la même race germaine que les Guttones et les Burgundiones. Suivant Tacite, ils sont bien Germains; mais Lagneau, d'après des considérations se rapportant plus à l'observation qu'à l'érudition, dit qu'ils seraient Sarmates ou Slaves.

Peuple éminemment dévastateur et pillard, il brûla en Gaule soixante-dix villes et s'y fit la plus triste réputation, tellement que son nom devint un qualificatif couramment employé dans le langage commun pour désigner : « celui qui hait les sciences et la civilisation et qui détruit les monuments des arts (2). »

Les Vandales, refoulés de la Gaule par Aurélien et Probus, pénétrèrent en Espagne en 409. Ils y restèrent une vingtaine d'années. Ils se fixèrent surtout dans le Sud, en Bétique, province qui prit le nom de *Vandalusia*, transformée actuellement en Andalousie.

En 429, leur chef Genséric les conduisit en Afrique et y fonda un empire qui combattit les Romains avec avantage et vint même piller Rome en 455. Deux ans après, 457, ils envahirent la Corse. Ce ne fut qu'en 533, plus de cent ans après son installation, que Bélisaire, général de Justinien, parvint à détruire la domination vandale en Afrique.

Les Alains, *Alani*, Ἀλανοί, nation scythique voisine des Sarmates, d'après Pline (3), aux cheveux roux et à l'œil glauque d'après Flavius Vopiscus, s'étaient joints aux Vandales. Une partie même pénétra avec ces derniers en Espagne et en Afrique. Mais il en resta pas mal de disséminés en Gaule, soit enrôlés comme légionnaires, soit comme colons. En 447, nous

(1) PLINE, *Histoire naturelle,* liv. IV, ch. XXVII.
(2) BEAUJEAN, *Petit Dictionnaire universel.*
(3) PLINE, *Histoire naturelle,* liv. IV, ch. XXV.

en trouvons de fixés dans une partie de l'Armorique qui leur avait été livrée par Aétius. En 451, ils occupaient le cours moyen de la Loire, et ils firent des propositions à Attila.

Des *Sarmates*, voisins des Alains en Germanie ou, pour parler plus exactement, de l'extrémité orientale de la Germanie, se trouvaient aussi engagés comme troupe auxiliaire et occupaient le Poitou.

Débordés par les peuples envahisseurs, les Romains se virent forcés de faire appel à ces peuples eux-mêmes pour les diviser et les vaincre en les opposant les uns aux autres. Le général romain Aétius fut celui qui appliqua le plus en grand cette tactique. C'est grâce à elle qu'il parvint à arrêter la terrible invasion des Huns, et à refouler vers l'orient les hordes commandées par Attila.

En 445, les Huns, *Hunni*, Οὖννοι, que Ptolémée (1) paraît déjà signaler, dans la première moitié du IIe siècle, sous le nom de Kounoi, Χοῦνοι, en les rapprochant des Peucins ou Bastarnes, dont nous avons parlé au chapitre des Germains, pénétrèrent en Gaule. Leur chef Attila était, dit-on, à la tête de 500,000 hommes. Il jetait partout l'épouvante, épouvante telle qu'on l'avait surnommé le Fléau de Dieu. Aétius profita de ce sentiment général de terreur pour grouper autour de ses légions les Francks de Mérowig, les Sarmates, les Armoricains, les Burgundions, les Saxons et les Wisigoths de Théodoric. C'est à la tête de cette puissante association qu'il arrêta la marche triomphale et dévastatrice d'Attila. Il défit d'abord les Huns près d'Orléans. Puis une grande bataille eut lieu, en 451, dans les Champs Catalauniques, vastes plaines des environs de Châlons-sur-Marne, correspondant probablement au camp de Châlons actuel où s'exerce l'armée française. Attila, complètement battu, fut contraint de rebrousser chemin.

D'où venaient ces Huns, qui ne sont nommés ni par Pline ni par Tacite et qui ne le sont que problématiquement par Ptolémée ?

Ammien Marcellin (2), au VIe siècle, cent ans environ après la défaite d'Attila, les place au delà du Palus Méotide ou mer d'Azof et les étend jusqu'à l'océan Glacial. De tous

(1) PTOLÉMÉE, *Géographie*, liv. III, ch. V.
(2) AMMIEN MARCELLIN, liv. XXXI, ch. II.

les envahisseurs, ce sont donc les plus orientaux. En outre, les auteurs qui en parlent sont tous d'accord pour les représenter comme appartenant à un type tout différent de celui des grands blonds aux yeux bleus que nous avons à peu près seuls rencontrés jusqu'à présent. Les Huns, au lieu d'avoir la peau blanche, étaient basanés, d'une laideur et surtout d'une saleté extrêmes.

Invasions par les Alpes. — Tous les peuples envahisseurs par voie terrestre dont nous venons de parler ont franchi la ligne du Rhin. Il nous reste à signaler ceux qui ont traversé les Alpes.

Les Wisigoths, *Wisigothi*, Οὐισίγοτθοι, ou Goths occidentaux, partis des bords de la Vistule et considérés par Procope comme Sarmates, ravagèrent la Grèce en 402. Ils passèrent en Italie sous la conduite d'Alaric. En 412, Ataulfe, successeur d'Alaric, pénétra en Gaule et s'empara du Midi. De là il fut en Espagne, comme auxiliaire des Romains contre les autres Barbares. Aussi, en 418, Honorius, pour reconnaître leurs services, leur concéda l'Aquitaine et Toulouse. C'est de là qu'ils s'unirent à Aétius pour combattre Attila. Leur puissance en Gaule fut combattue par les Francks qui, en 507, sous la conduite de Clovis, battirent leur roi Alaric II à Vouillé, et les refoulèrent du côté des Pyrénées. Mais leur empire en Espagne fut plus brillant et de plus longue durée. Il se maintint pendant trois siècles environ et ne fut détruit que par l'invasion des Arabes, en 750.

Après les Wisigoths, les *Hérules*, les *Ostrogoths* ou Goths orientaux, les *Lombards*, petite mais énergique nation de la Germanie, du temps de Tacite, envahirent successivement l'Italie, mais n'eurent presque pas d'action sur la France.

Après avoir passé en revue tous ces peuples envahisseurs, qui se sont succédé en France sans y laisser de traces bien importantes de leur passage, sauf peut-être pour ce qui concerne les Wisigoths, qui ont séjourné en nombre pendant un temps assez long sur une importante partie de notre territoire, il nous reste à nous occuper des deux peuples barbares qui ont eu sur notre population l'influence ethnologique la plus importante. Ce sont, comme date :

Les Burgundes d'abord.

Les Francks ensuite.

CHAPITRE XII

BURGUNDES ET FRANCKS

jundes. — Les Burgundes, *Burgundii* ou *Burgun-*
, Βουργουζίωνες, sont nommés pour la première fois, vers
eu du Ier siècle, par Pline (1) : *Vindili quorum pars Bur-*
ones, dit-il ; les Burgundes font partie des Vindiles ou
les. Ils habitent à côté des Varnes (Varins), des Carnes
s) et des Guttons. Ils occupaient donc alors le nord-est
Germanie, auprès de la basse Vistule ou entre la Vistule
ler. D'après Procope (2), les Vandales étant de race
jue, les Burgundes, voisins des Guttons, devaient en
ıssi.
émée, au IIe siècle (3), les place aussi dans la même
et les nomme Φρουγγουνδίωνες et Βουργίωνες.
; tard, beaucoup plus tard, dans le VIe siècle, Ammien
llin refuse aux Burgundes la qualité de peuple indé-
ıt et de Germains. Il en fait de simples colons romains
nt les bourgs. C'est Paul Orose qui, un siècle aupara-
vait prétendu que ces colons avaient été introduits dans
manie par Drusus Germanicus, lorsqu'il fit la guerre
e pays ; assertion qui ne peut se soutenir, car Drusus
a bien, paraît-il, jusqu'à l'Elbe, mais ne passa pas cette
. Comment dès lors aurait-il pu installer des colons au
e l'Oder, sur les bords de la Vistule ? En outre, si le fait
·té par Orose eût été exact, il n'aurait certainement pas
ɔé à Pline et à Ptolémée, qui écrivaient peu de temps
la mort de Drusus.
; 245, les Burgundes furent vaincus par les Gépides,
ɔranche de la famille Gothique, et obligés d'abandonner
·ds de la Vistule. Procope (4) nous apprend qu'ils se
ent sur l'intérieur de la Germanie et cherchèrent à

.INE, *Histoire Naturelle*, liv. IV, ch. XXVIII.
ROCOPE, *Guerre Gothique*, liv. II, ch. II.
:OLÉMÉE, III, V.
ROCOPE, *Guerre Gothique*, liv. I, ch. XII.

s'établir près des Souabes, des Thuringiens et des Alamans.

Mal installés, les Burgundes voulurent chercher fortune au delà du Rhin ; mais, en 277, ils furent repoussés du fleuve par Probus.

Sous Valentinien, en 370, les Burgundes s'unirent aux Romains pour lutter contre les Alamans. Un peu plus tard, les Romains profitèrent de cette alliance pour se prémunir et lutter contre la grande invasion des Barbares. Ils incorporèrent les Burgundes dans l'empire et les installèrent entre le Rhin, la Moselle et les Vosges, territoire qui leur fut accordé par Honorius. Vaincus par les Huns dès leur entrée en France en 445, les Burgundes furent transportés dans l'Ain, la Savoie et le sud-ouest de la Suisse. Ils s'y étendirent peu à peu et finirent par occuper tout le pays entre la Durance au sud et au nord le sommet de la vallée de la Saône. Lyon leur appartenait. Mais leur indépendance ne fut pas de longue durée. Vaincus, l'an 501, par Clovis, puis par ses fils Childebert I[er] et Clotaire I[er], en 534, ils furent englobés dans le royaume des Francks, sans changer de lieu d'habitation. Ils ont donc conservé dans la région toute leur influence au point de vue des données ethnologiques.

Francks. — Les Francks, *Franci*, Φράγγοι, ont une origine encore bien plus obscure que les Burgundes, et leur nom n'apparaît que deux siècles environ plus tard. Il était complètement inconnu à Pline, qui, au milieu du I[er] siècle, a donné une énumération des divers peuples germains. Le descripteur par excellence de la Germanie, Tacite, à la fin du même siècle, ne le connaissait pas davantage. Dans la première moitié du II[e] siècle, le géographe grec Ptolémée n'en parle pas non plus.

Les Francks ne furent nommés pour la première fois qu'un siècle plus tard, vers l'an 240, par Flavius Vopiscus (1). Cet auteur raconte qu'Aurélien, tribun de la sixième légion des Gaules, à Mayence, eut à repousser les incursions des Francks.

A partir de ce moment, pendant deux siècles et demi, nous voyons les Francks ne pas cesser d'attaquer le nord de la Gaule et s'y installer peu à peu. Continuant leur conquête vers le midi, ils finirent, vers l'an 500, par prendre complète-

(1) FLAVIUS VOPISCUS, *Aurélien*, ch. VII.

lieu et place des Romains, et constituer avec Clovis
.me de France.
6, les Francks passent une première fois le Rhin et en-
ıt le nord-est de la Gaule.
36, d'après Eutrope (1), Carausius fut chargé de dé-
es côtes de la Belgique et de l'Armorique ravagées
excursions des Francks et des Saxons. Ce fait est con-
ır Orose (2), qui mentionne les deux mêmes peuples.
e commencement du IVe siècle, Constantin arrête une
ɜ invasion des Francks. Maximin en massacra et re-
des milliers qui avaient envahi l'île des Bataves, à
chure du Rhin.
Constance, ils parviennent à s'établir dans la Bel-

ı réussit encore à en délivrer la Gaule romaine.
tinien, pour les empêcher de rentrer, fortifie la ligne
..
ɜn 438, ils franchissent de nouveau le fleuve, com-
par Clodion, et malgré Aétius se rendent maîtres du
nord de la Somme. Ils occupent Tournai, Cambrai et
, dont ils font leur capitale.
ans après, sous les ordres de Mérovée, ils figuraient
alliés dans l'armée avec laquelle Aétius défit Attila
ımps Catalauniques.
Clovis, en 486, défit Syagrius, le dernier patrice ou
romain, à Soissons ; en 496, les Alamans à Tolbiac,
Cologne ; en 501, Gondebaud, roi des Burgundes ; en
ıric II, roi des Wisigoths, à Vouillé, près de Poitiers.
de cette époque, l'empire d'Occident n'existait plus,
ıule appartenait aux Francks.
ıe des Francks. — Mais d'où venaient ces Francks ?
ne voyons apparaître leur nom que lorsqu'ils se pré-
sur les bords du Rhin pour pénétrer en Gaule. Par
résentent-ils ? Toujours au nord-ouest de la Gaule,
partie septentrionale de la Belgique. Ce sont les lé-
maines cantonnées à Mayence qui les premières ont à
usser, en 240. Vers 256, nous les trouvons réunis

ROPE, *Bréviaire d'histoire romaine,* liv. IX, ch. XXI.
SE, *Histoire,* liv. VII, ch. XXV.

aux Saxons pour ravager les côtes de la Gaule; enfin, au commencement du IVe siècle, Maximin, après en avoir massacré un grand nombre, les expulsa du pays des Bataves. De ces divers faits historiques, on peut et l'on doit conclure que les Francks occupaient la partie de la Germanie qui se trouve tout à fait au nord de la Gaule, qu'ils étaient voisins des Saxons et des côtes de la mer du Nord.

L'occupation, en 438, de Tournai, Cambrai et Amiens par Clodion vient confirmer ces données. En effet,le pays soumis par ce chef Franck est voisin des côtes. Il se rapproche aussi beaucoup plus des embouchures du Rhin que de tout le reste du cours de ce fleuve.

En 486, Clovis défit les dernières troupes romaines à Soissons. Les Francks étaient donc séparés du Rhin oriental par les anciens possesseurs de la Gaule. Dix ans après, le même Clovis battit les Alamans à Tolbiac, près de Cologne. Donc ce n'étaient pas les Francks, mais bien d'autres Germains, qui occupaient la rive gauche du Rhin.

La démonstration nous paraît complète; pourtant elle n'était pas venue à l'esprit des divers historiens qui se sont occupés de la question.

Les uns, frappés de trouver dans l'Allemagne centrale une région nommée Franconie, n'ont pas hésité à en faire le pays d'origine des Francks. La Franconie fait partie de la Bavière. Elle se divise en Basse-Franconie, capitale Wurzbourg, en Franconie-Moyenne, capitale Anspach, et en Haute-Franconie, capitale Baireuth. Elle a formé un Grand-Duché qui a appartenu à Conrad le Salique.

Les anciens Francks se divisaient en Ripuaires et en Saliques ou Saliens. Les Ripuaires étaient ceux qui habitaient les rivages ou rives; les Saliques se trouvaient dans l'intérieur des terres. Pour déterminer ces terres, on a eu recours à des rapprochements étymologiques ou phonétiques. On a placé ces Francks dans la vallée de la Saale. Mais laquelle? Il y a en Allemagne trois rivières qui portent le nom de Saale, coulant dans des régions salifères. Deux de ces Saale prennent leur source dans les Alpes et doivent être écartées, étant sur la rive droite du Danube, qui alors ne faisait pas partie de la Germanie, d'après Tacite lui-même. Reste la troisième Saale,dont la source se trouve dans l'Allemagne centrale, au nord du Danube. Cette

ernière est un affluent de l'Elbe, dans lequel elle se jette près e Magdebourg. Cela nous porte bien au milieu des terres, ais tous n'admettent pas cette étymologie. Il s'en trouve qui réfèrent faire dériver le nom de Saliens de la *Sala* ou *Isala* des atins qui n'est autre que l'Yssel, nom actuel de deux cours 'eau de la Hollande et d'une branche du Rhin vers son embouchure. Nous revenons ainsi à notre point de départ, par n procédé auquel il nous semble qu'on ne doit pas accorder ne trop grande importance.

Pourtant une citation de Pline (1), tout au moins curieuse, iendrait jusqu'à un certain point appuyer cette dernière opiion. Dans toutes ses descriptions géographiques, le naturaste romain ne cite qu'une fois les Sallyens ; c'est en parlant e Verceil en Piémont. Il dit : *Vercellæ Libicorum ex Sallyis rtæ ;* Vercelle des Libiques issue des Sallyens. Or c'est préisément à Verceil que les Cimbres, 150 ans avant l'époque à iquelle écrivait Pline, ont été définitivement battus. Ces imbres venaient justement des régions au nord des embouhures du Rhin.

Le nom de Franck ne paraît pour la première fois que an 240. A quelle population les nouveaux dénommés se reaient-ils ? On a dit que c'était une fédération, une union de euples divers, de petits peuples de la Germanie. Mais, même n admettant ce fait qui n'est pas le moins du monde établi istoriquement, il y a eu certainement parmi ces petits peules un élément plus actif, plus important. Quel est-il ?

Sicambres. — Voyant l'influence romaine déchoir et celle es Francks grandir, Remy, évêque de Reims, noua des lations avec Clovis, qui débutait alors. Songeant à l'avenir oubliant tout sentiment de reconnaissance et de patrioisme, il s'allia au barbare païen et abandonna la cause des omains, bien qu'ils fussent ses coreligionnaires. Par cette onduite plus habile que morale, il parvint, les femmes aidant le clergé a toujours eu la même conduite — à convertir lovis et à le baptiser. D'après Grégoire de Tours (2), au moent de la cérémonie, l'évêque dit au roi victorieux :

« Courbe la tête, Sicambre ! »

(1) PLINE, *Histoire Naturelle*, liv. III, ch. XXI.
(2) GRÉGOIRE DE TOURS, *Histoire des Francs*, liv. II, ch. XXXI.

Ce triomphe de l'Église sur l'État nous montre que les Francks étaient de race Sicambre.

Or les Sicambres, *Sicambri*, Σύγαμβροι, habitaient au delà du Rhin, vers le nord, près de Bonn; c'était une nation très entreprenante, très active, fort courageuse et fort énergique. Ils luttèrent avec ardeur contre la domination romaine d'Outre-Rhin.

En 55 avant notre ère, on les voit refuser à César (1) de lui livrer quelques cavaliers qui avaient cherché refuge chez eux.

Le général romain, irrité de ce refus, jeta son fameux pont sur le Rhin, près de Cologne, pour aller ravager leur pays. Comme ils s'étaient retirés dans les forêts, il ne put les atteindre. Pour prendre leur revanche, deux mille cavaliers Sicambres, deux ans après (2), vinrent en Belgique tenter un coup de main contre Aduatuca, ville située sur la Meuse, mais ils ne réussirent pas.

Sous Auguste, une dizaine d'années avant notre ère, les Sicambres, ainsi que leurs voisins les Suèves, furent vaincus par Drusus et Tibère, qui étaient allés les attaquer dans leur propre pays. Drusus en prit le surnom de Germanicus. A la suite de ces défaites, des plénipotentiaires, arrêtés et internés, préférèrent se donner la mort que de perdre leur liberté (3). D'autre part, Suétone (4) nous apprend qu'après la victoire, 40.000 Sicambres et Suèves furent transportés en Gaule.

Étymologie du nom Franck. — Une étymologie nette et précise du mot Franck pourrait nous fournir de précieux renseignements, mais cette étymologie n'existe pas. Ce n'est pourtant pas faute de l'avoir cherchée. On en a proposé un grand nombre. Diefenbach, sans rien préciser, fait descendre ce nom du celtique. Grimm en trouve la racine dans les mots *freis* du gothique ancien et *frei* de l'allemand moderne qui veulent dire libre. Delâtre fait dériver le mot *francus*, homme libre, de *bhrag* et *bhrang* qui signifient briser, parce que l'homme libre a brisé les liens de l'esclavage. Chevallet prétend que Franck répond au mot de *ferox*, hardi, intrépide, belliqueux, fier, hautain. Ces diverses étymologies auraient le mérite de

(1) César, *Guerre des Gaules*, liv. IV, ch. xvi à xix.
(2) Idem, *ibid.*, liv. IV, ch. xxxv.
(3) Dion Cassius, liv. LV, ch. vi.
(4) Suétone, *Tibère*, ch. xi.

nous faire connaître le caractère des Francks, si elles ne pêchaient par la base. Elles n'ont été cherchées et proposées que lorsque ce caractère était déjà parfaitement connu.

Enfin tous les essais précédents ne suffisant pas, on a proposé une autre étymologie. On a fait dériver le nom des Francks de l'anglo-saxon *franco* qui signifie javelot et lanceur de javelots. Et en effet les Francks se servaient beaucoup de cette arme.

Armes des Germains et des Francks. — Tacite (1), décrivant les Germains, dit : « Leurs lances, qu'ils appellent framées, sont armées d'un fer étroit, court, mais si acéré et si maniable que le même trait peut leur servir, selon l'occasion, à combattre de loin ou de près. Le cavalier n'a que le bouclier et la framée. Les gens de pied lancent des traits, et le même en a plusieurs ; ils les font voler à d'immenses distances. Ils sont nus ou à peine embarrassés d'une saie. »

Ce passage montre bien que les peuples germains avaient de la cavalerie et de l'infanterie. Le coup de main tenté par les Sicambres sur Aduatuca prouve qu'ils possédaient de la cavalerie. Mais un peuple voisin, les Cattes, que certaines personnes font rentrer dans la confédération francke, sont présentés par Tacite (2) comme ayant « toute leur force en hommes de pied. »

A côté de ces excellents fantassins, il y avait de parfaits cavaliers. D'après Tacite (3) chez les Tenctères l'équitation « est le jeu de l'enfance, l'émulation de la jeunesse, le dernier exercice des vieillards... Les Tenctères excellent dans les combats de cavalerie, et les fantassins ne sont pas plus renommés chez les Cattes que chez les Tenctères les cavaliers. »

Revenant sur la question des armes, Tacite (4), à propos des Lygiens, peuple puissant de la Germanie centrale vers l'extrémité orientale, et d'une huitaine d'autres peuples qui se relient plus ou moins à eux, nous dit : « Tous ces peuples ont un bouclier rond, des épées courtes et des rois. » C'est justement un des caractères des Francks de multiplier les rois. D'autre part, en fouillant leurs tombeaux, riches en

(1) Tacite, *Germains*, ch. vi.
(2) Idem, *ibid.*, ch. xxx.
(3) Idem, *ibid.*, ch. xxxii.
(4) Idem, *ibid.*, ch. xxxxiii.

mobilier funéraire, on retrouve les boucliers ronds et les épées courtes nommées scramasaxes.

Croisades. — En fait de recherches historiques, nous devons arrêter là nos études. Les auteurs se sont, à partir de cette époque, multipliés ; les faits ont été enregistrés d'une manière plus complète, et les populations mieux décrites. Il devient donc beaucoup plus facile et bien moins dangereux d'utiliser les citations, parce qu'elles sont plus claires et plus précises.

Nous ne pouvons pourtant résister à l'envie de faire un rapprochement qui montre que les Francks, joints aux Gaulois, ont conservé encore longtemps leur caractère aventureux et conquérant. Il s'agit des croisades qui ont eu lieu de 1095 à 1268, c'est-à-dire plus de 500 ans après l'occupation complète de la Gaule. Ce fut un moine d'Amiens, Pierre l'Ermite, qui prêcha la première croisade. En l'écoutant, dit Voltaire, « on avait pleuré en Italie, on s'arma en France. » Les descendants des Galates et des Francks se jetèrent plusieurs fois en masse sur l'Orient, renouvelant les anciennes irruptions. Leur influence fut telle, que dans tout l'Orient et même sur les côtes barbaresques, le nom des Francks devint un nom générique qu'on appliqua à tous les Européens.

CHAPITRE XIII

CONCLUSIONS

Palethnologie, objections et progrès. — A la suite de la guerre de 1870-71, pendant la Commune, Adrien de Longpérier, qui était venu chercher asile à Saint-Germain, plaisantait avec beaucoup d'esprit le *Roman préhistorique*. Il déployait même tellement d'esprit et d'entrain, qu'il parvint à gagner à sa cause le conservateur du Musée préhistorique, Alexandre Bertrand, et le bibliothécaire, Mazard.

Peu d'années après, Thiers, auquel, pendant son séjour au

Pavillon Henri IV, je faisais les honneurs du Musée, me disait dans la salle paléolithique :

— C'est fort intéressant tout ce que vous me contez là, mais dépêchez-vous de le publier pendant que c'est de mode. Dans dix ans, il n'en sera plus question.

Il y a une vingtaine d'années de cela, et le préhistorique, au lieu d'être passé de mode, se trouve solidement assis sur des observations et des recherches sérieuses. Il est devenu, sous le nom de *Palethnologie*, une importante branche des sciences, qui pénètre tous les jours de plus en plus dans l'enseignement.

Quant au prétendu *Roman préhistorique*, les inventeurs et propagateurs de cette mauvaise plaisanterie, obligés de battre en retraite, se retranchent derrière des faux-fuyants.

— Vous faites du roman, disent-ils aux palethnologues, parce qu'au lieu de partir des données historiques, vous voulez reconstituer le passé rien qu'avec vos silex taillés et vos os brisés, sans tenir compte des auteurs anciens.

On peut répondre :

— Vos auteurs remontent à 3.000 ans, mettons 7.000, si vous voulez, en tenant compte des hiéroglyphes de l'Egypte. Eh bien, que représente ce laps de temps comparé à la durée préhistorique de l'époque actuelle et à celle de la période géologique du quaternaire ancien ?

Les textes anciens, hiéroglyphes compris, ne nous fournissent aucun renseignement sur ce qui s'est passé alors. Si nous voulons faire la lumière sur cet inconnu, il nous faut forcément avoir recours aux données palethnologiques. Elles seules peuvent nous éclairer sur ce point.

— Très bien pour le sommet ! Mais à la base, à la jonction de la palethnologie et de l'histoire, pourquoi ne pas se servir des documents historiques ?

Pourquoi ?

Pour trois raisons :

La première, parce que les érudits, fouilleurs et interprétateurs de textes, avaient leur lit fait. Et vous savez combien il est difficile de déranger quelqu'un qui est bien couché, bien installé.

La seconde, parce que les palethnologues, sous l'influence involontaire des idées généralement admises, idées qui ont d'autant plus de force et d'action sur notre esprit qu'elles

nous ont été inculquées à tous pendant notre enfance, avaient à craindre de voir cette influence troubler leurs observations et fausser leurs appréciations.

La troisième, parce qu'on ne pouvait arriver à la vérité qu'en se rendant d'abord bien compte de la portée de chaque argument. Ce n'est qu'après les avoir étudiés tous séparément qu'on pouvait espérer connaître la valeur réelle de chacun d'eux et tirer de leur ensemble des déductions certaines.

Nous sommes maintenant à même de faire le travail demandé ; c'est ce que j'ai entrepris pour ce qui concerne la Nation Française.

Le roman historique. — J'ai commencé par les documents historiques, par les auteurs, parce que c'est la source la mieux connue, la première et la plus explorée. Je me suis longuement étendu sur tous les renseignements fournis par les auteurs. Je les ai exposés le plus clairement possible, sans aucun parti pris, cherchant le sens le plus simple et le plus naturel de chaque citation.

Voyons maintenant les conclusions que nous pouvons tirer de ce travail.

Constatons tout d'abord qu'à part quelques courtes indications fournies par les monuments égyptiens et atteignant de 1.600 à 1.300 ans avant notre ère, les premières citations de peuples de l'Europe occidentale ne remontent au maximum qu'au VIIIe siècle avant notre ère et de là descendent au Ve. C'est bien court. Le désir de connaître nos origines ne doit en être que plus vif.

Quand nous disons que les premiers renseignements donnés par les auteurs sur les populations de l'Europe occidentale remontent à 2.800 ou 2.500 ans, cela est rigoureusement exact chronologiquement. Mais que valent ces premiers renseignements ? Rien ou presque rien. Ce sont des indications vagues sur des régions inconnues des auteurs qui en parlent. Il faut en tenir compte. Nous les avons citées. Mais leur utilité n'est pas grande ; pour l'établir, il suffit de rappeler qu'Hérodote, nommé avec raison *le Père de l'Histoire*, place la source du Danube à Pyrène (Pyrénées), dont il fait une ville au lieu d'une chaîne de montagnes, *Roman historique* bien plus fort que le prétendu *Roman préhistorique*. Pline continue ce roman jusqu'au milieu du Ier siècle de notre ère. « L'Ister, dit-il,

né en Germanie, dans les sommités du mont Abnoba, en face de Raurica, ville gauloise (1). » Ville gauloise au delà du Rhin, en pleine Germanie, plus de 100 ans après la conquête des Gaules !

Autre inconvénient, les plus anciens auteurs sont en général des poètes. Or les poèmes sont des œuvres d'imagination où la vérité, si elle n'est pas remplacée par la fiction, est tout au moins forcée de se plier aux règles de la prosodie et de l'harmonie, ce qui fait que la forme l'emporte souvent sur le fond. Au *Poème historique* il faut joindre l'œuvre d'imagination en prose, le véritable roman. Nous en avons un exemple frappant dans le récit de Platon sur l'Atlantide.

D'importantes causes d'erreur dans les textes sont d'une part les changements de nom, d'autre part les migrations. Les peuples dont parlent les auteurs anciens changent parfois de nom. C'est ce qui est arrivé aux Celtes. Cette dénomination était un nom d'ensemble adopté d'abord par les auteurs grecs, qui a été remplacé d'une manière générale par celui de Gaulois introduit par les Romains et accepté par les Grecs sous la forme de Galates. Enfin César a circonscrit les Celtes dans une partie de la Gaule, qu'Auguste une cinquantaine d'années plus tard a encore rognée en attribuant une portion de la Celtique à l'Aquitaine.

Populations mobiles et flottantes. — Les peuples occi-lentaux dont parlent les auteurs anciens sont presque tous rès envahisseurs et très émigrants. Ils se déplacent fréquemment avec la plus grande facilité, de sorte que, suivant les emps et les circonstances, divers auteurs peuvent les placer ans des régions bien différentes et surtout leur attribuer une xtension plus ou moins grande ainsi que des relations fort iverses. Pour montrer la mobilité et la fluctuation de ces opulations, il suffira de citer deux exemples pris dans les opulations attribuées à la Gaule. Les Vénètes de la côte sud e la Bretagne, pays de Vannes, se retrouvent non seulement n Angleterre, mais ils sont solidement établis en Italie au ord de l'Adriatique et figurent bien plus loin encore, dans bassin du Danube, en Thrace ou Bulgarie, et dans le assin de la Vistule jusque vers les bords de la Baltique.

(1) PLINE, *Histoire naturelle*, IV, XXIV.

Les Boïens, signalés en France, d'une part entre la Loire et l'Allier, de l'autre au sud-est dans le Bordelais, figurent comme occupant en Italie la rive droite du Pô, en Allemagne la Bavière, en Autriche la Bohême, et, des bords du Danube descendant jusqu'en Asie Mineure, ils se retrouvent sur les bords de la mer Noire, dans une partie de la Galatie.

Les historiens et les géographes, à plus forte raison les poètes, signalent les populations les plus en vue, celles qui se font le plus remarquer, sans tenir compte des populations foncières, calmes et paisibles, attachées au sol, qui passent successivement sous la domination d'envahisseurs divers. Cela nous explique une des plus curieuses conclusions à laquelle nous avons été fatalement conduit par le relevé de ce que les auteurs anciens ont écrit sur les Celtes et les Gaulois, ainsi que sur les Germains. Comme l'ont constaté Bertrand et Reinach (1), du IIe siècle avant notre ère jusqu'au milieu de notre IVe siècle, tous les auteurs, qu'ils aient écrit en grec, comme Polybe, Strabon, Diodore, Arrien, Plutarque, Pausanias et Appien, ou en latin, comme César, Virgile, Tite-Live, Florus, Silius et Ammien Marcellin, tous sont d'accord pour attribuer aux Celtes ou Gaulois et aux Germains des caractères identiques. Ils ne sont même d'accord que sur ce point. Tout ce qu'ils ont écrit sur les mœurs et le type des Germains peut s'appliquer aux Celtes ou Gaulois, comme tout ce qu'ils disent des Celtes ou Gaulois convient parfaitement aux Germains. Les Celtes ou Gaulois, ainsi que les Germains, ont le même type. Ce sont de grands blonds, aux yeux bleus, à la peau blanche, très belliqueux, se déplaçant facilement, entreprenant de grandes invasions et de vastes migrations; semblables même dans leurs usages les plus excentriques, les plus particuliers ; combattant volontiers nus, ne construisant pas de temples, pas même de villes, pratiquant le culte des ancêtres dans les forêts, accusés de sacrifices humains, considérant la chevelure comme l'insigne des hommes libres et des guerriers, fabriquant un savon spécial pour donner une couleur plus ardente à cette chevelure. En deux mots,

(1) A. BERTRAND et S. REINACH, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube* 1894, p. 36.

il y a, d'après les auteurs, similitude complète et par conséquent unité de race.

Mais ces grands blonds étaient la partie active, remuante, guerrière, dominant dans toute la Celtique, la Gaule, la Germanie. C'était elle qui se présentait à l'ennemi, qui allait le chercher, qui combattait partout et qui imposait ses divers noms et sa domination par la force Les mêmes noms — qui sont plutôt des noms de grandes et nombreuses familles ou clans que de véritables peuples — semés sur tous les points de l'Europe, comme ceux de Vénètes, de Boïens, etc., montrent qu'il s'agit de mêmes populations. Ces clans se mettaient seuls en évidence, seuls ils occasionnaient des événements, aussi les auteurs ne parlent que d'eux.

Populations foncières. — Mais, à côté de ces clans guerriers et remuants, il y avait des populations douces, tranquilles, attachées au sol et le cultivant, subissant patiemment la do-nination de tous ceux qui s'imposaient. Ces utiles et produc-ives populations, ne faisant pas de bruit, sont restées ina-erçues, les auteurs n'en ont pas ou presque pas parlé. Pour-ant ils en ont dit assez pour que nous puissions constater, ar leurs propres témoignages, que ces populations séden-aires existaient.

Ainsi Tacite (1), en parlant des Cattes, peuple important de intérieur de la Germanie, à peu de distance du Rhin, écrit : Ce peuple n'a ni maisons, ni champs, ni soin de quoi que ce oit; où ils vont, ils se font nourrir. » D'après ce passage, il st évident que, dans les divers pays occupés par les Cattes, il evait y avoir une population qui les logeait et les nourris-ait.

Autre considération de même nature : Tacite et les autres uteurs parlent du blé produit par la Germanie; or les peuples uerriers, toujours prêts à se mobiliser et à partir pour une xpédition, ne pouvaient travailler la terre, ensemencer les hamps et faire la récolte. Il faut donc forcément admettre es sédentaires, qui se livraient à l'agriculture. Le besoin et habitude de mobilisation était général en Germanie. En effet, ous lisons dans Tacite (2) : les Chauques des Frisons, le plus

(1) Tacite, *Germains*, ch. xxxi, traduction Dureau de la Malle.
(2) Idem, *ibid.*, ch. xxxv.

noble des peuples Germains, tranquille et solitaire, s'arment rapidement au besoin.

Polybe nous apprend que les Celtes ou Gaulois de l'Italie du Nord recherchaient beaucoup la clientèle, c'est-à-dire la soumission d'hommes qui s'attachaient à eux pour les servir et les suivre dans leurs expéditions. Il y avait donc à côté d'eux une autre population. La clientèle était recherchée par tous les grands blonds de Gaule et de Germanie.

Un passage des *Commentaires* de César (1) vient éclairer ces déductions et montrer leur réalité. « Il n'y a en Gaule, dit le général romain, que deux classes qui comptent et qui aient de l'influence ; le menu peuple est presque en état de servitude, il n'est rien par lui-même et n'est jamais consulté. Ces deux classes sont celle des druides et celle des chevaliers. » C'est de cette classe des chevaliers ou des guerriers qu'ont parlé tous les auteurs qui ont écrit sur les Gaulois et les Germains. Le *menu peuple*, comme dit César, était si méprisé par César lui-même, qu'il ne songe à en dire un mot que dans le sixième livre de sa *Guerre des Gaules*, qui n'a que huit livres et dont le dernier, paraît-il, n'est pas de lui. Les populations foncières, demeurant toujours dans le pays sans être chassées par d'autres, ont déjà été indiquées, sept ans avant notre ère, par Denys d'Halicarnasse (2). Les mêmes habitants, dit-il, demeurent toujours dans le pays sans être jamais chassés par d'autres ; ils ne font que changer de noms et de maîtres.

Les auteurs grecs et romains, sous le nom de Celtes ou Gaulois et de Germains, ne nous ont donc parlé que d'une seule et même aristocratie militaire qui a asservi le nord de l'Italie, toute la Gaule, pénétré en Espagne et même en Afrique, occupé toute la Germanie et, depuis la Pannonie, entrepris de nombreuses excursions dans la Grèce et l'Asie Mineure. Ce sont eux qui se sont toujours mis en évidence et dont on a toujours parlé, oubliant et laissant dans l'ombre les populations laborieuses et paisibles fort diverses qui, attachées au sol, constituaient les véritables habitants de chaque pays. Impossible d'avoir des renseignements sur ces populations par les documents historiques.

(1) César, *Guerre des Gaules*, liv. VI, ch. xiii.
(2) Denys d'Halicarnasse, *Antiquités romaines*.

Mais nous arriverons à les connaître et à les décrire grâce aux données palethnologiques et anthropologiques.

Erreurs de copistes et faux renseignements.— A ce manque complet de renseignements se joignent deux causes d'erreur propres aux documents écrits. Ce sont les fautes de copistes et les fausses indications.

Les textes modernes même les plus répandus et les plus connus s'altèrent avec la plus grande facilité. Victor Cousin, dans un *Rapport* lu en 1842 à l'Académie Française, montre que le texte des *Pensées de Pascal*, jusque-là « en possession d'une admiration religieuse », demandait à être revisé. « En effet, disait-il, toutes les infidélités qu'il est possible de concevoir s'y rencontrent : omissions, suppositions, altérations. » Pascal se rattache aux luttes passionnées de la philosophie et de la religion. On peut comprendre les altérations. Mais A. de Candolle, dans un des volumes de la *Bibliothèque internationale* (1) en a cité un exemple bien plus étonnant : « Il ne faut pourtant pas accepter sans examen les assertions des auteurs. Nous verrons, à l'occasion du maïs, que des pièces historiques entièrement forgées peuvent tromper sur l'origine d'une espèce. C'est singulier, car pour un fait de culture il semble que personne n'a intérêt à mentir. »

Les textes anciens, antérieurs à l'imprimerie, peuvent à plus forte raison être altérés. Comme exemple, nous nous contenterons de rappeler ce que nous avons constaté (p. 110) en parlant de la division en cinq races des peuples de la Germanie, par Pline. Il est évident que les copistes, à propos de la troisième race, ont fait une répétition du nom des Cimbres au détriment d'autres populations.

Concernant les faux renseignements, Ammien Marcellin nous en fournit un exemple des plus frappants au sujet des Burgundes, dont il fait des colons romains dans une région où les Romains n'avaient pas pénétré à cette époque.

Ces défauts des textes sont bien connus. Ils sont même proclamés par un des érudits qui ont le plus reproché aux palethnologues de ne pas se servir suffisamment des textes, leur opposant le prétendu roman préhistorique. « C'est, s'écrie-t-il (2),

(1) A. de Candolle, *Origine des plantes cultivées*, 1883, p. 13.
(2) Al. Bertrand, *Celtes, Gaulois et Francs*, 1873, p. 4.

ce départ des renseignements certains et des renseignements vagues, c'est cette délimitation des textes qui doivent faire véritablement autorité et de ceux qui ne doivent servir que d'appoint, que nous voulons faire. »

L'intention est excellente, mais comment reconnaître les textes faisant véritablement autorité de ceux qui ne doivent que servir d'appoint ? Qui nous garantira que le partage des renseignements certains et des renseignements incomplets ou faux sera bien fait? Il est évident que l'auteur aura toujours une tendance à ranger parmi les renseignements vagues ceux qui sont gênants pour ses théories et trouvera excellents ceux qui les confirment. Alexandre Bertrand lui-même, doublé de Salomon Reinach, nous en fournit un exemple curieux. Après avoir dit : « Il semble donc que pour Hérodote, comme pour Aristote, le Danube aurait pris sa source dans les Pyrénées (1) », il prétend, vingt-huit pages plus loin, qu' « au milieu du ve siècle, Hérodote nous montre les Celtes de la vallée du haut Danube, dont les sources sont en pays celtique », voulant prouver par là que les Celtes habitaient le versant allemand des Alpes.

Telle est la valeur du triage des textes. Est-ce une base suffisamment sérieuse pour la science ?

Directions des mouvements de population. — Pourtant l'examen attentif des textes que nous venons de faire permet de rectifier une hypothèse généralement admise concernant les migrations des peuples. Jusqu'à présent, on a fait cheminer toutes les migrations d'Orient en Occident. La grande fabrique humaine serait ou du moins aurait été pendant toute l'antiquité en Asie. Eh bien, les documents historiques établissent que c'est une assertion erronée. Mais, avant d'aborder le fond de la question, commençons par bien nous rendre compte des divers modes et variétés de migrations.

Les mouvements de population peuvent se diviser en cinq groupes principaux :

Les *Factoreries*, établissements commerciaux disséminés au loin par un peuple se livrant activement au commerce. Tels sont les établissements semés dans le bassin de la Méditer-

(1) A. Bertrand et S. Reinach, *Les Celtes dans les vallées du Pô et du Danube*, 1894, pp. 8 et 35.

ranée, sur les côtes des îles, de l'Afrique, de l'Espagne et même au delà du détroit de Gibraltar, par les Phéniciens. Ces factoreries ne nécessitent et n'entraînent qu'un faible déplacement d'hommes, un simple état-major.

Les *Colonies*, déplacement d'un groupe plus important, avec femmes et enfants, allant s'établir dans un pays plus ou moins éloigné et restant en relation avec la mère-patrie. C'est ainsi que les Phocéens ont établi la colonie de Marseille. Entre les factoreries et les colonies, il y a de grandes relations et de fréquents passages. Carthage, d'abord factorerie phénicienne, est vite devenue puissante colonie et même grand état indépendant. Marseille, dès l'origine colonie grecque, a installé de nombreuses factoreries autour d'elle sur la côte ligure et la côte gauloise, alors appelée ibère.

Le *Mercenairisme*, très répandu dans l'antiquité. Bandes plus ou moins nombreuses de militaires qui allaient servir à l'étranger, moyennant salaire. Nous avons eu à en citer divers exemples. Sicules et Sardes en Égypte, Ibères et Celtes ou Gaulois dans l'armée d'Annibal, Gaulois ou Galates en Sicile et surtout en Orient, Germains divers au service de Rome.

Les *Envahissements*, bandes d'hommes armés faisant irruption dans des pays étrangers pour s'y livrer à la déprédation et au pillage. Les Galates et les Cimbres ont donné de nombreux et brillants exemples de ce genre d'exploits.

Enfin les *Migrations proprement dites*, mouvement d'une population entière, avec biens, femmes et enfants, cherchant un nouveau lieu d'habitation. Le peuple migrateur a pu être complètement détruit, comme les Teutons venus en Provence; ou bien, après avoir exécuté un long trajet au milieu des dévastations et du pillage, il est allé au loin, comme les Vandales, établir un puissant État.

Mais, entre ces trois dernières catégories, comme entre les deux premières, il y a de très fréquents passages. Parfois ce sont les envahisseurs qui sont devenus mercenaires, comme les Sardes et les Sicules en Égypte, et les Gaulois qui, après avoir pris Rome, ont vendu leurs services en Sicile. Parfois aussi ce sont les mercenaires qui se sont transformés en pillards et envahisseurs, ainsi que cela a eu lieu en Asie Mineure, où des Galates mercenaires renvoyés pillèrent les villes de la Troade. Il y a aussi passage et tranformation entre les enva-

hissements et les migrations. C'est ainsi que les débris de l'armée envahissante de Brennus défaite en Grèce, allèrent fonder, sous le nom de Galatie, un état indépendant sur les bords de la mer Noire.

Cette fondation vient à l'appui des déductions tirées au commencement de ce chapitre. Les Galates qui établirent la Galatie n'étaient, disent les anciens historiens, qu'au nombre de vingt mille. Vingt mille hommes bien déterminés, c'était assez pour s'emparer du pouvoir, mais plus qu'insuffisant pour former la population d'un État indépendant. Ces vingt mille envahisseurs trouvèrent donc en Galatie une population terrienne qu'ils soumirent et dominèrent. Pourtant les auteurs n'en disent rien. C'est exactement ce qui s'est passé partout ailleurs. Nouvelle preuve que les grands blonds aux yeux bleus, qui parcouraient l'Europe et faisaient grand bruit, n'étaient qu'une simple aristocratie militaire, sous laquelle existait une utile, malheureuse et patiente démocratie qui a été complètement oubliée par les divers écrivains de l'antiquité.

Sens des migrations. — Revenons aux mouvements de population. Tout en tenant compte du caractère particulier de chacun d'eux, on peut les grouper tous sous le nom commun de migration, qui a le sens le plus large.

En traçant sur une carte tous ces mouvements, on reconnaît qu'ils ne se sont pas opérés dans une seule direction. Il y en a dans tous les sens et, pour l'Europe, la direction moyenne de l'ouest à l'est est plus importante que celle de l'est à l'ouest.

Deux mobiles principaux stimulent les migrations.

Les peuples civilisés font des migrations dans le but de s'enrichir par le commerce. L'Orient ayant été civilisé avant l'Occident, naturellement les premières migrations commerciales ont dû se produire dans le sens de l'est à l'ouest. C'est ce qui a eu lieu en effet. Les Phéniciens ont semé leurs factoreries dans les îles de la Méditerranée et sur le pourtour de cette mer. Les Grecs sont allés vers l'Occident coloniser la Sicile, le sud de l'Italie, la Corse et Marseille.

Le second mobile concerne les peuples non civilisés qui vont rechercher les richesses au moyen de la force, du pillage et de la prise de possession. C'est là le mobile qui a occasionné

les migrations les plus nombreuses et les plus importantes, Les plus anciennes connues sont celles des habitants des côtes de l'Algérie actuelle, de la Sicile et de la Sardaigne marchant sur l'Égypte, c'est-à-dire allant de l'ouest à l'est, mouvement tout à fait inverse du premier.

Les populations de l'Espagne et des grandes îles de la Méditerranée se sont aussi ruées sur l'Asie Mineure, allant également de l'ouest à l'est.

Puis les Celtes et Gaulois, sous le nom de Galates, se sont portés sur l'Italie, sur la Pannonie, partie de l'Autriche et Hongrie actuelles, sont descendus fréquemment sur la Grèce et sur l'Asie Mineure. La direction de tous ces mouvements est encore en moyenne très sensiblement de l'ouest à l'est.

Restent les mouvements migratoires partant de la Germanie, c'est-à-dire du nord ; ils descendent vers le sud, mais inclinent partie vers l'est, partie vers l'ouest. Ce n'est que dans le grand mouvement de 407 que tout s'est jeté sur le sud-ouest. Cela tient à ce que ce mouvement a été déterminé par une cause spéciale : la poussée d'une grande invasion arrivant l'Orient, celle des Huns, qui ne laissait aux populations refoulées comme dégagement que la direction du sud-ouest. Cette migration des Huns est la seule vraie migration, parmi toutes celles que nous avons constatées d'après les auteurs, qui se soit produite de l'orient à l'occident.

Résumé des conclusions. — Comme résumé de nos conclusions, nous devons admettre que :

1° Les données fournies par les auteurs anciens sont insuffisantes pour résoudre la question de l'origine et de la nature de nos populations.

2° En fait de Celtes, de Gaulois et de Germains, ces auteurs n'ont parlé que d'une seule et même race, aristocratie militaire et pillarde, fort remuante et fort changeante au point de vue du séjour.

3° Les pays parcourus, dominés et momentanément occupés par cette race, étaient pourvus de populations sédentaires et foncières de races très diverses.

4° La race gallo-germaine s'est répandue sur presque toute l'Europe et a même débordé au delà, en Asie et en Afrique.

5° Chaque bande transportait son nom particulier dans les

divers pays qu'elle occupait. Ces disséminations d nom n'ont donc que fort peu d'intérêt sous le rappo: logique.

6° Enfin les diverses migrations signalées par le ments historiques se sont opérées dans les directions variées.

DEUXIÈME PARTIE

DÉDUCTIONS LINGUISTIQUES

CHAPITRE PREMIER

LA LINGUISTIQUE OU SCIENCE DES LANGUES

hilologie et Linguistique. — La théorie des migrations ›opulations de l'Orient à l'Occident a surtout été émise et :enue par les linguistes.

ı linguistique, comme science naturelle, est une science à fait nouvelle. Elle ne date que de la fin du XVIIIe siècle. ; dans la première moitié du XIXe siècle qu'elle s'est sur-développée. Avant, il n'y avait que la philologie, qui est oire littéraire du langage.

›us n'avons pas à nous occuper de la philologie, mais la :istique se rattache intimement à notre sujet. Un de mes gues de l'Association pour l'enseignement des sciences :opologiques, le professeur Abel Hovelacque, a publié la *Bibliothèque des sciences contemporaines*, un excel- traité : *la Linguistique* (1), auquel nous allons faire de ›reux emprunts.

rsqu'on examine les langues avec l'esprit scientifique :rne, on reconnaît qu'elles se sont développées suivant règles déterminées, qu'elles forment des individualités

ABEL HOVELACQUE, *La Linguistique*, 4e éd., revue et augmen- 887.

nettement définies, qu'elles se groupent par familles naturelles et qu'elles se relient les unes aux autres par des caractères bien déterminés, qui permettent de reconnaître leurs relations mutuelles et d'établir leur arbre généalogique. On peut classer les langues, tout comme on classe les minéraux, les plantes ou les animaux. Ainsi qu'on divise les animaux suivant leur degré de développement, par exemple, en vertébrés et invertébrés, on peut diviser les langues, d'après leur état plus ou moins complexe, en trois grandes classes :

Les langues monosyllabiques ou isolantes ;

Les langues agglutinantes ;

Et les langues à flexion.

Le type le plus simple, et par conséquent le plus primitif, est le monosyllabisme. La racine et le mot ne sont qu'un. La phrase n'est qu'une série de racines monosyllabiques isolées, se succédant les unes aux autres. Ainsi, si l'on représente la racine par R, la phrase sera $R + R + R + R$...

L'agglutination donne une phrase moyenne. Les racines conservant leur pleine et entière signification s'agglutinent comme préfixes ou suffixes d'autres racines qui, perdant leur sens propre ou absolu, ne servent plus qu'à exprimer des relations actives ou passives. En représentant toujours par R la racine principale et par r les racines accessoires, les mots seront figurés, s'il s'agit de préfixes, par rR, s'il s'agit de suffixes, par Rr, et s'il y a tout à la fois préfixes et suffixes par rRr, de sorte que la phrase peut se composer de $rR + Rr + rRr$ et même $rRrr$, etc.

Enfin la flexion, état le plus supérieur, est la possibilité pour une racine principale ou une racine suffixe d'exprimer en modifiant sa propre forme une certaine modification de sens. Ainsi, si nous exprimons par v comme exposant la variation de forme, nous pouvons avoir pour représenter les mots R^v, rR^v rR^vr, Rr_v, R^vr^v, rR^vr^v, Rrr^v.

Il va sans dire que les langues agglutinantes et les langues à flexion conservent au besoin des racines isolées, comme les langues à flexion peuvent avoir des mots simplement agglutinés.

En trois mots on peut définir les trois classes par :

Isolement, le monosyllabisme se composant de racines indépendantes ;



Fig. 20. — Carte générale des langues.

Groupement, l'agglutination étant la réunion intime, l'accouplement de racines;

Modification, car dans la flexion la racine modifie son sens en modifiant sa forme.

Distribution des Langues. — Toutes les langues ont dû passer par le monosyllabisme, c'est-à-dire être primitivement composées de racines isolées, se succédant entièrement indépendantes pour former les phrases. Quelques langues de l'Asie orientale sont restées monosyllabiques. C'est tout d'abord le Chinois, autour duquel se groupent l'Annamite, le Siamois, le Birman et le Tibétain. Ces langues sont peu nombreuses, mais elles sont employées par des populations fort considérables (fig. 20).

Les langues agglutinantes, où à une racine principale qui conserve sa valeur peuvent s'agglutiner comme préfixe ou suffixe une ou plusieurs autres racines dont le rôle consiste simplement à nuancer le sens de la racine principale, sont les plus nombreuses et les plus répandues. Elles occupent la plus grande partie de l'Afrique, depuis le Sahara et la Nubie jusqu'au Cap de Bonne-Espérance. En Asie, elles couvrent encore un espace assez considérable. Le Dravidien de l'Inde leur appartient. Elles sont parlées par les Négritos disséminés sur divers points. Le Japonais et le Coréen leur appartiennent. Enfin elles se développent largement dans les régions ouralo-altaïques; de là elles passent en Amérique qu'elles occupent en entier ainsi que les diverses îles de l'Océan. On en retrouve des traces en Europe : le Turc, le Finnois et même le Basque dans les Pyrénées.

Les langues à flexion, dont les racines ne sont plus comme dans les deux classes précédentes rigides, mais fléchissent et se plient à diverses modifications, forment trois familles qui sont groupées autour de la Méditerranée en se prolongeant du côté de l'Asie jusque dans l'Inde. Ce sont : la famille des langues khamitiques qui, embrassant l'Égyptien, l'Éthiopien et le Libyen, occupe tout le nord de l'Afrique; la famille des langues sémitiques, du sud-ouest de l'Asie, dont la langue la plus importante est l'Arabe et dont font partie l'Assyrien, le Syriaque, le Phénicien et l'Hébreu; enfin la grande famille des langues indo-européennes, dont nous nous occuperons d'une manière toute spéciale un peu plus loin. Cette der-

nière classe est celle des langues les plus perfectionnées.

Dans chacune de ces classes, les langues qui en font partie se divisent naturellement en familles, en branches ou genres, en idiomes ou espèces, et en dialectes qui ne sont que de simples variétés.

Les langues ont non seulement subi diverses évolutions et transformations, mais on peut dire qu'elles sont le produit de ces évolutions. Comme les transformations et les évolutions se sont opérées d'après des lois régulières que l'étude raisonnée de la linguistique met tous les jours de plus en plus en lumière, on peut arriver à reconnaître les relations des langues entre elles, leur véritable filiation. Deux langues étant données, il est possible d'établir leur degré de parenté. On sait si l'une descend de l'autre, si elles sont parentes plus ou moins éloignées ou même complètement étrangères l'une à l'autre. En effet, il y a des langues et des groupes de langues qui n'ont aucun rapport entre eux. Ces groupes, qu'on appelle irréductibles, prouvent que toutes les langues n'ont pas un seul et même point de départ. Le langage a donc pris naissance en plusieurs endroits.

D'après ce court exposé des résultats auxquels on est arrivé par l'étude des langues, on comprend très bien qu'on a été porté à se servir des données de la linguistique pour agrandir notre histoire et tracer les migrations des peuples dans une antiquité dépassant tous nos documents historiques.

On a reconnu que l'ensemble des langues européennes formait un seul et même groupe appartenant à la classe la plus élevée, c'est-à-dire à la classe des langues à flexion.

Théorie Aryenne. — Poursuivant ces études, on reconnut aussi que ces langues correspondaient et avaient les plus grands rapports avec diverses langues d'Asie, s'étendant jusque dans l'Inde et formant également un seul et même groupe tout à fait analogue au groupe européen. On fondit naturellement ensemble les deux groupes et l'on en fit la famille des langues indo-européennes (fig. 21). Le nom n'est peut-être pas aussi précis qu'il serait à désirer, car dans l'Inde il y a diverses langues importantes qui ne font pas partie de cette famille. Pourtant c'est la moins mauvaise dénomination parmi toutes celles qui ont été émises. C'est donc celle que nous

acceptons. Les germanisants ont proposé le nom de langues indo-germaniques, les celtomanes celui de langues indo-celtiques. C'était dans les deux cas rendre pour l'Europe le nom aussi incomplet qu'il l'était pour l'Inde. On a, avec raison, abandonné ces deux termes.

« Un nom plus court et qui a paru un moment devoir faire son chemin, dit Abel Hovelacque (1), a été proposé, celui de langues aryennes. On est parti de ce prétendu fait que les anciens Hindous et les anciens Éraniens se donnaient à eux-mêmes le nom d'Aryas ; mais il est hors de doute que rien n'est moins prouvé, nous dirons même que rien n'est moins vraisemblable. »

N'importe, la théorie aryenne a fait grand bruit. Son principal propagateur et défenseur a été Adolphe Pictet, de Genève (2). Il place les Aryas sur le « vaste plateau de l'Iran, cet immense quadrilatère qui s'étend de l'Indus au Tigre et à l'Euphrate, de l'Oxus et du Iaxarte au golfe Persique. » Précisant davantage, ses disciples et lui placèrent le centre du mouvement aryen entre le 33° et le 38° de latitude, dans la Bactriane, limitée au sud par l'Hindoukouch, au nord par la Boukharie, à l'est par le Belourtagh et à l'ouest par les territoires de Merw et de Hérat. Cette province dépendit successivement des Assyriens, des Mèdes, des Perses, d'Alexandre, des Séleucides et des Parthes.

Pline (3) nous apprend que « sur les frontières de l'Inde est le pays des Ariens. La Bactriane est voisine. La Perse touche à ces contrées. »

Mais, s'il est vrai que ce fut Alexandre le Grand qui fonda, vers l'an 328 avant notre ère, sur les bords de l'Aryus, rivière du pays, la ville d'Arya, aujourd'hui Hérat, cela rajeunirait terriblement toute la légende aryenne.

Voici cette légende.

Le pays appelé Arye était naturellement occupé par les Aryens. C'était une population blonde ou du moins à teint très clair qui parlait la langue mère d'où sont découlées toutes

(1) ABEL HOVELACQUE, *La Linguistique*, 4e édit., 1887, p. 268.
(2) AD. PICTET, *Les Origines indo-européennes ou les Aryas primitifs*, 1859, vol. I, p. 35.
(3) PLINE, *Histoire naturelle*, traduction de LITTRÉ, 1848, liv. XII, *ch. XVIII*, XIX, et XX, p. 480.

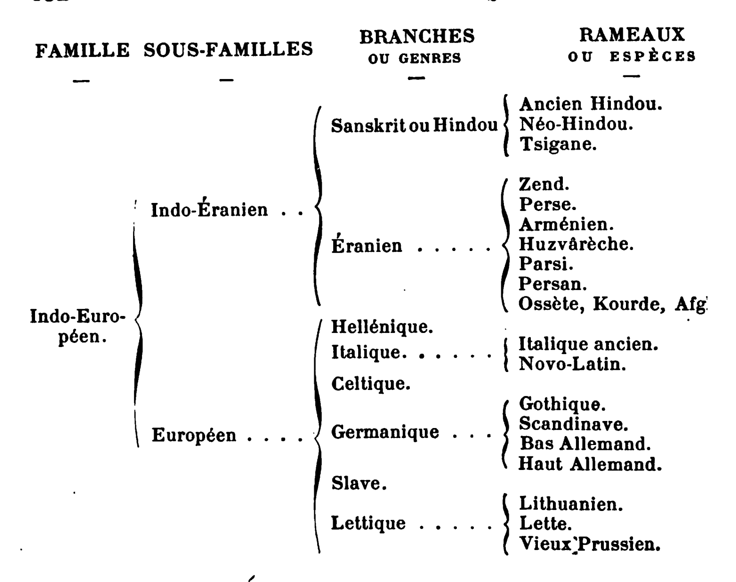
les langues de la famille indo-européenne. De l'Arye, les Aryens ont émigré en rayonnant, dans l'Inde du côté de l'est et en Europe du côté de l'ouest.

Le fait capital et fondamental, bien reconnu, parfaitement constaté, c'est qu'il y a une série de langues, ne formant qu'une seule et même famille, qui s'étend depuis l'intérieur de l'Inde jusqu'aux extrémités de l'Europe occidentale.

Il s'agit de savoir comment s'est opérée la diffusion de ces langues.

Évidemment il y a eu une langue mère de laquelle toutes les autres langues indo-européennes sont issues. Que cette langue mère soit maintenant complètement éteinte ou qu'elle existe encore profondément modifiée et plus ou moins transformée, peu importe. L'essentiel serait de reconnaître exactement le point initial, le point où elle existait d'abord, le point de départ de toute la famille.

Considérant que les langues qui dans leur ensemble se rapprochent le plus du type commun doivent être celles qui se sont le moins éloignées des régions où ce type commun était parlé, et, admettant que le Sanskrit est la langue la mieux conservée, cette langue doit, d'après Pictet, être regardée comme la moins éloignée du centre primitif. Il en est de même des langues éraniennes. Les langues celtiques au contraire s'en seraient éloignées plus que toutes les autres. Les dialectes grecs au sud-est de l'Europe et les langues slaves et lettiques au nord-est, furent placés au second degré ; au troisième, les langues germaniques au nord et les italiques au sud. Partant de ces considérations, Adolphe Pictet a tracé une ellipse assez allongée. Il a considéré le foyer de droite de cette ellipse, situé au point géographique où il place l'Arye, comme étant le point où aurait été parlée la langue commune, la langue initiale de la grande famille indo-européenne. Cette famille se divise en huit branches qui sont : l'Hindou ou le Sanskrit, l'Éranien, l'Hellénique, l'Italique, le Celtique, le Germanique, le Slave et le Lettique. J'en donne le tableau complet avec les subdivisions, d'après l'ouvrage d'Abel Hovelacque.



Mais revenons à l'ellipse de Pictet. A peu de distance foyer aryen, vers la droite, il place au bas le Sanskrit, p haut la branche des langues éraniennes; suivant ensuite droite à gauche les deux branches de l'ellipse, il place milieu de la ligne : dans le haut, les langues lettiques et sla dans le bas, l'hellénique. Ces deux groupes sont encore as rapprochés du foyer de droite, mais moins que ne le sont langues hindoues et éraniennes. Poussant encore vers gauche, Pictet place les langues germaniques en haut et langues italiques en bas, dans la même position, vis-à-vis foyer de gauche, qu'occupent les langues éraniennes et doues vis-à-vis du foyer de droite. Tout à fait à l'extrém gauche de l'ellipse se trouve le celte, entre les langues g maniques et italiques. Il est le plus éloigné du foyer de dro prétendu point de départ.

C'est fort ingénieux, mais est-ce exact ?

Certains linguistes prétendent que le point de départ lieu de se trouver au foyer de l'ellipse, pourrait bien avoi placé en dehors, un peu plus à l'orient, ou mieux au n est, du côté de la Chine. Avec cette hypothèse, la distribu des langues affiliées resterait la même. Hindou et Éra resteraient les premiers ; viendraient ensuite parallèlemen

successivement, d'abord le Lette et le Slave ainsi que l'Hellénique, ensuite le Germain et l'Italique, enfin le Celtique terminerait l'évolution.

Langues et migrations. — Mais cette évolution elle-même est maintenant contestée. Les documents se sont multipliés, les recherches se sont élargies, des données nouvelles

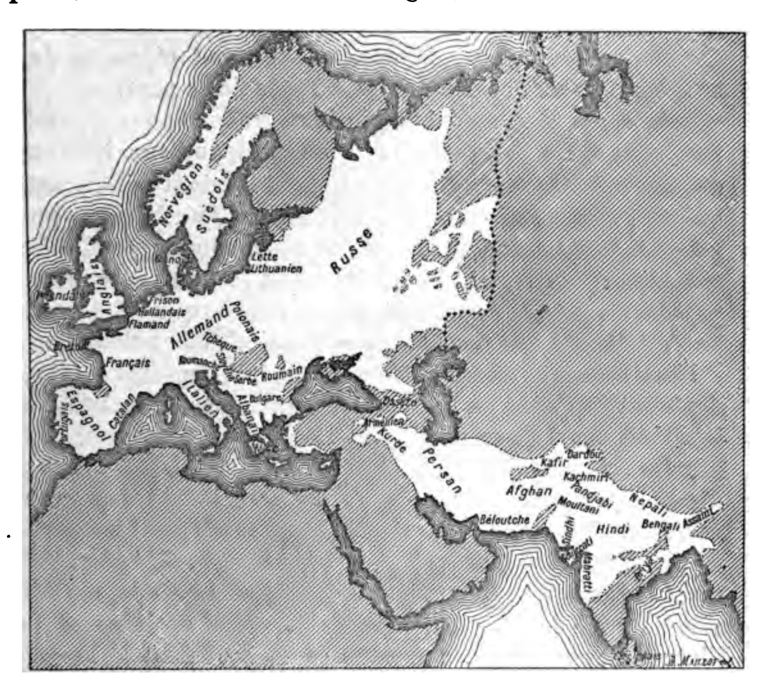


Fig. 21. — Carte des langues indo-européennes, d'après A. Hovelacque.

se sont produites, et les premières conclusions, basées sur des études forcément incomplètes et insuffisantes, semblent devoir être modifiées sensiblement par les observations nouvelles. Pour le moment il y a une tendance très prononcée à rapprocher beaucoup l'ancien Grec de la langue Indo-Européenne primitive.

Voilà où en est la question.

Peu nous importe d'ailleurs, nous n'avons à nous occuper que des conclusions qu'on a voulu en tirer au point de vue de l'ethnologie ou distribution des populations,

Après avoir créé et mis au monde les Aryens pour les besoins de la linguistique, création qui, ainsi que nous venons de le voir, prête à la critique, on a songé à s'en servir au point de vue de l'ethnologie. Les langues n'émigrent pas toutes seules, s'est-on dit. Il faut des intermédiaires pour les transporter d'un point à un autre. Or migrations de langues supposent migrations de populations, et sur ce on a fait voyager une prétendue race aryenne qui se serait répandue dans tous les pays où ont pénétré les langues de ce nom.

Il n'est pas absolument besoin de migrations pour répandre une langue. Les conquêtes ont sous ce rapport une influence au moins aussi grande sinon plus. Ainsi les vingt mille Galates qui sont allés s'emparer d'une portion de l'Asie Mineure pour y fonder la Galatie étaient certainement, comme population, une minorité ; pourtant ils ont introduit et généralisé dans le pays la langue qu'ils parlaient. Nous avons vu que cette langue ne s'est éteinte que dans les premiers siècles de notre ère.

Nous en avons eu un autre exemple très frappant en Occident. Les Romains, en faisant la conquête des Gaules, n'y ont introduit, ainsi que nous l'avons établi précédemment, qu'un nombre fort restreint d'individus, et cependant ils ont très rapidement remplacé comme écriture les caractères grecs par les caractères latins. Ils ont surtout changé totalement la langue. Les langues celtiques ont en peu de temps cédé complètement le pas à la langue latine, qui, langue officielle, est bien vite devenue la langue générale et, après avoir passé par divers intermédiaires, a produit en se modifiant le langage actuel.

Le mouvement commercial peut aussi transporter, répandre et vulgariser une langue. C'est ainsi que l'écriture et la langue grecques se sont momentanément implantées sur la côte de la Méditerranée et gagnaient du terrain quand le Latin est venu arrêter leur extension et les chasser même complètement de France.

Mais un mouvement bien plus puissant encore est le mouvement religieux. Tous les cultes, toutes les religions ont une tendance au prosélytisme. Cette tendance est d'autant plus énergique qu'en fait de religion, de deux choses l'une, ou l'on croit sincèrement, et alors on est persuadé être dans le vrai absolu, on éprouve le besoin de répandre la vérité, on devient

missionnaire actif, ardent, passionné, fanatique ; ou bien, ne croyant à rien, on exploite l'idée religieuse. On a en ce cas tout intérêt à faire triompher les idées sur lesquelles on spécule. Les étendre est tout avantage ; aussi tous les moyens sont-ils bons pour atteindre le but. Dans les deux cas, on cherche à dominer les populations, à les soumettre pour mieux leur inculquer les idées nouvelles ; les missionnaires sont naturellement portés à faire adopter leur propre langue. Nous voyons cette tendance se produire de toute part. Pourquoi les partisans français de la séparation de l'Église et de l'État sont-ils disposés, en partie du moins, à soutenir les missions d'Orient? C'est que ces missions répandent en Orient la langue et par suite l'influence française. La même chose se produit dans le protestantisme. Les Anglais, quand ils projettent une annexion ou extension de territoire, ont bien soin d'envoyer tout d'abord des missionnaires. Ce sont eux qui, en répandant la langue anglaise, préparent l'invasion.

Langues et races. — Dans tous les cas, langue et race sont loin d'être synonymes et même analogues. Des races fort distinctes peuvent parler la même langue, ou la même race parler des langues très différentes. Le sol de la France offre un exemple très remarquable de cette double assertion. La Bretagne française se partage en deux parties à peu près égales comme étendue. Toutes les deux contiennent une population semblable, composée de deux races bien distinctes, l'une grande, blonde, à visage ovale, l'autre plus petite, brune, à figure carrée, c'est-à-dire à pommettes très saillantes. Mais, s'il y a similitude dans les races, il y a discordance complète dans le langage. Dans la portion extrême, la plus occidentale, on ne parle que le Breton, langue de la branche celtique. Dans la moitié la plus orientale, on ne parle que le Français, langue se rattachant à la branche italique. Cette distinction est si nette et si caractéristique, que dans la conversation courante on désigne les Bretons occidentaux sous le nom de Bretons Bretonnants et les orientaux sous celui de Gallots. Chacune des deux langues est donc parlée par deux races différentes, et chaque race prise isolément parle les deux langues.

Mais, dira-t-on, il s'agit là de deux langues appartenant à une même famille, la famille indo-européenne, soit. La France nous fournit un autre exemple pris dans une langue d'une

autre classe : le Basque, qui, au lieu d'être, comme les précédentes, une langue à flexion, est une langue agglutinante. Le Basque est parlé dans les Pyrénées, au sud-ouest de la France et au nord de l'Espagne ; seulement, en France, les Basques sont brachycéphales, tandis qu'ils sont dolichocéphales en Espagne. Ils appartiennent donc à deux races différentes.

Cette petite enclave d'une langue agglutinante au milieu d'une immense contrée, toute l'Europe centrale et méridionale, qui parle des langues à flexion, montre qu'avant l'arrivée des langues à flexion, nos régions étaient déjà occupées par des populations parlant des langues moins avancées en évolution. C'est comme un témoin laissé pour établir le fait. Il importe de bien le constater, car ce témoin est condamné à disparaître, et cela assez rapidement.

CHAPITRE II

LANGUES DE FRANCE

Basque. — Comme première origine, ainsi que nous l'avons déjà dit, toutes les langues doivent remonter au monosyllabisme. Mais ce n'est pas à dire qu'elles aient toutes passé directement par cette forme. Il se peut très bien que, en fait de langues agglutinantes ou à flexion, il n'y ait que les types initiaux, irréductibles, qui aient passé par cet état.

Toujours est-il qu'en France, nous ne rencontrons pas trace de langue monosyllabique ou de la classe primitive.

Il n'en est pas de même pour la seconde classe. Un lambeau de ces langues est resté comme témoin de leur existence dans le sud-ouest de l'Europe. C'est le Basque.

Le Basque ou Escuara, suivant l'abbé d'Iharce de Bidassouet, est une langue si belle et si parfaite qu'elle a été choisie par le « Seigneur d'en haut », dit le naïf abbé, pour causer avec les Juifs.

Pourtant le Basque n'a pas de mot spécial signifiant dieu.

›rimer cette idée en cette langue, on est forcé d'avoir ı une périphrase.

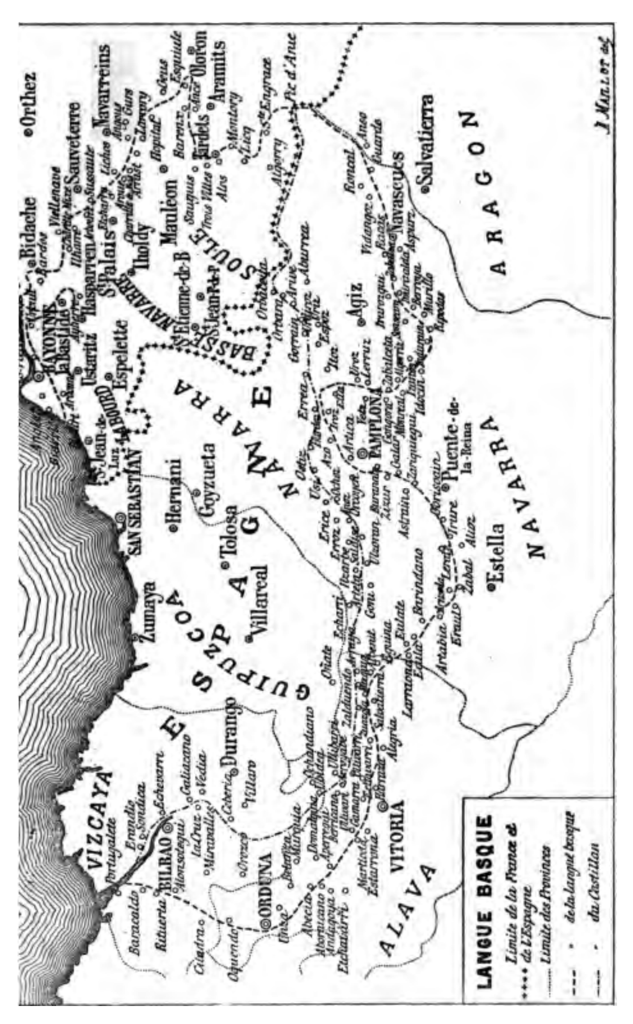


Fig. 22. — Carte du Basque, d'après Broca.

oup moins enthousiaste que l'abbé d'Iharce, un *Dic-* ; espagnol, au mot *Basque* désigne ainsi cette langue : i est si confus et si obscur qu'on ne le peut en- »

·ité est entre ces deux extrêmes. Grâce à la nouvelle

direction prise par les études de linguistique, le Basque es maintenant sérieusement apprécié et commence à être bie connu. « Cette langue, si remarquable, si intéressante, di Hovelacque (1), n'est guère parlée aujourd'hui en Europe qu par 450,000 individus, sans grande originalité sociale, sa existence politique distincte. Les trois quarts d'entre eux, e viron, appartiennent à la nationalité espagnole et 140,0 approximativement à la nationalité française. Sur les rives La Plata, on compte à peu près 200,000 Basques émigrés.

La carte de la langue basque a été donnée par L.-L. Bo parte et par Paul Broca (fig. 22). Les localités limites ont énumérées par J. Vinson dans l'avant-propos de l'*Essai sur langue basque* de Fr. Ribary. Le pays basque comprend France une commune de l'arrondissement d'Oloron, l'arr dissement de Mauléon et celui de Bayonne presque entiè ment ; en Espagne, à peu près toute la Biscaye, le Guipuzc a, la partie septentrionale de l'Alava et presque la moitié de la Navarre.

Breton et Gaulois. — Les langues à flexion étant plus parfaites que les langues agglutinantes et, par suite, répondant mieux aux besoins de progrès et de civilisation, elles ont rapidement supplanté ces dernières et se sont installées dans toute l'Europe occidentale. Elles ont même subi en France diverses évolutions qui ont abouti à transformer le Latin en Français. Mais toutes appartenaient à la grande famille indo-européenne.

La branche celtique aurait d'abord fourni les diverses langues parlées en France. De ces langues, il n'en reste plus qu'une, le Breton, en usage à l'extrémité de l'ancienne Armorique. Il est parlé dans tout le Finistère, dans la partie occidentale du département des Côtes-du-Nord, la majeure portion du Morbihan, ainsi que dans une petite enclave de la Loire-Inférieure, Le Croisic. Paul Sébillot en a soigneusement tracé les limites (fig. 23). Cette langue est employée par 1,220,000 personnes agglomérées et 47,000 habitant la zone mixte. Les plus anciens documents en breton remontent au plus au XIV[e] siècle.

Telle est la théorie actuelle des linguistes.

Est-elle exacte ?

(1) ABEL HOVELACQUE, *La Linguistique*, 4[e] éd., 1887, p. 156.

ıe le crois pas.
.angue parlée en Gaule avant la conquête romaine nous

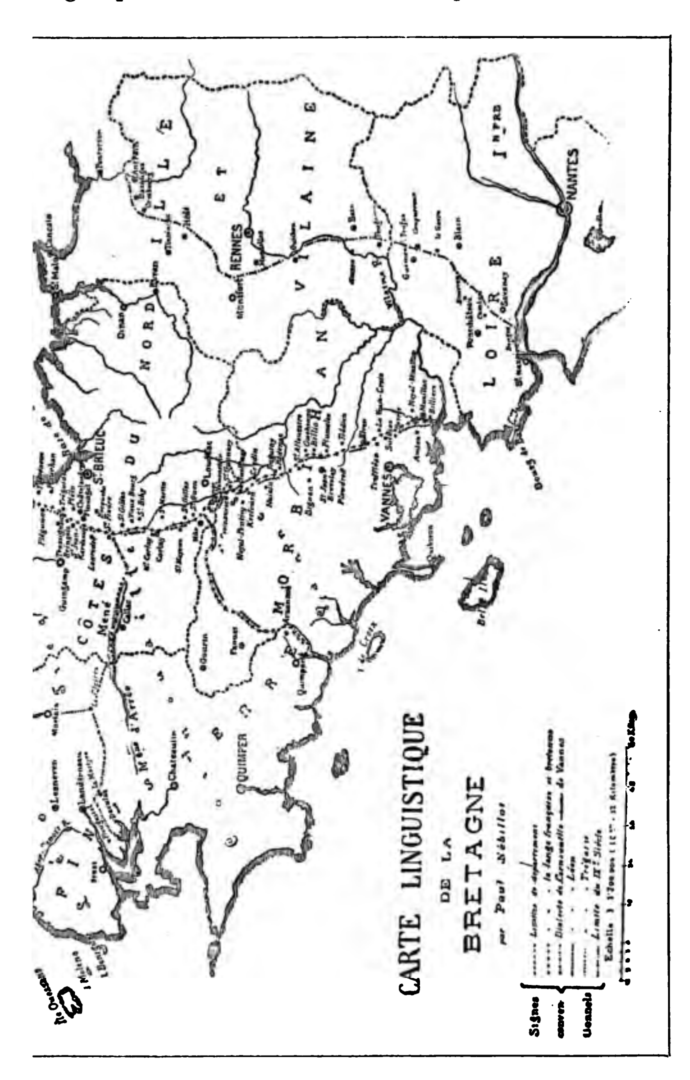


Fig. 23. — Carte du Breton, par Sébillot.

:onnue. Nous ne possédons que quelques courtes ins-
ıns que nous lisons très bien, puisqu'elles sont écrites
:actères grecs ou latins, mais que nous ne comprenons

pas. Comment, dès lors, classer sérieusement cette langue dans la famille indo-européenne et la rattacher au groupe celtique ? Ce groupe, qui renferme le Breton, le Gallois et l'Irlandais, ne nous a servi à rien pour déchiffrer les inscriptions gauloises. Il ne doit donc pas y avoir grand rapport entre la vraie langue gauloise et les idiomes dits celtiques.

Toujours est-il que les transformations du langage en France

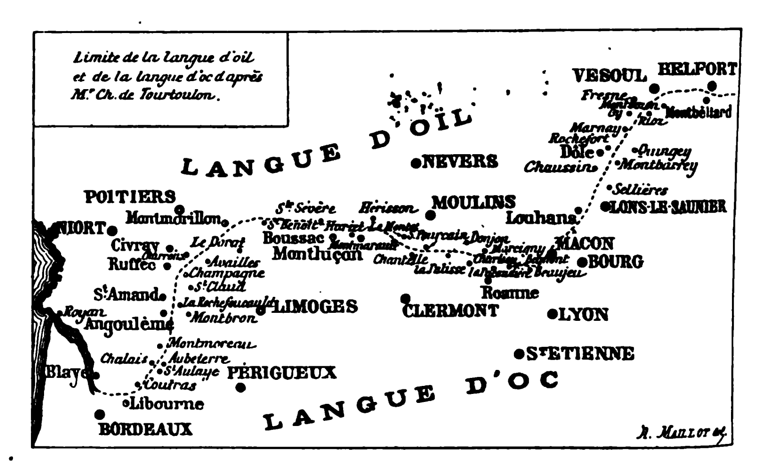


FIG. 24. — Séparation de la langue d'Oc et de la langue d'Oïl, d'après CH. DE TOURTOULON.

sont une preuve éclatante de l'indépendance des races et des langues.

Nous avons vu une grande, belle et solide langue, le Grec, ne pas pouvoir s'acclimater en France, où elle a eu peine à prendre pied sur le littoral méditerranéen, tandis que le Latin n'a eu, pour ainsi dire, qu'à se montrer, pour chasser le peu de Grec introduit sur nos côtes méridionales et faire disparaître complètement le Gaulois, dont il n'est pour ainsi dire resté aucune trace.

Latin et Français. — Cela tient à ce que les Romains ont su accaparer de suite les forces vives de la nation. Pendant qu'à la noblesse ils fournissaient les carrières et les honneurs militaires, la lançant dans toutes les directions, ce qu'elle aimait et pratiquait depuis longtemps, ils émancipaient le tiers état ou

›oisie. Le menu peuple, alors sans consistance et sans sation, s'est trouvé entraîné par ces deux courants, la et le commerce. Cette émancipation de la bourgeoisie se en relief par les nombreuses pierres tombales gallo-nes portant des indications de corps de métiers. Bien s Romains soient venus en petit nombre en Gaule, leur e s'y est rapidement propagée, faisant complètement ›r le parler local. Les Burgundes et les Francks venus en ›lus grand nombre ont subi la même influence et aban-› leur ancien langage pour accepter un idiome novo- La transformation du langage est donc indépendante nationalité, du droit de conquête, du nombre et surtout race.

; l'arrivée des Romains, le Latin classique absorba toute érature, et aucun écrit en Gaulois ne fut publié ou tout oins ne nous a été conservé. D'autre part, le Latin vul- envahit aussi très rapidement la population et devint usage général.

Latin, par suite d'une évolution toute naturelle, se trans- a peu à peu et donna naissance au Français, composé des ›tes d'Oïl dans le Nord : Berry, Normandie, Ile-de-France, 'die, pays Wallon, et des dialectes d'Oc dans le Midi : rgne, Provence, Languedoc, etc. (fig. 24).

nvasion et l'introduction parmi nous des Burgundes et des cks, dont le langage devait avoir de grandes affinités avec ltique, le Germain et même le Slave, au lieu d'arrêter la formation, ne firent que la hâter. L'influence celtique, ger- e et slave baissa complètement pavillon devant l'influence [ue. Tandis que l'Allemagne restait alourdie dans les tra- ns linguistiques germaines, la France, ainsi que l'Es- e, le Portugal et la Roumanie évoluaient vers les données légères, plus actives et plus alertes de la linguistique ita- ›.

langue d'Oïl est appelée langue romaine rustique. Le ancien document de cette langue est une glose récem- t découverte à Reichenau remontant au VIIIe siècle. Du ›, à cette époque, on faisait déjà au peuple des sermons ngue d'Oïl ; mais, dit Hovelacque, les XIe, XIIe et XIIIe siècles été la belle époque de la langue d'Oïl.

ndant que dans le nord de la France se formait, se déve-

loppait, acquérait un grand éclat, puis peu à peu s'effaçait la langue d'Oïl, une évolution analogue se produisait dans le Midi, en ce qui concerne la langue d'Oc, parfois désignée sous le nom générique de Provençal.

Les XIIe et XIIIe siècles furent l'âge d'or de la littérature provençale, dont les plus anciens documents remontent à une époque bien antérieure.

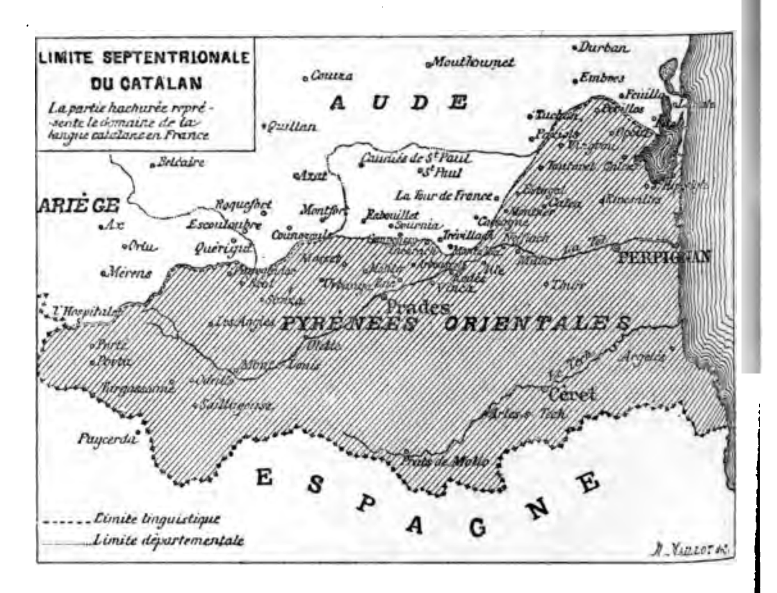


Fig. 25. — Carte du Catalan en France, par A. Hovelacque.

Le Provençal proprement dit existe encore, éclipsé par le Français, qui se généralise partout. Il va sans dire que la langue d'Oïl aussi bien que la langue d'Oc se subdivisaient en un grand nombre d'idiomes ou simples dialectes portant les noms de nos diverses provinces. Plusieurs ont eu des littératures spéciales. Peu à peu l'unité de la langue française, prenant plus de consistance, les divers idiomes et dialectes devinrent successivement de simples patois, dont bon nombre existent encore, quoique ayant une tendance à disparaître.

Catalan. — Le Catalan, qu'il soit une langue bien distincte ou tout simplement un dialecte novo-latin, se développe en Espagne et pénètre encore de nos jours en France

dans une grande partie du département des Pyrénées-Orientales (fig. 25).

Allemand et Flamand. — Si maintenant, remontant vers le Nord, nous étudions la partie de l'ancienne Gaule qui est comprise entre le Rhin et les côtes de la mer du Nord, nous

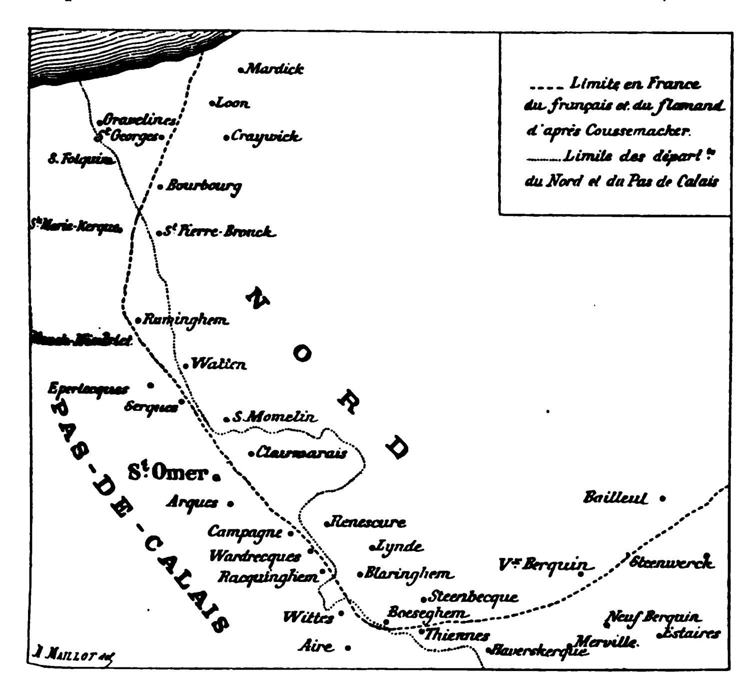


Fig. 26. — Carte du Flamand en France, par A. Hovelacque.

y trouvons l'Allemand en Alsace et en remontant la rive gauche du Rhin; puis le Hollandais vers les embouchures de ce fleuve et le Flamand en redescendant le long des côtes de la mer du Nord. Tous les trois font partie de la branche des langues germaniques. Nous n'avons rien à dire de l'Allemand, qui, pour le moment, ne dépasse presque plus la frontière, mais nous devons nous occuper du Flamand, qui descend jusque dans une partie du département du Nord (fig. 26).

Flamand et Hollandais appartiennent au Vieux-Saxon, et constituent le Néerlandais. Ils sont très voisins et ont été regardés comme de simples dialectes, ce que n'admet même

pas Abel Hovelacque (1), qui était d'origine flamande. « Rie dit-il, n'est plus inexact. Flamand et Hollandais doivent ê placés sur un pied d'égalité, et ils sont si rapprochés l'un l'autre, que l'on a pu dire, avec assez de raison, qu'il avait entre eux qu'une simple différence de prononciatio Le Hollandais est parlé actuellement par 3.500.000 personn le Flamand par 2.400.000 et même un peu plus y compris Flamands qui habitent sur le sol français actuel.

La linguistique de la France peut se résumer par le tabl suivant :

TABLEAU LINGUISTIQUE DE LA FRANCE

Période agglutinative.

?		Basque.

Période à flexion.

Celte	. . . .	Breton.
	Gaulois.	
Germain	. . . .	Allemand.
	Vieux-Saxon	Flamand.
Hellénique	Grec.	
Italique	Italien	Corse.
	Novo-Latin	Catalan.
	Langue d'Oc	Provençal.
	Langue d'Oïl	Français.

CHAPITRE III

ÉCRITURES DE FRANCE

Alphabets. — Si, après nous être occupé des langues, nous étudions les écritures, nous reconnaîtrons que les Celtes et les Gaulois ne possédaient pas de lettres en propre.

Quelques monnaies celtibériennes portent des caractères sémitiques se rapportant aux alphabets phéniciens ou carthaginois.

(1) Abel Hovelacque, *La Linguistique*, 4e édit., 1887, p. 357.

Dans la Gaule cisalpine on a trouvé du Gaulois écrit en caractères italiques anciens. Nous reproduisons une inscription découverte en 1864 à San-Bernardino, commune de Briona, Novarais en Piémont, actuellement conservée dans le cloître de la cathédrale de Novare (fig. 27). Des lettres analogues se voient sur des monnaies attribuées aux Salasses, nation gauloise.

Les Grecs, en venant fonder Marseille et en se développant



Fig. 27. — Inscription gauloise en caractères italiques, trouvée à San-Bernardino (Piémont) et conservée dans la cathédrale de Novare. 1/14 gr. nat.

sur toute la côte méditerranéenne de la France, apportèrent dans le pays leur langue et leur écriture.

Les Gaulois en profitèrent ; aussi trouvons-nous diverses inscriptions gauloises en caractères grecs (fig. 28), disséminées dans le midi de la France, au milieu d'inscriptions bien plus nombreuses en langue et en caractères grecs.

Puis, à l'arrivée des Romains, le Latin ayant coupé court à l'extension du Grec et remplacé le Gaulois, l'alphabet latin prit rapidement le lieu et place de l'alphabet grec, et le peu de Gaulois restés fidèles à leur vieux langage, employèrent les caractères latins pour graver les quelques inscriptions qu'ils nous ont laissées (fig. 29). Quant aux inscriptions latines, elles furent naturellement toutes gravées en caractères romains.

Rappelons aussi l'inscription phénicienne de Marseille (fig. 13), antérieure aux inscriptions grecques et romaines.

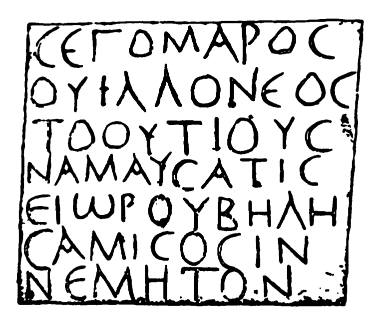


Fig. 28. — Inscription gauloise en caractères grecs, de Vaison (Vaucluse). Musée d'Avignon. 1/6 gr. nat.

Le même mouvement s'observe dans les monnaies gauloises. Considérant comme une exception les monnaies celtibériennes qui, avec leurs légendes en caractères sémitiques, ne se rencontrent que dans un espace fort restreint vers le sud-ouest de la France, les monnaies gauloises, quand elles présentent des caractères, peuvent se diviser en monnaies à légendes grecques et monnaies à légendes latines. Les premières sont surtout abondantes dans le midi de la France (fig. 30), mais s'étendent aussi dans le centre et même dans le nord, toutefois en devenant de moins en moins abondantes.



Fig. 29. — Inscription gauloise en caractères latins, de Volnay (Côte-d'Or). Musée de Beaune. 1/8 gr. nat.

Les monnaies gauloises avec légendes en caractères romains (fig. 31) deviennent peu à peu plus nombreuses que les précédentes et finissent par se généraliser après la conquête des Gaules par César, plusieurs populations gauloises ayant encore frappé monnaie pendant les premiers temps de l'occupation.

rures des Mégalithes. — On peut pourtant se de-
:r si avant l'écriture alphabétique il n'y a pas eu en
ɜ une écriture symbolique et hiéroglyphique ? En effet,



›. — Monnaie massaliote avec tères grecs, communiquée par : BARTHÉLEMY. Gr. nat.

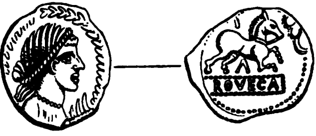


FIG. 31. — Monnaie gauloise avec caractères latins, communiquée par A. DE BARTHÉLEMY. Gr. nat.

:ertains monuments mégalithiques, principalement du han, on trouve des pierres portant des gravures en et parfois des sculptures en relief.

gravures sont-elles de simples motifs d'ornementation ɑ représentent-elles ns symbolique ou des signes hiéro- ques ?

avis sont partagés. .pports du grand et :olmen de Gavrinis, tle de la mer du Mor- surchargés de gra- s'enchevêtrant et lant d'une part à la de la pierre, de l'au- ːcomposition, toutes ·ties trop siliceuses, ›nséquent trop du- ːtant frustes (fig. 33), eraient qu'il ne s'a- ıe d'une simple or- tation ou décora- ‹écutée, sans parti pris d'avance, suivant la nature et ne de la pierre ouvrée. Pourtant, parmi les lignes qui ɜnt des ornements de fantaisie, on voit un certain nombre :hes de pierre polie très nettement représentées (fig. 32).



FIG. 32.—Support complètement gravé. Dolmen de Gavrinis (Morbihan). 1/25 gr. nat.

tous les autres dolmens, les gravures sont beaucoup

moins nombreuses et moins resserrées. Souvent elles sont clairsemées et même isolées. Parmi elles on remarque la représentation fréquente de certaines formes groupées ou isolées suggérant naturellement l'idée de signes ayant un sens déterminé.

Nous reproduisons les gravures qui se trouvent sur un grand support (fig. 34) du dolmen du Petit-Mont, à Arzon (Morbihan). Sur la gauche, en bas, on voit trois crosses, signe très répandu parmi les gravures mégalithiques. Au-dessus, il y a deux espèces d'U fort ouverts, autre signe assez commun. Seidler voit dans ces deux signes des lettres de l'alphabet libyque, la crosse correspondant à C et l'autre signe à M. Quelques personnes ont cru aussi reconnaître dans la crosse une lettre égyptienne. Embrassant la question d'une manière plus générale, dans la séance du 19 janvier 1893 de la Société d'anthropologie de Paris, Letourneau (1) a voulu établir que les gravures des mégalithes sont des inscriptions et que les signes gravés se rapportent aux lettres des anciens alphabets, surtout sémitiques. Adrien de Mortillet a répondu : « Qui dit écriture dit arrangement. Or, il n'y en a aucun dans les signes des monuments mégalithiques (2). »



FIG. 33. — Support gravé seulement dans la partie non siliceuse. Dolmen de Gavrinis (Morbihan). 1/25 gr. nat.

Reprenant la question un peu plus tard, sous le titre de : *Figures sculptées sur les monuments mégalithiques de France* (3),

(1) CH. LETOURNEAU, *Signes alphabétiformes des inscriptions mégalithiques. Bull. Soc. Anthrop.*, 1893, p. 28, fig.
(2) ADRIEN DE MORTILLET, *Bull. Soc. Anthrop. Paris*, 19 janvier 1893, p. 40.
(3) IDEM, *Revue mensuelle de l'Ecole d'Anthropologie*, 15 septembre 1894, p. 273.

Adrien de Mortillet établit que ce sont des figures représentatives d'objets divers, en d'autres termes des dessins plus ou moins grossiers représentant une certaine série d'objets bien déterminés. Ainsi les signes en U à branches très écartées, représentent des bateaux ou navires (fig. 35), emblèmes des migrations maritimes ; les crosses (fig. 36 et 37) sont des bâtons de voyage ou des insignes de chefs, analogues aux

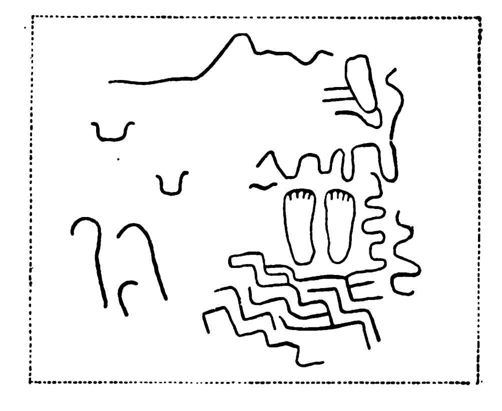


FIG. 34. -- Pieds gravés sur un support du dolmen du Petit-Mont, à Arzon (Morbihan). 1/25 gr. nat.

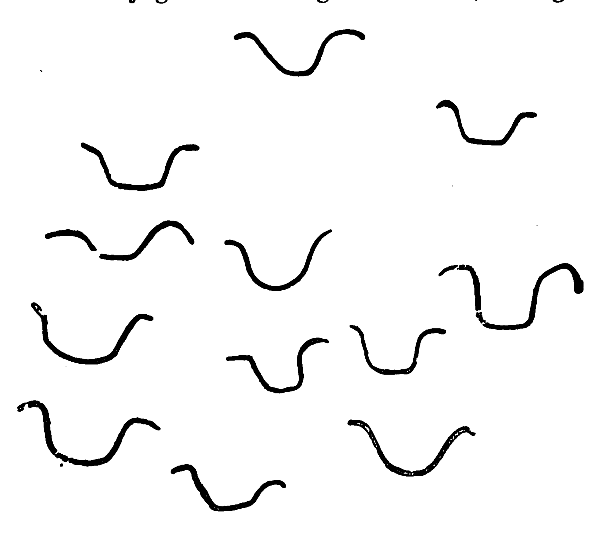


FIG. 35. — Signes naviformes gravés sur un support du dolmen du Mané-Lud, à Locmariaquer (Morbihan). 1/10 gr. nat.

crosses d'évêques. La hache polie, isolée (fig. 38), souvent emmanchée (fig. 39), est fréquemment figurée. C'est l'emblème du

travail et plus probablement du combat. Les écussons, a

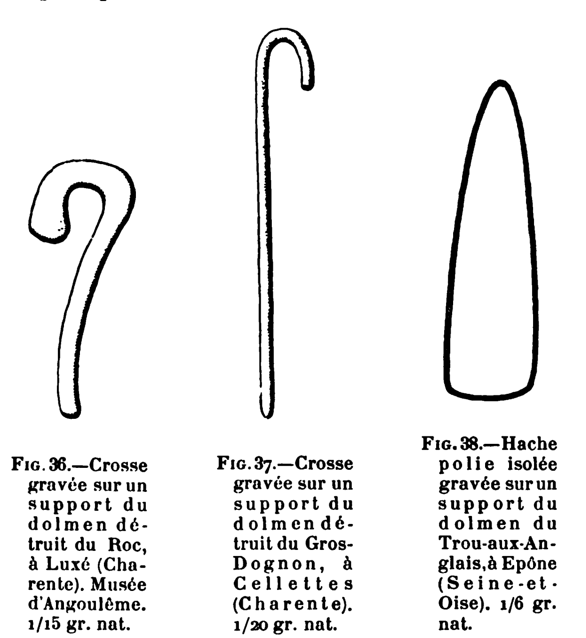


FIG. 36.—Crosse gravée sur un support du dolmen détruit du Roc, à Luxé (Charente). Musée d'Angoulême. 1/15 gr. nat.

FIG. 37.—Crosse gravée sur un support du dolmen détruit du Gros-Dognon, à Cellettes (Charente). 1/20 gr. nat.

FIG. 38.—Hache polie isolée gravée sur un support du dolmen du Trou-aux-Anglais, à Epône (Seine-et-Oise). 1/6 gr. nat.

fréquents, sont des boucliers, véritables insignes milita

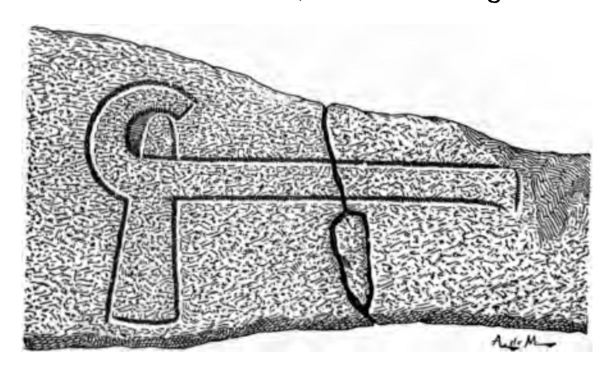


FIG. 39. — Hache polie emmanchée. Dolmen de Gavrinis (Morbihan). Collection de Closmadeuc. 1/5 gr. nat.

Origine des armoiries. — Ces écussons ou boucliers habituellement leur intérieur garni de diverses figures d

remment groupées (fig. 40 et 41). Ces figures de l'intérieur des écussons sont symboliques. Elles servaient évidemment au propriétaire du bouclier de signe de reconnaissance, d'attribut caractéristique, d'armoirie. Ce sont les plus anciennes connues. Elles remontent jusqu'à l'âge de la pierre ou tout au moins à la transition de la pierre au bronze. Depuis lors, l'usage de figurer sur le bouclier les attributs, les armoiries de son possesseur, s'est généralement répandu. Il est descendu jusqu'à

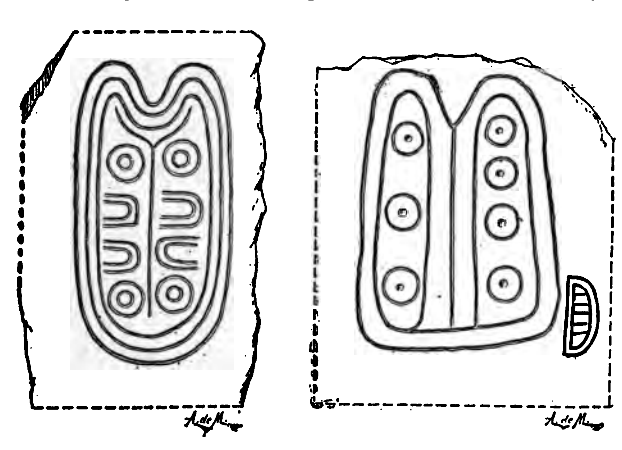


Fig. 40. Fig. 41.
Écussons gravés sur des supports du dolmen des Pierres-Plates, à Locmariaquer (Morbihan). 1/20 gr. nat.

la fin du moyen âge. Les vases peints de l'antiquité classique nous en ont procuré de très nombreux et fort curieux exemples.

L'interprétation des gravures mégalithiques peut fournir des données, sinon certaines, au moins probables, sur une époque qui nous est à peine connue. Ainsi l'écusson du dolmen des Marchands contenant quatre séries de crosses superposées, divisées chacune en deux, soit en tout cinquante-six crosses (fig. 42), serait les armoiries d'un chef puissant de confédération, ou ayant sous ses ordres cinquante-six autres chefs moins importants. Ce qui confirme cette assertion, c'est la dimension du monument et une grande hache emmanchée gravée sous la table entre deux autres crosses.

Près du dolmen des Marchands, également à Locmariaquer

(Morbihan), se trouve, tout près de la mer, le grand tumulus du Mané-Hroëck contenant un petit dolmen qui renfermait un riche mobilier funéraire. Devant l'entrée du caveau, on a rencontré une dalle rectangulaire portant sur une des deux faces un écusson contenant deux crosses, insigne de pouvoir, et plusieurs représentations de bateaux très grossièrement figu-

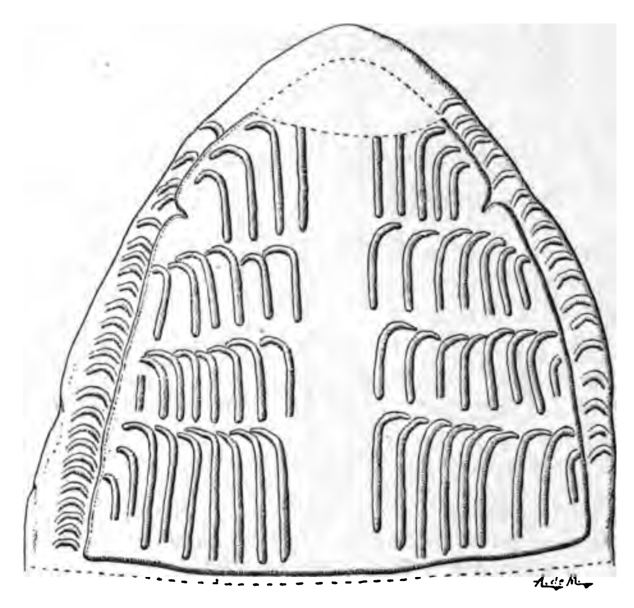


FIG. 42. — Support avec écusson et crosses, formant le fond de la chambre du dolmen des Marchands, à Locmariaquer (Morbihan). 1/32 gr. nat.

rés. — Les graveurs de cette époque n'étaient pas des artistes, mais des tailleurs de pierre, très mal outillés et travaillant une roche fort dure. Loin de figurer nettement ce qu'ils voulaient, ils faisaient ce qu'ils pouvaient. — Tout autour de l'écusson sont semées irrégulièrement des haches emmanchées. Cette épitaphe ne semble-t-elle pas indiquer le tombeau élevé à un chef, marin puissant, par les guerriers, ses compagnons d'armes ?

De ces boucliers on passe à de sommaires représentations féminines, caractérisées par des colliers concentriques et surtout par deux seins globuleux très proéminents. Cette sculp-

enouvelant dans des tombeaux divers du bassin de la lolmens (fig. 43) et souterrains mortuaires artifi- 44), pourrait être une représentation religieuse. Dans e la France, elle paraît être remplacée par un véritable statues. Telles sont les deux sculptures du dolmen ›rgues (Gard).

‚ues primitives sur la poitrine ›se symboli- 45).

ɪu'il en soit, les ı mégalithiques premiers docu- ʒraphiques de ·toire. Il est donc ›ortant de les r et de les con- Aussi la Sous- sion des Monu- mégalithiques, l'honneur d'être ›nt depuis la mon maître et ɪri Martin, les soigneusement ıer et mouler afin nserver et de les ı la disposition ɪilleurs (1).

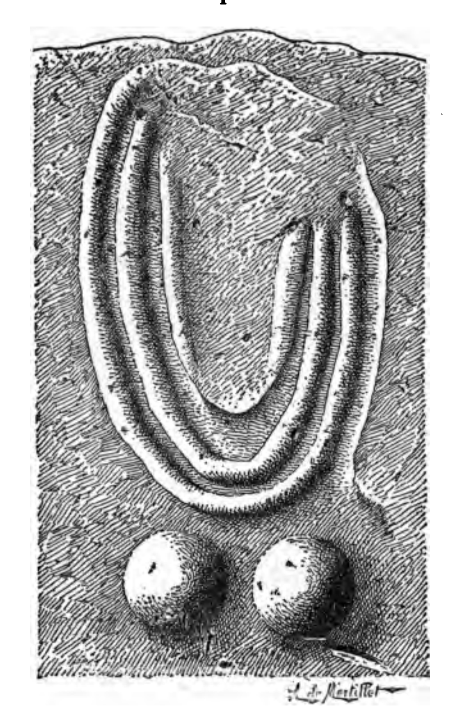


Fig. 43. — Sculpture sur un support du dolmen de la Bellehaye, à Boury (Oise). 1/6 gr. nat.

sumé, les gra- égalithiques me nt pouvoir se diviser :

simples motifs d'ornement. Tels sont en général les ı de Gavrinis. Ces motifs pourront peut-être conduire essants rapprochements.

gravures figuratives représentant des objets connus

personnes et les établissements qui désireraient posséder ɪges peuvent se les procurer facilement. Ils sont exécutés en te, ce qui les rend fort légers sans nuire à leur netteté.

et bien déterminés, formant des tableaux commémoratifs qui peuvent fournir d'importantes indications historiques ou légendaires. Ce sont les plus anciens documents de nos archives.

3° En gravures symboliques bien plus difficiles à déterminer, mais paraissant indépendantes de tout alphabet.

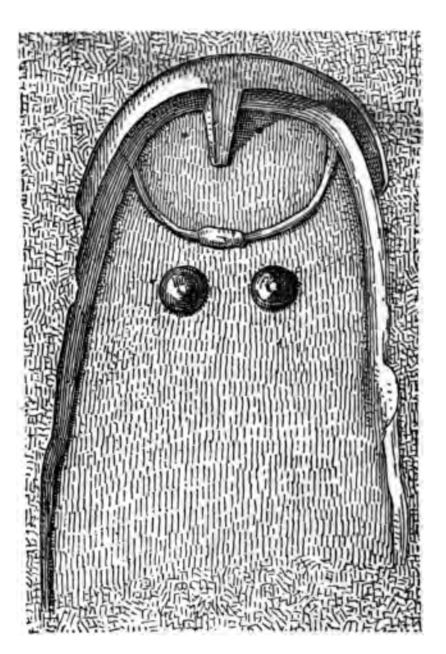


Fig. 44. — Sculpture sur la paroi du vestibule d'une grotte sépulcrale artificielle de la vallée du Petit-Morin (Marne). 1/5 gr. nat.

Pierres à cupules. — Parmi ces dernières, il en est une extrêmement répandue, la cupule. C'est un godet hémisphérique très régulièrement creusé. Parfois la cupule est mêlée à d'autres gravures, mais habituellement elle figure seule. Très rarement isolée, elle est généralement groupée en plus ou moins grand nombre. Il arrive même qu'elle couvre des surfaces entières. Les groupements sont, du moins dans nos régions, très variables et sans ordre apparent (fig. 46).

Les cupules se rencontrent un peu partout, sur des rochers en place ou sur des blocs isolés, qui ont été désignés tout d'abord sous le nom de *pierres à bassins*. Ce nom ayant été appliqué non seulement aux pierres possédant de véritables cupules creusées intentionnellement par l'homme, mais encore à beaucoup d'autres qui ont des creux naturels plus ou moins grands et très irréguliers, il a été remplacé par celui de *pierres à écuelles*. En effet les cupules sont généralement de petites dimensions; au lieu d'être des bassins elles ont tout au plus les proportions de petites écuelles. Mais ce ne sont pas des écuelles, puisqu'il y en a de creusées sur des parois verticales et même sous la face inférieure de certains blocs.

de *pierres à cupules* est donc le plus rationnel.
le époque remontent les cupules ? Elles sont fort an-
uisqu'on les ren-
éjà dans les dol-
; dolmen de Ké-
Locmariaquer,
ous de sa table
ıvrement tout
d'un très grand
de cupules, qui
térieures à la
tion du monu-
ıisque ces cupu-
endent jusque
parties qui re-
ur les supports.
peut y avoir des
bien plus ré-

représentent les
? Nous ne le sa-
s. Servent-elles
numériques ou
ıt-elles des ma-
ɔns religieuses et
ieuses ? Nous
ıs. Il y a donc là
ssantes recher-
ıire.
tures sur ro-
— Les cupules
fois creusées sur
e de rochers en
en est de même
ures qui, dans
nt été désignées
nom de *sculp-*
r rochers. On en a signalé un peu partout. Les
liées et les plus intéressantes pour nous sont celles
; de la Scandinavie. Elles ont la plus grande analogie



FIG. 45. — Dalle-statue du dolmen de Collorgues (Gard). 1/10 gr. nat.

avec les gravures de nos monuments mégalithiques; aussi Adrien de Mortillet s'en est-il largement servi dans la détermination des figures des mégalithes.

En Gaule, nous n'en avons qu'un exemple à citer. Nous disons en Gaule, parce qu'il est bien sur le territoire de l'ancienne Gaule; mais, quoique très proche de la frontière actuelle de la France, département des Alpes-Maritimes, il est situé sur le territoire italien. Ce sont les gravures sur rochers

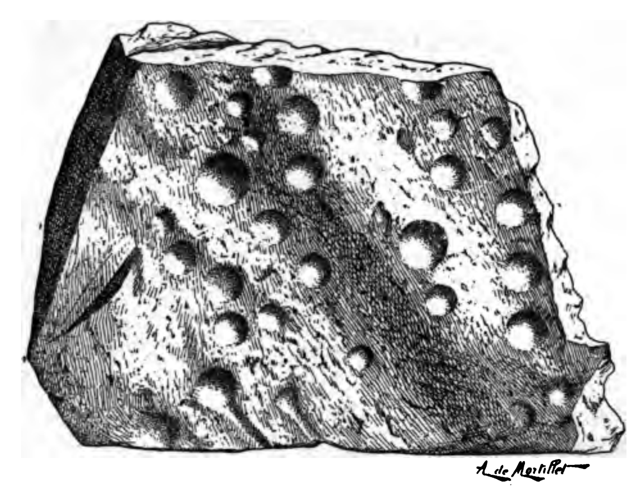


Fig. 46. — Pierre à cupules. Annemasse (Haute-Savoie). École d'anthropologie, Don Reber. 1/10 gr. nat.

du lac des Merveilles, dans une vallée latérale, à gauche, entre Saint-Dalmazo et Tende. On trouve certaines parois de rocher, mais surtout de larges surfaces de blocs détachés, toutes recouvertes de figures fort grossières formées par une accumulation de petits creux résultant de percussions fréquemment répétées. Parmi ces figures, groupées sans ordre et exécutées sans aucune observation des proportions, on a cru reconnaître des têtes de bœufs (fig. 47), de cerfs, de béliers, des bonshommes (fig. 48), des haches, des pics, des paniers, des poignards ou pointes de lances, etc. On a supposé que c'étaient des inscriptions parlantes.

Il s'agissait de déterminer l'âge de ces gravures.

Les uns, voyant dans les poignards et les pointes de lances

mples pointes de flèches en silex, ont fait remonter l'en-
ɔle des sculptures à l'âge de la
•e polie ou néolithique.
autres, croyant reconnaître des
nards triangulaires en métal, at-
ıent ces gravures à l'âge du bronze,
ʇue morgienne.
nfin il en est à imagination moins
qui, sachant qu'on a naguère ex-
té non loin de là, à Valaurie, une
e de plomb argentifère, voient par-
les figures sur rocher des pics, des
iers et même des lampes, ce qui
:unirait beaucoup ces sculptures.

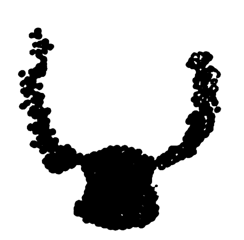


Fig. 47. — Gravure sur rocher représentant une tête de bœuf. Lac des Merveilles (Piémont). 1/3 gr. nat.

.es bonshommes sont nombreux, mais les têtes d'animaux
nus le sont bien plus encore. Il y a peut-être des cerfs et des béliers; quant aux bœufs ou vaches, ils abondent. Or, pendant deux ou trois mois de l'année, des bergers conduisent et surveillent des troupeaux dans cette vallée triste et déserte, si triste qu'on l'appelle la *Vallée de l'Enfer*. Qu'y a-t-il d'étonnant que ces malheureux bergers, ne sachant que faire, aient employé leurs loisirs à graver les objets qu'ils avaient sous les yeux? Ces objets étaient les bestiaux qui les entouraient, les ouvriers mineurs et ce qui se rapportait à l'exploitation de la mine. Mais les poignards et les pointes de flèche? Ce sont les couteaux et les pointes des bâtons de montagne. Les représentations sont si mal exécutées, qu'elles laissent
champ des plus libres à l'interprétation. J'ai moi-même, en
'ssant la carte géologique de la Savoie, pris des bergers sur le
t. Étant allé de Moutiers dans la vallée de Belleville, parvenu



ᵎ. 48. — Gravure sur rocher re-
résentant un bonhomme. Lac
es Merveilles (Piémont). 1/3 gr.
at.

au-dessus des forêts, dans la région des pâturages, je rencontrai un amas de dalles ou grandes plaques de schiste ardoisier. Je me mis à examiner ces dalles et à les retourner pour voir si je ne trouverais pas quelques empreintes végétales ou quelques débris d'ammonites et de bélemnites. Quel ne fut pas mon étonnement de rencontrer, au lieu des fossiles que je cherchais, des dessins au trait du naturalisme le plus érotique! Un pâtre, quelque peu artiste, avait charmé ses loisirs en utilisant ces ardoises. La même chose a dû arriver au lac des Merveilles, seulement, au lieu de se servir d'ardoises, on a utilisé les faces polies de serpentines tendres, et l'on s'est servi d'une pierre aiguë pour les graver. Si les sujets gravés étaient aussi anciens qu'on a tout d'abord voulu le supposer, ils seraient bien plus effacés, les actions atmosphériques étant très actives à cette altitude, au-dessus de la limite des forêts, à plus de 2,000 mètres.

Récapitulation. — Récapitulant ce qui concerne les écritures de France, nous aurons :

1° Écriture figurative.

Partie des signes gravés dans les monuments mégalithiques. Représentation de divers objets rappelant des faits historiques. Ces signes remontent au moins au passage de l'âge de la pierre à celui du bronze, transition entre le préhistorique et le protohistorique.

2° Écriture symbolique. Autre partie des gravures mégalithiques. Figures emblématiques auxquelles on a donné un sens conventionnel.

Les godets des pierres à cupules rentrent probablement dans cette catégorie, à moins que la cupule ne soit un simple chiffre d'énumération indiquant des nombres par sa répétition.

3° Écriture alphabétique.

a. — Écriture sémitique, *phénicienne* ou plutôt *carthaginoise*, qui s'est montrée dans l'inscription de Marseille, et sporadiquement, dans le sud de la France, sur des monnaies celtibériennes.

On connaît aussi en France des inscriptions hébraïques mais elles sont relativement récentes.

b. — Écritures indo-européennes ou aryennes.

Grecque. Inscriptions et monnaies depuis le développement

de Marseille jusqu'après la conquête de César, surtout dans le midi de la France. Est montée jusqu'au nord pour ce qui concerne les monnaies.

Italique antique. Inscription celtique des environs de Novare.

Latine. Avait déjà pénétré en Gaule avant César ; s'est généralisée rapidement après lui, faisant délaisser et oublier l'écriture grecque.

Gothique. S'est introduite en France au moyen âge. N'a jamais prévalu, bien qu'ayant été soutenue par le clergé. Les instituteurs cléricaux, connus sous le nom d'Ignorantins ou Frères de la doctrine chrétienne, en faisaient encore usage dans la première moitié du XIX[e] siècle.

CHAPITRE IV

ÉTYMOLOGIES

Difficultés des étymologies. — Dans son excellent traité *la Linguistique*, Abel Hovelacque (1) n'hésite pas à proclamer que l'étymologie, telle qu'elle est pratiquée le plus souvent, n'est qu'une jonglerie, une sorte de jeu d'esprit, une divination. L'étymologiste faisant abstraction de toute expérience, néglige les difficultés et se contente d'apparences spécieuses.

Si vous dites que Doire, rivière, et Loire, fleuve, sont loin d'avoir la même étymologie, l'étymologiste en général haussera les épaules sans daigner vous répondre.

Mais, si vous ajoutez que Doire et Foron sont une seule et même chose, qu'ils découlent l'un de l'autre, et forment par conséquent un seul et même mot, l'étymologiste jettera les hauts cris. Et pourtant il aura tort dans les deux cas.

Nous allons le démontrer.

Loire est le nom moderne du grand fleuve français qui,

(1) ABEL HOVELACQUE, *La Linguistique*, 4[e] édit., 1887, p. 16.

prenant sa source dans les Cévennes, se jette dans l'Océan au sud de la Bretagne. Il était appelé Λείγηρ par les auteurs grecs et *Liger* par les auteurs romains. Son nom actuel vient de son ancienne dénomination, qui a subi diverses modifications.

Doire est la traduction française, toute moderne, du nom de deux rivières du Piémont appelées Dora : la Dora-Riparia, qui coule dans la vallée de Suse, prenant sa source un peu au delà du débouché du tunnel dit du Mont-Cenis, et la Dora-Baltea, prenant sa source au pied du Petit-Saint-Bernard et coulant dans la vallée d'Aoste et d'Ivrée. Toutes les deux se jettent dans le Pô, en aval de Turin.

Loire et Doire, malgré leur consonance actuelle, sont deux mots qui, en remontant dans le temps, au lieu de se rapprocher, s'éloignent l'un de l'autre; ils ne sauraient donc avoir la même étymologie. Cette conclusion acquerra encore plus de force en examinant la seconde question.

Dans la Haute-Savoie, plusieurs torrents portent le nom de Foron. Il y a entre autres, dans l'arrondissement de Bonneville, le Foron qui prend sa source dans la petite vallée de Bogève et va se jeter dans la Menoge, au-dessous de Fillinges, et le Foron qui passe à Taninges et que l'on remonte pour aller en Chablais par les Gets.

Dans le département de la Savoie, F se change en D et les rivières torrentielles au lieu d'être des Foron sont des Doron. Ainsi dans l'arrondissement d'Albertville, la rivière qui traverse la vallée de Beaufort et va prendre sa source au delà de La Gitte, du côté du Bonhomme, est un Doron. Il en est de même de la rivière qui, partant de Moutiers, remonte la vallée de Bozel et de Pralognan, et sert, en partie, de dégagement aux eaux provenant des glaciers de la Valnoise. On la nomme Doron, Duron ou Thuron. L'émissaire des eaux des mêmes glaciers du côté de l'arrondissement de Saint-Jean-de-Maurienne, est aussi un Doron.

Dans l'arrondissement de Bonneville (Haute-Savoie), on trouve également un Doran tout près de Sallanches.

Et près de Chambéry, entre Saint-Alban et Saint-Jean-d'Arvey, on va admirer les belles cascades de la Doria.

En traversant les Alpes, sur le versant piémontais, comme nous venons de le dire, on rencontre les deux Dora, que nous avons nommées Doire en français.

Les mots Foron, Doron, Doran, Doria, Dora et Doire sont ppliqués à des cours d'eau torrentiels dans le même massif s Alpes compris entre la Haute-Savoie, la Savoie et les val-es piémontaises d'Ivrée et de Suse. On suit pas à pas la ansformation du mot, conservant toujours la même accep-on. On peut donc dire sans hésitation, malgré la différence s extrêmes, que Foron et Doire ont la même étymolo-e. Mais combien y a-t-il d'étymologistes qui se donnent la ine de faire un travail analogue à celui que nous venons de ésenter? Et, même après ce travail, nous n'oserions pas, mme certaines personnes l'ont fait, affirmer que Duero ı Douro, rivière d'Espagne, a la même étymologie que Dora, ous rappelant que Potamos grec et Potomac américain, ien qu'ayant les plus grands rapports et le même sens, euve, n'ont certainement pas la même origine.

Rapprochements exagérés. — A plus forte raison n'irions-ous pas, avec de Gobineau, chercher dans le mot sanskrit hamara l'origine des mots Cimmériens, Cambrie ou pays Galles, Camaret (Finistère), Cambrai (Flandre), Camarès veyron), Camarine (Italie). Le mot Khamara, ajoute de obineau, qui signifie vaillant, noble, dépouillé de son aspira-on, se réduit à Amhra d'où on redescend à Ambrones, Umbri, mbres, tribus celtes qui ont occupé l'Italie supérieure avant s Romains.

Dans un travail plein de recherches et d'érudition, intitulé *réhistoriens et contemporains, étude palethnologique au point vue du peuple Ligure*, Francesco Molon appuie ses conclu-ons sur des comparaisons de mots. Comme démonstration s grandes relations que les Ibères avaient avec les Ligures, il pproche (1) cinquante noms géographiques d'Espagne sans mpter les variantes, avec autant de noms de la haute Ita-, pour montrer combien peu ces noms diffèrent entre eux ıand ils ne sont pas semblables, ce qui arrive une huitaine de is; puis il conclut (2) : « Une affinité si forte et si grande, istant malgré un laps de temps aussi long entre les deux ninsules Italique et Ibérique, prouve non seulement quels nt les degrés de parenté qui existent entre les Ibères et

1) FRANCESCO MOLON, *Preistorici e contemporanei, studi paletnologici, relazione al popolo Ligure*, 1880, p. 16.
2) IDEM, *ibid.*, p. 17.

les Ligures, mais elle entraîne implicitement la démonstration que les divers tribus et peuples qui se développent à partir des Alpes et des Pyrénées ont une seule et commune provenance et appartiennent à une même et seule famille. »

Dérivés de Galli. — Ce rapprochement de noms à consonances à peu près semblables est fort dangereux. On peut en juger par quelques exemples. En ce qui concerne les Gaulois ou Galates, nous pouvons rapprocher, en allant de l'ouest à l'est :

Galloway ou Galway, bourg et comté d'Irlande.

Galles, pays d'Angleterre, à l'ouest.

Gallice ou Galice, province qui occupe l'angle nord-ouest de l'Espagne entre la mer et la frontière nord du Portugal.

Gallego, rivière d'Espagne, province d'Huesca, frontière de France.

Galliate, ville d'Italie, Piémont.

Gallarate, ville d'Italie, Lombardie.

Gallipoli, ville d'Italie, province de Lecce.

Galatone, bourg de la même province.

Galicie, division administrative de l'Autriche.

Galatz, ville de la Moldavie.

Galitsch ou Galitz, ville et territoire russe sur le Dnieper.

Galata, faubourg de Constantinople.

Gallipoli, ville et presqu'île de Turquie, sur les Dardanelles

Gallo, promontoire de Grèce.

Galatie, province de l'Asie Mineure.

Gallus, rivière de Phrygie, également dans l'Asie Mineure.

Galilée, région de la Palestine.

Comme le G se change facilement en W, il faut ajouter à cette liste divers mots commençant par cette lettre. Tels sont :

Wales, nom donné par les Anglais au pays de Galles.

Cornwall, comté d'Angleterre.

Wallons, partie de la population belge.

Valaques, au nord du Danube inférieur.

La plupart de ces noms se rapportent aux Gaulois ou Galates, qui ont été très mobiles et très envahisseurs, comme nous l'ont appris les documents historiques, mais bien certainement dans le nombre il en est qui n'ont avec l'ensemble qu'une consonance fortuite. Je n'en citerai pour exemple que la

Galilée, dont les relations avec les Gaulois ne sont nullement établies.

Le nom de Gallice ou Galice, province du nord-ouest de l'Espagne semble tout naturellement rappeler le mot *Galli* ou *Gallici*, Gaulois. Il paraît qu'il n'en est rien. Gallice proviendrait de *Callaici*, Καλλαϊκοί (Kallaikoi), population indiquée par Strabon. Cet exemple montre combien il faut être circonspect en fait d'étymologie.

En outre, dans les énumérations du genre de celle que je viens de produire, on ne tient généralement aucun compte des dates. Dans les noms qui précèdent, il est plus que probable qu'il en est d'assez récents, qui ne se relient en rien aux Gaulois anciens, quand ce ne serait que le faubourg de Constantinople, Galata.

Après la découverte de l'Amérique et de l'Australie, les Espagnols ont fondé un royaume de la Nouvelle-Galice au Mexique et les Anglais les provinces de la Nouvelle-Galles du Nord en Amérique et de la Nouvelle-Galles du Sud en Australie. Si ces faits venaient à être oubliés, ferait-on rentrer ces trois régions dans celles occupées ou parcourues par les anciens Gaulois?

Pour montrer le danger du rapprochement des mots de même consonance, à la liste que nous venons de donner il suffit d'ajouter les quelques noms suivants :

Gallas, peuple d'Afrique, au sud de l'Abyssinie.

Gallinas, fleuve d'Afrique qui se jette dans l'océan Atlantique.

Gallatin, rivière et comté des États-Unis.

Gallo, île de l'Amérique du Sud.

Gallegos, fleuve de la Patagonie. Ce nom est d'autant plus curieux qu'à Lisbonne on appelle Gallegos les montagnards galliciens.

Si à cela nous ajoutons les Galles, en latin *Gallus* et en grec Γαλλός, prêtres de Cybèle installés en Phrygie et pratiquant des rites provenant, paraît-il, de Phénicie, nous aurons de quoi faire la joie des étymologistes ; mais, d'autre part, nous aurons fourni aux personnes sérieuses la meilleure preuve qu'en fait d'étymologie il faut être extrêmement circonspect.

Ce n'est pourtant pas une raison pour repousser d'une manière absolue le groupement des mots ayant une même consonance et surtout étant parfaitement semblables. En

tenant compte des données chronologiques et des faits rapportés par les auteurs, on peut en tirer d'intéressants renseignements.

Boïens et Vénètes. — Les Boïens, *Boii* des Latins et Βοιοί des Grecs, nous en fournissent un exemple. C'est le nom d'une population celtique ou gauloise des plus remuantes, dont on peut suivre en partie les mouvements et les migrations par la distribution de leur nom :

Boiates, population près de Bordeaux.

Boii, entre Bordeaux et Dax.

Boïens, qui, d'après Pline (IV, 32), habitaient la Lyonnaise près des Carnutes et des Senones.

Boii, qui, arrivés avec les Helvètes du temps de César, se fixèrent chez les Éduens dans le Sancerrois, rive gauche de la Loire, d'après le *Dictionnaire de la Gaule*, article *Boii*.

Boii, autrefois dans les plaines du Pô d'après Strabon (V, § 6), près du Tessin d'après Pline (III, 21). Il raconte (III, 20) que, suivant Caton, cent douze tribus de ce peuple ont péri dans l'Emilie.

Boianum, ville des Samnites, d'après Strabon (V, 4, § 11), actuellement Bojano, Italie.

Boii d'Italie, rejetés par les Romains en Istrie, région de côte de l'Adriatique où est actuellement Trieste, d'après Strabon (V, 1, § 6). Le même auteur dit que les Daces ont aussi repoussé de leur côté les Boïens entre les Alpes et l'Istrie (VII, 5, § 2).

Boiorum Solitudo, déserts des Boïens, région du grand Danube, limitrophe des Noriens, d'après Strabon (VII, 1, §) et Pline (III, 27).

Bohême, pays dont, d'après Tacite (42), le nom vient des Boïens et fut conservé, bien que les Marcomans les aient expulsés.

Boii, limitrophes des Rhétiens et des Vindéliciens d'après Strabon (IV, 6, § 8). Plus bas que les Helvètes de la Germanie, d'après Tacite (28).

Boii, mêlés aux Thraces, Turquie d'Europe, d'après Strabon (VII, 3, § 2).

Boium, montagnes de la Grèce, d'après Strabon (VII, frag. 6).

Boïon, ville de la Doride, d'après Pline (IV, 13).

Tolistobogii ou Tolistoboii, d'après Strabon (XII, 5, § 1), opulation de la Phrygie, Asie Mineure, avec les Tectosages t autres Celtes.

Prenons une autre population celtique ou gauloise, les Vénètes, *Veneti* ou *Venedi* des Latins, 'Ενετοί ou Οὐένετοι des Grecs :

Veneti, population gauloise, que Strabon indique comme elge évidemment par erreur, puisqu'il la place au bord de 'Océan près des Ossimii (IV, 4, § 1) qui occupaient le département du Finistère ; Pline (IV, 32) place avec raison les Vénètes dans la Lyonnaise, vaste province de son temps. Ils occupaient le pays de Vannes, Morbihan.

Veneti, Italie du Nord, entre le Pô et l'Istrie, d'après Strabon (V, 1, § 9), la Vénétie actuelle. Nommés Hénètes par les Grecs. Ce pays, sous le nom de Venetia, était devenu la Xe région de l'Italie (Pline, III, 22 et 23). Pline (III, 23, et IV, 32) nous apprend que les Vénètes d'Italie étaient voisins des Cénomans qui habitaient du côté de Crémone et de Mantoue, omme les Vénètes de Gaule se trouvaient peu éloignés des Cénomans qui avaient pour capitale Le Mans.

Venedi, les Vénèdes, voisins des Vandales, au nord-ouest de a Germanie, sur la Basse-Vistule. Tacite les croit issus de Germains et de Sarmates. Ptolémée les indique comme tout fait Sarmates. Il les place sur les bords du golfe Vénédique, partie sud-est de la Baltique, golfe actuel de Dantzig.

Henetes ou Veneti, peuple de la Paphlagonie, Asie Mineure, ur les rives de la mer Noire. Homère les cite déjà (Strabon, , 1, § 4. — Pline, VI, 2).

La plupart des auteurs, Caton, Cornelius Nepos, Strabon, Pline, etc., se demandent si les Vénètes d'Italie proviennent es Vénètes de Gaule ou des Vénètes d'Asie Mineure. Ils ne arlent pas de la filiation des Vénètes de la Germanie. Ce qu'il a de curieux et de bon à relever, c'est que ces quatre peuples abitaient tous les quatre les bords de la mer, l'océan Atlantique, l'Adriatique, la Baltique et la mer Noire.

Pour tous ou presque tous les autres peuples des Gaules, pourrait ainsi faire un groupement plus ou moins long de noms analogues ayant la même consonance. Cela ne nous rait pas d'une grande utilité, ne voulant pas faire l'histoire détaillée de chacune de ces populations.

Ces exemples suffisent pour bien établir qu'avec une critique

sévère on peut arriver à tirer d'utiles déductions de ces groupements de mots analogues, mais qu'il faut être très prudent dans ce genre d'exercice, sans quoi on s'exposerait à commettre de graves erreurs. Ces rapprochements sont surtout bons pour tirer des déductions générales. C'est ainsi que la longueur des listes de mots qui peuvent se rapprocher des dénominations de Celtes, Gaulois, Galates et des noms des populations du groupe vient complètement confirmer ce que les auteurs nous ont appris sur la mobilité de ces populations, la facilité de leurs migrations et la fréquence de leurs envahissements.

Valeur des théories ethnologiques. — Bien insuffisantes sont l'étymologie et même la linguistique sous le rapport ethnologique. On peut facilement s'en convaincre en jetant un simple coup d'œil sur ce qu'elles ont produit.

L'unité et l'égalité françaises, réalisées par la Révolution de 1789, se préparaient de longue main. Tout devenait un sujet de propagande et de combat. Les arts, la littérature, les sciences et surtout l'histoire étaient invoqués sciemment et inconsciemment à tour de rôle par les divers partis. La noblesse, sentant son influence disparaître, cherchait à se rehausser ethnologiquement. Il ne suffisait plus d'avoir des ancêtres remontant aux croisades. On voulut d'un seul coup vieillir tous les parchemins et leur donner ce qu'alors on appelait une base solide. On fit descendre directement l'aristocratie des Francks, et l'on représenta les nobles comme les conquérants, les maîtres. Cette théorie eut un moment de succès.

Naturellement elle donna naissance à une théorie inverse, théorie qui s'est surtout développée dans le XVIIIe siècle. L'aristocratie, dit-on, descend des Francks. La bourgeoisie ou tiers état a une origine bien plus ancienne ! Elle remonte aux Celtes. Et alors on attribua aux Celtes, qu'on ne connaissait pas, le plus haut mérite, les plus grandes qualités. Leur langue, que l'on connaissait encore moins, devint la langue primitive. Rien n'était trop grand ni trop beau pour illustrer les Celtes, d'après les celtomanes.

Cette action et cette réaction prouvent combien il est dangereux de mêler les questions politiques et sociales aux questions purement scientifiques. Dans l'ordre logique, la science, sans parti pris, sans se laisser entraîner par aucune influence, doit tout d'abord résoudre impartialement les questions qui

uvent ensuite, la solution acquise, être sérieusement utili-
es au profit de la politique et des problèmes sociaux.

Lorsqu'au commencement de notre siècle la linguistique t devenue une véritable science, basée sur l'observation, on hâta de vouloir la généraliser, et l'on chercha surtout à ppliquer à l'ethnologie et à l'histoire.

Les celtomanes prétendirent que les Celtes, dont le nom ıprès eux voulait dire *hommes des forêts*, furent les premiers yens ou aborigènes de l'Asie qui du voisinage de l'Inde se rigèrent du côté de l'Europe. Les premières données scien-iques de la linguistique avaient déjà profondément modifié ; idées. Le Celte n'était plus la langue primitive, il devenait première langue indo-européenne émigrée d'Asie, c'est-à-'e la langue la plus modifiée et la plus altérée de toute la nille.

Nous ne relaterons pas toutes les opinions émises, d'après linguistique, sur les migrations aryennes ou indo-euro-ennes. Il nous suffira de résumer celle qui a eu le plus de entissement, d'autant que c'est celle qui se rapporte le ıs directement à notre sujet, puisqu'elle est empruntée à *istoire des Gaulois* d'Amédée Thierry. Cet ouvrage, publié ıs la Restauration, eut le plus grand succès. Succès bien rité par les recherches sérieuses de l'auteur, par son style f et animé et par la mise en action des idées nouvelles que levait la linguistique. Adoptant la théorie aryenne, Amé- Thierry fait non seulement arriver les Indo-Européens de ·ient en Occident, mais il admet deux migrations. Le pre-ır ban était composé de Gaëls ou Celtes proprement dits, c une constitution aristocratico-monarchique, le second ban Kymris, à constitution patriarcale hiérarchique. Ces deux es. la gaëlique et la kymrique, fixées d'abord en Gaule, se andent de là au loin en rayonnant. Elles vont occuper les Britanniques, elles versent sur l'Espagne, se rendent en rie par le Danube, passent en Italie pour constituer les brès et la Gaule cisalpine, envahissent la Grèce, enfin fon-ıt en Asie Mineure la Galatie. Les Kymris se sont surtout tés vers les îles Britanniques, les Gaëls dans les autres ections. Tous ces mouvements sont décrits avec soin et ınt. C'est fort intéressant... Seulement on peut se deman- si c'est fort exact ?

L'échafaudage est appuyé, pour ce qui concerne la seconde migration, celle des Kymris, sur une étymologie des plus risquées. Kymri est un mot breton que l'on a cherché à rattacher au mot Cimmerii par le mot Kumbris, et on a rapproché le tout des Cimmériens de Crimée et des Cimbres.

Est-on bien sûr qu'il y ait eu des relations entre les Cimmériens et les Cimbres ?

Première question.

Seconde question, plus grave encore. Le mot Kymri, qui donne son nom au second ban, à la seconde migration, est une expression qui, dans la Grande-Bretagne, désigne les peuples associés pour résister aux invasions des Saxons. Il n'apparaît qu'à dater du XII[e] siècle.

Que devient dès lors le beau récit des temps aryens ? Quelle confiance accorder à ces migrations indo-européennes ?

On voit que les données de la linguistique, et encore moins celles de l'étymologie, ne peuvent nous servir à résoudre le problème de l'origine de nos races françaises. Ces données peuvent tout au plus sanctionner et confirmer les conclusions tirées de l'observation directe des faits préhistoriques et des débris humains.

C'est donc de ce côté que nous devons porter nos investigations.

TROISIÈME PARTIE

DONNÉES PALETHNOLOGIQUES

CHAPITRE PREMIER

CLASSIFICATION

Préhistorique et protohistorique. — Si la linguistique, comme ence naturelle, est toute nouvelle, bien plus nouvelle en-
'e est la palethnologie. Après avoir sassé et ressassé les do-
nents historiques si peu clairs et si peu nombreux qui con-
nent la France avant notre ère, quelques esprits chercheurs
ırdents, avides de s'éclairer, ont poussé leurs études au delà
l'histoire. Ils se sont fait ce raisonnement bien simple :
Si l'homme a existé avant les textes historiques, il a dû
sser des traces de son existence. Il s'agit de recueillir ces
ces avec critique, de les étudier avec un esprit indépen-
ıt et d'en tirer le plus grand parti possible.
Toute la Palethnologie est là !
Les renseignements fournis par des observations portant
des objets qui ont précédé tous les documents histo-
ues, sont naturellement des renseignements préhistoriques.
ssi la science nouvelle a-t-elle pris d'un commun accord
ıom de Préhistoire ou tout simplement de Préhistorique.
C'était très bien quand on avait d'un côté des données
sées uniquement sur des documents historiques et de
ıtre des données ne touchant en rien à ces documents.
is entre deux se sont présentés en grand nombre des docu-

ments intermédiaires tenant plus ou moins à l'histoire et à préhistoire. Broca a proposé de grouper tous ces documents sous le nom de Protohistoire. La coupure était bonne et utile. Elle fut généralement adoptée.

Cette coupure, excellente au point de vue du détail, avait l'inconvénient de donner deux noms à la science nouvelle que l'on nomma alors Paléoethnologie, soit ethnologie ancienne. Seulement, pour abréger le nom, on admit la forme italienne Palethnologie.

Ages de la pierre, du bronze et du fer. — Ce sont les peuples du Nord, les Scandinaves, qui les premiers ont compris l'utilité et l'importance de la palethnologie. Les documents historiques du Danemark, de la Suède et de la Norvège ne remontent guère qu'à un millier d'années ; pour connaître leur vie nationale plus ancienne, les archéologues de ces pays ont recueilli avec le plus grand soin tous les débris archéologiques qui se produisaient et en ont constitué d'importants musées. Thomsen, de 1833 à 1836, publia sa célèbre division des temps préhistoriques du Nord en trois âges. Le classement du riche musée de Copenhague lui avait fait reconnaître que la matière première servant de base à l'industrie palethnologique a changé trois fois.

Tout d'abord, l'homme, ne connaissant pas les métaux, s'est servi simplement de la pierre, surtout du silex, pour confectionner la plupart de ses armes et de ses instruments usuels. C'est ce qui constitue la première division, la plus ancienne, désignée sous le nom d'âge de la pierre.

Le bronze est le premier métal qui se montre dans le Nord scandinave et dans toute l'Europe. Ce fait est d'autant plus remarquable que le bronze n'est pas un métal simple ni un alliage naturel de cuivre et d'étain. C'est un produit de l'industrie humaine. Pourtant, le fait est certain, c'est bien le bronze qui, dans le Nord comme dans le reste de l'Europe, est venu, le premier des métaux, remplacer la pierre pour les besoins usuels. Aussi Thomsen a-t-il appliqué le nom de cet alliage à sa seconde division, l'âge du bronze.

Le fer, actuellement si répandu et d'un emploi si général, n'a été connu en Europe que beaucoup plus tard. Son apparition et sa substitution au bronze ont donné naissance à la troisième division, l'âge du fer.

:ette classification, si nette et si précise pour ce qui con-
ne la Scandinavie et surtout le Danemark, a été pleinement
ıfirmée pour le centre de l'Europe, par les découvertes faites
Suisse et jusque sur nos frontières, dans les habitations
ustres ou palafittes, si bien étudiées par Ferdinand Keller.
ourtant quelques auteurs, rares il est vrai, ont nié l'exis-
ce de l'âge du bronze en France, malgré la présence des
afittes des lacs de Genève, d'Annecy et surtout du Bourget.
démonstration de l'existence de cet âge en France a été
llamment faite par la publication du magnifique ouvrage
rnest Chantre, sur l'âge du bronze en France et en Suisse,
stence que j'ai confirmée moi-même par mes recherches
les haches de bronze.

aléolithique. — Les savants scandinaves et suisses n'ont
ordé que la partie relativement récente de la palethnolo-
. Beaucoup plus audacieux, les chercheurs français ont
orté l'homme aux temps géologiques.

:n 1828, Tournal, conservateur du musée de Narbonne, si-
ıla dans la grotte de Bise (Aude) de nombreux instruments
mains associés à des débris de renne également abondants.

:n 1844, Aymard annonça la découverte d'os humains dans
coulée boueuse de l'ancien volcan de Denise, près du
y (Haute-Loire).

:n 1847 parut la première publication de Boucher de Perthes
les silex taillés des alluvions quaternaires des environs
bbeville (Somme).

:n 1861, Édouard Lartet, si bon, si sympathique, publiait
note sur la grotte d'Aurignac (Haute-Garonne).

:e ne fut qu'en 1859, et, il faut l'avouer, grâce à l'interven-
ı de savants anglais, que les découvertes de Boucher de
thes ont été définitivement reconnues.

insi il a fallu plus de trente ans, le concours de quatre
ants différents, la publication de faits complètement dis-
:ts et indépendants, distribués sur quatre points fort divers
la France, enfin l'intervention de savants étrangers, pour
nous admettions l'antiquité de l'homme. Cette antiquité,
bien établie maintenant, était censée porter atteinte à la
gion. Il n'en a pas fallu davantage pour maintenir en échec
longues années une donnée philosophique et naturelle des
s importantes. Cela doit nous mettre en garde contre

l'influence de la foi dans l'enseignement. Si nous voulons marcher librement dans la voie des progrès en sciences, il faut complètement affranchir celles-ci de la foi !

Non seulement l'homme est quaternaire, mais il est même le type caractéristique de cette division géologique. Dire homme quaternaire est donc ne rien dire. Mais on peut diviser le quaternaire en deux parties : le quaternaire ancien qui rentre plus directement dans les temps géologiques et le quaternaire récent ou actuel. L'âge de la pierre se développe encore largement dans le quaternaire actuel et occupe tout le quaternaire ancien. C'est là que l'on peut introduire une excellente coupe, proposée par les Anglais. L'âge de la pierre appartenant aux temps actuels est désigné sous le nom de Néolithique (nouvelle pierre), et la pierre du quaternaire ancien est qualifiée de Paléolithique (pierre ancienne). Ce nom de paléolithique est des plus utiles pour désigner les temps qui présentent des modifications plus ou moins importantes d'orographie et de climatologie et par suite des modifications de flore et de faune.

Tableau de classification. — La palethnologie a pris une extension si vigoureuse et si rapide, que bientôt les divisions précédentes se sont trouvées trop étroites et insuffisantes. Pour grouper méthodiquement les observations qui se produisent de toutes parts, il faut agrandir les cadres et multiplier les divisions. Déjà, en 1869, après avoir classé l'Exposition universelle de 1867 et le musée de Saint-Germain, j'ai été forcé de subdiviser le paléolithique en quatre époques. C'est le début de ma classification. Depuis, tous mes soins et tous mes efforts ont tendu à maintenir cette classification au niveau des découvertes qui allaient toujours en se multipliant. C'est ce qui fait qu'elle a pris un développement nécessaire et successif. Une bonne classification — ce qu'on appelle une classification naturelle — est le groupement rationnel des objets, des faits et des observations, rapprochant tout ce qui a des caractères communs, éloignant tout ce qui a des caractères différents et spéciaux. Les groupes doivent être, pour la facilité de l'étude, toujours tenus au courant des progrès de la science. C'est surtout dans les coupes de détail que les modifications doivent se faire sentir. Une bonne classification doit être comme un tableau synoptique faisant res-

·tir immédiatement les rapports et les différences. C'est ce e j'ai cherché à réaliser.

TEMPS		AGES	PÉRIODES	ÉPOQUES
Quaternaires actuels.	Historiques.	du Fer.	Mérovingienne.	Wabenienne. (*Waben, Pas-de-Calais.*)
			Romaine.	Champdolienne. (*Champdolent, Seine-et-Oise.*)
				Lugdunienne. (*Lyon, Rhône.*)
	Protohistoriques.		Galatienne.	Beuvraysienne. (*Mont-Beuvray, Nièvre.*)
				Marnienne. (*Département de la Marne.*)
				Hallstattienne. (*Hallstatt, haute Autriche.*)
		du Bronze.	Tsiganienne.	Larnaudienne. (*Larnaud, Jura.*)
				Morgienne. (*Morges, canton de Vaud, Suisse.*)
	Préhistoriques.	de la Pierre.	Néolithique.	Robenhausienne. (*Robenhausen, Zurich.*)
				Campignyenne. (*Campigny, Seine-Inférieure.*)
				Tardenoisienne (*Fère-en-Tardenois, Aisne.*)
Quaternaires anciens.			Paléolithique.	Tourassienne. (*La Tourasse, Haute-Garonne.*) Ancien Hiatus.
				Magdalénienne. (*La Madeleine, Dordogne.*)
				Solutréenne. (*Solutré, Saône-et-Loire.*)
				Moustérienne. (*Le Moustier, Dordogne.*)
				Acheuléenne. (*Saint-Acheul, Somme.*)
				Chelléenne. (*Chelles, Seine-et-Marne.*)
Tertiaires.			Éolithique.	Puycournienne. (*Puy-Courny, Cantal.*)
				Thenaysienne. (*Thenay, Loir-et-Cher.*)

CHAPITRE II

PALÉONTOLOGIE

Origine de la vie. — Après avoir mis en ordre tous les documents recueillis, tirons les conclusions qui découlent naturellement de ce groupement rationnel.

La première question qui doit nous préoccuper est celle de l'origine de l'homme.

D'où provient-il ?

Quand et comment a-t-il apparu?

L'origine et le développement de l'homme se lient intimement à l'origine et au développement de la vie sur notre globe. Mais, dans l'état actuel des sciences, pouvons-nous remonter à l'origine de la vie ? Et même la vie a-t-elle une origine? Nous voyons ce que nous appelons la vie descendre peu à peu à quelque chose de si simple, de si primitif, de si embryonnaire, que nous ne pouvons pas préciser d'une manière certaine où commence ce qu'on nomme la vie organique. Et, à l'origine supposée de cette vie, qui se bifurque immédiatement en vie végétale et vie animale, nous ne savons pas dans laquelle des deux branches classer les premières manifestations.

Pouvons-nous même dire que ce sont là les premières manifestations de la vie ?

Le minéral, qui naît, qui s'assimile des éléments qu'il va parfois même chercher assez loin, qui grossit, qui prend une forme régulière, forme subissant l'influence des milieux, qui se multiplie et finit par la décomposition ou mort, ne vit-il pas comme l'animal et la plante, seulement à un degré inférieur?

Cette idée de la vie beaucoup plus largement répandue qu'on ne l'admet généralement a quelque chose de si naturel, de si entraînant et de si séduisant, qu'un anthropologue des plus distingués, de Quatrefages, homme tout à la fois de science et d'imagination, non content de créer le règne humain — simple lambeau du règne animal — a aussi proposé la création du règne sidéral, tout disposé à accorder une vie propre aux astres.

Mais ce n'est pas ici le lieu de discuter ces graves et impor-ntes considérations. Il nous suffira d'étudier la vie végétale t animale pour arriver à celle de l'homme.

Développement des plantes. — La géologie, grâce aux ouches des terrains divers qui forment la croûte terrestre, ous fournit un livre dans les feuillets duquel on peut facilenent lire l'histoire du développement des plantes et des animaux qui ont successivement occupé la surface de la terre. Tout à fait à la base, les couches les plus anciennes nous montrent des débris variés d'objets organiques d'apparence confuse et peu caractérisée, par conséquent d'une classification difficile. Quand on examine les fossiles organiques les plus anciens, tout comme lorsqu'on étudie les éléments organiques actuels les plus simples, on en est réduit à se demander : Sommes-nous en présence d'un végétal ou d'un animal?

Puis les formes se dessinent et s'accentuent. On peut alors reconnaître très nettement les ordres, les familles, les genres et les espèces végétales aussi bien qu'animales.

En feuilletant l'herbier des plantes fossiles, on reconnaît que leur développement s'est opéré dans l'ordre suivant :

Tertiaire			Maximum des Phanérogames angiospermes.
Secondaire	Crétacé		Phanérogames angiospermes mono et dicotylédones.
	Infracrétacé.		
	Oolithique		Maximum des Phanérogames gymnospermes.
	Liasien		
	Trias.		
Primaire	Carbonifère		Phanérogames gymnospermes. Maximum des Cryptogames vasculaires.
	Dévonien		Cryptogames vasculaires supérieurs. Fougères.
	Silurien	Milieu	Cryptogames vasculaires inférieurs.
		Base	Crytogames non vasculaires. Fucus.
	Cambrien	Sommet	Fossiles indécis, végétaux ou animaux ?
		Base	Cryptogames non vasculaires, traces de Fucus.

Les végétaux se divisent en deux grands groupes. Les cryptogames ou végétaux inférieurs et les phanérogames ou végétaux supérieurs. Eh bien ! les cryptogames ont apparu bien longtemps avant les phanérogames. Et dans les cryptogames ce sont les plus inférieurs qui ont apparu les premiers, les fucus, cryptogames composés simplement de cellules. Les cryptogames vasculaires, c'est-à-dire pourvus de

vaisseaux, ne se sont montrés que plus tard, et encore ont-ils débuté par les groupes ou familles inférieures. Les cryptogames vasculaires supérieurs, les fougères, sont les derniers venus.

Les plantes phanérogames ou végétaux supérieurs n'ont apparu qu'à la fin des terrains primaires, lorsque de nombreuses et luxuriantes végétations de plantes inférieures s'étaient plusieurs fois développées à la surface de la terre et avaient déjà accumulé la presque totalité des puissantes assises d'anthracite et de houille.

Comme pour les cryptogames, l'apparition des phanérogames s'est faite du simple au composé. Les phanérogames se divisent en deux groupes : les gymnospermes et les angiospermes. Les gymnospermes, qui contiennent les conifères, les cycadées, etc., sont comme les intermédiaires entre les cryptogames et les phanérogames. En tout cas, ils représentent les phanérogames inférieurs. Eh bien ! les gymnospermes ont paru les premiers et, associés aux cryptogames, ont régné presque seuls pendant toutes les formations secondaires. Ce n'est que vers la fin de ces terrains, dans les assises crétacées, que se sont montrées les plantes angiospermes. Les fleurs variées et aux brillantes couleurs ne sont venues orner et égayer la surface de la terre qu'à partir de ces assises.

La paléontologie végétale démontre donc de la manière la plus nette, la plus précise, la plus incontestable l'évolution des plantes. Nous voyons tout d'abord apparaître les formes les plus simples, des groupements de cellules, puis se montrent les cryptogames vasculaires qui se développent progressivement et dont la famille la plus supérieure, les fougères, arrive la dernière. Viennent ensuite les phanérogames les plus simples, les gymnospermes, qui, après un long développement, se mêlent enfin aux angiospermes. Chaque groupe à son tour apparaît, prend son maximun de développement et puis subit une décroissance. L'évolution, le développement progressif sont donc établis de la manière la plus certaine par les plantes.

Développement des animaux. — Le développement zoologique, dans les temps géologiques, s'est opéré exactement comme le développement botanique, ainsi que le montre

.eau ci-joint. La seule différence que l'on puisse consta-
'est que le développement animal paraît avoir été plus
: que le végétal. S'il semble moins apparent, cela tient
nent à ce que les types étant plus variés, plus com-
, les modifications paraissent un peu plus accumulées.
'ie est plus enchevêtrée, mais elle est aussi régulière.

ıaire			Homme.
e .	Pliocène.		
	Miocène	Sommet.	Anthropopithèque d'Otta et Puy-Courny.
		Base	Anthropopithèque de Thenay. Singes.
	Eocène	Milieu.	Cebochœrus (cochon-singe).
		Base	Mammifères placentaires ou supérieurs.
ıire	Crétacé		Oiseaux sans dents.
	Infracrétacé.		
	Oolithique		Oiseaux à dents, Archœopterix. Reptiles supérieurs, Chéloniens. Poissons osseux.
	Liasien		Mammifères inférieurs didelphes, développement. Insectes supérieurs, Coléoptères, Hyménoptères.
	Trias	Sommet.	Mammifères didelphes, apparition.
e .	Carbonifère		Reptiles à vertèbres cartilagineuses ou sub-cartilagineuses. Crustacés supérieurs, Décapodes. Mollusques terrestres.
	Dévonien		Poissons ganoïdes cartilagineux. Insectes myriapodes et pseudo-névroptères.
	Silurien	Sommet.	Insectes, Scorpionides.
		Milieu.	Poissons rudimentaires, Placodermes.
		Base.	Mollusques supérieurs, Céphalopodes.
	Cambrien	Sommet.	Crustacés inférieurs, Trilobites. Mollusques inférieurs, Acéphales. Brachyopodes, Lingules. Échinodermes inférieurs, Crinoïdes et Proto-Oursins. Protozoaires, Spongiaires.
		Base	Annélides.

ɜrtébrés. — Les animaux tout comme les végétaux se
nt en deux groupes bien distincts : les invertébrés,
ux inférieurs, et les vertébrés, animaux supérieurs.
ıt les invertébrés les plus simples qui apparaissent les
ɜrs. Leurs manifestations initiales sont si élémentaires,
se demande si elles appartiennent à des plantes ou à des
ux. Elles consistent en sillages laissés par des êtres
u moins mous sur de la vase molle. Ces sillages res-

semblent au balayage produit par les fucus, les plus élémentaires des plantes, ou aux traces de certaines méduses, animaux composés uniquement d'une abondante quantité d'eau emprisonnée dans une fort petite quantité de matière animale gélatineuse.

A côté de ces traînées ou sillonnages, on remarque des couches percées de trous ressemblant à ceux que font certains vers.

Enfin on relève quelques rares formes plus caractérisées. Telles sont les *Oldhamia antiqua*, fines saillies faisant faisceau de distance en distance (fig. 49). Ces traces si indécises, si primitives, occupent les assises de la base du Cambrien.

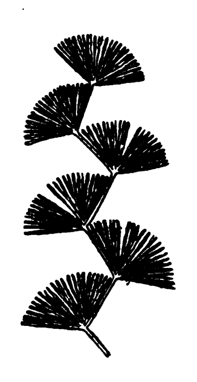


Fig. 49. — *Oldhamia antiqua*, Forbes. Cambrien inférieur d'Irlande.

Vers le sommet de ces terrains, la faune est beaucoup plus nette, plus riche et plus variée, bien que ne contenant que des invertébrés. Elle se compose de protozoaires ou spongiaires, d'échinodermes inférieurs, crinoïdes et proto-oursins, de brachyopodes de la famille des lingules, de mollusques inférieurs ou acéphales, et de trilobites ou crustacés inférieurs. Cette faune a été découverte par Barrande, le savant et pieux instituteur du Comte de Chambord (Henri V). Il lui a donné le nom de *Faune première*. Ce nom posé et donné comme fait acquis, l'auteur déduit de la variété des types et surtout de la position de certains d'entre eux relativement élevés dans la série des êtres que cette *faune première* réduit à néant la théorie du développement progressif.

Erreur.

D'abord la faune première de Barrande n'est pas du tout la première faune, comme nous venons de l'établir. Il y a des animaux plus anciens et plus inférieurs à la base du Cambrien.

Ensuite cette faune est exclusivement composée d'invertébrés. Il y a plus encore : dans chaque groupe elle débute par les familles les plus simples et les plus élémentaires.

Il est du reste tout naturel que le Cambrien ait à son sommet une faune bien plus complexe qu'à sa base. La puissance

s dépôts de cette époque démontre que sa durée a été fort ıgue. Ces dépôts atteignent 2.000 mètres dans le Brabant et Ardennes, 3.500 mètres en Amérique, Territoire de l'Ouest, ›oo à 6.000 mètres en Chine, enfin 8 à 10.000 mètres dans ; îles Britanniques.

Pour donner une idée du temps que représente une pa-.lle puissance de couches, il suffit de rappeler que dans le ssin de la Seine, à Paris, l'ensemble des terrains seconires et tertiaires, pendant lesquels il s'est opéré les chanments les plus considérables, n'a que 1.500 mètres de ıissance.

Les invertébrés règnent en maîtres dans le Cambrien. Ce est qu'au milieu du Silurien que les vétébrés tout à fait imitifs font leur apparition.

L'ensemble des invertébrés se distingue par sa rapide apırition et par ses évolutions plus rapides encore.

Les invertébrés articulés, crustacés et insectes, ont été plus nts. Si parmi les crustacés les types inférieurs, les trilobites, sont montrés de bonne heure au sommet du Cambrien, les pes supérieurs, les décapodes, n'ont apparu que dans le ırbonifère.

L'apparition des insectes et leur évolution sont plus récentes ıcore. Un scorpionide a été signalé au sommet du Silurien. est le premier animal terrestre. Le Dévonien a donné des yriapodes et des pseudo-névroptères, insectes à métamorıoses incomplètes. Pour trouver les insectes parfaits, les ›léoptères et les hyménoptères, il faut remonter jusqu'au asien.

Vertébrés. — La sériation et l'évolution des invertébrés est :rfaitement établie, mais celle des vertébrés est encore plus tte. Les vertébrés se divisent en quatre groupes, qui sont, allant des plus simples aux plus composés : les poissons, ; reptiles, les oiseaux et les mammifères.

Les poissons, formant le groupe tout à fait inférieur, appa-.ssent les premiers. Ils se montrent dès le Silurien moyen. y en a une quarantaine d'espèces connues sur un total d'en-'on 10.000 espèces de poissons divers. Ces premiers vertéés sont aussi peu vertébrés que possible. Ce sont des poisns de la famille des placoïdes ou placodermes à vertèbres rtilagineuses, dont le corps pour être soutenu a besoin

d'être entouré de plaques extérieures. On n'a pas à s'étonner du niveau géologique inférieur auquel se montrent ces essais de vertébrés. A la prodigieuse puissance du Cambrien, que nous avons fait connaître, il faut ajouter la moitié de celle du Silurien qui, comme total, est de 1.500 mètres en Belgique et de 5 à 6.000 en Angleterre. Les poissons ganoïdes cartilagineux, recouverts d'écailles régulières formant cuirasse, se développent dans le Dévonien. Pour trouver les poissons osseux, il faut remonter jusqu'à l'Oolithique.

Les reptiles apparaissent avec le Carbonifère et s'y développent rapidement. Leurs vertèbres, comme pour les poissons, sont d'abord cartilagineuses, puis sub-osseuses. Aussi, grand nombre de reptiles primitifs ne sont connus que par l'empreinte de leurs pas. Albert Gaudry a étudié d'une manière remarquable l'ossification partielle et progressive des vertèbres chez les reptiles permiens, surtout dans le genre *Stereorachis* des schistes d'Autun. Comme les poissons, certains reptiles nageurs anciens ont les vertèbres biconcaves. Tels sont : l'*Eosaurus* du Carboniférien, l'*Ichthiosaurus* et le *Plesiosaurus* du Liasien.

Parmi les empreintes de pas de reptiles du Trias américain, on a remarqué des empreintes de pieds à trois doigts, pieds de reptiles qui se tenaient debout. Les labyrinthodontes bipèdes ont été constatés dans le Connecticut. L'Infracrétacé de Belgique a aussi donné des *Iguanodon* longs de 10 à 12 mètres, munis de pieds à trois doigts. Dans l'Oolithe se sont développés les *Pterodactylus*, reptiles volants. Du Carboniférien au sommet des coupes secondaires, les reptiles ont pris un immense développement et paraissent avoir servi de laboratoire d'essai pour la formation des vertébrés supérieurs.

Les reptiles supérieurs, les chéloniens, ne se sont montrés qu'avec l'Oolithique.

Les reptiles à pieds garnis de trois doigts et les reptiles volants sont certainement les précurseurs, comme date d'apparition, des oiseaux. Etaient-ce des essais ? On pourrait l'affirmer en voyant le premier véritable oiseau connu : l'*Archæopterix* de l'Oolithique (fig. 50). Si les bras ou pattes de devant sont de vraies ailes garnies de plumes, la mâchoire est une mâchoire de reptile garnie de dents, et la queue formée

vertèbres comme une queue de reptile porte un véritable éveloppement de grandes plumes de queue d'oiseau. Les iseaux sans dents n'apparaissent qu'avec le Crétacé. Cepen-

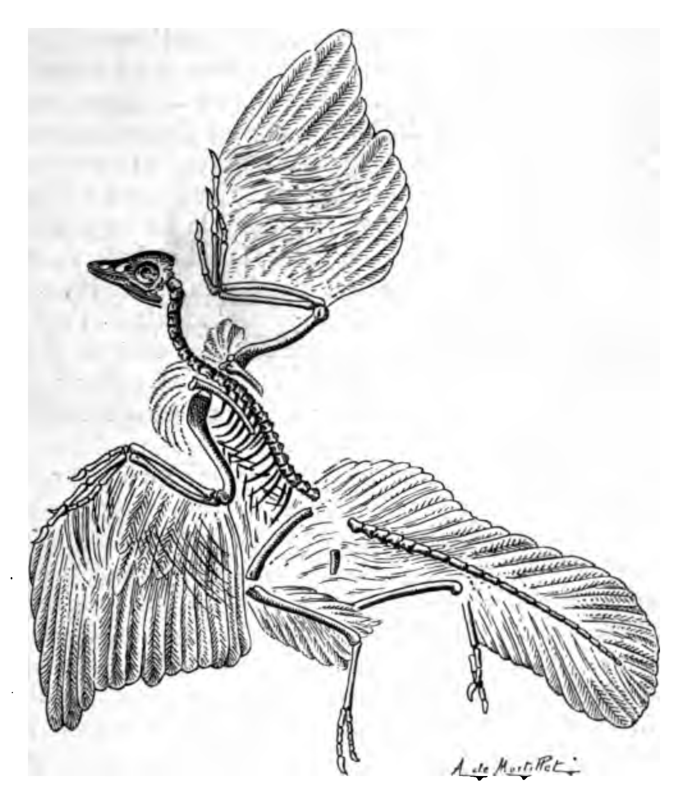


FIG. 50. — Archæopteryx, fossile de Solenhofen (Bavière). Musée de Berlin. 1/4 gr. nat.

dant nos oiseaux actuels se relient à leurs prédécesseurs de l'Oolithique par des rudiments de dentition qu'ils ont conservés sans grand profit direct.

Restent les mammifères. Le plus ancien qu'on a signalé est attribué au Trias américain. Mais, comme le synchronisme de ce Trias avec le nôtre est mal déterminé ou tout au moins laisse certains doutes, il pourrait bien n'être que liasien. En effet, on a rencontré des mammifères dans le Liasien de l'an-

cien continent. Mais c'est surtout dans l'Oolithique, formations d'eau douce de Purbeck, en Angleterre, qu'on a rencontré des mammifères fossiles. On en cite quatorze espèces de ce gisement. Tous ces mammifères secondaires sont des didelphes de petite taille. Ils ont surtout des caractères d'insectivores, pourtant quelques-uns se rapprochent des rongeurs et des carnassiers.

L'apparition des mammifères est assez ancienne ; on peut la rapporter à la base du Liasien et peut-être au sommet du Trias. Les nouveaux venus appartenant tous aux mammifères les plus inférieurs, les didelphes, se sont peu développés comme taille et comme nombre jusqu'à la fin du secondaire, pour prendre un essor prodigieux dès le début du tertiaire. Les didelphes ont continué à être nombreux, mais les placentaires ou mammifères supérieurs se sont montrés et ont bientôt surpassé en nombre, en grandeur et en espèces les mammifères inférieurs. Les progrès ont été nombreux et ont abouti à l'homme, caractéristique du quaternaire et couronnement actuel de la série animale.

Succession des faunes. — Cette remarquable évolution progressive, qui aboutit actuellement à l'homme, s'est produite par une nombreuse succession de flores et de faunes diverses. Elle est le résultat d'une immense accumulation d'autres évolutions de moindre importance. Tout dans le monde évolue. Non seulement l'individu, quel qu'il soit, naît, se développe, prospère, vieillit et meurt, mais la réunion des individus, qu'ils forment des espèces, des genres ou des familles, subit des évolutions analogues. Le fait est nettement établi par la paléontologie. D'Orbigny qui, l'un des premiers, a bien constaté cette évolution générale et qui l'a mise en évidence par des tracés graphiques, établissait vingt-huit changements complets de faune dans les temps géologiques. Les géologues actuels en admettent au moins une douzaine pour l'ensemble des êtres. Mais, comme les plus complexes, les plus supérieurs, varient plus facilement et plus rapidement, Albert Gaudry, dans son excellent ouvrage intitulé *Enchaînement du monde animal*, établit quatorze faunes spéciales de mammifères rien que dans le tertiaire.

Si tous les paléontologues sont et ont été d'accord sur la succession des flores et des faunes, il n'en a pas été de même pour ce qui regarde le mode de succession. D'Orbigny admet

bstitutions radicales et subites. L'observation n'a pas cette manière de voir. On a reconnu que les types uccessivement, se maintenant plus ou moins long- pparaissaient isolément et disparaissaient de même, ıs et disparitions s'enchevêtrant les unes dans les ès lors, les flores et les faunes caractéristiques de poque, au lieu d'être absolues, sont des flores et des ɜlatives, se reliant avec les précédentes et les sui- llles sont caractéristiques comme moyenne, ou elles guent par quelques espèces abondantes et de forme chée. Toujours est-il que dans les deux cas, plus les es faunes sont voisines, plus elles ont de rapports ɜs, plus elles se ressemblent. Tandis que plus les les faunes sont géologiquement éloignées, plus elles Cela tient à ce que les types paraissent se relier les ıutres et ne se modifient que successivement, les plus nontrant des modifications plus grandes et plus pro- ıe ceux qui sont rapprochés davantage. Le fait est si i net, qu'il a frappé tout le monde et s'est manifesté ıngage vulgaire de la manière la plus variée. Nous ɔnstamment sans hésiter :

e des êtres ;

îne des êtres ;

lle des êtres.

ıtion et la sériation — non pas la sériation rectiligne, ı la sériation avec très nombreuses bifurcations — x faits parfaitement établis, parfaitement démontrés. t se sont-ils opérés ?

CHAPITRE III

TRANSFORMISME

onisme. — Deux hypothèses se présentent à l'es- toutes les plantes et tous les animaux ont été créés

d'après un plan régulier, ou ils sont le produit de transformations successives. C'est ce qu'on appelle d'une part le créationisme, de l'autre le transformisme. Il n'y a pas, il ne peut pas y avoir d'autres hypothèses.

Le créationisme découle de cosmogonies qui admettent une force toute-puissante en dehors de la nature. Cette force produit des êtres indépendants les uns des autres, qui apparaissent spontanément sans relation aucune avec les êtres déjà existants.

Cette hypothèse d'une force toute puissante est un refuge pour l'ignorance. Au lieu de simplifier l'étude de la nature, elle surcharge cette étude d'une donnée inutile qui ne fait qu'en gêner le développement, tout en engourdissant et paralysant les recherches.

Les cosmogonies en général, mais surtout celle de la *Bible*, la seule qui a encore des adeptes parmi les nations les plus avancées, admettent une création initiale. Les êtres ont été créés au commencement. C'est tout. D'après la *Bible*, les plantes un jour ; un autre jour les animaux qui nagent dans l'eau et ceux qui volent dans l'air ; enfin, un dernier jour, les animaux qui stationnent sur la terre. La création s'arrête là. En effet, lorsqu'il s'agit du déluge, cette cosmogonie fait construire par Noé une arche de grandes dimensions pour sauver toutes les espèces d'animaux terrestres et aériens. Une création postdiluvienne eût été bien plus simple !...

Mais l'unité de création ne correspond pas du tout avec les données paléontologiques. Les espèces, les genres, les familles et même les classes et les ordres, tant en botanique qu'en zoologie, apparaissent individuellement et successivement. Il faudrait donc admettre la création non pas par paquets et en une seule fois, mais individuellement et pendant toute la durée des temps géologiques. Or, si la création s'est prolongée pendant un tel espace de temps, pourquoi se serait-elle arrêtée de nos jours ? Nous ne voyons plus de créations, et l'on n'a jamais pu en constater d'une manière certaine.

Bien plus, ce sont les partisans du créationisme qui ont décapité leur théorie. Qu'est-ce en effet qu'une création ? C'est l'apparition spontanée d'un être. Eh bien, ce sont les partisans du créationisme qui ont échafaudé la grande réputation de Pasteur, parce qu'il a prouvé que dans l'état actuel de la

›nce, on ne peut pas constater la formation directe et indé-
.dante d'un être.

'ransformisme. — A la théorie du créationisme, qui était qu'alors article de foi, un illustre savant français — beau- ıp trop oublié — a opposé la théorie du transformisme.

›i nous n'avons jamais pu constater d'une manière claire, cise et certaine une création, il en est tout autrement des ısformations, qui se montrent partout autour de nous.

›es industries entières sont basées sur les données de la ısformation, telles sont entre autres l'horticulture et la zoo- hnie. Le jardinier transforme, on peut presque dire à son , les plantes, les fleurs, les fruits. L'éleveur modifie suivant désirs les animaux ; veut-il obtenir des animaux de bou- rie, il développe les parties charnues, diminue les os et fait me disparaître certains attributs, comme les cornes. L'in- se à lieu quand il s'agit d'animaux de travail.

.'homme ne peut pas créer, mais il peut transformer,et il en largement. La nature en use d'une manière bien plus pro- de, bien plus persistante et bien plus considérable encore.

)e même que dans la nature on a reconnu deux forces qui font équilibre, la force centripète et la force centrifuge, on ıt constater parmi les êtres organisés deux tendances ›osées, qui s'annulent plus ou moins. Ce sont d'une part le intien des formes et de l'autre l'impulsion modificatrice. d'autres termes, deux principes se balançant : celui de ité et celui de variabilité.

Le maintien des formes est la tendance qui conserve les ›es. C'est la force qui fait que le produit d'un être lui res- nble et subit le même mode de développement. C'est ce qui intient les types, les espèces, les genres et les familles. is cette similitude des types n'est jamais si parfaite qu'on ne isse toujours reconnaître les individus. Il y a donc sans ›se tendance à variations.

.a modification des formes s'opère de deux manières, t par l'accumulation lente d'une série des petits caractères férentiels qui en tout et partout servent à distinguer les indi- ualités, soit par des changements plus importants, excep- nnels, qui parfois se produisent chez certains individus. Ces ıngements sont souvent héréditaires, et, s'ils sont utiles et orables au développement de l'être qui les subit, ils peu-

vent se maintenir et se transmettre de génération en génération, formant ainsi un nouveau type, une nouvelle espèce. Comme exemple, pris chez l'homme même, il suffit de citer la sexdigitation, qui se transmet très bien par hérédité. Si l'homme à six doigts était plus avantageusement organisé que l'homme à cinq doigts, nous verrions la race sexdigitée se former, devenir régulière et peut-être même remplacer celle à cinq doigts. En tout cas, l'exemple que nous venons de citer, pris entre un grand nombre d'autres, prouve que de graves modifications imprévues, portant sur des organes importants, altérant sensiblement les formes, peuvent se produire et se maintenir. Il y a donc deux modes de transformation :

1° La transformation lente, résultat de l'accumulation successive d'une foule de petites modifications.

2° La transformation par soubresaut, produite par l'apparition d'une modification de forme imprévue, de ce qu'on pourrait appeler un accident pathologique ou mieux encore biologique.

La paléontologie nous a montré les êtres échelonnés dans les terrains suivant le plus ou moins de rapports qu'ils ont entre eux. Les plantes et animaux d'assises voisines ont beaucoup plus de rapports entre eux qu'avec ceux d'assises plus éloignées en altitude. C'est tout à fait l'ordre qui doit exister en admettant le transformisme.

D'ailleurs, nous pouvons prendre le transformisme sur le fait.

Preuves du transformisme. — Les faunes isolées ou parquées soit par les mers, soit par des climats extrêmes, subissent, comme les faunes à extension libre, des modifications successives, mais ces modifications se font sur les caractères spéciaux propres à la faune isolée. L'Australie, cette grande île-continent, nous en fournit un exemple frappant. La faune mammalogique australienne — fort pauvre du reste — est particulièrement caractérisée par les kangourous (fig. 51). Ce sont des marsupiaux à aspect étrange, à tête petite, au devant du corps étroit, au derrière fort développé, à queue longue et forte, et surtout à membres postérieurs très allongés et excessivement vigoureux, tandis que les membres antérieurs sont courts et grêles. Eh bien ! presque toute la faune actuelle se compose de marsupiaux participant plus ou moins aux carac-

res énoncés, formant une même famille, se divisant en genres en espèces divers. Cette prise de possession de l'Australie par s kangourous date des temps géologiques, car les ossements ssiles de cette grande île appartiennent aussi à la famille des ıngourous. On voit très bien que c'est un type particulier ii a pris possession de l'île, y a subi une longue évolution



Fig. 51. — Kangourou géant d'Australie.

l'occupe encore après de nombreuses transformations. Un autre type tout particulier, très spécial, est celui des tous (fig. 52). Ces tatous sont des mammifères recouverts de aques solides. Il n'en existe que dans l'Amérique du Sud. est là qu'ils ont subi une évolution spéciale. Ils forment une mille qui comprend encore quatre genres divisés en diverses pèces ; famille qui, dans les derniers temps géologiques, :cupait la même région et avait un développement bien plus onsidérable que de nos jours, comme taille et comme variaons de forme (fig. 53), en conservant toujours le caractère sentiel de la famille. On voit très bien que c'est la transfor ation du même type.

Si de ces types isolés extrêmes nous passons aux types plus communs et plus disséminés, nous serons conduit aux mêmes conclusions. Les singes, par exemple, forment un groupe composé d'individus ayant des apparences communes, aussi sont-ils faciles à reconnaître. Pourtant ils se divisent en deux grandes familles : celle des catarrhiniens (fig. 54), qui ont trente-deux dents comme l'homme et une queue relativement courte quand elle ne fait pas défaut ; celle des platyrrhiniens (fig. 55), à trente-six dents et à queue longue, prenante. Eh bien ! ces deux familles séparées l'une de l'autre par la mer et

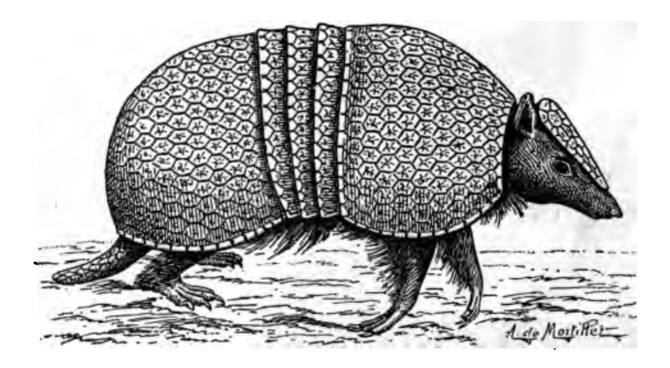


FIG. 52. — Tatou vivant, de la République Argentine. 1/4 gr. nat.

les climats froids du Nord, sont cantonnées, les catarrhiniens dans l'ancien continent, Europe, Afrique et Asie, les platyrrhiniens dans le nouveau continent, Amérique. Chacune de ces familles a subi de nombreuses modifications dans les temps géologiques et actuels. Mais ces modifications fossiles ou vivantes se sont opérées dans chacun de ces types sans porter atteinte aux caractères essentiels, ce qui montre bien qu'elles sont spéciales à chaque type, que chaque type a subi des transformations propres.

Les êtres les plus aptes à éviter les dangers et les mieux constitués pour résister aux causes de destruction, sont ceux qui se maintiennent le plus. Faisant souche, ils produisent des descendants semblables à eux, ayant les mêmes qualités, de sorte qu'au bout d'un certain temps, il se forme un type plus résistant que les autres. C'est ce que l'on appelle la

élection. Ainsi dans le désert où toutes les teintes sont grises, es animaux gris sont moins distingués de leurs ennemis; ils nt donc plus de chance de vie. Tout ce qui n'est pas gris est étruit rapidement, et le désert finit par n'être habité que par es êtres revêtus de teintes grises.

Dans les hautes montagnes où la neige persiste, les animaux e couleur sont aperçus facilement par leurs adversaires; les lancs, moins vus, échappent, aussi s'y forme-t-il des races lbines. Telle est la perdrix blanche ou albine. Mais, comme

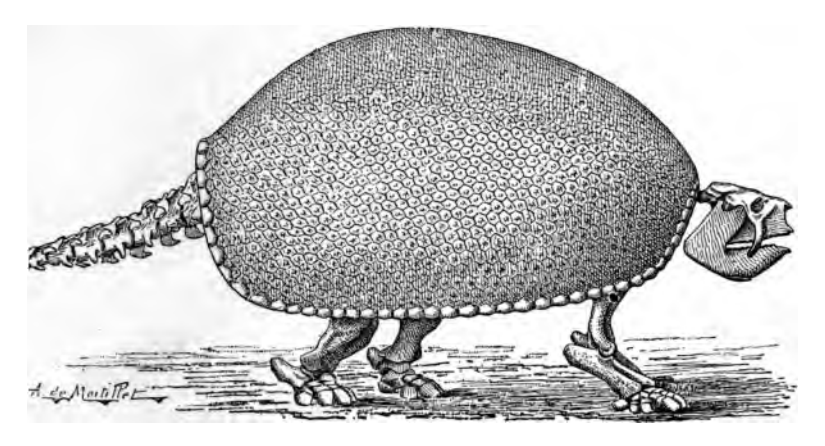


Fig. 53. — Glyptodon, fossile de la famille des Tatous. République Argentine. 1/26 gr. nat.

'été la neige est fondue, les animaux qui restent blancs sont lans un état d'infériorité, ils sont facilement détruits et disparaissent. La sécurité, et par conséquent la conservation est acquise à l'animal qui est blanc l'hiver et plus ou moins brun 'été. C'est exactement ce qui s'est produit pour l'albine. Même chose s'observe chez le lièvre des Alpes ou lièvre variable. Il est ainsi nommé parce que l'hiver il est blanc et l'été risâtre. Ces exemples si caractérisés de l'appropriation des ormes et des couleurs montrent que la sélection est une onfirmation du transformisme.

Les cavernes et lieux souterrains obscurs viennent corroorer les observations faites au grand soleil du désert et aux ommets neigeux des montagnes. Des êtres s'y introduisent, y emeurent et s'y transforment. Le manque de lumière tend à

modifier profondément leur couleur, qui pâlit et blanchit. Ce manque de lumière a encore une action bien plus considérable. La vue étant inutile, les espèces cavernicoles deviennent aveugles et finissent même par perdre toute trace d'yeux. Cés transformations sont bel et bien établies par la présence de toutes les modifications cavernicoles dans les catacombes, les galeries d'exploitation, les travaux de mine, dus à l'action humaine. Ce sont donc certainement des transformations

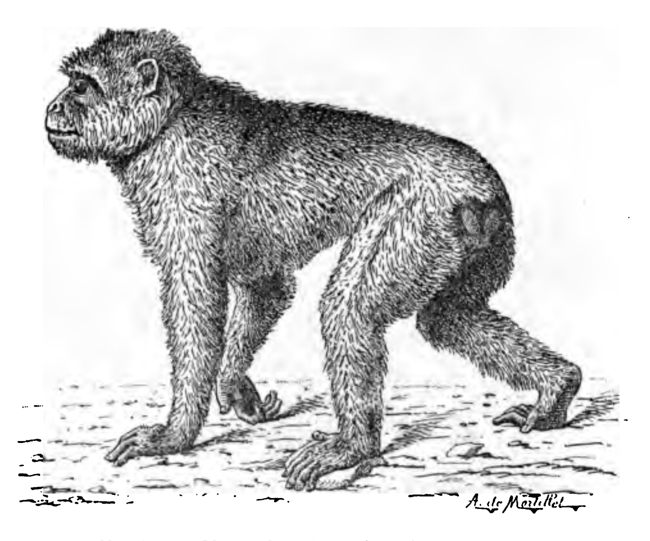


Fig. 54. — Magot d'Algérie, singe à courte queue.

produites relativement en peu de temps. Nous pouvons les observer et les suivre de nos jours. J'ai habité rue de Vaugirard auprès d'un soupirail des catacombes de Paris; il y avait là une race de souris à poil demi décoloré. Les galeries souterraines du Creuzot, près d'Autun, dont les premiers travaux datent de 1780, ont déjà fourni des modifications, des transformations concernant des coléoptères et des arachnides. Les plus curieuses de ces transformations sont celles qui s'observent sur les souris. Le milieu obscur aurait dû décolorer le poil. Pas du tout, le poil est devenu plus noir. C'est que l'influence du milieu a été combattue et dominée par la lutte pour l'existence. Des souris blanches dans des galeries obscures, toutes teintées de noir, seraient trop visibles et rapi-

dement détruites par les mineurs. Il n'y a que les individus noirs et bruns qui, n'ayant pas été aperçus, se sont maintenus. Dès lors, malgré l'influence du milieu, la sélection s'est produite dans les teintes noires. La vue n'a pas encore disparu chez ces souris, mais les yeux, organes de la vue, ont diminué ;



Fig. 55. — Singe Hurleur de l'Amérique du Sud, à queue prenante.

par contre, l'ouïe étant appelée à remplacer la vue, les oreilles se sont développées. Telle est l'action d'une centaine d'années.

Un autre exemple bien frappant de transformation est fourni par Kerguélen. C'est une petite île perdue dans l'hémisphère sud. Comme toutes les îles fort isolées, celle-ci devait être primitivement privée de faune sédentaire. C'est ainsi qu'au moment de leur découverte, Madère et les Açores n'avaient comme faune que des animaux volants. Pourtant on a trouvé à Kerguélen des insectes dépourvus d'ailes. Cette île est exposée à tous les vents, qui soufflent d'une manière presque

continue avec une extrême violence. Ces vents ont transport édans l'île des papillons et des mouches qui y ont fait souche. Mais ces pauvres insectes, contrariés continuellement par les courants d'air violents, ne pouvant se servir de leurs ailes qui étaient nuisibles au lieu d'être utiles, les ont perdues.

Les recherches, toutes modernes, sur la faune des mers profondes finissent la démonstration. On a reconnu des séries d'animaux qui s'étagent à différents niveaux. Quand il existe de très grandes profondeurs, profondeurs empêchant la communication des animaux habitant sur chaque rive, la faune de chacune de ces rives diffère et se rattache de chaque côté à la faune de la surface. On peut alors reconnaître que les animaux des mers demi-profondes se relient à celle du rivage voisin. Il y a là des séries de transformations qu'il est facile de constater.

On pourrait multiplier les preuves :

Avec l'embryologiste, nous trouverions diverses formes de mammifères inférieurs dans les phases successives de l'embryon humain, sortes de témoins des stades de développement subis par l'homme.

Avec le biologiste, nous voyons souvent les formes anciennes se reproduire accidentellement, c'est ce qu'on appelle l'atavisme. Des chevaux prennent parfois les trois doigts des hipparions, qui sont leur type ancestral.

Avec l'anatomiste, nous pourrions relever de nombreux souvenirs d'un passé différent, souvenirs qui ne servent plus à rien au type actuel. Ils peuvent même, parfois, être nuisibles, comme l'appendice vermiculaire du cæcum au commencement du gros intestin de l'homme, vieux reste provenant des herbivores et des rongeurs.

Si maintenant nous comparons le transformisme avec le créationisme, nous sommes forcés de reconnaître que le premier s'appuie sur une foule de considérations importantes; les preuves débordent. Il en est tout différemment pour le second. Le transformisme répond à tout, le créationisme à rien !

Le transformisme répond même à la question d'amour-propre humain, qui, bien que nullement scientifique, a été souvent mise en avant. En effet, avec le créationisme,

homme est déchu. Avec le transformisme, il s'est perfecionné. C'est le cas de répéter le mot bien connu : J'aime ieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré.

Ce mot, attribué à divers savants, est d'un de mes élèves de 42, Édouard Claparède, de Genève, trop tôt enlevé à la ience.

CHAPITRE IV

PRÉCURSEUR DE L'HOMME ET PITHÉCANTHROPE

Homme tertiaire. — Le 19 août 1867, l'abbé Bourgeois, ologue distingué, directeur du collège de Pontlevoy, annonit à une séance du Congrès international d'anthropologie et rchéologie préhistoriques, alors réuni à Paris, qu'il avait uvé des traces manifestes de l'homme tertiaire. Cette noulle, provenant d'un savant estimé et d'un abbé, produisit e vive sensation. Il s'agissait de silex craquelés par le feu et entionnellement taillés (fig. 56 et 57). La première exhibition ces silex, au Congrès de Paris, n'eut pas de succès. Wore, de Copenhague, seul se déclara convaincu. Bourgeois se découragea pas. Il produisit de nouveaux et meilleurs antillons au Congrès international de Bruxelles, en 1872. r une Commission de quinze membres nommée à cet effet :

se déclara incompétent ;

ne reconnurent aucun travail intentionnel ;

en admit, mais avec réserve ;

en reconnurent d'incontestables.

a polémique, à propos de la découverte Bourgeois, fut gue et vive. Mais l'inventeur ayant eu l'excellente idée de oser ses meilleurs échantillons au musée de Saint-Gerin, les silex intentionnellement taillés gagnèrent tout à la de nombreux adhérents et le droit de fait acquis.

es silex proviennent de la formation dite des calcaires de uce, qui font partie de l'Aquitanien. Ils ont été recueillis henay, petite localité toute proche de Pontlevoy (Loir-et-

Cher). Le gisement appartient bien à l'Aquitanien, entre le tertiaire inférieur et le tertiaire moyen. Les silex proviennent



Fig. 56. — Silex craquelé. Fig. 57. — Silex retouché.

Thenay (Loir-et-Cher). Musée de Saint-Germain. Gr. nat.

incontestablement des couches bien en place et non remaniée
En 1871, Carlos Ribeiro, directeur des travaux géologiqu







Fig. 58. — Face unie. Fig. 59. — Dos.

Silex taillé d'Otta (Portugal). Musée de l'Académie des Sciences de Lisbonne. Gr. nat.

de Portugal, signala à son tour des silex intentionnellement taillés, provenant du tertiaire de la vallée du Tage. En 1878, il en produisit quatre-vingt-cinq à l'Exposition universelle de

Paris. Sur ce nombre, assisté des palethnologues les plus spéciaux, j'en ai reconnu vingt-deux indubitablement taillés.

Au Congrès international de Lisbonne, en 1881, une Commission de dix membres, ayant examiné une série de silex présentée par Ribeiro, reconnut que tous portaient des conchoïdes de percussion (fig. 58 et 59). Plusieurs conservaient encore dans des conchoïdes en creux des fragments de la roche, ce qui, comme je l'ai fait observer, leur donnait un certificat d'origine. Enfin, à l'excursion d'Otta, Giuseppe Bellucci, de





Fig. 60. — Face unie. Fig. 61. — Dos.

Silex taillé du Puy-Courny (Cantal). Collection A. de Mortillet. Gr. nat.

Pérouse, a découvert un silex taillé en place dans une couche.

Les silex taillés de la vallée du Tage, surtout à Otta, sont donc un fait acquis. Ils appartiennent aux assises intermédiaires entre le sommet du tertiaire moyen et la base du tertiaire supérieur ; assises caractérisées par la présence de l'hipparion.

Enfin, en 1877, Rames, savant naturaliste français, a signalé des silex taillés (fig. 60 et 61) dans un gisement à peu près de la même époque que le précédent, le Puy-Courny, près d'Aurillac (Cantal).

Vers 1895, Nœtling a signalé à Burma (Inde) des silex taillés, dans une formation miocène ou tertiaire moyen. Nous n'avons pas de renseignements bien précis sur cette découverte. R. D. Oldham croit qu'il y a remaniement. N'importe, les considérations exposées concernant les autres gisements miocènes s'appliquent aussi à celui-ci.

Nous pouvons donc dire que des couches certainement tertiaires ont fourni des silex intentionnellement taillés, c'est ce qui a fait admettre l'homme tertiaire.

L'homme essentiellement quaternaire. — Mais l'homme tertiaire a-t-il réellement existé ? Nous pouvons répondre nettement :

— Non ! pour deux raisons. L'une, majeure : les lois de la paléontologie s'y opposent. L'autre, d'une importance bien moindre, dépendant d'une question de nomenclature.

La paléontologie nous apprend que les êtres varient et changent d'étage en étage. Ces changements sont d'autant plus rapides que les êtres sont plus complexes, cette complexité favorisant les transformations.

En 1878, Albert Gaudry, au commencement du premier volume de ses *Enchaînements du monde animal*, donne le tableau des faunes mammalogiques qui se sont succédé pendant le tertiaire. Il en relève quinze. La faune des marnes de Thenay, à silex brûlés et intentionnellement taillés, se rattache au neuvième étage de Gaudry. Elle se place donc vers la base de la moitié supérieure des assises tertiaires. Entre elle et la faune quaternaire, il y a six, ou tout au moins cinq faunes différentes. Une forme animale ne peut s'être maintenue pendant un si long espace de temps, d'autant que les différences entre les deux faunes ne portent pas seulement sur de légers caractères désignés sous le nom de spécifiques, mais sur des caractères bien plus importants que les zoologistes considèrent comme des caractères génériques. L'homme ne pouvait donc pas absolument exister alors.

Les gisements à silex intentionnellement taillés d'Otta et du Puy-Courny sont beaucoup plus récents. Tous les deux à peu près du même âge, ils sont classés dans le Tortonien, sommet du miocène ou tertiaire moyen. Depuis cet étage la faune mammalogique a changé entièrement deux fois. L'homme seul serait-il resté invariable, lui qui est à la tête des animaux dont l'organisation est la plus complexe ? Ce serait contraire à toutes les lois de la paléontologie. Et il n'est pas possible de réclamer pour l'homme une exception aux lois générales. Il suffit de jeter un simple coup d'œil sur les populations actuelles des diverses régions du globe pour reconnaître que l'homme varie tout autant et même plus que les autres ani-

maux. L'homme n'existait donc pas et ne pouvait pas exister pendant le Tortonien pas plus que pendant l'Aquitanien.

Définition du quaternaire. — Au point de vue zoologique, les terrains primaires sont caractérisés par le grand développement des animaux inférieurs. Comme vertébrés, les poissons et les reptiles seuls font leur apparition et encore sous les formes les moins vertébrées possible.

Les terrains secondaires se distinguent par la grande extension et la puissance des reptiles. Les oiseaux et les marsupiaux se montrent.

Les terrains tertiaires brillent par la multiplicité et la variété des mammifères placentaires.

Les terrains quaternaires sont caractérisés par l'apparition de l'homme, l'être le plus élevé de toute la série animale, le dominateur de tous les autres animaux.

En résumé, le primaire est l'ère des invertébrés; le secondaire, des reptiles; le tertiaire, des mammifères; le quaternaire, de l'homme.

Au point de vue géologique, le choix de l'homme comme caractéristique du quaternaire est tout aussi fondé qu'au point de vue paléontologique. En effet, de l'apparition de l'homme date l'apparition d'une force nouvelle, indépendante de toutes les forces anciennes, qui modifie puissamment la nature, détournant des rivières, créant ou desséchant des lacs, réunissant des mers, perçant des montagnes, etc. Le quaternaire partant de l'apparition de l'homme a duré, dure et durera tant que l'homme existera. Nous sommes en plein quaternaire.

Depuis 1883, j'ai émis cette opinion dans le *Préhistorique*, et depuis 1875, dans mes cours de l'Ecole d'anthropologie. A la quatrième session du Congrès géologique international, tenue à Londres en septembre 1888, la majorité s'est prononcée pour le maintien du quaternaire caractérisé par la présence de l'homme. Etaient de cet avis : Gaudry, de Lapparent et Gosselet de France, John Evans et Prestwich d'Angleterre, Pilar de Croatie, etc. Aussi de Lapparent dans son magistral *Traité de géologie* adopte-t-il cette opinion.

Le difficile est de déterminer d'une manière bien précise où commence le point de départ. La contemporanéité de l'homme et de l'*Elephas antiquus* est bien reconnue. Chelles le prouve d'une manière indubitable. C'était la limite inférieure

du quaternaire. Mais, depuis deux ou trois ans, les publications de Boule, Capitan et d'Ault du Mesnil montrent qu'il faut reculer cette limite. Des instruments humains incontestables ont été rencontrés avec des débris d'*Elephas meridionalis*, espèce qui jusqu'à présent passait pour exclusivement tertiaire. Cela ne change rien au principe. Le résultat est de vieillir l'homme et d'agrandir son domaine.

Précurseur de l'homme. — De tout ce qui précède il reste bien établi, d'une part, que l'homme n'existait pas au delà du quaternaire ; d'autre part, que pendant le tertiaire un être savait exécuter un travail humain rudimentaire.

Nous sommes donc forcés d'admettre un précurseur de l'homme.

C'est à la réunion de Lyon de l'Association française pour l'avancement des sciences, en 1873 (1), que j'ai posé pour la première fois la question du précurseur de l'homme. Mon savant et regretté ami Abel Hovelacque vint appuyer ma proposition au nom de la linguistique (2). Nous établissions qu'il a existé, pendant le tertiaire, un être intermédiaire entre l'homme et les singes anthropoïdes actuels; plus avancé que ces derniers, il n'avait pas encore atteint le développement intellectuel de l'homme.

Il fallait baptiser cet être intermédiaire entre les singes anthropoïdes et l'homme. Dans la *Revue d'Anthropologie* de Broca du 15 janvier 1879, je l'ai nommé Anthropopithèque, homme-singe. Le nom est très exact comme qualificatif, mais il paraît que, d'après les règles de priorité, je n'avais pas le droit de l'employer, un auteur ayant déjà appelé anthropopithèque l'orang-outang, singe anthropoïde vivant des plus voisins de l'homme; preuve que le nom était excellent. Je le conserve donc, mais au lieu de le composer de deux mots grecs, je le forme de deux mots latins. L'Anthropopithèque devient l'Homosimien.

Les habitudes de l'homosimien aquitanien ou précurseur de l'homme de Thenay étaient différentes de celles de l'homosimien tortonien ou précurseur de l'homme d'Otta et du Puy-

(1) G. DE MORTILLET, *Le Précurseur de l'homme*. Comptes rendus de la session de Lyon, p. 607.

(2) ABEL HOVELACQUE, *La Linguistique et le Précurseur de l'homme*, ibid., p. 613.

:ourny. Le premier, celui du tertiaire moyen inférieur, faisait clater le silex par l'action de la chaleur et retouchait certains :clats; le second, celui du tertiaire moyen supérieur, détachait par percussion des éclats de pierre à bords tranchants. Pour rendre hommage aux savants qui ont découvert les œuvres de ces homosimiens, j'ai donné le nom d'*Anthropopithecus* ou *Homosimius Bourgeoisii* à celui de l'Aquitanien et d'*Anthropopithecus* ou *Homosimius Riberoï* à celui du Tortonien. Mais ces deux précurseurs de l'homme étant séparés par trois étages paléontologiques, non seulement ils ne peuvent pas appartenir à la même espèce, mais très probablement ils sont séparés par des caractères génériques.

Ces deux précurseurs de l'homme ne sont connus et caractérisés que par leurs œuvres. La seule donnée anatomique que nous pouvons déduire de ces œuvres, c'est que ces anthropopithèques ou homosimiens étaient d'une taille inférieure à celle de l'homme. Leurs instruments sont petits. Ceux de l'*Homosimius Bourgeoisii* moindres que ceux de *Homosimius Riberoï*.

Singes fossiles. — Les singes sont les animaux qui re-ent la série mammalogique inférieure à l'homme. Le fait st si clair, si net, si frappant, que le grand classificateur inné, fils d'un ministre évangélique, dans son *Systema aturæ*, qui eut douze éditions en moins de trente ans, de 735 à 1766, n'hésita pas à ranger l'homme dans l'ordre des rimates. Personne alors ne s'est révolté contre l'idée de homme servant de chef de file aux singes et surtout aux anthropoïdes. Cette fausse pudeur était réservée à notre siècle, justement quand la science vient démontrer que Linné avait très fortement raison.

L'homme n'a pas pris naissance en Amérique, les singes de cette partie du monde, fossiles ou actuels, sont restés dans un état d'infériorité qui les éloigne de l'homme. Pourtant les frères Ameghino de La Plata prétendent qu'un singe des plus anciens, puisqu'ils le placent vers la base de l'éocène ou tertiaire inférieur de Patagonie, l'*Anthropops perfectus*, a la mâchoire inférieure à peine plus longue que large. Les dents sont disposées en demi cercle. A côté de ces caractères supérieurs, les Anthropops sont tout petits et ont d'autres caractères inférieurs qui les relient aux didelphes des

premières faunes mammalogiques. C'est comme un essai, un acheminement vers le type humain.

Revenons à l'ancien continent, qui a conservé le monopole des Anthropoïdes ou singes les plus voisins de l'homme. Nous en connaissons quatre genres vivants, deux des parties les plus chaudes de l'Afrique : les Gorilles et les Chimpanzés; deux des régions tropicales de l'Asie et des îles de la Sonde: les Orangs-outangs et les Gibbons ou Hylobates. L'étude de ces quatre genres d'anthropoïdes prouve qu'on est en présence de proches parents de l'homme mais non d'ancêtres. Il y a entre ces anthropoïdes et l'homme, des différences trop importantes, surtout au point de vue du développement cérébral, pour que l'homme descende directement de l'un d'eux. Il faut forcément chercher l'ancêtre de l'homme parmi les singes fossiles.

En Europe, pendant le miocène, période à température chaude, il y a eu un brillant épanouissement de singes supérieurs. Ainsi, pendant le Mayencien ou Langhien, division du miocène ou tertiaire moyen, nous trouvons en France et dans les pays environnants trois singes de forte taille, très avancés comme organisation, se rapportant aux anthropoïdes ou s'en rapprochant beaucoup. Ce sont l'*Oreopithecus Bambolii*, le *Pliopithecus antiquus* et le *Dryopithecus Fontani*. Malheureusement, les échantillons recueillis sont encore loin de fournir des renseignements suffisants pour savoir quel est de ces trois singes et des suivants ceux que l'on peut rapporter au précurseur de l'homme. Je dis les suivants parce que les autres assises du tertiaire ont aussi fait connaître divers autres singes. Mais la température baissant graduellement en se rapprochant du quaternaire, les singes ont diminué progressivement en nombre et en développement comme espèces. On peut pourtant déduire de ce que nous savons que ce n'est probablement pas en Europe qu'a apparu l'homme ni même son précurseur immédiat. Pour le trouver, il faut aller dans les collines subhimalayennes de Siwalik, qui ont donné le *Palæopithecus*, singe se rapprochant du Chimpanzé, l'anthropoïde le plus supérieur d'Afrique.

Et même, d'après une découverte importante qui vient d'avoir lieu, il faut diriger nos recherches du côté de Java.

Pithécanthrope. — En 1894, un médecin militaire hollandais, Eugène Dubois, a publié, sous le nom de *Pithecanthropus erectus*, un mémoire (1) sur quelques ossements qu'il attribue à un intermédiaire entre les singes anthropoïdes et l'homme.

Ces ossements consistent en :

Deux dents, seconde et troisième molaires;

Un fémur complet ;

Une calotte cranienne.

Ils ont été trouvés à Trinil, sur le Bengawan, cours d'eau de l'île de Java, dans une assise composée en majeure partie de tufs volcaniques fossilifères. Les quatre débris n'étaient pas réunis. Ils ont même été découverts à diverses époques, mais tous cependant à peu près au même niveau.

Les ossements fossiles des couches de tuf volcanique de Trinil ont des caractères tout particuliers. Ils ont pris des teintes plus ou moins brun chocolat, et se sont fortement imprégnés d'éléments pierreux, ce qui les rend très lourds. Les quatre débris figurés et décrits par Eug. Dubois, présentent ces caractères. Ils proviennent donc bien tous les quatre du gisement. Le fémur pèse deux fois plus qu'un fémur humain frais de même volume.

Les quatre fragments appartiennent-ils à un seul et même individu? Ce n'est pas prouvé, mais c'est probable. Il n'y a ni double emploi, ni autre impossibilité. Ils proviennent d'un espace peu étendu, on dit une quinzaine de mètres. Les couches fossilifères se prolongent au loin dans la vallée ; des fouilles faites autour du gisement et au loin n'ont rien donné se rapprochant des quatre débris décrits. Ces quatre débris appartiennent donc à des individus de la même espèce et très probablement à un seul et même individu.

Quel est l'âge géologique du gisement? La profonde altération des os tend à montrer qu'ils ne sont pas récents et qu'ils doivent faire partie du tertiaire plutôt que du quaternaire. Cette appréciation est pleinement confirmée par l'examen des autres ossements. Ils sont fort abondants et paraissent appartenir à des espèces éteintes, bien que, comme

(1) Eug. Dubois, *Pithecanthropus erectus, eine menschenaehnliche Uebergangsform aus Java*, Batavia, 1894.

genres, se rapprochant beaucoup de la faune actuelle de Java et des régions voisines. Le gisement appartient donc au *pliocène*. Il a de fortes affinités avec les dépôts des collines subhimalayennes de Siwalik dans l'Inde, dépôts dont Falconer disait :

— En les fouillant, je croyais toujours voir apparaître l'homme !

La découverte d'Eugène Dubois fit grand bruit. Le soin avec lequel il l'a publiée, l'activité qu'il a déployée et l'heureuse idée qu'il a eue de présenter les pièces originales dans tous les grands centres de travail, l'ont fait étudier et discuter de toute part. Mais les avis ont été on ne peut plus partagés. Ils se sont tout d'abord groupés par nationalités. Les Anglais, compatriotes de Darwin, ont fait de grands efforts pour démontrer qu'il ne s'agit que d'un homme, un homme très inférieur, mais déjà un véritable homme. Les Allemands au contraire se sont froidement ingéniés à prouver qu'il ne s'agit que d'un singe. Les Français ont purement et simplement adopté les déterminations du jeune savant hollandais. C'était chose facile pour des compatriotes de Lamarck. C'était chose d'autant plus naturelle que la division en parts à peu près égales des opinions extrêmes est plus que suffisante pour bien établir qu'on est en présence d'un être intermédiaire.

C'est en effet la conclusion qui découle forcément de l'étude des pièces.

Dans un article publié en septembre 1896 (1), W. Dames a fait le relevé de l'opinion de 21 auteurs de nations diverses concernant les pièces provenant de Trinil. En voici le résumé :

INDICATION DES PIÈCES	ATTRIBUTIONS A L'HOMME	CONSIDÉRÉS COMME intermédiaires	ATTRIBUTIONS AUX SINGES
2me molaire	»	5	2
3me molaire	4	8	6
Fémur	13	6	1
Calotte cranienne	6	8	6

(1) W. Dames dans *Deutsche Rundschau*, sept. 1896, p. 368.

ents : La troisième molaire (fig. 62 et 63), par ses propor-
s et l'écartement de ses racines, s'éloigne de son équivalente chez l'homme sans pour cela ressembler aux dents analogues des anthropoïdes. La deuxième molaire diffère aussi, mais moins profondément.



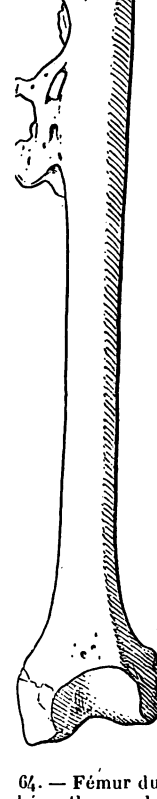
Fig. 62. — Face.



Fig. 63.—Profil.

Molaire du Pithécanthrope de Java. Gr. nat.

Fémur : Le fémur (fig. 64) se rapproche beaucoup du fémur humain, pourtant Manouvrier en l'étudiant avec le plus grand soin, a reconnu et démontré qu'il en diffère par plusieurs caractères. On est à première vue frappé par sa gracilité, c'est-à-dire son peu d'épaisseur par rapport à sa longueur ; ce caractère le sépare beaucoup des fémurs des grands anthropoïdes, mais non de celui des Gibbons ou Hylobates. Ce fémur porte une forte excroissance osseuse accidentelle. Si c'est une forme de transition, non encore fixée, il n'est pas étonnant d'y trouver une altération.



64. — Fémur du
hécanthrope de
/a. 1/4 gr. nat.

Calotte cranienne : Pièce la plus importante (fig. 65 et 66). A elle seule elle justifie le nom de Pithécanthrope. Examinée avec le plus grand soin et la plus complète impartialité, il est impossible de dire :

— Elle représente un crâne humain.

On ne peut pas davantage dire :

- Elle appartient à un crâne d'anthropoïde.

lle est on ne peut plus intermédiaire entre celle du
ıe de l'homme le plus inférieur et celles des crânes de
anthropoïdes. Parmi ces derniers ce sont, sauf pour ce
concerne les dimensions, caractère de peu d'importance,
crânes de Gibbons qui en diffèrent le moins. Les Gibbons

sont aussi, de tous les anthropoïdes, ceux dont la marche est la plus verticale. Le Pithécanthrope est donc l'intermédiaire qui relie les Gibbons ou Hylobates avec l'Homme le plus inférieur actuellement connu, la race de Néanderthal.

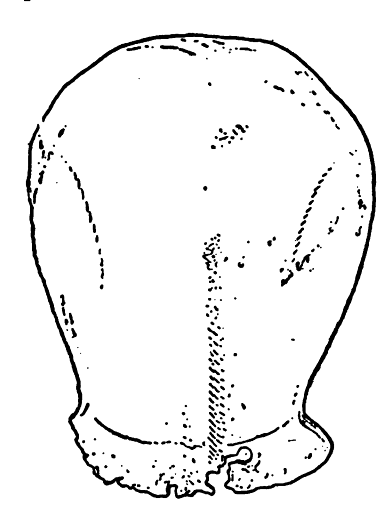


Fig. 65. — Calotte cranienne du Pithécanthrope de Java, vue de dessus. 1/3 gr. nat.

Développement du cerveau. — Comme l'homme doit le développement de son intelligence au développement de son cerveau, le développement du cerveau devient la meilleure caractéristique de l'homme.

L'homme est le mammifère dont le cerveau est le plus développé.

Comme qualité, nous ne pouvons rien dire du cerveau du Pithécanthrope, mais comme quantité nous pouvons l'apprécier assez exactement, bien que la calotte cranienne de Trinil soit assez endommagée. On a dmet assez généralement que

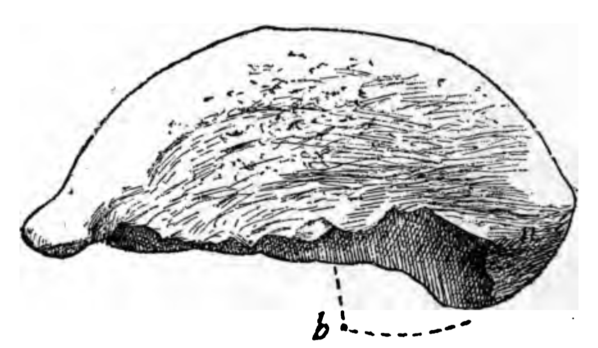


Fig. 66. — Calotte cranienne du Pithécanthrope de Java, vue de profil. 2/5 gr. nat. — (b, position supposée du basion.)

cette capacité est de 1.000 centimètres cubes. Elle paraît même un peu moindre. Dubois la fait descendre vers 900.

ceptons 1.000, c'est encore un chiffre bien inférieur à celui la moyenne des races humaines les plus primitives et les ɔins développées. Si parfois la capacité cranienne d'un mme descend exceptionnellement à ce chiffre, c'est qu'on ıffaire à un homme dégénéré au moral et au physique. C'est ι cas pathologique comme organisation ou développement.

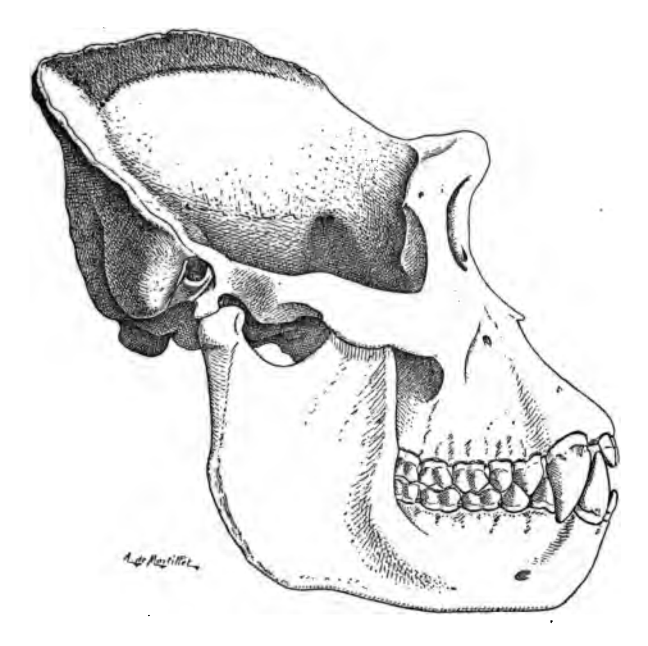


FIG. 67. — Crâne de vieux Gorille mâle. 1/3 gr. nat.

La différence entre la capacité cranienne normale de ıomme et celle des singes anthropoïdes étant fort considé- .ble, elle se présentait presque comme une difficulté, une ɔjection à opposer au transformisme. La capacité cranienne ı Pithécanthrope vient trancher la difficulté et annuler ɔbjection. C'est une preuve de plus qu'il s'agit bien d'un termédiaire.

Les jeunes anthropoïdes et les jeunes hommes ont le plus 'and rapport. La différence ne s'accentue que lorsqu'ils :viennent adultes. Le crâne des anthropoïdes s'ossifie plus pidement que celui de l'homme, ce qui emprisonne et com-

prime le cerveau, et par conséquent l'empêche de se développer. En outre, cette ossification s'opère chez les singes d'avant en arrière, ce qui fait que la partie antérieure du cerveau, la plus noble et la plus intellectuelle, est justement celle qui a le plus à souffrir de l'ossification prématurée.

Parmi les anthropoïdes, le Gorille produit plus qu'il ne faut de matière osseuse pour former une belle boîte cranienne, mais cette boîte se ferme trop tôt et la matière osseuse ne trouvant plus son emploi pour former une élégante voûte s'accumule à la surface en épaisseurs formant crêtes (fig. 67). C'est là incontestablement un acheminement au type humain. La matière cranienne est bien suffisante, seulement elle est mal façonnée.

Chez les Gibbons ou Hylobates, l'afflux de calcaire cranien, au lieu d'être surabondant, s'est réglé sur les besoins; la boîte cranienne a pu se développer régulièrement. Aussi remarquons-nous chez le Pithécanthrope des affinités avec les Gibbons. La transformation se conçoit et s'explique d'autant mieux que les Gibbons, parmi tous les anthropoïdes, sont ceux qui sont les plus aptes à la station verticale. Il y a, il est vrai, des différences de taille et de dimensions des membres, mais ces modifications sont de celles qui ont le moins d'importance et de valeur. La surabondance de calcaire des bras, qui sont fort allongés, a pu se porter sur le crâne.

Reste à bien préciser l'âge du Pithécanthrope. A propos de cet âge, plusieurs auteurs se sont servis du mot Pleistocène.

Le Pleistocène est une case à débarras où les Anglais placent tout ce qui les gêne entre le pliocène ou tertiaire supérieur et le quaternaire. C'est une division mal définie, à abandonner dans la nomenclature géologique actuelle. Il est bien plus clair de dire que le Pithécanthrope est nettement Pliocène. C'est du reste la place qui convient au précurseur de l'homme.

Nous voilà à même de bien déterminer l'origine de l'homme, sa place dans le monde et son immense importance.

L'homme, produit de lentes transformations et d'innombrables modifications successives remontant à l'origine des êtres, est un mammifère qui occupe le sommet de l'échelle animale.

Son précurseur le plus immédiat connu est le *Pithecan-*

thropus erectus de Java, qui a de grandes affinités avec les Gibbons, anthropoïdes du sud-est de l'Asie. L'homme est donc très probablement originaire de ces régions.

La caractéristique principale de l'homme est un grand développement du cerveau et par suite de l'intelligence.

Cette intelligence est une force nouvelle et spéciale qui entre en jeu dans la nature ; aussi, avec l'homme commence une division géologique nouvelle : le Quaternaire.

CHAPITRE V

PALÉOLITHIQUE

Chelléen et Acheuléen. — Enfin l'homme parut, et le quaternaire commença.

Paléontologiquement, le quaternaire tout à fait inférieur est caractérisé par une faune mammalogique contenant des types qui se relient intimement aux mammifères pliocènes et sont les précurseurs de nos espèces actuelles. Quelques-unes de ces espèces se montrent déjà et deviennent successivement plus nombreuses. On remarque le Trogonthérium, grand rongeur voisin du castor, dont il se distingue surtout par la taille ; l'*Hippopotamus major*, qui ne paraît différer de l'hippopotame vivant que par un plus grand développement ; des Rhinocéros se rattachant tout d'abord aux derniers types pliocènes, puis, devenant plus spéciaux, *Rhinoceros tichorhinus*, souche de nos divers rhinocéros vivants ; des Éléphants. L'éléphant le plus caractéristique de notre quaternaire inférieur est l'*Elephas antiquus*, si abondant dans les alluvions quaternaires du gisement de Chelles. L'*E. antiquus* est, tout à fait à la base du quaternaire, associé à un éléphant plus ancien, l'*Elephas meridionalis*, association constatée par Boule et Capitan dans les balastières quaternaires de Tilloux (Charente-Inférieure) et par d'Ault du Mesnil dans les alluvions inférieures d'Abbe-

ville. A un niveau plus élevé apparaît et se développe le Mammouth, *Elephas primigenius*, qui dans nos régions s'est maintenu jusqu'à la fin du paléolithique.

Les ossements d'éléphants étant d'une part fort résistants, ils se conservent bien; étant d'autre part très gros, ils attirent l'attention de ceux qui les découvrent. On a donc pu les étudier avec d'abondantes pièces à l'appui. Cette étude a démontré que les trois espèces de notre quaternaire se relient entre elles et qu'elles passent de l'une à l'autre. Les deux espèces vivantes de nos jours se rattachent aussi à nos espèces fossiles, ce qui vient encore à l'appui du transformisme.

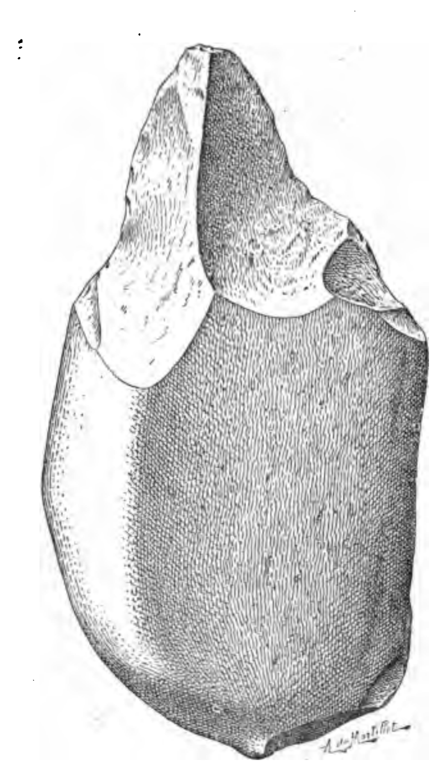


Fig. 68. — Coup de poing rudimentaire fait avec un caillou de quartzite. Venerque (Haute-Garonne). Musée de Toulouse. 1/2 gr. nat.

En fait d'ossements humains, moins heureux que pour ce qui concerne les autres animaux, nous n'en connaissons pas encore appartenant d'une manière certaine aux dépôts quaternaires tout à fait inférieurs. L'existence de l'homme à ce niveau n'en est pas moins certaine. Si nous n'avons pas ses os, nous avons ses œuvres.

Il ne s'agit plus là, comme au gisement tertiaire de Thenay, de petits silex éclatés par la chaleur et retouchés sur les bords, ou bien, ainsi qu'à Otta et au Puy-Courny, de petits éclats de percussion avec bords tranchants, mais de gros instruments qui, bien que rudimentaires tout dabord,

constituent un type nettement défini que nous voyons se perfectionner successivement à mesure que nous nous élevons dans le quaternaire inférieur. Cet instrument, bien caractérisé, se maniait à la main, ce qui m'a engagé à lui donner le nom de coup de poing.

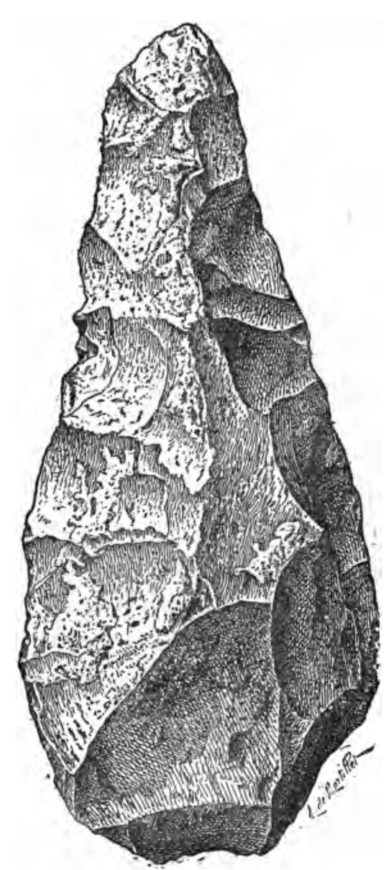


Fig. 69. — Coup de poing en silex. Chelles (Seine-et-Marne). Collection A. de Mortillet. 2/3 gr. nat.

Les coups de poing forment série. Tout d'abord c'était un caillou roulé ou un simple morceau de pierre dont l'homme tout à fait primitif se servait pour frapper. Dans cet emploi, un large éclat s'est accidentellement détaché. Un homme de génie s'est aperçu que cette cassure perfectionnait l'arme ou outil. Dès lors on s'est mis à produire des éclats intentionnels sur toutes les pierres utilisées (fig. 68). Les coups de poing façonnés à grands éclats se sont généralisés et peu à peu perfectionnés par suite d'une taille plus soignée, plus habile, plus artistique. Ce mouvement a été lent, très lent, extraordinairement lent, et le coup de poing est resté la caractéristique industrielle de deux longues époques paléolithiques : l'époque chelléenne, pendant laquelle le coup de poing à taille grossière (fig. 69) était le seul instrument en pierre employé, et l'époque acheuléenne, où le coup de poing, perfectionné comme taille, a pris des formes plus élégantes ainsi que plus réduites (fig. 70) et s'est associé peu à peu à d'autres instruments. Cette évolu-

tion, facile à constater et à reconnaître quand on à l'habitude de manier des instruments paléolithiques, a mis à se produire autant de temps que les éléphants à se succéder. Née du temps de l'*Elephas meridionalis*, elle a duré autant que l'*E. antiquus* et s'est terminée en plein développement du Mammouth ou *E. primigenius*. L'intelligence de l'homme, dans les débuts, était donc fort alourdie et très paresseuse.



FIG. 70. — Coup de poing en silex. Environs d'Abbeville (Somme). Coll. d'Ault du Mesnil. 2/3 gr. nat.

La distribution des coups de poing montre que cet homme habitait surtout les vallées et les plateaux. Il s'élevait peu sur les montagnes.

Quand il a apparu en France, la température chaude du tertiaire se faisait encore un peu sentir. Le climat, humide et brumeux, empêchait le froid de se manifester. L'homme n'éprouvait pas la nécessité de se vêtir. Il devait donc rester nu. Son seul instrument, le volumineux coup de poing, bon comme arme pour la défense ou comme outil pour abattre et tailler les arbres, ne paraît pas pouvoir servir à confectionner des vêtements.

Ce costume tout à fait élémentaire, ou plutôt ce manque de costume, était celui de l'humanité tout entière de l'ancien continent. En effet, le coup de poing est l'outillage primitif des hommes de ce continent. On le retrouve non seulement en France, en Belgique, en Angleterre, en Allemagne, en Hongrie, en Italie, en Portugal, en Espagne, mais encore en Algérie, en Égypte, dans le Sahara, au Cap de Bonne-Espérance, chez les Somalis, et en Asie dans la région de la Palestine, en Syrie, en Perse et dans l'Inde. Il a même été trouvé dans le

nord de la Sibérie. Cette unité de l'industrie primitive doit nous pousser à admettre l'unité du type humain. Dès lors, les hommes chelléens de l'Europe pourraient venir du sud-est de l'Asie et se rattacheraient au Pithécanthrope.

C'est tout ce que nous savons pour le moment sur les premiers habitants de la France.

Moustérien. — Pendant l'Acheuléen, la température s'est peu à peu refroidie. Aussi l'Hippopotame a disparu de nos pays ; le Mammouth et le *Rhinoceros tichorhinus*, animaux recouverts d'une épaisse toison de laine, ont complètement remplacé les *Elephas antiquus* et *meridionalis* ainsi que les Rhinocéros de types pliocènes, qui avaient besoin d'une certaine température. Ce mouvement climatologique est donc parfaitement établi. Comme le mammouth et le tichorhinus, l'homme a senti la nécessité de se vêtir. C'est cette nécessité qui a mis en mouvement l'activité de son cerveau. Il s'est ingénié à fabriquer des intruments en pierre pouvant faciliter la confection de vêtements en peau. C'étaient les vêtements les plus simples; cependant, pour atteindre le but désiré et nécessaire, il fallait un outillage tout particulier: des lames (fig. 71) pour ouvrir les animaux et les écorcher, des racloirs (fig. 72) pour rendre les peaux souples, des pointes-coupoirs (fig. 73 et 74) pour trancher la peau et au besoin confectionner des cordes ou courroies, pour la percer et obtenir des boutonnières.

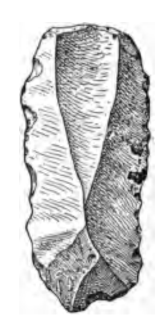


FIG. 71. — Lame de silex moustérienne. Sablières de Levallois (Seine). 1/2 gr. nat.

Ces divers outils ne sont pas le produit d'une seule invention. Ils ont apparu peu à peu et, une fois employés, se sont maintenus presque sans variations pendant un temps assez long. Lames, racloirs et pointes-coupoirs — qui ont commencé à apparaître pendant l'Acheuléen — caractérisent nettement, comme ensemble, le Moustérien.

L'industrie chelléenne diffère complètement de la moustérienne sous le rapport de la technique. Dans la première, c'est le corps ou centre de la pierre qui est utilisé ; dans la seconde, ce sont les éclats qu'on détache de ce centre. Le coup de poing chelléen et acheuléen formé du corps de la pierre est

taillé tout au pourtour, surtout sur les deux côtés. Dans les instruments moustériens formés d'éclats, la face de détachement reste lisse, l'autre seule est taillée. Pourtant ces deux industries procèdent l'une de l'autre. La fabrication du coup de poing entraîne forcément la production d'éclats. Ce sont ces éclats, négligés tout d'abord, que l'homme moustérien a eu l'idée d'utiliser en les régularisant. Les industries chelléenne, acheuléenne et moustérienne découlent donc régulièrement l'une de l'autre et appartiennent à une seule et même race.



Fig. 72. — Racloir en silex. Le Moustier (Dordogne). Collection A. de Mortillet. 2/3 gr. nat.

C'est à l'époque moustérienne que l'on commence à trouver des accumulations de débris d'habitation, dans des grottes, au pied d'escarpements de rochers, etc. Ce sont des stations, soit les premières traces de vie sociale. Il paraît qu'auparavant l'homme vivait isolé, ou tout au plus par couples ou petits groupes nomades. Les rigueurs de la température et les nécessités de la vie l'ont poussé à se grouper. Du reste, plus l'outillage se compliquait, plus le vêtement devenait important, plus l'homme a dû sentir l'utilité de la vie sédentaire. En outre la nécessité de se protéger contre le froid a amené la construction d'abris qui le fixaient plus ou moins.



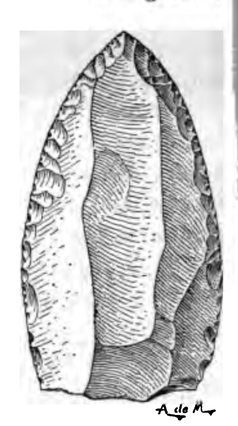


Fig. 73. — Face unie. Fig. 74. — Dos.
Pointe-tranchoir en silex. Le Moustier (Dordogne). Musée de Saint-Germain. 2/3 gr. nat.

L'industrie moustérienne a été rencontrée en Angleterre, en

Belgique, en France, en Italie, en Syrie et en Crimée, limitant au sud les régions les plus directement atteintes par les influences glaciaires.

L'époque moustérienne nous a fourni divers ossements humains, qui peut-être même remontent en partie plus haut. Nous les étudierons dans notre quatrième partie.

Glaciaire. — La période de froid humide, commencée à l'époque acheuléenne et largement développée à l'époque moustérienne, est bien connue des géologues, qui la désignent sous le nom de période glaciaire. Il y a même grande discussion entre eux pour savoir s'il n'y a eu qu'une seule période glaciaire ou bien s'il y en a eu plusieurs. L'ancienne école n'admet que de simples mouvements d'extension et de retrait; la nouvelle considère ces oscillations comme assez importantes en étendue et en durée pour constituer des périodes distinctes. Elle en établit deux ou trois. James Geikie admet même qu'en Angleterre et en Écosse il y a cinq de ces périodes glaciaires, séparées par quatre périodes interglaciaires caractérisées par un radoucissement de température.

Peu nous importe. Nous n'avons ici à nous occuper de la ou des périodes glaciaires qu'au point de vue de la présence de l'homme. Les partisans de la pluralité des périodes glaciaires font généralement apparaître l'homme pendant une période interglaciaire. C'est une erreur.

En effet, la glaciation, bien qu'ayant parfois pris de vastes proportions, a toujours été, même dans son plus grand développement, un phénomène local et circonscrit. Il existe des régions, et la plus grande partie de la France est dans ce cas, qui n'ont jamais connu les glaciers. Pendant que le territoire recouvert par les glaciers voyait se produire et se développer toutes les actions glaciaires, le territoire libre de glace se remplissait d'alluvions. Or les alluvions les plus anciennes ont, en France, fourni des coups de poing chelléens. L'homme existait donc non seulement dès le commencement de la ou des périodes glaciaires, mais même déjà avant. Cette dernière assertion est pleinement confirmée par les découvertes récentes de coups de poing avec la faune de l'*Elephas meridionalis*, qui est une faune chaude que les glaciéristes les plus déterminés ne peuvent songer à mettre en contact avec un envahissement des glaces.

Date de l'apparition de l'homme. — L'homme est donc bien vieux ?

En 1883, dans le *Préhistorique*, après une longue discussion des divers essais chronométriques, je suis arrivé à 230.000 ou 240.000 ans pour l'antiquité de l'homme.

Croll va plus loin, il date le glaciaire de 240.000 ans, le faisant durer 160.000 et donnant au postglaciaire 80.000 ans.

En 1890, Prestwich, qui cherche à restreindre le plus possible cette antiquité, admet encore que le maximum de froid glaciaire est compris entre 15 et 25.000 ans et que le postglaciaire ne dépasse pas 10.000 ans. Mais les calculs de Prestwich sont basés sur les glaciers du Groënland, dont l'extrémité baigne dans la mer. C'est dire qu'ils subissent à leur extrémité une ablation d'autant plus considérable qu'elle persiste toute l'année, ce qui active beaucoup le mouvement général.

La même année 1890 et également à la Société géologique de Londres, Mellard Reade, se rapprochant de Croll, assigne 60.000 ans au postglaciaire.

En 1893, au Congrès géologique de Chicago, A.-M. Hansen, de Norvège, assigne de 137 à 209.000 ans aux diverses périodes glaciaires et 5.000 ans au postglaciaire.

Au même Congrès, Warren Upham estime que le glaciaire peut avoir duré de 100 à 200.000 ans.

Nous venons de faire de l'érudition, étudions maintenant la question en véritable naturaliste, en nous servant des données locales, les glaciers des Alpes.

Une des actions les plus caractéristiques des glaciers est de transporter sur leur dos à de très grandes distances des blocs de rocher qui, nullement roulés, conservent leurs angles et leurs arêtes intacts. C'est ce qu'on appelle les blocs erratiques. Eh bien, on a étudié la marche de ces blocs, et cette étude fournit de précieux renseignements chronologiques. 18 observations faites sur la marche des glaciers actuels ont donné une moyenne d'avancement de $62^{m},66$ par an.

L'extension en longeur des glaciers alpins de la période glaciaire varie de 110 à 280 kilomètres. Un bloc erratique parti de l'extrémité supérieure du glacier pour aller à l'extrémité inférieure — ce qui s'observe — aurait donc mis au moins 4.468 ans. Mais ce chiffre est beaucoup trop faible. Les 18 ob-

ervations dont nous venons de calculer la moyenne ont été aites dans les hautes montagnes où la pente est très rapide. r l'eau glacée suit la même loi que l'eau liquide, sa force t sa rapidité d'écoulement diminuent quand diminue la pente. insi sur huit observations faites au glacier de l'Aar par Agasz, cinq ont eu lieu dans la région médiane du glacier et ont onné comme moyenne 65m,55. Trois étant de la région inféeure, moins rapide, la moyenne d'écoulement n'a plus été ue de 41m,21. La pente générale des glaciers de la période glaaire descendant dans les plaines étant au moins cinq fois oindre que celle des glaciers actuels perchés sur lesomets des montagnes, la vitesse doit être cinq fois moindre ussi, ce qui transforme les 4.468 ans indiqués ci-dessus en 2,340 ans.

Ce chiffre n'est point trop fort. En effet, les grands glaciers e la période glaciaire s'écoulaient dans de larges vallées, où es contreforts de rochers et des affluents de glaciers latéraux enaient contrarier et retarder leur écoulement.

Les expériences pour calculer la marche des blocs ont été aites sur des glaciers occupant de petites vallées montaneuses étroites, afin de pouvoir repérer facilement sur la oche en place de chaque bord le bloc servant à l'expérience. ans ces conditions, ce bloc devait cheminer bien plus rapiement que les blocs erratiques se trouvant dans des vallées eaucoup plus larges.

Les grands glaciers de la période glaciaire, partant du omet des montagnes, formaient d'abord des torrents de glace alogues aux glaciers actuels. Puis, remplissant les longues llées alpines, ils se transformaient en fleuves de glace. nfin, débouchant dans les plaines, ils s'y installaient largeent en véritables lacs de glace. La glace suivant les mêmes is d'écoulement que l'eau, l'écoulement devait être torrenl, c'est-à-dire relativement très rapide, sur les sommets, aucoup plus calme et moins développé dans les vallées, qui nstituent la plus grande longueur des glaciers ; enfin, très lme et presque nul dans les plaines. Pourtant, on trouve leur extrémité inférieure, non pas un bloc, mais des cumulations de blocs erratiques provenant en partie du int de départ.

Les glaciers de la période glaciaire se sont maintenus long-

temps dans leur plus grande extension, comme l'établissent les énormes moraines formant de véritables séries de collines à leur extrémité. Enfin l'extension et le retrait des glaciers — retrait qui a dû demander à peu près autant de temps que l'extension — n'ont pas eu lieu d'une manière continue. De l'avis de tous les glacéiristes, il y a eu des oscillations, des avancements et des reculs successifs, qui ont aussi absorbé un temps considérable. On reste donc certainement au-dessous de la vérité en attribuant à la période glaciaire 100,000 ans. C'est bien autre chose encore si, suivant les tendances actuelles, on admet plusieurs périodes glaciaires séparées par des périodes interglaciaires.

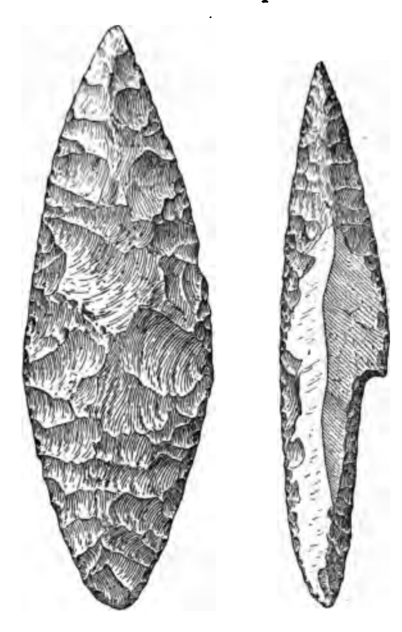


Fig. 75. Fig. 76.

Fig. 75. — Pointe en feuille de laurier, silex. Solutré (Saône-et-Loire). 2/3 gr. nat.

Fig. 76. — Pointe à cran, silex. Grotte de l'Eglise, à Excideuil (Dordogne). Gr. nat.

Les contreforts des Alpes, en Savoie, présentent un autre chronomètre qui nous permet d'apprécier d'une manière assez exacte le temps qui s'est écoulé depuis le retrait des grands glaciers. Au-dessus d'Aix-les-Bains, dans la direction de Marlioz, il y a une colline calcaire dont la roche compacte a été entièrement polie et striée par les anciens glaciers. Partout où il y a de l'argile, le poli et les stries glaciaires sont très bien conservés. Mais là où la roche s'est trouvée à découvert, elle s'est profondément altérée. Non seulement poli et stries ont disparu, mais il s'est formé de profondes érosions en forme de puits et de sillons. Au Biolay, les Romains ont ouvert dans ce calcaire une carrière qui a fourni les pierres de taille des thermes, temples et arc de triomphe antiques de la ville. Des surfaces d'exploitation et des blocs

détachés par les procédés anciens sont restés dans la carrière, librement exposés depuis 1,800 ans aux actions atmosphériques. On n'y remarque que de légers sillons de 2 ou 3 millimètres de profondeur, tandis que tout à côté, sur le même calcaire, les altérations atteignent en moyenne 1 mètre. En portant à 1 centimètre par 2.000 ans l'action corrosive sur le calcaire, nous arriverions à 200.000 ans comme époque de la disparition des glaciers de la vallée d'Aix-les-Bains. J'ai visité et étudié la carrière des Romains du Biolay et je maintiens ces chiffres, bien que l'inventeur du chronomètre, Louis Pillet, homme de foi, effrayé de son audace, ait en 1854, deux ans après la publication des chiffres précédents, cherché à les réduire.

Les données fournies par la marche des blocs erratiques et la corrosion des calcaires compacts suffisent pour établir que les glaciéristes cités précédemment ont raison de considérer comme fort longue la période glaciaire, et pour justifier l'âge que j'ai assigné à l'apparition de l'homme, 230 à 240.000 ans.

Solutréen. — Le Solutréen est, comme époque, incontestablement de beaucoup la moins longue du paléolithique, et la moins étendue comme dissémination. L'industrie solutréenne s'est surtout rencontrée et développée en France : à Solutré, dans le bassin de la Saône, à Thorigné (Mayenne), et sur le versant océanien dans les bassins de la Charente et de la Dordogne, de la Garonne et de l'Adour. Elle est caractérisée par un perfectionnement de la taille du silex, dû à un progrès réalisé dans la technique. A la taille par percussion, exclusivement employée jusqu'alors, s'est jointe la taille par pression qui a permis de fabriquer des objets en silex plus fins, plus déliés, plus élégants. Les deux formes les plus caractéristiques sont la pointe en feuille de laurier taillée aux deux bouts et sur les deux faces (fig. 75), et la pointe à cran plate d'un côté, finement retouchée de l'autre (fig. 76).

L'industrie solutréenne se relie à l'industrie moustérienne. Au musée de Saint-Germain, la belle série de la station type du Moustier présente déjà un grossier grattoir et une ébauche de pointe taillée aux deux bouts.

Si le type industriel franchement solutréen paraît se localiser en France, et même dans une partie de la France,

l'habileté dans la taille du silex s'est fait sentir un peu partout. A une température énervante, peu variable, sombre et humide, a succédé une température vivifiante, sèche et alternante, égayée par le soleil. Ce grand changement de milieu a produit une heureuse et vigoureuse action physiologique et intellectuelle sur la population.

Au point de vue paléontologique, le Mammouth a persisté. Il était même très abondant; car, vers le sommet du Solutréen, il y a des assises qui en renferment tellement de débris, que E. Piette leur a donné le nom d'éburnéennes.

Par contre, le *Rhinoceros tichorhinus* paraît n'avoir pas ou n'avoir que très peu dépassé les limites supérieures du Moustérien.

Le Renne, rare dans le Moustérien, prend un très grand développement dans le Solutréen.

Le Cheval est très abondamment utilisé comme nourriture; à Solutré même, on le compte par milliers.

Magdalénien. — Le Magdalénien, qui a succédé au Solutréen, se relie très intimement à ce dernier. La différence industrielle vient surtout de l'introduction dans l'industrie d'une matière nouvelle, l'os : os proprement dit, ivoire, cornes de cervidés. Cette introduction a même commencé au sommet du Solutréen pour se développer largement dans le Magdalénien. La taille du silex a dégénéré par suite de l'emploi de cette nouvelle matière.

FIG. 77. — Aiguille en os. La Madeleine (Dordogne). Gr. nat.

Une autre caractéristique de l'époque de la Madeleine est la naissance et le développement de l'art, naissance et même développement qui datent aussi du sommet du Solutréen et qui nous font répéter qu'il y a liaison intime entre les deux époques.

L'animal le plus caractéristique du Magdalénien est, comme pour le Solutréen, le Renne, *Tarandus rangifer*, ce qui fait que Edouard Lartet avait donné le nom d'âge du renne aux deux époques réunies.

Le Mammouth, encore assez abondant au commencement du Magdalénien, a disparu avec lui. On peut en dire autant

du Renne, qui a émigré de France vers la fin de cette époque.

Le Renne nous fournit une précieuse indication sur le climat magdalénien. Il était plus froid que celui de Stockholm et de Pétersbourg, lieux dont le climat est trop élevé pour que le Renne y puisse vivre et se reproduire. D'autre part, le manque d'alluvions de cette époque montre que le climat était très sec. Cette sécheresse était absolument contraire au développement des glaciers ; aussi, malgré le froid, les glaciers des Alpes s'étaient retirés, et à leur place s'étaient établies des stations magdaléniennes, comme celles du canton de Schaffhouse, ancien glacier du Rhin ; de Villeneuve, canton de Vaud, en amont du lac de Genève, ancien glacier du Rhône ; du pied du Salève (Haute-Savoie), ancien glacier de l'Arve, écoulement du mont Blanc. Le même fait s'observe dans les Pyrénées. Les stations magdaléniennes ont envahi le territoire des anciens glaciers, comme cela a été constaté à Lourdes.

Ce grand froid nécessitait de bons vêtements. Aussi trouve-t-on, dans les stations magdaléniennes, nombre d'outils propres à leur confection, entre autres de fort jolies aiguilles à chas en os (fig. 77).

Le froid a également poussé les hommes à habiter les grottes et à s'abriter contre les escarpements de rochers.

Les hommes de cette époque étaient essentiellement pêcheurs et surtout chasseurs. Dans leurs rejets d'habitation on trouve en abondance des débris de poissons et de gibiers divers, parmi lesquels le plus recherché était le renne.

FIG. 78. FIG. 79.

Fig. 78. — Pointe de sagaie en corne de renne. La Madeleine (Dordogne). 1/2 gr. nat.

Fig. 79. — Harpon en corne de renne. Laugerie-Basse (Dordogne). 1/2 gr. nat.

Comme armes, ils avaient le poignard ou épée à poignée

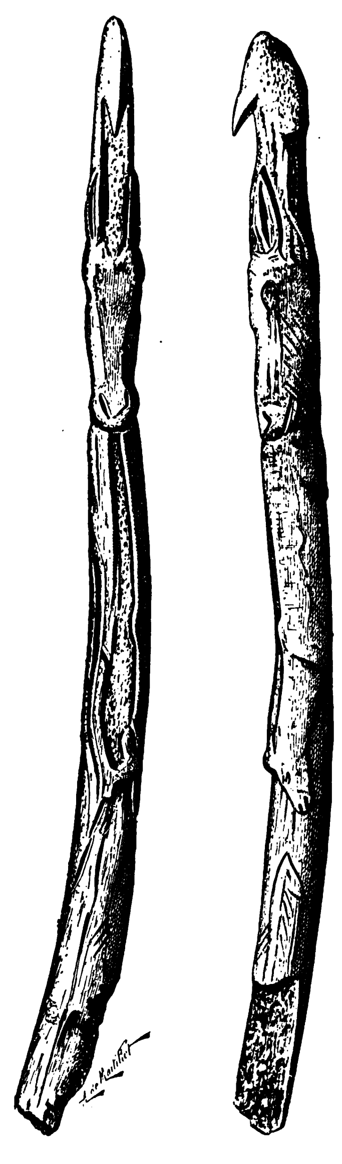


Fig. 80. — Face. Fig. 81. — Profil.
Propulseur à crochet en corne de renne. Laugerie-Basse (Dordogne). Musée de Saint-Germain. 1/2 gr. nat.

fort ornée, qui était certainement un objet de luxe et probablement un insigne de commandement. Mais les armes usuelles, générales, servant à la chasse et à la pêche, étaient la sagaie (fig. 78) ou pointe fixée solidement à une hampe en bois, et le harpon (fig. 79), pointe se détachant facilement de la hampe tout en y restant attachée par un lien plus ou moins long. Sagaie et harpon se lançaient à la main. Souvent, pour augmenter la force de projection, on employait un propulseur, espèce de manche terminé par un crochet (fig. 80 et 81).

Ces armes servaient surtout à la pêche et à la chasse. On n'a signalé aucune trace de guerre. Les mœurs de ces populations paraissent avoir été fort douces. Leur grande préoccupation était d'assurer la défense et l'existence du groupe par la chasse. Aussi, fiers de leurs succès, ils portaient comme trophées de chasse des dents percées, soit des canines atrophiées de cervidés, soit des canines plus dangereuses de grands félins, de loups, de renards et d'ours. On a trouvé également quelques autres pendeloques diverses comme parure. Ils avaient probable-

ent aussi l'habitude de se peindre. Plusieurs stations ont urni des fragments d'ocre du plus beau rouge portant des aces de raclage au silex, parfois associés à des cailloux eusés en godet, propres à triturer une pommade colorante.

L'amour du luxe s'est surtout porté vers l'ornementation s objets usuels, principalement des armes. Ce sentiment a ansformé les hommes de l'époque de la Madeleine en véribles artistes. Au moyen d'un simple burin en silex (fig. 82), sont arrivés à faire de remarquables œuvres art.

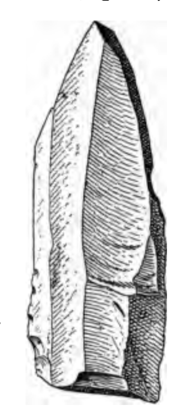


Fig. 82. — Burin en silex. Laugerie-Basse (Dordogne). Coll. A. de Mortillet. 2/3 gr. nat.

Et pourtant ces hommes doux, ces artistes, ui travaillaient pour amuser leurs enfants — en a plusieurs exemples — n'avaient aucun spect de leurs morts. Ils ne les ensevelissaient s et laissaient leurs os se mêler aux débris leurs habitations. Ce manque de respect ur les morts montre que les hommes de la adeleine n'avaient aucun sentiment de reliosité, le respect du mort étant la base de ute religion. Cette déduction est confirmée r l'absence de toute œuvre monstrueuse, tinaturelle, dans leur industrie artistique. ous ne retrouvons, dans leurs pendeloques dans leurs œuvres d'art, que des représntations, plus ou moins naïves et vraies, objets naturels. Les religions, au contraire, nt toujours basées sur des faits extranatuls, qui donnent naissance en art aux associations les plus ormales, aux monstruosités les plus baroques.

Le délaissement des morts et, par suite, l'absence de toute ligiosité ont dû exister pendant tout le paléolithique et sont caractéristique de cette longue période .

Représentations d'hommes magdaléniens. — Les Magdaléens étaient des artistes. Ils ont assez souvent employé leur lent à graver ou sculpter des représentations humaines.

Nous en connaissons de vingt à vingt-cinq; elles sont ceptionnellement en pierre, habituellement en os et surtout corne de renne et en ivoire. Mais nous sommes loin de uvoir tirer parti de toutes ces représentations. Plusieurs nt devenues tout à fait frustes par suite des actions atmos-

phériques, d'autres sont des rebuts ou pièces manquées et de œuvres de débutants très imparfaites. On peut citer, comm type de ces dernières, le petit bonhomme avec bras démesu rément gigantesques gravé sur un os de cheval provenan de Laugerie-Basse (Dordogne).

La plupart des autres pièces sont cassées et fort endomm gées, ce qui leur enlève en grande partie leur valeur doc

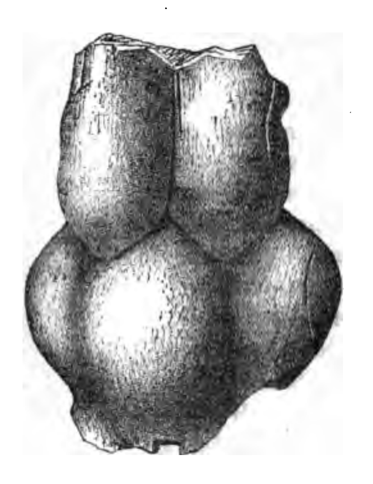


Fig. 83. — Face. Fig. 84. — Profil.

Torse de femme en ivoire, fragment de manche de poignard. Station du Pape, à Brassempouy (Landes). Coll. Ed. Piette. Gr. nat.

mentaire. Pourtant de l'ensemble on peut tirer quelques do nées qu'il est utile de relever.

Les artistes magdaléniens, comme ceux de nos jours, pré raient l'académie. Presque sans exception, leurs représen tions humaines sont entièrement nues. Il faisait pourtant tr froid à leur époque, et nous savons, par l'outillage, qu'eux leurs contemporains portaient des vêtements, mais ils ne s vaient pas les représenter.

Les parties génitales sont toujours nettement indiqué non pas par un sentiment pornographique, mais pour défir et caractériser les sexes. C'est à tort que la statuette de femn de Laugerie-Basse (Dordogne) a été nommée « Vénus imp dique » par de Vibraye. Elle n'a, comme beauté, aucun ra

port avec Vénus, et, si ses parties génitales sont démesurément représentées, cela tient à ce qu'elles sont le seul caractère de sexualité, le développement de la poitrine étant trop étroit pour y sculpter des seins.

Deux autres statuettes de femmes, celle du Mas-d'Azil (Ariège) sculptée sur une incisive de cheval et celle ayant servi de manche de poignard (fig. 83 et 84) de Brassempouy (Landes), ne présentent pas de parties génitales, mais ont les seins très



Fig. 85. — Femme enceinte gravée sur os. Laugerie-Basse (Dordogne). Coll. Ed. Piette. 2/3 gr. nat.

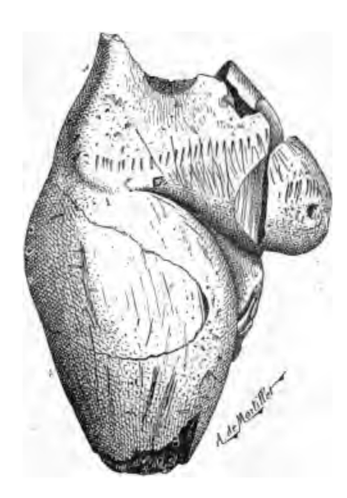


Fig. 86. — Statuette de femme en ivoire, dite *la Poire*. Station du Pape, à Brassempouy (Landes). Coll. Ed. Piette. 7/10 gr. nat.

accentués. Ces seins sont, dans les deux cas, plats et fort tombants. Ils forment ce qu'on nomme vulgairement la blague à tabac, caractère si fréquent chez les femmes des populations inférieures actuelles.

Chez la femme enceinte de Laugerie-Basse (fig. 85), gravée sur os, c'est le développement du ventre qui sert de caractère sexuel.

La femme sculptée sur ivoire (fig. 86), de Brassempouy, nommée « la Poire » à cause de sa forme générale, pièce malheureusement fort endommagée, est un véritable chef-d'œuvre de sculpture. Il reste à peine trace des seins; pour-

tant on peut reconnaître qu'ils étaient tombants. Ce qui frappe dans ce débris de statuette, c'est la forme du ventre : ce ventre, arrondi, fort proéminent, se projette en avant en tombant sur le pubis et le recouvrant. Il ne rejoint pas directement les hanches ; entre les hanches et lui il y a de chaque côté comme un sillon et une zone plate. Eh bien, ce ventre, actuellement anormal, je l'ai retrouvé dans une famille de la même région. Voici (fig. 87) le dessin de la femme qui présente cette particularité et qui a passé l'âge critique. Mais, fait bien singulier, c'est qu'une de ses filles (fig. 88), âgée de douze ans, non formée, présente la même tendance pour ce qui concerne le ventre et offre un phénomène tout particulier, des taches brunes sur la peau, taches qui sont en outre caractérisées par un développement pileux assez prononcé.

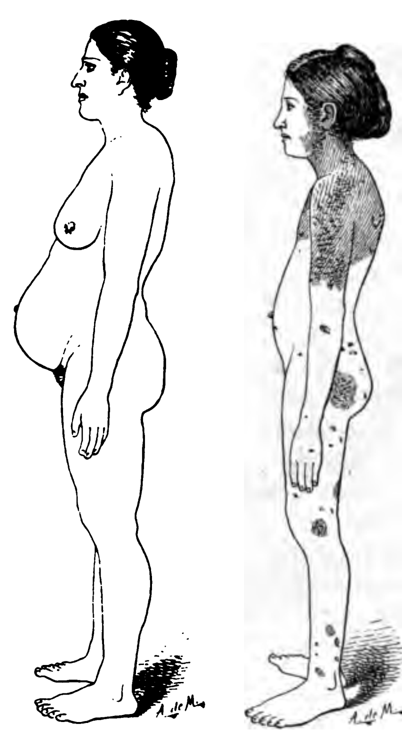


Fig. 87. — Femme d'Orthez (Basses-Pyrénées) du même type que les femmes paléolithiques sculptées.

Fig. 88. — Fille de la femme d'Orthez de la figure précédente, avec taches brunes garnies de poils.

Or le développement pileux est un caractère des populations magdaléniennes, à en juger par leurs œuvres d'art. En effet, la femme enceinte de Laugerie-Basse a tout le corps couvert de poil. Il en est de même du chasseur d'aurochs (fig. 89), également de Laugerie-Basse.

La sculpture, chez les artistes magdaléniens, était souvent dominée par la forme de la matière première et devait parfois se plier aux exigences usuelles de l'objet à orner. C'est ainsi

qu'ils faisaient un renne comme poignée de poignard
nt il existe plusieurs exemples — ils étaient obligés,
pas blesser la main, de coucher
es ou bois sur le dos (fig. 90).
›servation vient à propos de la
le Brassempouy servant de poi-
› morceau d'ivoire employé était
d'autre part il ne fallait pas trop
›n un point la poignée. Par con-
, afin qu'elle puisse plus com-
nt être saisie par la main, le
ır a été obligé de rejeter les
ur les côtés. C'est ce qu'il a fait
ant largement le sillon interfes-
nous relevons cela, c'est qu'on
tirer de cette disposition, si
t si naturelle, une importante
›n anthropologique. On a, sur
nées artistiques, prétendu que
on solutréenne et magdalé-
au moins en partie, était stéa-
ıe ou à développements grais-
nme les Bochimans et les Hot-
Rien ne justifie cette assertion.
possédons plusieurs représen-
de mains, surtout des mains
ıne sur pierre provenant de So-
Saône-et-Loire), d'autres sur
renne (fig. 91), de la Dordogne.
figurées à plat, vues de dessus,
ıe quatre doigts indiqués. Le
se voit jamais. C'est une preuve
it beaucoup plus nettement op-
: autres doigts que de nos jours.
oignets, aussi bien dans les
as isolés que dans celui de la
enceinte, sont garnis de ha-
rofondes, formant des groupes variés, mais toujours
Il est assez difficile de bien préciser ce que repré-
es hachures. Pourtant il ne paraît pas possible d'y



Fig. 89. — Chasseur d'aurochs, gravé sur corne de renne. Laugerie-Basse (Dordogne). Coll. E. Massenat. 1/2 gr. nat.

voir autre chose qu'une parure, un ornement, qui se portait

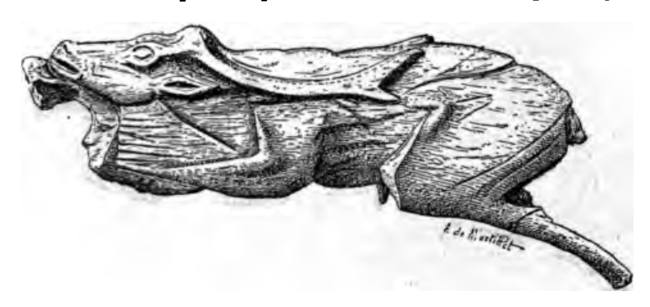


FIG. 90. — Manche de poignard en ivoire représentant un renne. Bruniquel (Tarn-et-Garonne). British Museum. 2/3 gr. nat.

à l'avant-bras. Cet ornement était-il un revêtement en relief, espèce de large bracelet recouvrant le poignet, ou bien tout

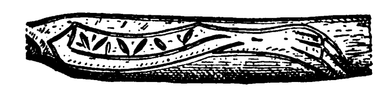


FIG. 91. — Main gravée sur corne de renne. La Madeleine (Dordogne). British Museum. 2/3 gr. nat.

simplement un tatouage ? Les documents précis manquent pour trancher la question.



FIG. 92. — Figure humaine sur corne de renne. Rochebertier (Charente). Ecole d'anthropologie. Gr. nat.

Quant aux têtes, elles sont toutes si peu caractérisées ou si diverses, qu'il est impossible d'en tirer quelque caractère. Si elles sont la partie la plus importante de l'homme, elles sont aussi la plus difficile à bien rendre. Tout ce qu'on peut conclure de la tête du chasseur d'aurochs, d'une tête isolée de Laugerie-Basse et d'une ébauche de sculpture sur corne de renne (fig. 92), provenant de Rochebertier (Charente), c'est que les hommes de cette époque devaient avoir le bas de la figure étroit et l'air aussi gai qu'intelligent.

CHAPITRE VI

NÉOLITHIQUE

sien. — La vie calme, douce et heureuse des
de l'époque de la Madeleine s'est peu à peu altérée
: d'un changement lent de température. Le Mam-
ui fournissait aux artistes de cette époque la matière
·écieuse de leurs petits chefs-d'œuvre, l'ivoire, abon-
débuts du Magdalénien, a lentement disparu, se
vers le nord-est. Le Renne, cet animal si utile, qui
it en abondance une nourriture excellente, de très
)eaux souples et garnies d'une épaisse fourrure
vêtements, des tendons se divisant en fil fin et so-
cornes faciles à transformer en instruments divers,
, cet animal si précieux, diminuait progressivement à
ue la température s'élevait et finissait par disparaître
ance et du centre de l'Europe. Il émigrait vers les
olaires.
rtie de la population a émigré avec lui, et, de nos
us pouvons constater dans le Groënland des peu-
pêcheurs et de chasseurs, associées au renne, pos-
ı art analogue à celui des magdaléniens, bien que
t dégénéré, ayant également, sous le rapport anthro-
e, une très grande affinité avec ces derniers. C'est la
enne colonisation française qu'il nous soit donné de
. Fait curieux, elle s'est effectuée dans la direction
a.
ue le climat se soit adouci dans la mère patrie, et
r suite de cet adoucissement, vers la fin du Magda-
population avait diminué et était devenue misérable.
:hait à remplacer le Renne par le Cerf. Mais cet ani-
beaucoup moins avantageux que le premier. Pro-
t aussi il était moins facile à chasser et moins nom-
)urtant, à la fin du Magdalénien et au commence-
Tourassien, époque de transition entre le paléoli-
le néolithique, il se rencontre très abondamment
: dans des stations bien déterminées.

Cette substitution du Cerf au Renne a profondément modifié l'industrie. L'arme la plus usuelle, le harpon, au lieu d'être en corne de renne (fig. 79) a été fabriquée en corne de cerf (fig. 93 et 94). Cette matière se taillant plus difficilement, le harpon tourassien est beaucoup plus grossier que le magdalénien. Ce harpon, caractéristique du Tourassien, continue pourtant dans le véritable néolithique. On le retrouve dans certaines habitations lacustres de

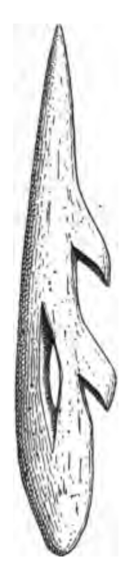


Fig. 93. Fig. 94.
Harpons en corne de cerf. La Tourasse, à Saint-Martory (Haute-Garonne). Coll. Darbas. 1/2 gr. nat.



Fig. 95. — Harpon en corne de cerf. Palafitte de Latringen Suisse). Coll. Gross. 1/2 gr. nat.

la pierre (fig. 95). Il sert donc de passage entre le paléol thique et le néolithique.

La préoccupation des exigences de la vie et la misère o: fait complètement disparaître toute idée d'art.

Le Tourassien représente surtout la fin des climats et d

si spéciales du paléolithique. C'est le dernier reflet rande et importante période.

que tourassienne, qui tire son nom du gisement par- ıt caractérisé de la Tourasse, à Saint-Martory (Haute- ɜ), se montre non seulement dans diverses stations ·énées françaises, mais aussi dans le Jura bernois et n Écosse.

ignyen. — Pendant le Tourassien, les indigènes qui nt le sol de la France subis- es derniers reflets de l'industrie ıique.

ınt le Campignyen, ils s'appro- naladroitement et en tâtonnant lustrie nouvelle, qui leur est e de toute pièce. Aussi l'instru- ι pierre le plus important, tout ı arme et outil, la hache polie, ɔut d'abord rare et imparfait. ection de cet instrument néces- n premier travail de taille assez , puis une longue opération de ȩe, ils ont remplacé la hache ır le tranchet, d'une fabrication ıs facile et plus rapide. Le tran- ; par suite devenu la caractéristique de cette époque.

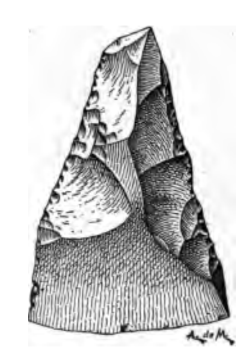


FIG. 96. — Tranchet en silex. Campign (Seine-Inférieure). Musée de Saint-Germain. 2/3 gr. nat.

ɔurassien et le Campignyen sont des époques relative- ·ès courtes. Ce sont même, à proprement parler, de phases de transition ou passage entre le paléoli- ɜt le néolithique, le Tourassien représentant la fin du ' et le Campignyen le commencement du second.

ɔnoisien. — Pourtant le Tourassien se relie, comme nons de le dire, avec le néolithique par ses harpons e de cerf à grandes et fortes barbelures. Il s'y relie ɔlus, comme vient de le démontrer Adrien de Mortillet, ɜ industrie toute particulière de petits silex taillés ıt habituellement des formes géométriques (fig. 97 à qui leur a fait donner le nom de *Petits silex à formes ·iques*. Cette industrie bien spéciale et bien typique se disséminée depuis la France, l'Angleterre, la Belgique, agne, la Pologne, dans tout le bassin méditerranéen,

jusque dans l'Inde. Elle se rattache aux stations franchement néolithiques par la survivance de ses types jusque dans le Robenhausien, d'une part. D'autre part, elle remonte jusqu'en plein Magdalénien par le mode de taille et la forme de certaines petites lames étroites qui ont un de leurs côtés abattu par une série de petites retouches très régulières (fig. 106). Des petites lames à tranchant abattu se retrouvent

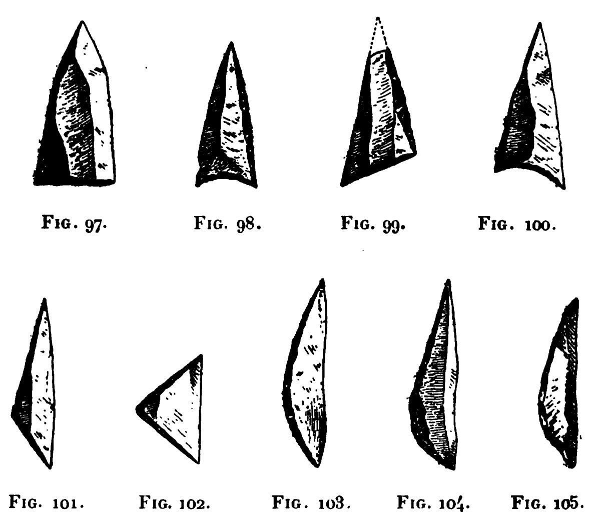


Fig. 97. Fig. 98. Fig. 99. Fig. 100.

Fig. 101. Fig. 102. Fig. 103. Fig. 104. Fig. 105.

Petits silex de formes géométriques. Stations tardenoisiennes des environs de Fère-en-Tardenois (Aisne). Coll. E. Taté. Gr. nat.

très fréquemment dans les dépôts magdaléniens et dans les stations de petits silex à formes géométriques.

Les silex à formes géométriques sont la trace d'une première invasion. L'importance de cette considération et le caractère tout spécial de cette industrie méritent un nom particulier. J'ai choisi celui de *Tardenoisien*, les environs de Fère-en-Tardenois en présentant plusieurs gisements.

1re invasion de la France. — Il y a eu entre le paléolithique et le néolithique des différences fort considérables, les unes dépendant de la température, les autres du développement industriel et intellectuel.

Pendant le Magdalénien, le climat de la France et du centre de l'Europe était froid et sec avec des températures extrêmes;

chamois, la marmotte, le bouquetin, se rencontraient ans nos plaines. Au néolithique, le climat est devenu temśré et beaucoup plus uniforme ; aussi les animaux cités ciessus se sont-ils empressés de gagner le sommet des monıgnes. Cette amélioration sensible et importante du climat e la France a attiré dans le pays des populations qui 'avaient jamais pensé à y venir précédemment.

Si les modifications climatériques ont été grandes, les ıodifications industrielles et intellectuelles l'ont été bien lus encore.

La domestication des animaux, complètement inconnue endant le paléolithique, a été largement appliquée pendant le néolithique. Il y avait six ıimaux domestiques : le chien, le bœuf, la ıèvre, le mouton, le porc et le cheval.



Fig. 106. — Petit silex à un tranchant abattu. Bruniquel (Tarn-et-Garonne). 2/3 gr. nat.

En même temps a apparu l'agriculture. Les ›mmes néolithiques cultivaient le blé, l'orge le lin, cultures originaires de la même réon que les animaux domestiques. Les ›mmes paléolithiques ne connaissaient aune de ces cultures.

Comme industrie, les néolithiques fabriıaient de la poterie, employaient en fait d'ous la hache polie, et ils connaissaient l'arc pour lancer au in leurs flèches. Les paléolithiques ignoraient complèteent la poterie, ne connaissaient pas la hache polie et n'emoyaient que le propulseur pour lancer leurs armes de jet.

Tandis que les paléolithiques n'avaient aucun respect pour urs morts, les néolithiques les ensevelissaient avec soin et ême leur construisaient des demeures plus monumentales ıe celles des vivants, les dolmens. Ce sentiment se joignait des idées religieuses fort développées, alors que la religioé était restée totalement inconnue aux paléolithiques.

Enfin le sentiment artistique, si développé à l'époque maglénienne, s'est engourdi pour se réveiller fort dégénéré tout fait à la fin de l'époque robenhausienne.

Un changement si important, si radical, n'a pu se produire ıe par l'invasion d'une population étrangère.

D'où venait-elle ?

Nous n'avons qu'à tourner nos regards vers l'Orient. L'in-

vasion néolithique de la France a un caractère essentiellement religieux. Or l'Orient a été le lieu d'origine et de fabrication de toutes les grandes religions : le brahmanisme, le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme, le mahométisme.

Si la religion donne une indication générale, la domestication et l'agriculture en fournissent de bien plus précises et plus certaines. C'est de la région située entre l'Asie Mineure, le Caucase, le nord de la Perse et la Tartarie, que nous a été apportée la civilisation néolithique.

Cette grande invasion, qui a si rapidement et si entièrement détruit toute l'industrie paléolithique, a-t-elle anéanti la population autochtone de la France?

Pas le moins du monde. Cette population a été dominée et soumise, mais l'industrie campignyenne, imitation maladroite de celle des conquérants, prouve que les conquis sont restés en nombre à côté de leurs vainqueurs.

Y a-t-il eu plusieurs invasions pendant le néolithique?

C'est probable, si nous tenons compte des petites incursions; mais ces incursions, sauf celle du Tardenoisien, n'ont pas laissé de traces distinctes, du moins on n'en a pas encore signalé de bien concluantes. S'il y a eu diverses invasions, elles n'ont pas apporté des modifications sensibles dans l'industrie ; elles devaient donc venir des mêmes régions.

Toujours est-il que l'on vivait constamment sur le qui-vive; aussi les groupes de population s'enfermaient dans des retranchements, des camps comme celui de Thenac (Charente-Inférieure) et celui d'Hastedon près de Namur. C'est encore ce besoin de se protéger qui a poussé l'homme à établir les palafittes, habitations sur pilotis au bord des lacs. Les premières et les plus abondantes datent du néolithique.

Mais ces palafittes ne sont-elles pas l'œuvre des autochtones voulant se préserver contre les envahisseurs anciens ou les nouvelles bandes? Ce qui pourrait le faire croire, c'est que les harpons en corne de cerf à grandes barbelures, analogues à ceux du Tourassien, proviennent justement de ces palafittes.

CHAPITRE VII

PROTOHISTORIQUE

Origine de la métallurgie. — Le protohistorique commence avec l'emploi usuel des métaux. Dans la nature, ois métaux surtout se rencontrent à l'état natif : l'or, ırgent et le cuivre. L'or et l'argent étant toujours rares et our ainsi dire exceptionnels, nous n'avons pas à nous en cuper ici. Il n'en est pas de même du cuivre. Disséminé à u près dans toutes les régions, se trouvant en grande ondance sur certains points, il a dû tout d'abord attirer ttention de l'homme. C'est donc le métal qui a été emoyé le premier par l'homme. Il lui était généreusement urni par la nature tout prêt à être transformé en arme, outil parure. Mais ce n'est pas en Europe que cet âge du cuie s'est développé. Les premiers objets en métal à base de ivre que l'on trouve en Europe sont en bronze. Or le onze n'est pas un métal simple. C'est un alliage de cuivre d'étain qui ne se rencontre pas dans la nature. C'est un oduit humain qui a dû être découvert et employé longtemps rès le cuivre, métal que l'homme peut recueillir directement prêt à être utilisé.

Si le cuivre à l'état de minerai est abondamment répandu ırtout, s'il est très fréquent à l'état natif, il n'en est pas de ême de l'étain, dont les gisements sont rares et très circonsits. On peut donc, par l'étude des gisements d'étain, se ndre compte approximativement de la direction d'où est nu le bronze.

Dans l'ancien continent, l'étain ne se montre qu'à l'ouest en ırope et à l'est en Asie. Les gisements européens sont beauup moins importants que les asiatiques. Il est donc à prémer que c'est le minerai de ces gisements d'Asie qui a été premier découvert et utilisé.

Les gisements d'Europe sont : le nord-ouest de la péninle ibérique, Espagne et Portugal ; le centre de la France, ıute-Vienne et Creuse, ainsi que les limites de la Loire-Inféure et du Morbihan ; Angleterre, îles Scilly, ainsi que les

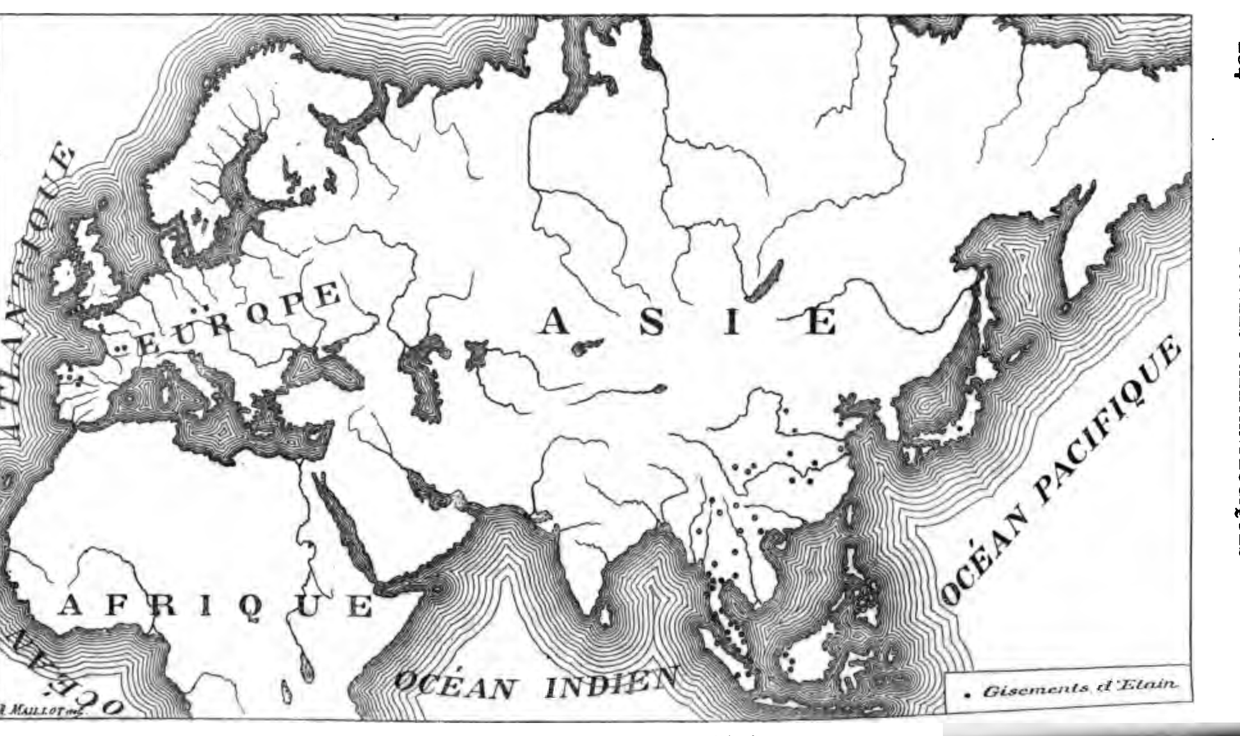


Fig. 107. — Carte des gisements d'étain.

omtés de Cornouailles et de Devon ; le centre de l'Europe, Saxe et Bohême ; Finlande, près du lac Ladoga ; et Italie, en Toscane.

En Asie : la Chine, provinces de Yun-nan, Kouang-si, Hou-nan, Kiang-si, Hou-pe, Ngan-wei, Shan-tung, Petchili ; e Tonkin, le Siam, le Tenasserim et la Birmanie, surtout a presqu'île de Malacca et les îles de la Sonde, enfin Ceylan.

Parmi les gisements d'Europe, ceux de Finlande, d'Italie t de France sont trop peu considérables. La Saxe et la ohême présentent de l'étain en filons. Or l'emploi primitif e l'étain a dû provenir de l'étain d'alluvions si répandu en sie. Les alluvions stannifères sont aussi très développées en ngleterre, mais sur aucun point de l'Europe on ne retrouve ndustrie du cuivre qui a dû précéder celle du bronze. Au ontraire, les objets métalliques les plus anciens constatés en urope sont en très beau bronze. D'autre part, loin de rencontrer dans les régions stannifères européennes abondance objets en bronze, c'est là qu'il y en a le moins et où il seme, comme en Angleterre, qu'on a le plus cherché à économiser le métal.

En Italie, dans la Péninsule Ibérique, en France, en Anglerre et même en Saxe et en Bohême, on a signalé d'anciens avaux d'exploitation, mais rien n'est venu les rapprocher e l'âge de la pierre, comme cela existe pour les premières ploitations de cuivre en Espagne et en Autriche. On ne ut pas même constater dans ces travaux l'âge du bronze. Il faut donc forcément aller chercher du côté des imenses dépôts d'alluvions stannifères de l'extrême Orient l'inntion et l'origine du bronze.

Le cuivre natif, bien que disséminé à peu près partout, n'est néralement pas extrêmement abondant. Il se trouve facileent parce qu'il occupe habituellement le sommet des filons, ais il s'épuise assez vite. Les fabricants de bronze ont dû trouver à court de cuivre. Il leur a fallu réduire les mineis mêlés au cuivre natif. La tâche n'a pas été très difficile, s carbonates de cuivre qui accompagnent le métal natif ant, de tous les minerais de cuivre, ceux dont la réduction t la moins difficile. C'est ainsi que s'est créée l'industrie inière, que les fabricants de bronze ont répandue partout en ême temps que le bronze.

Age du bronze. — L'introduction du bronze s'est faite par les inventeurs qui apportaient leurs produits tout fabriqués. C'est pour cela qu'en France et dans le reste de l'Europe, tout à fait au début de l'âge du bronze, on trouve des pièces très bien fondues en fort beau métal. Mais, rencontrant sur leur chemin des mines de cuivre, ils se sont mis à les exploiter en utilisant d'abord le cuivre natif et en réduisant ensuite le minerai. Le beau bronze étant composé de neuf parties de cuivre pour une d'étain, cela diminuait les frais et surtout les difficultés de quatre-vingt-dix pour cent, n'ayant plus que l'étain à apporter.

Il s'est trouvé qu'après un certain temps de ce régime, des empêchements, dont la cause nous est inconnue, ont arrêté l'importation de l'étain dans l'ouest de l'Europe. Les provisions se sont vite épuisées, on a été réduit à utiliser purement et simplement le cuivre localement exploité. Cependant, pour lui donner à la fusion une fluidité plus grande et pour le rendre plus dur, on a mêlé à ce cuivre local les débris des objets en bronze précédemment importés.

Ce sont justement ces quelques parties d'étain dans des cuivres de régions totalement dépourvues de ce minerai qui prouvent qu'il ne s'agit pas là d'un âge du cuivre normal ayant précédé le bronze, mais bien d'une industrie du cuivre tout à fait fortuite provenant d'un simple accident commercial.

Ce fait parfaitement constaté vient confirmer que l'étain employé n'était pas des gisements de l'ouest de l'Europe, mais d'une provenance beaucoup plus lointaine.

Les métallurgistes ne se présentaient pas comme envahisseurs usant de la force. Ils cherchaient à baser leur domination sur la religiosité. C'étaient tout à la fois des commerçants et des missionnaires. Missionnaires ardents comme sont les Orientaux, ils ont transformé l'ancien culte et, au grand détriment de l'anthropologie, ils ont remplacé l'inhumation par la crémation. Ardeur religieuse et crémation nous reportent vers l'Orient.

Mais à ces caractères moraux, commerce et religiosité, à ce caractère rituel, la crémation, s'en joint un bien plus concluant : un caractère anthropologique. Nous ne pouvons pas le prendre sur l'individu lui-même, son corps ayant été

›mplètement inciné́ré. Il n'en est pas moins sérieux et caıctéristique. Il s'agit de l'étroitesse des mains et du peu de déeloppement comme épaisseur des os de l'avant-bras. Ces donées sont fournies, la première ıar les poignées des armes, la seonde par les bracelets. Ces deriers, ouverts sur le côté, ne laisənt pour le passage du bras u'une très étroite ouverture. on seulement nos hommes, mais plupart de nos femmes ne ɜuvent pas les entrer.



Fig. 108. — Bouddha en bronze avec tintinnabulum et swastikas. Japon. Musée Cernuschi. 1/12 gr. nat.

Pour ce qui concerne les poinées de poignards et d'épées, est encore plus caractéristique. es poignées sont trop petites our nos mains. C'est tout au lus si nous pouvons y loger ·ois doigts opposés au pouce. l n'y a que certaines populaions asiatiques du côté de l'Inde [ui aient des mains assez étroies pour pouvoir utiliser commolément de pareilles poignées.

L'âge du bronze en France se livise très nettement en deux ̵poques. C'est justement dans a première que se rencontrent es poignées les plus courtes. C'é·ait l'époque où les fondeurs de ›ronze se réservaient les armes. ·ls avaient donc une main plutôt ndienne qu'occidentale.

D'ailleurs, il y a accumulation le preuves. Parmi les objets en bronze fabriqués par nos 'ondeurs, nous en avons rencontré en France et en Suisse lont la détermination a tout d'abord beaucoup embarrassé. Ɔe sont des sommets de cannes avec anneaux mobiles qui 'ont du bruit quand on les remue (fig. 109 et 110). Espèce de ;hapeau chinois élémentaire, cet instrument de musique —

si on peut lui donner ce nom — est ce qu'on appelle en archéologie un tintinnabulum, analogue à ceux des prêtres bouddhiques de l'Orient (fig. 108).

Avec le bronze, bien longtemps avant le christianisme, apparaît aussi dans l'Occident le signe de la croix et surtout la croix gammée ou swastika. Ce sont là des signes religieux de l'Orient. Tout porte donc à admettre que les premiers

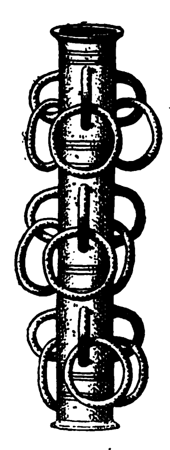


Fig. 109. — Tintinnabulum en bronze. Palafitte de Grésine, lac du Bourget (Savoie). Musée d'Aix-les-Bains. 1/2 gr. nat.

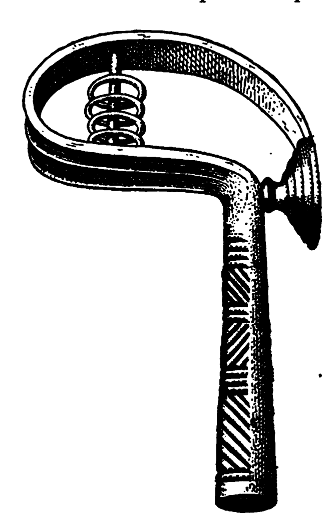


Fig. 110. — Tintinnabulum en bronze. Palafitte de Chevroux, lac de Neuchâtel (Suisse). 1/3 gr. nat.

métallurgistes, les importateurs du bronze en Europe, venaient des régions situées à l'est de l'Asie.

Quelle influence l'arrivée des importateurs du bronze a-t-elle exercée sur la Nation française ? Sous le rapport industriel, elle a occasionné une révolution complète ; sous le rapport religieux, elle a profondément modifié le culte. Mais, au point de vue de la composition de la population, elle n'a pas eu une grande influence. Les caractères anthropologiques de main et d'avant-bras que nous avons constatés se sont fondus, dilués dans l'ensemble de la population. En effet, les importateurs ont toujours été en grande minorité. Malgré leur influence morale, ils étaient partout et toujours menacés,

ssi se sont-ils volontiers abrités sur les palafittes des s de France et de Suisse. Leurs habitations sur terre me sont rares et cachées dans des lieux retirés. Une euve plus concluante encore de leur état d'infériorité mérique et par suite du peu de sécurité dont ils jouissent, c'est que, fondeurs ou marchands, ils ont été forcés

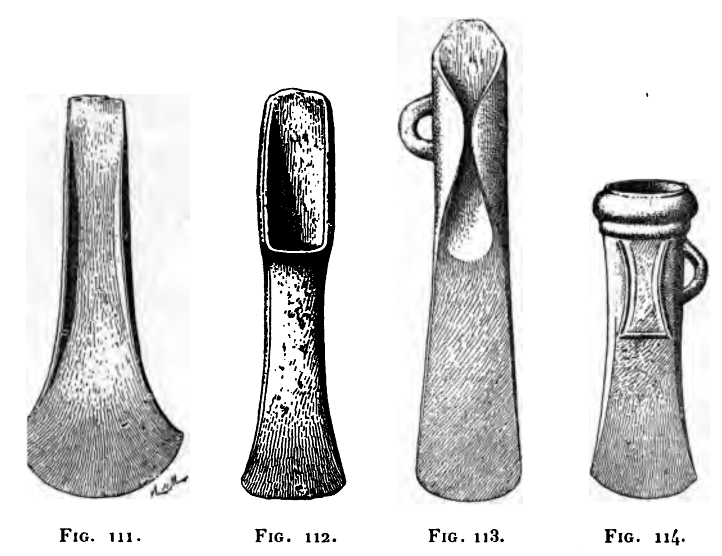


FIG. 111. FIG. 112. FIG. 113. FIG. 114.

FIG. 111. — Hache à bords droits, bronze. Arleuf (Nièvre). 1/3 gr. nat.
FIG. 112. — Hache à talons, bronze. Rochefort (Puy-de-Dôme). 1/3 gr. nat.
FIG. 113. — Hache à ailerons, bronze. Monétay-sur-Loire (Allier). 1/3 gr. nat.
FIG. 114. — Hache à douille, bronze. Déville (Seine-Inférieure). 1/3 gr. nat.

e cacher leurs matières premières et leurs pacotilles. Les ichettes de bronze sont très nombreuses. Il y a quelques nées, à la Société d'Anthropologie, j'en ai signalé 435, découvertes dans 68 départements de la France continentale. L'influence des importateurs du bronze sur la population française au point de vue de la race a donc été très faible ; elle a ulement renforcé le groupe des brachycéphales. Malgré la opagande religieuse, nous voyons les anciennes populations révéler un peu partout par la conservation de certaines ibitudes. C'est ainsi que sur les plateaux calcaires du midi e la France appelés causses, les inhumations se maintiennent dans les grottes et les dolmens, tout en étant accom-

pagnées d'objets en bronze et en cuivre. En Bretagne, le bronze et l'incinération n'ont pas fait abandonner les sépultures monumentales. Dans les Alpes, l'inhumation s'est maintenue avec des mobiliers funéraires appartenant complètement à l'âge du bronze.

La durée de l'âge du bronze a dû être considérable. En effet, pour que des missionnaires de langues et de pays étrangers convertissent toute une région aussi vaste que l'Europe, il faut certainement beaucoup de temps. Des faits matériels attestent l'exactitude de cette déduction. Restreignons, pour plus de précision, la question à la France. L'étude de l'âge du bronze dans notre pays m'a permis de le diviser en deux époques bien tranchées : le Morgien et le Larnaudien. L'industrie du bronze a donc dû être fort longue pour qu'elle se soit ainsi profondément modifiée. L'étude spéciale de l'instrument par excellence, la hache, qui est tout à la fois l'outil le plus utile et une arme terrible, conduit au même résultat. La forme de la hache a changé quatre fois (fig. 111 à 114) pendant les deux époques : Nous voyons, à l'époque morgienne, d'abord le type à bords droits, ensuite le type à talons, puis, à l'époque larnaudienne, le type à ailerons et en dernier lieu le type à douille.

Introduction du fer. — Si nous ne sommes pas fixés d'une manière bien précise sur le point d'origine du bronze, il n'en est pas de même pour ce qui concerne le fer. Le fer a une origine africaine.

En Égypte, où les documents historiques remontent à 7.000 ans, le fer paraît avoir été connu depuis cette époque lointaine, sans interposition d'un âge du bronze distinct.

Cet usage du fer dès la plus haute antiquité historique de l'Égypte, qui a été longtemps et vivement contesté, est maintenant généralement accepté. Il ne pouvait en être autrement devant les preuves qui l'appuient. Les grandes et belles statues égyptiennes en syénite et surtout en porphyre, roches des plus dures, n'ont pu être taillées qu'avec le fer passé à l'état d'acier. Dans les peintures les plus anciennes qui accompagnent les sculptures, des couleurs spéciales sont attribuées aux différents matériaux. Les métaux usuels sont colorés en rouge ou en gris bleu. Le rouge représente le cuivre, et le gris bleu, réservé pour les objets qui doivent être

›s plus durs et les plus résistants, représente certainement › fer. Du reste le nom du fer, *baa*, se trouve dans les inscrip-.ons et les textes les plus anciens. Enfin le fer ouvré lui-même été retrouvé. Il a été signalé entre autres dans les pyramides .es premières dynasties. S'il n'est pas plus abondant, cela ient à une considération religieuse. Ce métal, qui perd facile-nent son éclat en se rouillant, était considéré comme impur t voué à Typhon, le dieu du désert et du mal.

Il est tout naturel de voir le fer connu et employé par les Égyptiens, car c'est le métal par excellence de l'Afrique. Ainsi hez les Cafres, le nom du fer, *tsipi*, équivaut en même temps .u nom de métal. Le cuivre est le *tsipi ecubitu*, fer rouge; 'or et même le laiton, le *tsipi etseku*, fer jaune; l'argent, le *sipi echu*, fer blanc.

Les Africains, qui, comme toutes les autres populations, ont lébuté par l'âge de la pierre, ont passé directement de la ›ierre au fer. La limonite, peroxyde de fer hydraté, est rès répandue en Afrique à la surface du sol; or c'est un ninerai très facilement réductible, d'autant plus réductible [u'il est accompagné de divers sels qui peuvent servir de ondants.

Quand la limonite est dure et compacte, on la nomme ıématite. C'est alors une brillante pierre aux belles couleurs 'ouges. Aussi a-t-elle été fréquemment employée pendant l'âge ıfricain de la pierre à faire des haches polies. Une de ces ıaches, tombée accidentellement dans un foyer ou décom-›osée dans un incendie, aura tout naturellement conduit à 'invention du fer métallique.

Les Étrusques ainsi que les Sardes, et très probablement es Corses, se sont joints aux Libyens pour envahir l'Égypte, :omme nous l'avons vu dans la partie historique. Ils ont été ›attus par Thothmès III, vers l'an 1625 avant notre ère. Un ıutre document historique nous montre encore les mêmes ›opulations en contact comme ennemis, puis comme auxi-iaires, avec les Égyptiens sous Ramsès II, au commencement lu XIVe siècle avant notre ère. Ces contacts avec les Égyptiens les habitants des îles italiennes et des Étrusques ont dû leur aire connaître le fer. En Sardaigne et en Étrurie, on retrouve les antiquités égyptiennes. Rapportant des objets divers, . plus forte raison ont-ils dû importer chez eux l'usage du

fer, élément si utile dans l'industrie. On peut donc conclure que l'introduction du fer a eu lieu en Italie du XVIIe au XIVe siècle avant notre ère.

A cette époque, les communications entre l'Italie et la France étaient fréquentes. On a trouvé des objets de l'âge du bronze sur plusieurs cols des Alpes. Le fer a donc dû franchir les Alpes environ quatorze siècles avant notre ère. Il a d'abord été apporté tout fabriqué par le commerce. Les fondeurs de bronze des palafittes de la Suisse l'ont utilisé comme ornement. Ils l'incrustèrent dans le bronze des beaux bracelets et des poignées d'épées de la fin du Larnaudien. Plus tard, les fabricants de fer suivirent les marchands, et le nouveau métal se vulgarisa. On vit alors en France, comme en Italie et en Égypte, le fer traité en métal impur, tandis que le bronze et le cuivre étaient considérés comme beaucoup plus nobles. Nouvelle preuve que le fer nous est venu d'Égypte, métal et traditions ont cheminé ensemble.

La pierre polie et la civilisation qui l'accompagne nous ont été apportées par une invasion violente.

Le bronze par une lente insinuation religieuse.

Le fer nous est venu tout simplement par le commerce et l'industrie.

Hallstattien. — La première époque de l'âge du fer, l'Hallstattien a pris son nom des mines de sel de Hallstatt, dans la province de Salzbourg (Autriche), vallée alpine qui met l'Italie en communication avec l'Europe centrale. C'est là qu'un des employés de la mine de sel actuelle, Ramsauer, a fouillé avec le plus grand soin un riche cimetière de cette époque, dont il a fait le relevé tombe par tombe. Le cimetière d'Hallstatt est, sinon le plus riche, certainement un des plus riches de cette époque. Cela tient à l'exploitation du sel, au milieu des terres. Les mineurs d'alors échangeaient leur sel contre les objets les plus beaux, les plus chers, les plus recherchés. Il y avait à Hallstatt, grâce au sel, un actif centre de commerce. Cette localité est donc devenue le type d'une grande et importante époque, non seulement par les objets industriels usuels et de luxe qu'on y rencontre, mais encore par le mouvement commercial qui s'y est développé, mouvement qui est une des caractéristiques les plus importantes de l'Hallstattien.

En Allemagne, en Suisse, en France, ce mouvement avait
incipalement pour objectif l'ambre, qu'on allait chercher sur
s côtes de la mer du Nord et de la Baltique et que l'on ap-
ortait à profusion dans l'Europe centrale et surtout méri-
onale.

Ce commerce entre le Sud et le Nord avait
éjà commencé, au moins du côté de la France,
vant la fin de l'âge de bronze. Non seulement
n le reconnaît par l'ambre rencontré dans
iverses stations du bronze, mais encore grâce
u jalonnement de la route par des objets par-
culiers. Tel est un couteau (fig. 115), à lame
ourte, à manche fondu du même jet, terminé
ar un grand anneau et portant sur chaque plat
n creux allongé bordé au pourtour de petites
inguettes, agrafes destinées à retenir une
arniture logée dans le creux. Ces couteaux
ont larnaudiens, associés à des objets de la fin
e l'âge du bronze. Cette forme très particu-
ère a été rencontrée : à Rovio (Tessin), ver-
ant italien des Alpes; près de Genève, versant
ançais ; en France, à Pothières (Côte-d'Or),
Courtavant (Aube), aux environs de Toul
Meurthe-et-Moselle) ; à Binningen, près de
Bâle ; près de Darmstadt, sur les bords du Rhin,
t en Hanovre, près de la Weser.

Ces couteaux se rencontrent dans des tom-
es, indistinctement, à incinération ou à
nhumation. On voit que le sentiment reli-
ieux, deuxième manière, s'est très amoindri
ar suite du commerce et des pérégrinations.

FIG. 115.—Couteau en bronze à anneau et à languettes, lame et manche du même jet. Sépulture de Courtavant (Aube). Coll. Morel. 1/3 gr. nat.

Un autre jalonnement (fig. 116), relevé avec beaucoup de
oin, est celui des cistes à cordons. Les cistes sont des seaux
ylindriques en bronze, coupés dans leur hauteur par des
ourrelets au repoussé qui les divisent en une série plus ou
noins nombreuse de zones horizontales (fig. 117), unies ou
rnées. On connaît 107 de ces cistes à cordons, mais comme 14
onstituent une cachette de marchand en Hongrie, extrême
imite orientale de la distribution, il ne faut pas en tenir compte.
Reste donc 93, ayant servi, disséminés ainsi : 48 en Italie dont

24 à Bologne ou dans les environs. C'est évidemment là le grand



Fig. 116. — Carte du commerce de l'ambre et du corail. Distribution des cistes et des couteaux à languettes.

centre de consommation ; 10 proviennent du versant méridional des Alpes. Sur le versant opposé, on en a signalé : 5 en France, 1 en Belgique, 1 en Hollande, 2 en Suisse, 5 dans le Wurtemberg, 2 en Bavière, 6 à Hallstatt, 1 dans le Tyrol. Puis, re-

montant au Nord, on en retrouve 2 dans la vallée du Rhin, 5 dans le Hanovre et 1 dans le Mecklembourg. D'autre part, plus à l'est, 11 s'étalent dans l'Istrie et la Carniole, et de là ils regagnent la Baltique par la Moravie, 1, le duché de Posen, 1, et le Brandebourg, 1. Ce jalonnement des cistes à cordons de la fin de l'Hallstattien montre que le mouvement commercial de l'ambre était à ce moment le même qu'à la fin de l'âge du bronze, en élargissant son aire du côté de l'est.

Les sépultures hallstattiennes ont fourni aussi un certain nombre d'*œnochoés*, ou vases à long bec (fig. 118) qui jalonnent aussi l'espace compris entre la Baltique et la Méditerranée. Ce que ces vases, dont plusieurs ont été recueillis en France, ont de particulier, c'est qu'ils sont parfois ornés de lions, influence méridionale. Ce sont des lions à courte crinière, donc des lions d'Asie. Les œnochoés, au moins comme origine, proviennent du sud-est. Une sépulture hallstattienne du canton de Berne (Suisse), à Græchwyl, fournit un document encore plus précis. C'est une grande et belle urne en bronze qui a non seulement ses anses formées chacune de deux lions orientaux, mais encore un bel ornement (fig. 119) en bronze ajouré, représentant Astarté, divinité syrienne. En France, sous le tumulus de la Garenne, à Sainte-Colombe (Côte-d'Or), une autre sépulture a donné un grand bassin orné de têtes de griffons, têtes tout à fait orientales. Nous reproduisons figure 120 le bassin de la Garenne et comme terme de comparaison, figure 121, une tête de griffon provenant d'Olympie (Grèce).



FIG. 117. — Ciste à cordons, bronze. La Certosa, Bologne (Italie). Musée de Bologne. 1/6 gr. nat.

Ce sont là autant de preuves qu'il y avait des relations

commerciales entre l'Orient et l'Occident. Ces relations s'étendaient au moins depuis la Syrie jusqu'à la Baltique, coupant l'Europe en écharpe et se faisant sentir grandement en Suisse et en France.



Fig. 118. — Œnochoé à long bec, bronze. Sépulture de la Gorge-Meillet, à Somme-Tourbe (Marne). Musée de Saint-Germain. 1/3 gr. nat.

Les sépultures hallstattiennes de France sont essentiellement sous tumulus. L'époque est parfaitement caractérisée dans son ensemble, mais, dans l'état de nos connaissances, il n'est pas possible de la subdiviser. Il en est tout autrement en Italie, où il existe des cimetières divers nettement caractérisés et mieux encore des couches de sépultures superposées. Ces sépultures se trouvent dans des terres d'alluvions; il a donc fallu, pour former les divers niveaux, un temps très long, beaucoup plus long que celui que les archéologues classiques leur assignent en se basant seulement sur les objets recueillis.

Le développement de l'industrie hallstattienne a pris un grand essor en Italie, dans les régions situées au nord de l'Apennin. Il existait là un centre fort actif. On y a trouvé, soit à Bologne, soit à Este, des vases, surtout des seaux en bronze nommés *situles*, ornés de représentations animales

et de scènes de la vie humaine (fig. 122 et 123). Ces ornements forment des bandes superposées. Elles débutent généralement, en haut, par des défilés militaires, puis, au



Fig. 119. — Astarté, ornement du vase en bronze de Græchwyl (Suisse). Musée de Berne. 1/2 gr. nat.

milieu, viennent des sujets religieux, enfin la vie populaire est reléguée tout à fait à la fin et fort écourtée. Cela peint bien l'esprit de l'époque. Le peuple n'est rien, le soldat et le prêtre sont tout.

De la partie inférieure de la vallée du Pô, ces vases illustrés, fort intéressants sous le rapport des mœurs et du costume, se dirigent vers le nord-est, l'Autriche, et non vers le nord-ouest, la France. Nous ne pouvons donc pas utiliser

d'une manière certaine, les données qu'ils fournissent pour l'histoire de la Nation française.

Mais nous avons en France de fort curieuses statues en grès (fig. 124 et 125), à peu près grandeur nature, qui nous fournissent des données bien françaises. Ces statues, très

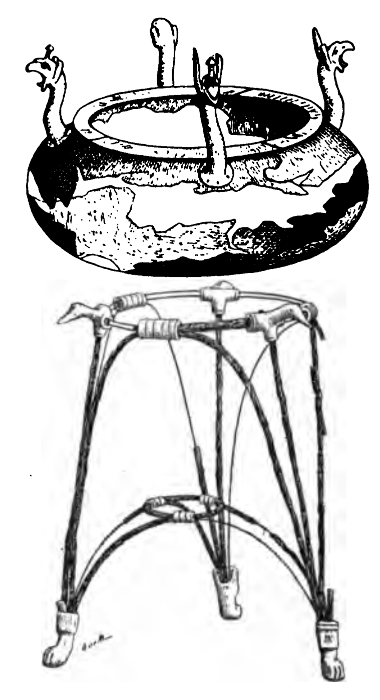


FIG. 120. — Bassin en bronze orné de têtes de griffons, avec son trépied. La Garenne (Côte-d'Or). Musée de Châtillon-sur-Seine. 1/10 gr. nat.



FIG. 121. — Tête de griffon en bronze. Olympie (Grèce).

grossières, très primitives, découvertes dans l'arrondissement de Saint-Affrique (Aveyron), sont au musée de Rodez. Elles représentent une femme et trois hommes. La mieux conservée est la statue de femme. Sa bouche est recouverte d'un voile, comme en portent les femmes arabes de nos jours. Les hommes, armés de poignards, d'arcs et de flèches ont également des vêtements en forme de robe. Cela nous reporte aussi en Orient.

Ces statues sont-elles bien de l'âge du fer ?

En les comparant avec les représentations humaines des situles ou seaux coniques ornés de l'époque d'Hallstatt, on remarque :

1° Que les hommes dans les statues comme sur les situles sont recouverts de longues houppelandes;

2° Que la femme de l'Aveyron a une robe qui recouvre le dessus de la tête. Il en est de même des femmes des situles. Seulement ces dernières ont la figure découverte au lieu d'avoir la bouche cachée par un voile.

Malgré ces analogies, il se pourrait cependant que les statues de l'Aveyron remontent à l'âge du bronze et même à la fin du néolithique.



Fig. 122. — Situle en bronze de la Certosa, à Bologne (Italie). Musée de Bologne. 1/8 gr. nat.

Marnien. — La seconde grande époque entièrement protohistorique de l'âge du fer est l'époque marnienne. Elle est admirablement caractérisée en France, surtout dans le département de la Marne, par les riches cimetières auxquels on donne le nom de cimetières gaulois. Peu distincte en Italie, où elle est absorbée en grande partie par les subdivisions de l'Hallstattien et par l'Étrusque et le Romain, elle reparaît très nette et fort brillante sur les côtes de la Dalmatie, en Bosnie-Herzégovine et dans tout le bassin du Danube. L'industrie de cette époque, très bien caractérisée, se relie pourtant dans ses débuts avec celle de la fin de l'époque précédente. Elle est facilement reconnaissable par la forme d'un petit objet de toilette fort répandu, la fibule ou agrafe de vêtement. Les fibules marniennes, qu'elles soient en fer, en bronze ou très rarement en métal plus précieux, ont l'extrémité destinée à recevoir la pointe de l'épingle très longue et recourbée sur l'arc ou corps de la fibule (fig. 126 et 127).

L'industrie marnienne, partant de la France, occupant toute la partie méridionale de l'Allemagne, s'étalant dans la vallée du Danube, abondante sur le versant oriental de l'Adriatique, vient confirmer ce que nous avons dit dans la partie historique, savoir qu'une population uniforme et très mobile occupait

ou du moins parcourait et dominait toutes ces régions.



Fig. 123. — Développement de la situle précédente. 1/5 gr. nat.

Le commerce continuait à être très actif; comme par l

semait l'ambre de la Baltique en descendant vers
mais, plus complet, il semait aussi le corail de la
anée en remontant vers le nord (fig. 116).



· Statue de femme, en grès.
'nin (Aveyron). Musée de
'15 gr. nat.



Fig. 125. — Statue d'homme, en grès. Les Maurels (Aveyron). Musée de Rodez. 1/18 gr. nat.

érégrinations commerciales marniennes, comme les
iennes, ne paraissent pas avoir eu une grande influence
omposition de la population.
rnien s'est largement développé avant l'introduction
naies en France. Dans les milliers de tombes fouillées
tières marniens de la Champagne, on n'a pas trouvé
aies gauloises. Les premières monnaies apportées en
ont de Philippe de Macédoine, qui a régné de 359 à
t notre ère. On peut en conclure que les cimetières
s étaient en plein fonctionnement au IIIe siècle avant

notre ère et que l'industrie uniforme qu'ils contiennent remonte au moins au IVe siècle.

Les premières monnaies employées en France sont des monnaies grecques apportées par les bandes de pillards ou venues à Marseille par l'effet du commerce. Ces belles monnaies

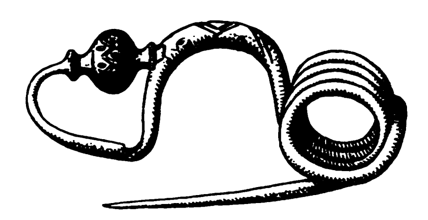


Fig. 126. — Fibule marnienne, bronze. Sépulture de la Marne. 2/3 gr. nat.

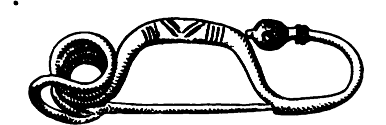


Fig. 127. — Fibule marnienne, bronze. Somme-Bionne (Marne). 2/3 gr. nat.

grecques, imitées, ont rapidement dégénéré et sont devenues si grossières, qu'on ne peut en tirer aucune indication ethnique.

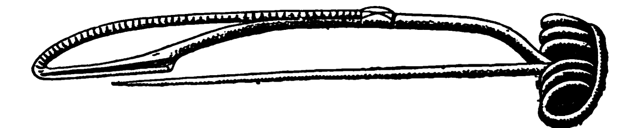


Fig. 128. — Fibule en fer de La Tène (Suisse). 2/3 gr. nat.

Vers la fin de l'époque marnienne, une fabrique ou plutôt un dépôt commercial fut établi à La Tène, au débouché du lac de Neuchâtel (Suisse). Mais cet établissement a fourni des monnaies gauloises, entre autres de Marseille. On dit même qu'on y a trouvé des monnaies romaines. Pourtant, en Allemagne et en Suisse, on cherche à donner le nom de La Tène à l'époque marnienne. C'est à tort, car ce gisement n'est ni

ısez précis, ni assez net, ni assez complet. La Tène corres-ɔnd non au Marnien, mais au Beuvraysien. C'est l'époque de ansition entre le protohistorique et l'historique. La fibule ıractéristique de La Tène (fig. 128) est elle-même une fibule ɘ passage entre les fibules typiques du Marnien et certaines ɔules romaines.

Là finit la palethnologie. L'histoire commence en France ⁄ec l'occupation romaine.

Récapitulation palethnologique. — L'homme a apparu en rance il y a plus de 200,000 ans. Il y vivait en compagnie ɘ deux grands éléphants, l'*Elephas antiquus* et même l'*Ele-has meridionalis*. Complètement sauvage, il allait entière-ıent nu, sous une température assez douce. Nous ne lui con-aissons qu'un seul instrument, un fort morceau de pierre rossièrement taillée, qui lui servait, suivant le besoin, d'arme u d'outil.

Cet instrument, le coup de poing, se maniant directement à ı main, l'homme l'a lentement et successivement amélioré, le aillant avec plus de soin, plus d'art et surtout le rendant plus ger.

Mais, la température baissant, le froid arrivant, l'homme a enti le besoin de se vêtir. Il a alors modifié son outillage de ierre de manière à pouvoir se fabriquer des vêtements avec les peaux.

Cette évolution se suit d'une manière régulière, sans sou-resauts, pendant la première partie du paléolithique, qui a été xtrêmement longue. Il y a donc eu continuité dans l'occu-ation de la France par la même race, sans intervention ni nfluence étrangères.

Puis à la fin du paléolithique inférieur et moyen vint 'époque solutréenne, qui est caractérisée par un beau déve-oppement de l'industrie de la pierre, développement dû à 'invention d'un procédé technique nouveau. Pourtant cette ndustrie se rattache par des intermédiaires à celle du Mous-érien, et son peu d'extension en surface montre que c'est un simple épanouissement local, qui ne se relie à aucune indus-rie similaire étrangère.

En même temps que cette transformation industrielle, s'est ɔpérée une transformation climatérique. Le climat froid et humide, assez uniforme, qui a occasionné le développement

glaciaire, a été remplacé par un climat très sec à températures extrêmes, très froide l'hiver et chaude l'été, qui a amené le retrait des glaciers et forcé l'homme à s'abriter dans les grottes et contre les escarpements. Joignant l'os à la pierre pour fabriquer ses instruments, l'homme a perfectionné son industrie sur place, il est même devenu artiste ; pourtant, exclusivement pêcheur et surtout chasseur, il ne connaissait ni la domestication des animaux, ni l'agriculture ; il ignorait l'emploi de l'arc et la poterie. Complètement dépourvu, comme tous les paléolithiques, de religiosité, il n'enterrait pas ses morts.

L'animal le plus utile à ces chasseurs était le renne. Mais, l'évolution climatérique continuant, la température s'adoucit et surtout s'uniformisa peu à peu. Le renne émigra vers le pôle, suivi d'une partie de ses chasseurs. Les autres restèrent en France, où ils menèrent une vie précaire. C'est alors que se produisit une grande invasion qui transforma les usages et les mœurs. Le paléolithique était fini, le néolithique commençait avec l'agriculture et le culte. Cette invasion provenait probablement d'Orient, patrie des grandes religions.

A la suite d'importations commerciales et de propagande religieuse, une autre transformation s'opéra en France. Le bronze succéda à la pierre, et la crémation prit la place de l'inhumation. C'est l'Orient et probablement l'extrême Orient qui nous a fourni la nouvelle industrie et le nouveau culte.

Enfin apparut le fer, provenant d'Afrique par la voie de l'Égypte. Il fit son apparition en France 1,000 ans au moins avant notre ère. Pendant les temps protohistoriques du fer, la palethnologie, si elle ne constate pas des mouvements de peuples, reconnaît tout au moins de grandes pérégrinations commerciales qui mettaient en relation la Syrie avec la Baltique. Ce sont là d'utiles données pour tracer l'histoire primitive de la France et établir l'origine de sa population.

QUATRIÈME PARTIE

DOCUMENTS ANTHROPOLOGIQUES

CHAPITRE PREMIER

RACE DE NÉANDERTHAL

Squelette de Néanderthal. — Reste à étudier l'homme lui-même. Malheureusement, comme nous l'avons établi, l'homme paléolithique n'enterrait pas ses morts, aussi leurs ossements se dispersaient et se détruisaient rapidement. Les documents osseux sont donc fort peu nombreux. Pourtant les pionniers de la science sont parvenus à en réunir suffisamment pour établir d'une manière satisfaisante les caractères de nos premières races humaines. Entraînés par leur ardeur, ces pionniers ont même dépassé le but et encombré le champ d'étude de pièces plus ou moins douteuses. Nous écarterons avec soin toutes ces pièces incertaines et ne baserons nos conclusions que sur celles qui sont incontestables.

La première, qui fit grand bruit, fut le squelette et surtout la calotte cranienne de Néanderthal.

Dans un point resserré et encaissé de la vallée de la Düssel, à peu près à moitié distance entre Düsseldorf et Elberfeld, station de Hochdal, débouche un petit ravin nommé Néanderthal. On y exploite, comme marbre, du calcaire dévonien. La carrière, rive droite de la Düssel, côté gauche du ravin, est ouverte dans un escarpement presque abrupt. A 18 mètres au-dessus du niveau de l'eau et à 30 mètres au-dessous du pla-

teau supérieur, existait une étroite terrasse sur laquelle s'ouvrait la petite grotte de Feldhofen. Elle contenait une assise de limon très dur de 1m,60 d'épaisseur. C'est dans ce limon, à 0m,66 de .profondeur, qu'en août 1856, les ouvriers de la carrière découvrirent un squelette humain, couché dans le sens de la profondeur de la grotte, la tête du côté de l'entrée. Fühlrott, d'Elberfeld, averti, s'empressa de se rendre sur les lieux et put recueillir la fameuse calotte cranienne (fig. 129) et divers os. Le tout était empâté dans du limon, véritable lehm ancien fortement tassé, dépôt acheuléen non remanié. A 130 pas, du même côté, dans un calcaire semblable, une autre grotte a donné des débris de rhinocéros, d'ours et d'hyène contenus dans du lehm identique. Enfin, la forme toute spéciale de la calotte est encore une preuve qu'on est en présence d'un débris humain paléolithique.



Fig. 129. — Crâne de Néanderthal. 1/4 gr. nat.

En voyant la robusticité et l'épaisseur des ossements de Néanderthal et la forme toute particulière du crâne, avec ses arcades sourcilières démesurément développées, son front bas, fuyant, sans façade, la partie postérieure de la tête fortement élargie, on s'est demandé si c'était un homme. Lorsque Schaaffhausen eut bien établi que ce n'était pas douteux, on a voulu voir dans les débris de Néanderthal les restes d'un individu anormal, d'un idiot. Mais les découvertes subséquentes sont venues détruire cette opinion.

Fragment de crâne de Canstadt. — La découverte de Néanderthal rappela qu'en 1700, le duc Eberhard Ludwig de Wurtemberg faisant pratiquer des fouilles dans un oppidum romain à Canstadt, tout près de Stuttgart, on avait recueilli un débris de crâne humain (fig. 130) de forme assez bizarre. Il gisait dans le lehm, associé à des restes d'éléphants, d'ours et d'hyènes. Ce fragment, longtemps oublié, avait été retrouvé au musée de Stuttgart. Il se compose du frontal et d'une grande partie du pariétal droit. Dans son ensemble, ce fragment de crâne a le plus grand rapport avec la calotte cra-

nienne de Néanderthal. Les arcades sourcilières, moins développées, le sont pourtant beaucoup plus que dans les races actuelles. Ce développement produit un sillon transversal du côté du front et une dépression au-dessus de la racine du nez. Le front est étroit et très fuyant, l'écaille frontale est fort longue. Enfin ce fragment, que possède encore le Musée de Stuttgart, a tous les caractères néanderthaloïdes, mais est-il bien celui qui fut découvert en 1700 ? Nombre de personnes en doutent. Il en est même qui nient sa date paléolithique. On a prétendu que c'était un débris romain et même mérovingien doté de caractères ataviques. Pourtant, de Quatrefages et Hamy ont proposé de prendre ce débris comme type de la race qui groupe les caractères néanderthaloïdes, mais ils n'ont pas été suivis. Le type de Néanderthal, avec ses ossements divers et sa calotte cranienne, est bien plus complet, bien plus certain, bien mieux connu. On doit d'autant plus le conserver, qu'il a fourni un qualificatif fort commode et très employé dans le langage scientifique. Pour désigner certains caractères, on dit qu'ils sont néanderthaloïdes, et l'on est compris par tout le monde.



Fig. 130. — Crâne de Canstadt. 1/4 gr. nat.

Crâne d'Eguisheim. — Maintenant que nous connaissons le premier signalement et le nom de la race de Néanderthal, abordons la rive gauche du Rhin.

En creusant une cave à bière dans le lehm qui constitue l'extrémité nord de la colline de Bühl, à Eguisheim, près de Colmar, alors Haut-Rhin, on découvrit, en novembre 1865, deux fragments d'un crâne humain (fig. 131). Faudel, informé de la découverte, s'empressa de l'étudier avec le plus grand soin et de la faire connaître.

Ces fragments se composent d'un frontal et d'un pariétal droit se rapportant au même crâne. Ils étaient enfouis dans le lehm intact, vierge de tout remaniement antérieur, au bout d'une tranchée de 5 mètres de long, sous une hauteur verticale, c'est-à-dire à une profondeur au-dessous de la surface du sol, de 2m,50. Les autres ossements trouvés disséminés en divers

endroits dans le même lehm sont un métacarpien de petit cheval, divers débris d'un petit bovidé, le frontal d'un grand cerf et une molaire de mammouth ou *Elephas primigenius*. Les os humains et les os des autres animaux ont exactement les mêmes caractères physiques et la même composition chimique, comme l'a constaté Scheurer-Kestner en faisant diverses analyses.

Le crâne d'Eguisheim, tout en ayant les arcades sourcilières très développées, les a moins fortes que celui de Néanderthal; par contre, le front est plus fuyant, bien qu'un peu plus large. Les sinus frontaux sont très développés. L'écaille frontale très allongée, et, bien que les deux fragments qu'on possède soient assez restreints, on reconnaît très bien que ce crâne, comme tous ceux de ce type, était dolichocéphale et avait la portion postérieure très élargie, et l'occipital rejeté en arrière. Les sutures fort simples tendent à se souder et à disparaître totalement. Les formes plus adoucies de ce crâne peuvent le faire attribuer à une femme.

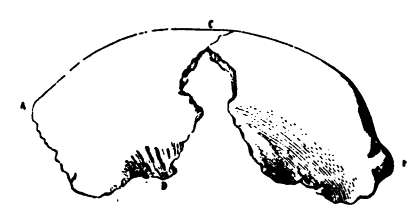


Fig. 131. — Crâne d'Eguisheim. 1/4 gr. nat.

Marcilly et Bréchamps. — A Marcilly-sur-Eure (Eure), Doré-Delente a recueilli dans la terre rouge ou terre à brique, équivalent du lehm rhénan, un frontal humain (fig. 132). Il provient de la tranchée de la Mésangère, chemin de fer d'Evreux à Dreux. Cette tranchée est ouverte à mi-côte sur l'escarpement qui domine l'Eure. La terre à brique repose sur des marnes ravinées, aussi la coupe présente de nombreuses ondulations ou poches avec débris de silex. C'est dans une de ces poches, presque au fond, à 30 ou 40 mètres au-dessus du niveau de la rivière et 20 ou 30 mètres au-dessous du plateau, sous environ 7 mètres de terre à brique, qu'a été rencontré le crâne. Il était, dit-on, entier, mais les ouvriers l'ont brisé. L'on n'a pu retrouver que le frontal ne conservant qu'une très petite portion de l'arcade sourcilière droite. J'ai vu l'os peu après sa découverte, les cassures, toutes fraîches, montraient que, si le crâne n'était pas entier, il se trouvait certainement beaucoup plus complet qu'il ne l'est actuellement.

Ce débris humain n'était directement daté ni par des ossements fossiles, ni par des silex taillés, mais son mode de gisement ne peut laisser aucun doute sur son âge. Dans la vallée de l'Eure et aux environs de Dreux le même niveau géologique, dans les mêmes conditions, a fourni sur plusieurs points, associés des ossements d'animaux fossiles, des silex taillés très nettement moustériens inférieurs ou acheuléens. On peut citer entre autres la briqueterie de la Hutte, commune de Crécy-Couvé. Sous une épaisse couche de terre rouge à brique, exploitée à mi-côte, se trouve un dépôt de silex parfaitement taillés affectant les formes les plus caractéristiques, pointes et racloirs moustériens mêlés à quelques coups de poing acheuléens. Parmi les ossements associés à ces silex taillés, il y a de nombreux débris de marmottes. Le gisement ne saurait être mieux caractérisé. Le crâne humain de Marcilly-sur-Eure, recueilli au même niveau géologique, est donc bien moustérien inférieur.



Fig. 132. — Fragment du crâne de Marcilly-sur-Eure (Eure). 1/4 gr. nat.

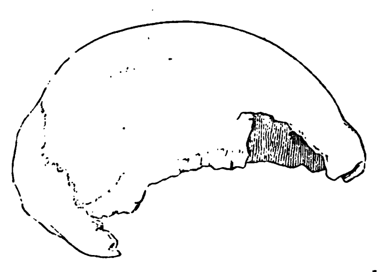


Fig. 133. — Crâne de Bréchamps (Eure et-Loir). 1/4 gr. nat.

Ce crâne est tout à fait néanderthaloïde et se rapproche beaucoup de celui d'Eguisheim. Les arcades sourcilières devaient être très proéminentes. Malheureusement, il ne reste plus qu'une faible portion de la partie externe de l'œil droit. Elle suffit pour montrer qu'il y avait une forte dépression entre les arcades sourcilières et le front. C'est même cette dépression qui a facilité la cassure de l'os et la perte des autres portions des orbites. On sait que cette dépression est un des caractères des crânes néanderthaloïdes.

Le front est étroit et sans façade; il est fuyant en arrière, pourtant les bosses frontales commencent à se montrer.

L'écaille frontale est fort longue. Au delà le crâne est un

peu déprimé, comme vallonné. Le front est resserré, et la tête s'élargit fortement du côté de l'occipital.

La suture frontale a entièrement disparu, la soudure frontopariétale est fort avancée. On ne voit plus trace des dentelures sur le sommet de la tête. Elles ne se montrent qu'un peu sur le côté. Elles sont allongées, mais fort simples. L'épaisseur de l'os est faible. J'ai signalé cette découverte et décrit ce frontal dans *L'Homme*, numéro du 25 janvier 1884.

Après cette découverte, Doré-Delente en a fait une nouvelle dans les mêmes conditions de gisement. Il a recueilli à la briqueterie de Bréchamps, canton de Nogent, près Dreux (Eure-et-Loir), un autre crâne néanderthaloïde beaucoup plus complet (fig. 133). Il l'a présenté à la réunion d'Elbeuf de la Société normande d'études préhistoriques, le 28 mai 1893, où je l'ai vu. Mais, mort peu après, Doré-Delente n'a pas pu le publier.

Ossements de Denise. — Il y a cinquante-trois ans, en 1844, douze ans avant la découverte du squelette de Néanderthal, on a signalé des ossements humains paléolithiques sur un autre point de la France, près du Puy (Haute-Loire). Aymard signala, le 24 novembre 1844, à la Société géologique de France (1) la découverte d'ossements humains dans une couche de laves boueuses de l'ancien volcan de Denise, commune d'Espaly, au lieu dit l'Ermitage. C'était pour ainsi dire le premier fait bien net, bien observé, confirmant l'existence de l'homme fossile. Aussi se mit-on à contester le gisement. L'homme contemporain des dernières éruptions volcaniques du Velay renversait trop complètement la chronologie biblique, qui faisait loi absolue alors, pour ne pas soulever une formidable opposition. On supposa tout d'abord qu'il s'agissait simplement d'un homme tombé dans une fente. Mais les ossements étaient entièrement engagés au milieu de petites couches des plus régulières, provenant d'une assise non fissurée. Voyant qu'on ne pouvait fausser la découverte, on prit le parti de la nier. Les blocs contenant les ossements humains seraient l'œuvre d'un adroit faussaire, d'un marchand intéressé. Heureusement, on avait affaire à un savant énergique,

(1) AYMARD, *Note sur une découverte de fossiles humains dans un bloc de pierre provenant de la montagne volcanique de Denise*, dans *Bulletin Soc. géologique de France*, 1844, sér. II, vol. I, p. 117.

qui, au lieu de se laisser abattre par la contradiction, y puisait une nouvelle ardeur. Étudiant le fait avec soin, dans ses divers détails, toujours sur la brèche, Aymard répondit à toutes les objections. Soumettant successivement la question sur place, pièces en main, à tous les hommes spéciaux et indépendants, il finit, non sans peine, par faire admettre et triompher la vérité ; mais il lui fallut pour cela plus de vingt années, tant les vieilles idées enrayaient encore la science.

Les fossiles humains de Denise, d'après E. Sauvage, qui le premier les a étudiés sous le rapport anthropologique en 1872, sont :

Un frontal (fig. 134) de la collection Pichot-Dumazel, recueilli au commencement de l'année 1844.

Le bloc du musée du Puy découvert en septembre de la même année contient un frontal et divers os.

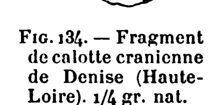


Fig. 134. — Fragment de calotte crânienne de Denise (Haute-Loire). 1/4 gr. nat.

Deux blocs faisant aussi partie de la collection Pichot, avec de nombreux os. Ils ont été, dit-on, trouvés assez longtemps après le précédent.

Un bloc de la collection Aymard avec une dent et un métacarpien.

Enfin une dent trouvée par Paul Gervais.

L'authenticité du frontal Pichot est parfaitement établie par des couches de limonite argileuse qui incrustent tout l'intérieur sur une épaisseur assez forte. Le bloc du musée est aussi reconnu tout à fait authentique. J'ai pu le constater moi-même après l'avoir examiné avec le plus grand soin. En est-il de même des deux blocs Pichot, qui ne se sont produits qu'après le bruit occasionné par la découverte du premier ? Les avis sont partagés. Le propriétaire ne les donne pas comme bons. Laissons-les donc de côté. Cette contrefaçon, si contrefaçon il y a, vient confirmer l'authenticité des autres pièces : on ne contrefait que ce qui a de la valeur.

Le frontal du bloc du musée a des caractères néanderthaloïdes. D'après Sauvage (1), « la portion de ce frontal que l'on peut étudier, nous montre les arcades sourcilières saillantes en bourrelet épais, une glabelle proéminente, surmontée d'un front fuyant qu'en sépare une partie fortement déprimée. »

(1) E. Sauvage, *Revue d'Anthropologie*, 1872, vol. I, p. 294.

Les mêmes caractères s'observent sur le frontal isolé de la collection Pichot, mais ils sont plus atténués, cet os n'ayant pas atteint son entier développement.

Le bloc du musée, outre le frontal décrit, contient un fragment de pariétal, un de maxillaire supérieur avec une canine très usée, un de mâchoire inférieure plus jeune avec une canine et trois molaires, une vertèbre lombaire, une moitié supérieure de radius et deux métacarpiens, le tout trop empâté dans la roche pour pouvoir être étudié. On n'isole pas ces divers os pour conserver au bloc son caractère d'authenticité. C'est fâcheux au point de vue anthropologique.

Mâchoire de Malarnaud. — Une mâchoire inférieure humaine a été découverte, en 1889, par Bourret et F. Regnault dans la caverne de Malarnaud, près Montseron, vallée de l'Arize, affluent de la Garonne (Ariège). Cette caverne est composée de galeries et de puits ; de là deux modes de formation fort distincts dans les dépôts. Les galeries ont servi de repaire au grand ours des cavernes, aussi leur sol est-il encombré d'ossements d'*Ursus spelæus* parmi lesquels on a rencontré quelques débris d'hyène, de lion, de panthère, de loup, de renne et une dent de rhinocéros. Sur ce sol reposent des éboulis, provenant de puits, avec ossements de grand bovidé, renne, cerf, chamois, bouquetin. Une couche de stalagmite sépare nettement les deux formations. C'est dans la formation inférieure, à 2 mètres au-dessous de la stalagmite, qu'a été rencontrée la mâchoire humaine. Elle appartient donc bien au paléolithique ancien ou tout au moins moyen. Elle ne peut remonter au delà du Moustérien.

Cette mâchoire (fig. 149) est complète, sauf quelques portions des branches montantes. Elle ne possède plus qu'une première molaire. Les troisièmes molaires n'étaient pas encore sorties, on les aperçoit au fond de leurs alvéoles. Voici ce que dit H. Filhol : « A première vue, le maxillaire que je décris frappe par un ensemble de caractères étranges. Il est très bas ; la symphyse oblique de haut en bas et d'avant en arrière donne à la partie antérieure de la mâchoire l'aspect d'un museau ; il n'existe pas la moindre saillie représentant le menton ; l'épaisseur au niveau de la symphyse est considérable ; on constate un prognathisme interne très accusé ; les alvéoles de la première et de la seconde molaire sont égaux ; le bord

postérieur de la branche montante est, par suite de la disposition du menton, très redressé ; le bord inférieur du maxillaire est disposé de telle manière, que, la mâchoire placée sur un plan horizontal, il touche ce plan sur presque toute son étendue. Ce n'est qu'en avant qu'on observe un peu de relèvement ; enfin il n'y a qu'une seule paire d'incisives. »

Cette absence d'une paire d'incisives paraît n'être qu'une simple anomalie qu'on observe parfois de nos jours. Elle ne modifie en rien les caractères généraux de la mâchoire, caractères que nous retrouverons dans les mâchoires fournies par la Belgique.

Mâchoire et os de la Naulette. — Si nous passons en Belgique, nous y constaterons deux très importantes découvertes.

C'est d'abord, dans l'ordre chronologique, la mâchoire de la Naulette. Elle a été trouvée en 1866 par Édouard Dupont, dans une grotte de la rive gauche de la Lesse, commune de Furfooz, près de Dinant. Le trou de la Naulette s'ouvre dans un escarpement, à 28 mètres au-dessus du cours de la Lesse. C'est un étroit couloir suivi d'une chambre assez grande, complètement obscure, renfermant une épaisseur de 8m,55 à 9m,40 de limon coupé d'une manière irrégulière par sept nappes successives de stalagmites. La mâchoire provient d'une couche de 0m,60 à 0m,70 d'épaisseur placée entre la deuxième et la troisième nappes stalagmitiques en partant d'en bas. Bien que se trouvant à peu près au milieu du dépôt, elle était encore recouverte de cinq nappes de stalagmite, ce qui est plus que suffisant pour garantir d'une manière absolue son ancienneté.

La même couche a donné :

Un cubitus humain. D'après Dupont : « La grande cavité sigmoïde et l'olécrane manquent. La forme de cet os est normale. Il appartient à un individu de petite taille ; son aspect et son tissu laissent pressentir qu'il faisait partie du squelette d'une femme. Sa longueur, prise à la hauteur de l'articulation du radius, est de 215 millimètres. »

Un métacarpien et une dent canine humains.

Une forte portion d'humérus d'éléphant.

Plusieurs os des membres de rhinocéros.

Très probablement l'éléphant est le mammouth ou *Elephas primigenius* et le rhinocéros, le *R. tichorhinus*.

Ossements de renne, mégacéros, chamois, sanglier, etc.

La mâchoire (fig. 150) est une mandibule inférieure privée de ses dents, des parties montantes et d'une portion de la branche horizontale droite. Ses dimensions peuvent bien la faire rapporter à une femme, comme le pense Dupont, mais à une femme qui, malgré sa petite taille, avait une puissante mâchoire. En effet, le caractère essentiel de la pièce est la robusticité, si je puis m'exprimer ainsi. L'os dans tout son ensemble est épais et trapu. Il se rapproche des mâchoires d'anthropoïdes par des épaisseurs exceptionnelles. Le menton, sans la moindre saillie, au lieu de se projeter en avant de la verticale, est légèrement fuyant en arrière. C'est un intermédiaire entre l'homme et le singe. Les alvéoles des dents montrent que les molaires, au lieu de décroître de la première à la dernière, se développent dans le sens inverse. Enfin au milieu de la courbe interne de la mandibule au lieu d'y avoir une petite excroissance nommée apophyse géni, il y a un creux comme chez les singes. On peut donc dire que ce débris humain, précieusement conservé au Musée d'histoire naturelle de Bruxelles, est le plus pithécoïde qui ait été rencontré.

Squelettes de Spy. — Une découverte plus importante encore a eu lieu vingt ans plus tard, également en Belgique. Vers la fin de l'été de 1885, Marcel de Puydt et Max Lohest, de Liège, ont fouillé une grotte sur le territoire de la commune de Spy, non loin du moulin de Goyet, au-dessus d'un petit cours d'eau, l'Orneau, à 1,200 mètres environ au S.-E. de la station d'Onoz. Cette grotte, nommée dans le pays Betche-aux-Rotches, avait déjà été explorée plusieurs fois, aussi n'offrit-elle rien de bien particulier. Mais les explorateurs liégeois remarquèrent qu'elle était précédée d'une terrasse ayant en moyenne 11 mètres de long sur 6 mètres de large. Ils attaquèrent résolument cette terrasse vierge de toute fouille et y trouvèrent, en 1886, deux squelettes humains dans un milieu riche en silex taillés paléolithiques et en débris d'animaux où les restes d'éléphants abondent.

Les fouilles conduites avec soin ont donné la coupe suivante en allant de haut en bas (fig. 135). Nous conservons autant que possible les termes employés par les fouilleurs eux-mêmes (1):

(1) Marcel de Puydt et Max Lohest, *L'Homme contemporain du*

A. Eboulis et terre brune variant de 25 centimètres à 3 mètres d'épaisseur.

B. Terre jaune, très chargée de carbonate de chaux, passant même au tuf, épaisseur de 80 centimètres à 1 mètre. Le premier dépôt industriel et ossifère se montrait à la partie supérieure de cette assise. Assez irrégulièrement caractérisé, il ne contenait des silex taillés qu'à l'est et à l'ouest de l'en-

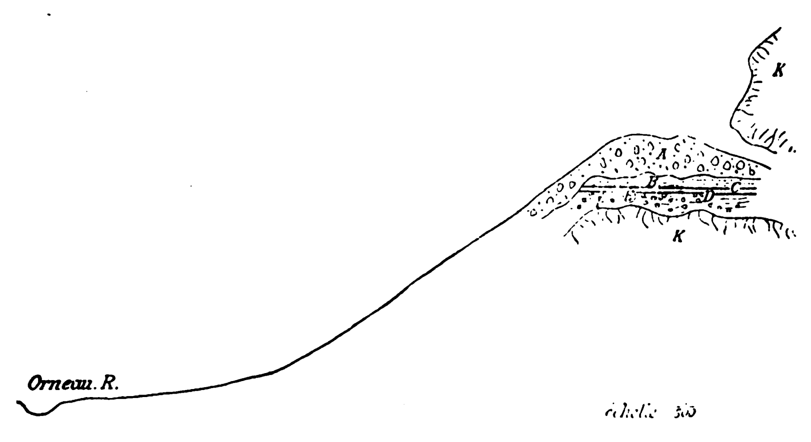


FIG. 135. — Coupe du gisement de Spy (Belgique).

A. — Argile brune et éboulis.
B. — Tuf argileux jaune (1er niveau ossifère).
C. — Zone colorée en rouge (2e niveau ossifère.
D. — Argile calcareuse jaune.
E. — Ossements humains.
F. — Argile brune (3e niveau ossifère).
K. — Calcaire carbonifere.

trée de la grotte. Ces silex sont patinés plus profondément que ceux des dépôts inférieurs. Ossements rares, presque exclusivement de cerf et de mammouth.

C. Petit lit ou zone de 5 à 30 centimètres d'épaisseur, presque toujours coloré en rouge. Deuxième niveau industriel et ossifère. Rhinocéros tichorhinus assez abondant, mammouth très abondant, cerf, renne. Plusieurs foyers ; nombreux silex et quelques autres roches taillés, 140 pointes moustériennes, 300 racloirs et grattoirs ; objets divers en

Mammouth à Spy, province de Namur, 1887. — JULIEN FRAIPONT et MAX LOHEST, *Recherches ethnographiques sur des ossements humains découverts à Spy et leur âge géologique*, 1887.

ivoire et en os; déchets de la taille de l'ivoire si abondants qu'ils forment par place une véritable brèche de 10 à 20 centimètres d'épaisseur.

D. Terre jaune, passant parfois au tuf vers la partie supérieure, devenant brune et veinée de noir vers la partie inférieure. Épaisseur variant entre quelques centimètres et 1 mètre. Troisième niveau industriel et ossifère. Rhinocéros tichorhinus abondant, mammouth commun, cerf rare, renne très rare. Fragments de silex parfois très abondants, instruments caractérisés peu nombreux, types moustériens.

C'est dans cette assise qu'ont été rencontrés les deux squelettes humains.

Toutes les assises renfermaient des fragments anguleux et des blocs de calcaire, parfois fort volumineux, éboulis de la roche locale.

Les squelettes humains renfermés dans l'assise D, franchement moustérienne, étaient recouverts par la zone C formant « au-dessus des ossements humains une brèche dure, résistant au choc du marteau... La continuité de cette zone C au-dessus des ossements humains constitue un fait d'une importance considérable, en donnant aux ossements un âge indiscutable, d'abord, et en rendant ensuite inacceptable toute hypothèse de remaniement (1). »

Malgré toutes les observations de gisement et les apparences géologiques qui militent en faveur de la contemporanéité des squelettes et de la couche qui les contient, on pourrait soulever deux objections :

1° Parmi les objets d'industrie humaine recueillis à Spy, se trouvent quatre fragments de poterie. Or nous savons que dans l'ouest de l'Europe la poterie ne date que du néolithique. Mais cette poterie n'est pas du niveau industriel et ossifère qui contient les squelettes. Elle aurait été rencontrée dans le niveau qui les recouvre. Bien plus, ces fragments de poterie n'ont pas été recueillis par de Puydt et Lohest eux-mêmes, mais par un simple ouvrier, et il suffit d'avoir un peu fouillé pour savoir ce que valent les affirmations des ouvriers. La mâchoire de Moulin-Quignon en est une preuve éclatante.

2° Autre objection : pendant le paléolithique, on n'enterrait

(1) Max Lohest, géologue, p. 664 de *Recherches ethn. sur oss. humains.*

pas les morts. Grave objection s'il s'agissait bien ici d'ensevelissements intentionnels. Mais les squelettes se trouvent au milieu d'abondants éboulis, dont quelques débris atteignent plusieurs mètres cubes. On est donc probablement en présence de victimes d'un éboulement important. Les squelettes ont été conservés parce qu'ils se sont trouvés immédiatement recouverts. Les hyènes dont les vestiges sont assez abondants, aussi bien à ce niveau qu'aux niveaux supérieurs, n'ont pu ronger et disperser les os. Ce qui vient confirmer l'hypothèse d'un éboulement, c'est l'observation de fractures fort anciennes des os, fractures qui paraissent remonter à la période paléolithique, comme de Puydt et Lohest l'établissent.

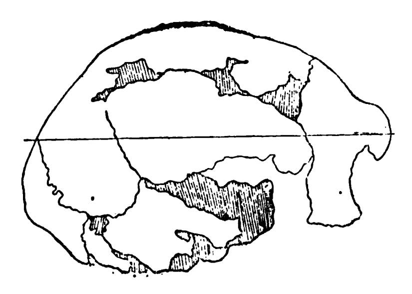


Fig. 136. — Crâne de Spy n° 1. 1/4 gr. nat.

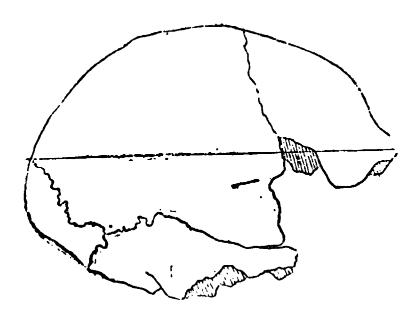


Fig. 137. — Crâne de Spy n° 2. 1/4 gr. nat.

Eh bien! d'après une étude des plus attentives et des plus complètes de ces squelettes faite par Julien Fraipont, les crânes (fig. 136 et 137) se rapportent de la manière la plus frappante à celui de Néanderthal, et les mâchoires inférieures ont beaucoup d'analogie avec celles de la Naulette et de Malarnaud.

Squelette de Tilbury. — Les travaux d'agrandissement des docks des Indes Orientales et Occidentales, à Tilbury, sur la rive gauche de la Tamise, près de Londres, amenèrent en octobre 1883 la découverte d'un squelette humain enfoui à $10^{m},50$ de profondeur. La coupe du terrain fut relevée avec soin par l'ingénieur D. Baynes, et les ossements décrits et figurés par Richard Owen. Malheureusement, le squelette n'a pas pu être retiré en entier. On ne possède que des portions assez importantes du crâne et de la mâchoire inférieure, les

fémurs, les tibias, l'humérus droit, le radius et le cubitus gauches, un fragment du bassin et divers petits os.

Les $10^{m},50$ de terrain qui, à partir du niveau actuel du marais des bords de la Tamise, recouvraient le squelette se composent de :

Couche d'argile	. . . .	$1^{m},80$
—	de vase.	$3^{m},30$
—	de vase et de tourbe.	$0^{m},50$
—	de tourbe	$0^{m},32$
—	de vase.	$1^{m},20$
—	de tourbe.	$1^{m},10$
—	de vase.	$0^{m},53$
—	de vase et de tourbe.	$1^{m},00$
—	de sable et de bois pourri	$0^{m},25$
—	de sable.	$0^{m},50$
		$10^{m},50$

C'est à cette profondeur, sous 50 centimètres de sable que gisait le squelette. Le sable se prolongeait encore pendant $3^{m},25$ et reposait sur des graviers.

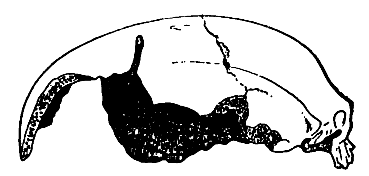


FIG. 138. — Crâne de Tilbury, Londres. 1/4 gr. nat.

Le crâne de Tilbury (fig. 138) est tout à fait néanderthaloïde. Il est très dolichocéphale et dépourvu de bosses frontales. La voûte cranienne est peu élevée ; le front étroit, bas et fuyant. Sans être aussi développées que celles du crâne de Néanderthal, les arcades sourcilières sont pourtant fort proéminentes.

L'humérus n'a pas la cavité olécranienne perforée. Les fémurs sont excessivement forts et épais ; sur le fémur gauche, entre le grand et le petit trochanter, se trouve une assez forte tubérosité. Tous ces os ont dû appartenir à un homme âgé, doué d'une force et d'une vigueur remarquables.

Crâne de Bury-Saint-Edmunds. — Un an après la découverte du squelette de Tilbury, en 1884, Henry Prigg signalait à l'Institut anthropologique de la Grande-Bretagne un fragment de crâne néanderthaloïde, provenant de la vallée de la Linnet, près de Bury-Saint-Edmunds. Ce crâne trouvé isolé ne peut être attribué à une sépulture. Il est allongé,

partie postérieure très développée. Il n'a pour ainsi re plus de front, la partie antérieure étant très fuyante. ›mme gisement, il a été rencontré dans un dépôt argileux ıaternaire qui recouvre la craie et remplit de nombreuses ›ches de ravinement. C'est un gisement tout à fait anague à celui des crânes néanderthaloïdes de la vallée de Eure. Les argiles qui contenaient le crâne de Bury-Saint-dmunds ont donné aussi, comme faune du mammouth, *Eleıas primigenius*, et comme industrie des coups de poing en .ex. Elles sont donc acheuléennes. A cette époque, l'Anglerre était soudée à l'Europe continentale. Il est tout ıturel d'y retrouver le même type humain que dans le bassin ı Rhin, en Belgique et en France.

Quant aux deux fragments de crânes signalés en Bohême, ın à Brüx, l'autre à Podbaba, comme ils sont fortement ntestés, nous pouvons ne pas nous en occuper. Il y a d'aunt moins de mal, que la Bohême est assez éloignée de la ·ance pour qu'il n'y ait pas lieu d'aller chercher dans ce ıys les types des premiers Français.

Si nous écartons aussi le fragment cranien de Canstadt, ;alement contesté, il nous reste dix découvertes incontesbles :

Néanderthal dans le lehm, formation éminemment paléoliique du bassin du Rhin ; Eguisheim également dans le hm, bien caractérisé par le mammouth ; Marcilly-sur-Eure Bréchamps, dans des poches de l'argile à brique, équivalent ı lehm, nettement acheuléennes ; Bury-Saint-Edmunds, ;alement dans l'argile à brique caractérisée par des coups : poing en silex et le mammouth ; Tilbury, des sables d'alluon inférieurs du paléolithique ; Malarnaud, repaire du ·and ours des cavernes avec lion et rhinocéros ; la Naulette, :compagnée d'éléphants et de rhinocéros ; Spy, au milieu :s débris de mammouth et de toute une industrie acheuınne supérieure ou moustérienne ; enfin Denise, dans une rmation volcanique du centre de la France, peut-être plus :cienne que les précédentes.

En tout cas, il est certain que tous les ossements humains :e nous venons d'énumérer appartiennent au premier ›mme qui est venu occuper la France et l'ouest de l'Europe.

G. DE MORTILLET.

Type de Néanderthal. — Grâce à ces divers débris étudiés avec soin par des anthropologues du plus haut mérite, grâce surtout aux travaux de Julien Fraipont sur les deux squelettes de Spy, nous sommes à même de reconstituer d'une manière satisfaisante le type des premiers habitants de la France.

Crâne: Les dix découvertes incontestées que nous venons de passer en revue ont fourni dix crânes ou fragments de crânes, Spy et Denise en ayant donné chacun deux. Les tracés de ces dix débris craniens, vus de dessus (fig. 139) ou de profil, se superposent assez exactement, suffisamment pour les faire rapporter à une seule et même race. Le sommet de ces crânes est très surbaissé. Ils sont donc ce que les anthropologues appellent platycéphales. Par suite de l'étroitesse de la partie antérieure et du développement de la partie postérieure, la calotte cranienne forme un ellipse bien marquée, assez allongée. Le crâne est par conséquent dolichocéphale. En un mot la race de Néanderthal avait le crâne dolichoplatycéphale. L'indice céphalique du crâne de Néanderthal est de 72 d'après Schaaffhausen. Celui de Spy nº 1, de 70 ; de Spy nº 2, 74 à 76 d'après Fraipont. Pour Néanderthal, Huxley estime les courbures : frontale 133, pariétales 119, occipitale seulement 51. Les sutures sont généralement très simples. Partie supérieure et surtout postérieure du crâne bosselée. Maximum d'épaisseur des os du crâne : Eguisheim, $0^{m},011$; Néanderthal, Spy nº 1 et nº 2, $0^{m},010$; Denise, $0^{m},006$ 1/2 seulement, mais il s'agit d'un crâne jeune.

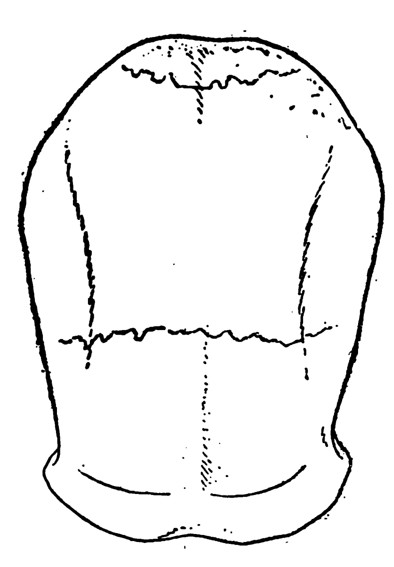


Fig. 139. — Crâne de Néanderthal, vu de dessus. 1/3 gr. nat.

Cerveau : L'intérieur des crânes de Néanderthal et de Spy

n° 1 montre assez bien les circonvolutions principales du cerveau, qui paraissent assez simples. La capacité cranienne de Néanderthal a été estimée 1,220 centimètres cubes.

Partie postérieure : Très élargie, très volumineuse, très accidentée, fortement projetée en arrière, surtout dans Spy n° 1, un peu moins dans Spy n° 2.

Frontal : Etroit, surbaissé et fuyant. On pourrait presque dire qu'il n'existe pas de front. C'est un caractère tout à fait remarquable. Le frontal monte obliquement vers la région pariétale sans s'infléchir, ce qui fait qu'il y a absence de façade frontale. Ce caractère existe très marqué dans les dix crânes. Les frontaux sont généralement allongés, pourtant ce caractère n'est pas constant. Ainsi dans les deux crânes de Spy, surtout dans le n° 1, les frontaux le sont peu.

Saillies sourcilières : Autre caractère très frappant, le frontal est limité à sa base par des saillies sourcilières fort développées. Dans le crâne de Néanderthal et dans le n° 1 de Spy, ces saillies sont énormes; dans les autres, elles sont un peu atténuées, mais pourtant toujours prononcées. Ces saillies viennent se rejoindre au-dessus du nez, laissant au-dessus d'elles sur le front une dépression profonde, comme un petit valonnement. Ces saillies sourcilières sont moins arquées que celles de nos races actuelles.

Œil : Orbites très courbées, faiblement plus larges que hautes. L'œil devait donc être arrondi.

Mâchoire supérieure: Les deux crânes de Spy montrent que la mâchoire supérieure était fort robuste et très développée.

Nez : Les os nasaux du n° 1 de Spy étaient fortement déprimés au-dessous de la saillie sourcilière. Cette dépression, la forme arrondie de l'œil et le développement de la mâchoire supérieure indiquent que le nez devait être large et épaté.

Mâchoire inférieure: Il en existe cinq : La Naulette, Malarnaud, Tilbury, Spy n° 1 bien conservée et Spy n° 2 en fragments. Ces mâchoires présentent des caractères très remarquables. Elles sont extrêmement robustes. La branche horizontale, très basse, a une forte épaisseur par rapport à sa hauteur. Au lieu de présenter un aplatissement sur le côté extérieur, ce côté forme bourrelet. Le caractère essentiel des mâchoires inférieures néanderthaloïdes est l'absence de menton. Le menton fait complètement défaut comme à Malar-

naud, ou est tout au plus très sommairement indiqué comme à la Naulette par une petite empreinte triangulaire. Chez Spy n° 1, ce triangle mentonnier s'observe, mais n'a aucune proéminence. Il est donc permis de dire que ces mâchoires manquent de menton. Autre caractère très important : la ligne symphysaire au lieu de se diriger en avant de la perpendiculaire, se rejette en arrière (fig. 149 et 150). Cette projection ou récurrence est très prononcée à la Naulette et à Malarnaud. Elle l'est moins bien, quoique existant encore, à Spy n° 1.

Les apophyses géni qui se trouvent juste au milieu de la partie interne des mâchoires inférieures, à la jonction des deux branches, sont tellement réduites, que tout d'abord on nia leur existence à la Naulette. Puis on les a reconnues sous des formes variées, mais toujours extrêmement peu développées.

Les mâchoires néanderthaloïdes sont affectées d'un léger prognathisme alvéolaire et dentaire.

Dents : Les dents sont fortes. A en juger par les alvéoles de la Naulette, les prémolaires et surtout les molaires allaient en se développant d'avant en arrière. Dans la mâchoire de Spy n° 1, ces dents ont des dimensions respectives sensiblement égales avec tendance d'accroissement vers les postérieures.

L'usure des dents de Spy n° 1 est transversale avec légère obliquité externe pour la mâchoire inférieure et obliquité interne pour la mâchoire supérieure.

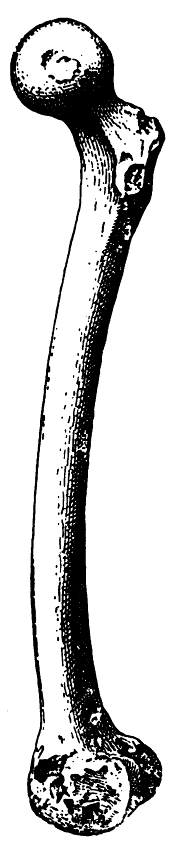
Clavicules, 1, de Spy n° 1 ; *Omoplates*, 3, de Néanderthal et de Spy n° 2; *Bassin*, 3, de Néanderthal, Tilbury et Spy : ces divers os sont généralement caractérisés par leur robusticité.

Côtes, 5 débris de Néanderthal et 24 de Spy, montrent que les côtes étaient arrondies et avaient une courbure brusque, indice d'une grande puissance des muscles thoraciques. La poitrine devait être forte et bombée.

Humérus, 7, de Néanderthal, Tilbury, Spy nos 1 et 2 : Trapus et épais avec forte courbure de torsion. Insertions musculaires très prononcées, à fortes saillies. Largeur de l'humérus intact de Néanderthal, $0^m,026$. Même mesure, au même point, Spy, $0^m,025$. Cavités coronoïdienne et olécranienne très prononcées. Dans l'humérus intact de Néanderthal, la lame osseuse qui les sépare est mince, ayant quelques petits trous à peine visibles. Humérus de Tilbury, cavité olécranienne non per-

La perforation n'est donc pas un caractère de notre
:imitive.
itus, 8, Néanderthal, la Naulette, Tilbury, Spy nos 1
Forts et épais, pro-
ınellement moins
humérus. Les cubi-
Spy sont caracté-
par une courbure
ıt une concavité an-
·e fortement mar-

ius, 5, Néanderthal,
, Tilbury, Spy nos 1
Bien que celui de
erthal, longueur
, soit épais, les ra-
:omme les cubitus
ɜent un peu moins
que les humérus.
les radius ont une
ıre à concavité in-
opposée à celle du
s et plus accentuée
. L'espace interos-
de l'avant-bras est
ɜensiblement élargi.
ur, 6, Néanderthal,
y, Spy nos 1 et 2 :
le crâne, la mâ-
inférieure et le fé-
ɩnt les deux parties
us caractéristiques
ıce de Néanderthal.
nur, d'une robus-
·emarquable, est lourd et épais (fig. 140). Les saillies
dépressions musculaires dénotent des muscles puis-
Sur le fémur gauche de Tilbury, entre le grand et le
ochanter, on remarque une tubérosité qui mérite par
veloppement le nom de troisième trochanter. Elle cor-
l presque, en proportion, à la partie du fémur ainsi



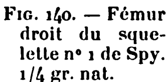


Fig. 140. — Fémur droit du squelette n° 1 de Spy. 1/4 gr. nat.



Fig. 141. — Tibia gauche du squelette n° 1 de Spy. 1/4 gr. nat.

nommée chez certains mammifères. La longueur du fémur est : Néanderthal 0m,442, Spy n° 1, 0m,430. Le sommet est essentiellement trapu ; le col est très court ; la tête du fémur de Néanderthal mesure 0m,051 de diamètre. Le corps de l'os, très arrondi, caractérisé par une incurvation à convexité antérieure, mesure, comme diamètre antéro-postérieur, au milieu de sa longueur 0m,030 pour Néanderthal et 0m,029 pour les deux Spy, qui cependant varient pour le pourtour au même point : ce pourtour étant 0m,090 pour le n° 1 et 0m,093 pour le n° 2. Base très volumineuse. Condyles fort développés, surface articulaire fort étendue se déjetant sur la face postérieure des condyles. Le diamètre transversal de l'extrémité inférieure, d'un condyle à l'autre, est de 0m,087 dans le fémur de Néanderthal.

Tibia, 3, Tilbury, 2, et Spy n° 1, un complet, mesurant comme longueur 0m,330 ; c'est dire qu'il est court, bien que épais et robuste. Le plan supérieur est très développé et légèrement incliné (fig. 141).

Mains et pieds : Outre les os importants que nous venons de décrire, Denise a fourni 2 métacarpiens; la Naulette, 1 métacarpien ; Tilbury, divers petits os ; Spy, 1 rotule, 1 astragale, 2 calcanéums, 7 métacarpiens, 2 métatarsiens et 2 phalanges. Des os des extrémités, on peut déduire que les mains étaient grosses et grandes, les pieds peut-être encore proportionnellement plus grands.

Taille : J. Rahon, dans un travail sur la taille appréciée d'après l'étude des os longs, arrive aux résultats suivants: Néanderthal 1m,613, Spy 1m,590. Schaaffhausen avait obtenu pour Néanderthal 1m,601. Fraipont, qui d'abord avait estimé la taille des hommes de Spy à 1m,537, arrive, à la suite d'études nouvelles, à peu près au même résultat que Rahon. Ces tailles sont celles des hommes se tenant complètement droits, mais les hommes de la race de Néanderthal ne profitaient pas de toute leur taille ; leur taille usuelle ou habituelle était moindre. En effet, la forte courbure du fémur, la forme et le développement des condyles, la grande étendue de la surface articulaire, l'inclinaison du plan supérieur du tibia, montrent que les hommes tenaient habituellement leurs jambes légèrement pliées, — ce qui devait diminuer d'autant la hauteur.

sont les documents authentiques que nous possédons race de Néanderthal, race si tranchée, que d'après les ; principes on en ferait une espèce distincte.

CHAPITRE II

RACE DE LAUGERIE

lette de Laugerie-Basse. — Après avoir étudié, avec s sévère et la plus impartiale critique, les restes de ne du paléolithique inférieur et moyen, soit des époques nne, acheuléenne et moustérienne, il nous faut aborder olithique supérieur, malheureusement bien pauvre.

la fin de l'hiver de 1872, Massenat a rencontré dans le nt magdalénien de Laugerie-Basse (Dordogne) un squeumain. La tête se trouvait vers le talus extérieur, les ar conséquent vers le rocher. Ce squelette (fig. 142) était sur le côté, tout à fait accroupi, la main gauche sous étal gauche, la droite sur le cou, les coudes touchant à ès les genoux, un pied rapproché du bassin. Les os se ient presque en place, il y avait eu à peine un léger tast des terres, mais la colonne vertébrale était écrasée par d'un gros bloc et le bassin brisé. Il s'agit évidemment omme écrasé par un éboulis de rochers. En effet le tte gisait à la partie supérieure d'un épais dépôt archéoe magdalénien recouvert de gros blocs de pierre, détau surplomb supérieur, qui atteignaient jusqu'à 5 mètres gueur sur 2 de largeur et autant d'épaisseur. Tous les ices étaient remplis de dépôt magdalénien, dépôt qui it à plus de 1 mètre au dessus, plus puissant encore ois, car on en avait déblayé une certaine hauteur pour une bergerie. On n'est pas là en présence d'une inhumaostérieure, les blocs de rocher éboulés s'opposant au ment d'une fosse sépulcrale. La victime de l'accident uvait recouverte de ses ornements, une série des plus

grosses porcelaines ou cyprées de la Méditerranée ; les quilles étaient diversement distribuées sur le corps.

Parmi les os les deux plus caractérisés, à peu près co

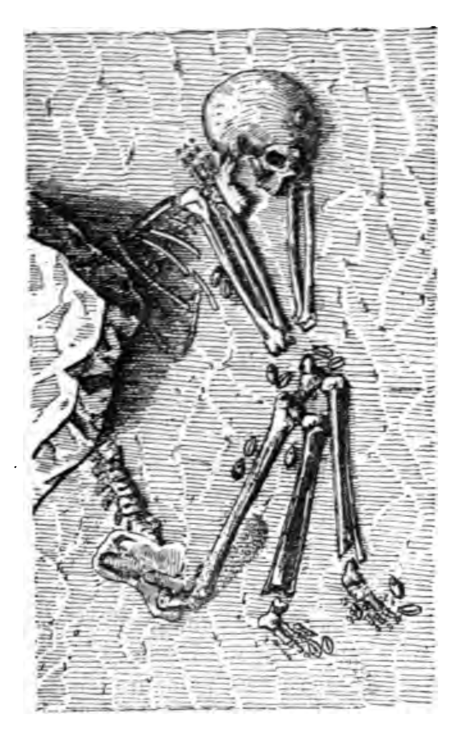


Fig. 142. — Squelette de Laugerie-Basse (Dordogne).



Fig. 143. — Péroné à gouttière de Cro-Magnon (Dordogne). 1/4 gr. nat.

plets, sont l'humérus et le péroné droits. L'humérus me 0^m,305 de long, mais il en manque environ 0^m,030, d'a Hamy, ce qui donnerait une longueur totale de 0^m,33 serait donc plus grand que celui de Néanderthal. La olécranienne n'est pas perforée, la cloison osseuse est n relativement assez épaisse. Sur le côté, à un tiers de la gueur en partant du sommet, il existe une empreinte mu laire très large, très proéminente, par suite extrêmement

noncée. Toutes les empreintes musculaires du reste sont fort développées. Le péroné est encore plus exceptionnel, plus caractérisé sous le rapport de la puissance musculaire. Il est plus fort, plus large et surtout à angles plus accentués que les péronés actuels de même taille. Mais ce qui le distingue principalement, c'est la profondeur et l'accentuation du sillon longitudinal. Ce sillon est transformé en véritable canal, véritable gouttière (fig. 143). C'est encore une preuve de musculature extrêmement puissante. L'homme de Laugerie-Basse était donc très fort et très vigoureux, surtout des jambes. Il devait admirablement courir, qualité des plus précieuses pour des chasseurs.

Le crâne (fig. 144), fort écrasé, a été restauré et a fourni d'intéressantes données. Le sommet de la tête est assez élevé ; le frontal très arrondi ; les arcades sourcilières peu marquées ; la mâchoire inférieure très forte, le menton proéminent. L'indice céphalique serait 74,87. Le fémur, long de $0^{m},451$, indique, d'après Rahon, une taille de $1^{m},649$.

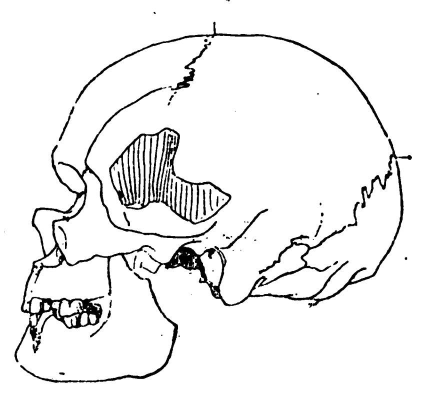


Fig. 144. — Crâne de Laugerie-Basse. 1/4 gr. nat.

On a aussi cité une calotte cranienne de Laugerie-Basse, mais sans détails précis sur son gisement et sur sa découverte. Nous n'avons donc pas à nous en occuper.

Squelette de Chancelade. — Sur la route de Périgueux à Brantôme, commune de Chancelade (Dordogne), au pied des escarpements de Raymonden, existent des dépôts magdaléniens. Dans l'un d'eux, en octobre 1888, Hardy et Féaux ont découvert un squelette humain. Il se trouvait dans le point le plus creux d'un abri n'atteignant que $2^{m},35$ de hauteur, seulement à $1^{m},65$ au-dessus du cours d'eau voisin, la Beauronne. La coupe du terrain (fig. 145) qui remplissait presque complétement l'abri, était au point où gisait le squelette, en allant de haut en bas :

1° Vide, en grande partie occupé par des stalactites.

2° « Couche de limon d'inondation atteignant une épaisseur de $0^m,55$ (1). » On remarque au milieu de cette couche le dernier prolongement d'un dépôt d'habitation qui était le plus riche comme ossements et objets.

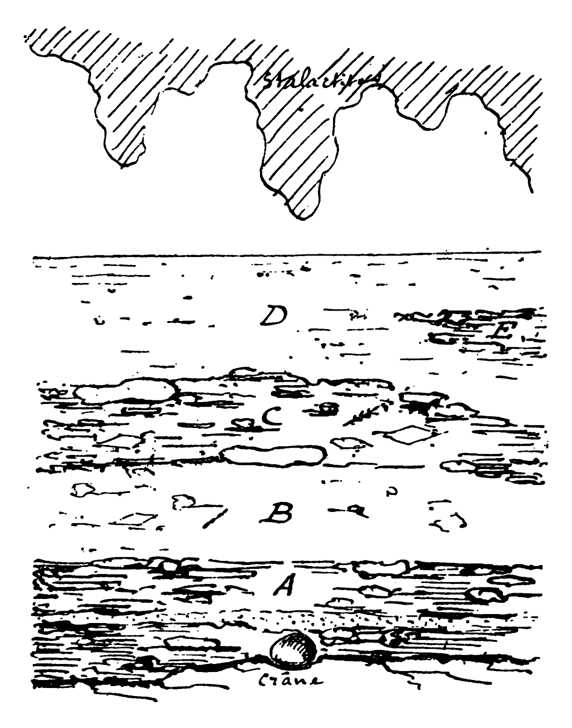


Fig. 145. — Coupe du gisement de Raymonden, à Chancelade (Dordogne).

A. C. E. — Foyers magdaléniens.
B. D. — Terre limoneuse.

3° Dépôt d'habitation de $0^m,40$ d'épaisseur, grisâtre, riche aussi en silex et ossements ouvrés.

4° Sur une épaisseur de $0^m,32$, « terre jaune, limoneuse, mélangée de nombreux débris de calcaire » détachés du rocher.

5° Reposant sur le roc, dépôt d'habitation de $0^m,37$ d'épais-

(1) Tout ce qui se trouve entre guillemets est la reproduction exacte des termes de Hardy, le consciencieux rapporteur de la découverte.

seur, « sablonneux et très noir », au milieu duquel on remarquait une veinule colorée en rouge par du peroxyde de fer.

C'est à la base de cette dernière couche, à $1^m,64$ de profondeur, que gisait le squelette humain « en contact avec le roc ». Les guillemets indiquent les citations textuelles des deux consciencieux fouilleurs, Hardy et Féaux. A propos du crâne (fig. 146), ils ajoutent : « Nous constatons que ses parois intérieures étaient tapissées d'une argile fine qui, dans le bas, formait une couche de $0^m,025$ d'épaisseur, relevée sur les bords et toute fissurée par l'action du retrait. La ténuité extrême de cette argile onctueuse au toucher démontre qu'elle avait été déposée dans une eau tranquille pendant une période d'inondation. »

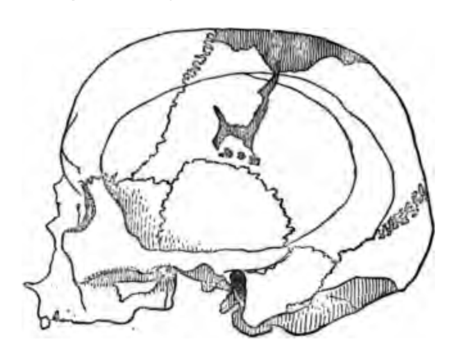


Fig. 146. — Crâne de Chancelade. 1/4 gr. nat.

Les inondations de l'abri sont nettement constatées depuis la base des dépôts jusqu'à leur sommet. Il est donc tout naturel de voir dans le squelette humain une victime de ces inondations. L'absence du mélange de la couche sablonneuse très noire de la base contenant le squelette avec le limon jaune qui la recouvre, montre qu'il n'y a pas eu creusement de fosse et, par suite, sépulture. A cette preuve négative s'en joint une positive. C'est le limon fin contenu dans le crâne, vrai certificat de noyé.

Ce noyé reposait sur le côté gauche, la main gauche contre la tête, la main droite vers le menton. Les membres inférieurs étaient fortement repliés sur le devant du corps, exagérant la position de l'homme qui sommeille. Il avait 55 à 65 ans, et portait à la région temporale droite les traces d'une fracture très étendue, mais cicatrisée. La taille, indiquée tout d'abord comme étant de $1^m,50$, a été fixée par Rahon à $1^m,592$, d'après la longueur du fémur $0^m,408$, de l'humérus $0^m,300$, du cubitus $0^m,255$ et du radius $0^m,236$. D'après Testut, qui l'a étudié avec beaucoup de soin, voici les caractères du squelette de Chancelade.

Tête volumineuse, par conséquent capacité cranienne grande. Crâne fortement dolichocéphale, remarquablement haut. Face à la fois très haute et très large; front redressé, arcades sourcilières faiblement proéminentes, orbites hautes, nez étroit et allongé. Mâchoire inférieure puissante; molaires croissant d'avant en arrière; menton bien développé. Mains moyennes; pieds grands; gros orteil considérablement écarté et pouvant servir d'organe de préhension; os robustes, massifs, trapus, portant des empreintes musculaires fort accusées, dénotant une musculature peu commune. Humérus à extrémité distale incurvée en avant, ainsi que l'extrémité proximale du cubitus. Fémur également incurvé, ligne âpre saillante; enfin tibia aplati et fortement oblique en arrière, indiquant, dans la station debout, la saillie des genoux plus proéminente en avant que dans nos races actuelles.

Squelette inférieur de Sorde. — La grotte Duruthy, à Sorde (Landes), explorée et décrite pendant l'hiver de 1872-73 par Louis Lartet et Chaplain Duparc, contenait tout à la fois des sépultures néolithiques et le squelette d'un homme paléolithique écrasé par des éboulis de rocher. La coupe exacte du gisement (fig. 147) est un véritable dessin schématique offert directement par la nature. Impossible de présenter une démonstration plus complète. La grotte actuelle n'a guère plus de 2 mètres de profondeur, mais s'étale sur une largeur de 8 à 9 mètres, c'est donc plutôt un abri sous roche qu'une véritable grotte. A en juger par les blocs de roche éboulés, cet abri devait être plus considérable autrefois. Sous cet abri existait un dépôt archéologique de 2^m,70 de puissance. Vers la base se trouvait, au milieu de débris du rocher éboulés, un crâne humain tellement écrasé et incomplet, que, même après une restauration, on ne peut prendre de mesures exactes. On reconnaît pourtant qu'il est dolichocéphale, d'une épaisseur moyenne et très analogue aux crânes de Laugerie-Basse et de Chancelade. Le frontal, bien développé, est à façade régulière. Le squelette, mal et irrégulièrement recouvert par l'éboulis, était encore plus incomplet, ses os se trouvaient dispersés sans ordre et fracturés. La portion la plus importante est une demi-diaphyse supérieure de fémur droit. Les os étaient mêlés à des silex taillés et environ une cinquantaine de canines percées, dont trois de lion, les autres d'ours. Ces canines ornées

de gravures étaient, d'après Lartet et Chaplain Duparc, « réparties en deux groupes inégalement distants du crâne, comme si l'un avait constitué un collier et l'autre une ceinture par exemple. » Le tout était recouvert d'une mince couche à hélix ou escargots, qui montre que l'accident a fait abandonner momentanément l'abri. Puis les hommes magdaléniens sont

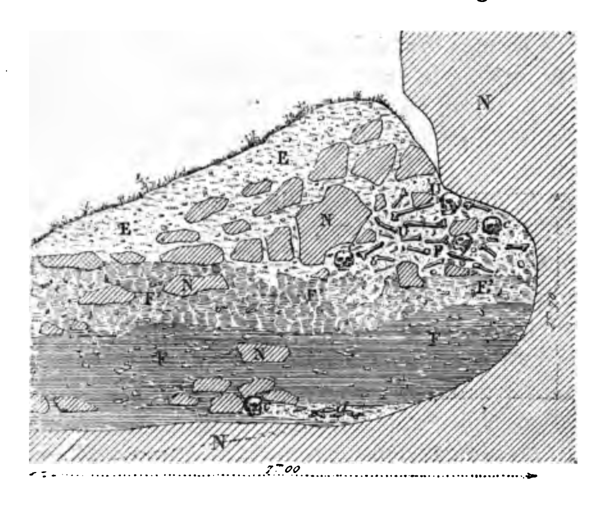


Fig. 147. — Coupe transversale de la grotte Duruthy, à Sorde (Landes).

E. — Éboulis.
U. — Sépulture néolithique.
F'. — Couche magdalénienne brune.
F. — Couche magdalénienne noire.
c. d. — Limon jaunâtre dans lequel se trouvait le squelette inférieur.
N. — Calcaire nummulitique (Parois de l'abri et blocs détachés).

revenus et ont laissé un épais dépôt de cendres, de charbons, d'ossements brisés et de silex taillés. Ces silex sont de formes magdaléniennes, comme ceux qui accompagnaient le squelette. Parmi eux, on a recueilli quelques instruments en os, entre autres une de ces pointes de harpon (fig. 79) si caractéristiques à double rangée de barbelures. La faune permet même de préciser davantage l'âge de ce dépôt. Bien que contenant du renne, le cerf domine, c'est donc du magdalénien supérieur. Au-dessus de ce dépôt et même mêlés avec sa partie supérieure reposaient au moins trente-trois squelettes humains, d'après le nombre des mâchoires inférieures recueillies. « Les

ossements humains, disent les explorateurs, se trouvaient généralement en relations articulaires ; les vertèbres, rapprochées les unes des autres, les côtes juxtaposées, ainsi que les os des bras et des jambes, enfin les phalanges des pieds et des mains unies. » Ce sont bien là des sépultures intentionnelles. Elles sont parfaitement datées par leur mobilier funéraire composé de poinçons en os et de magnifiques pointes de lances en silex de formes tout à fait néolithiques. La grotte Duruthy offre donc un double ensevelissement bien caractérisé et bien daté. A la base, un ensevelissement accidentel magdalénien ; au sommet, un groupe d'ensevelissements intentionnels robenhausiens.

Race de Laugerie. — Le paléolithique supérieur, beaucoup moins riche en ossements humains que le paléolithique inférieur et moyen, ne nous a fourni que trois gisements certains, indubitables. Ce sont les squelettes de deux écrasés par des éboulis, Laugerie-Basse et Sorde partie inférieure, et le squelette d'un noyé, Chancelade. Tous les trois, fort bien datés par le milieu dans lequel ils se trouvaient, appartiennent au Magdalénien. Nous ne connaissons rien du Solutréen, époque qui sépare le Moustérien où nous avons constaté le dernier débris néanderthaloïde du Magdalénien contenant les squelettes de Laugerie-Basse et de Chancelade, à plus forte raison de Sorde, le moins ancien des trois.

Les squelettes du paléolithique supérieur ont des caractères analogues. Mon collègue et ami, Georges Hervé, dans une remarquable étude publiée par la *Revue de l'École d'anthropologie*, juin 1893, a démontré le fait d'une manière concluante, en donnant le tableau comparatif des mensurations des têtes de Chancelade et de Laugerie-Basse.

	CHANCELADE	LAUGERIE-BASSE
	—	—
CRANE		
Diamètre antéro-postérieur maximum	193	194
— transversal maximum	139	140 ? 142
— frontal maximum	111	118 ?
— frontal minimum	101	98
Courbe horizontale totale	538	550 ?
— transversale sus-auriculaire	310	300 ?
— frontale cérébrale	108	115
— frontale totale	130	135
— pariétale	147	130 125 ?
— occipitale cérébrale	62	68
— occipitale cérébelleuse	57	56

	CHANCELADE	LAUGERIE-BASSE
CRANE		
Angle auriculaire pariétal	69°	64°
— sus-occipital	33°,5	35°
— sous-occipital	38°	30°
FACE		
Largeur biorbitaire externe	112	111
— interorbitaire	21	24
Diamètre bizygomatique	140	142
Largeur maxima du nez	26	26?
Hauteur sous-cérébrale frontale	25	23,5
— intermaxillaire	16	20
Indice fronto-orbitaire	90,17	88,18
— fronto-jugal	72,14	69
MANDIBULE		
Largeur transversale, branche montante	43	40
Hauteur symphysienne	41	36?
— 2e molaire	35	34?
Angle mandibulaire	114°	110°
— alvéolo-mentonnier	70°	69°

Le savant professeur ajoute : « Il résulte de l'examen de ces chiffres que la seule différence un peu sensible dans la morphologie des squelettes céphaliques concerne la longueur de la courbe pariétale. Celle-ci l'emporte de 17 millimètres chez le sujet de Chancelade ; mais, comme, d'autre part, l'addition des courbes frontale et occipitale donne 10 millimètres de plus pour le sujet de Laugerie, la différence finale sur l'ensemble de la courbe médiane se réduit à 7 millimètres, ce qui est insignifiant. » Hervé est donc très fondé à conclure qu'à l'époque de la Madeleine, « les individus se ressemblaient assez pour qu'on ne puisse hésiter sur leur rattachement à un seul et même type. »

Mais quel nom donner à ce type? Hervé lui donne celui de l'époque. Il appelle les hommes de l'époque de la Madeleine les magdaléniens. Ce nom a l'inconvénient fort grave de trop limiter le type. Qui sait si les magdaléniens n'existaient pas déjà à l'époque de Solutré ? Hervé, lui-même, constate dans son article qu'ils ont largement débordé du paléolithique sur le néolithique. Et puis, pourquoi ne pas suivre l'usage habituel, tirer le nom de la race d'une localité typique, comme on l'a fait pour Néanderthal. Le squelette de Laugerie ayant été le premier découvert et le premier décrit, je propose, d'après les usages de la nomenclature en histoire naturelle, d'appeler la

race humaine du paléolithique supérieur, race de Laugerie. Les habitants de cette époque seraient les laugeriens.

Indications écartées. — En ne tenant compte que des découvertes incontestables, et l'on peut presque ajouter incontestées, on reconnaît que pendant l'immense période paléolithique, il a existé en France deux races bien distinctes, seulement deux, que nous rencontrons séparées comme temps. La première, celle de Néanderthal, a occupé nos régions pendant tout le paléolithique ancien et moyen, époques chelléenne, acheuléenne et moustérienne. L'autre, celle de Laugerie, n'a été reconnue jusqu'à présent que dans la partie supérieure du paléolithique récent, époque magdalénienne.

Peut-être m'accusera-t-on d'avoir été, sous prétexte d'épuration, beaucoup trop sévère. Je n'ai pourtant, en dehors des indications entachées de falsification et de mystification, comme la mâchoire de Moulin-Quignon, laissé de côté en fait de découvertes que celles qui n'ont pas paru concluantes aux explorateurs eux-mêmes, comme le squelette recueilli par Édouard Lartet et Christy à la station classique de la Madeleine ; celles qui manquent d'un esprit scientifique suffisant, comme celle des Hotteaux, à Rossillon (Ain), avec ses coupes fantaisistes et la photographie plus fantaisiste encore du squelette ; celles dont les produits égarés ont été retrouvés plus ou moins authentiquement pour la plus grande gloire des faiseurs d'articles, comme celle des ossements de Lahr ; celles des cavernes sépulcrales bien constatées, comme la grotte des Forges, à Bruniquel ; celles d'ossements humains dans un milieu paléolithique, quand ce milieu est recouvert d'un dépôt néolithique à faible distance, comme le crâne féminin du Placard. Ce dernier était bien dans un dépôt magdalénien, mais à $0^m,70$ au-dessus il y avait une assise néolithique. Il peut donc y avoir eu sépulture. C'est d'autant plus probable que ce crâne a un indice céphalique de 80, qui l'éloigne du type magdalénien et le rapproche du type brachycéphale, qui a apparu et s'est développé après l'extinction définitive du paléolithique. J'écarte les découvertes contenant, avec les ossements humains, des débris de poterie, comme Engis et Furfooz, la poterie étant caractéristique du néolithique ; enfin celles qui contiennent, avec les ossements humains, d'autres objets néolithiques, qu'ils soient

ou non dans des milieux plus anciens : telle est la découverte des hommes de Menton ou des Baoussé-Roussé. Le plus célèbre, celui transporté au Muséum de Paris, porte sur le front un poinçon en os qui le date d'une manière certaine. Dans une séance, déjà assez ancienne, de la Société d'anthropologie de Paris, j'ai mis au défi mon collègue Emile Rivière de montrer un poinçon semblable venant d'une manière certaine d'un dépôt franchement paléolithique. Ce poinçon paléolithique n'a pas encore été montré. Quant à moi, j'en produisais un grand nombre de néolithiques des dolmens et des palafittes. J'ai donc été aussi juste que sévère dans mes éliminations.

Écarter une bonne indication n'a pas grand inconvénient au point de vue des déductions qu'on peut en tirer. Tandis qu'en adopter une mauvaise, cela peut fausser tous les résultats cherchés. Il est donc beaucoup plus prudent et plus utile à la science d'être trop sévère que trop coulant.

Origine de la race de Laugerie. — A première vue, le type de Laugerie paraît tout à fait différent de celui de Néanderthal. Les caractères les plus saillants de ce dernier semblent disparaître à peu près complètement. Les arcades sourcilières, si développées dans le type et surtout dans la calotte cranienne de Néanderthal, sans manquer entièrement dans le type de Laugerie, s'affaiblissent considérablement. Le front, au lieu d'être surbaissé et fuyant se relève en façade et s'arrondit régulièrement au sommet. Le haut du crâne n'est plus aplati, il s'élève au contraire et forme voûte. Le menton est bien développé au lieu d'être absent et la symphyse mentonnière ne se rejette plus en arrière; tout au contraire, elle se dirige en avant. Si de la tête nous passons aux membres inférieurs, nous reconnaîtrons d'autres changemements importants. Ainsi les tibias épais et arrondis du type de Néanderthal s'aplatissent plus ou moins dans celui de Laugerie.

Si nous étudions avec soin les deux types, nous reconnaîtrons que, s'il y a entre eux des différences très appréciables à première vue, il y a aussi des rapports importants qui les rapprochent.

Tous les deux sont dolichocéphales. Les indices céphaliques pour le type néanderthaloïde sont : Néanderthal 72, Spy n° 1, 70, Spy n° 2 de 74 à 76 ; pour le type laugerien : Laugerie

74,87, Chancelade 72,02. Il y a la plus grande analogie.

Les deux caractères les plus frappants du type de Néanderthal sont : une grande robusticité et une forte musculature.

Les hommes de Néanderthal étaient courts, trapus, à ossature épaisse. Il en est de même des hommes de Laugerie. Dans les deux types, la taille était plutôt au-dessous de la moyenne. Elle s'élevait, d'après Rahon, à :

Néanderthaloïdes....	Néanderthal......	1m,613
	Spy n° 1.........	1m,590
Laugeriens..........	Laugerie.........	1m,649
	Chancelade.......	1m,592

On voit qu'il y a une aussi grande similitude qu'en ce qui concerne l'important caractère de l'indice céphalique.

Pour ce qui regarde la musculature, toutes les empreintes musculaires dans les deux types sont exceptionnellement développées.

La race de Laugerie de la fin du paléolithique supérieur est-elle un simple produit par transformation de la race de Néanderthal qui existait seule en France pendant le paléolithique ancien et moyen ? Ou bien est-ce une race étrangère qui a envahi le pays et détruit l'ancienne race ?

Les partisans d'une invasion étrangère n'appuient leur sentiment que sur une considération théorique. La différence entre les deux races, disent-ils, est trop considérable pour qu'on puisse admettre une action directe de transformisme. Mais, si la transformation n'a pas eu lieu en France, elle s'est produite ailleurs. On ne fait donc que déplacer la difficulté sans la résoudre. De plus, les partisans de l'invasion ne peuvent pas nous dire d'où elle venait.

Une invasion qui change complètement la population ne peut se produire sans amener de profondes modifications dans les mœurs et l'industrie. Or nous ne voyons rien de semblable entre le paléolithique moyen et le paléolithique supérieur. Les hommes des deux races n'avaient aucun respect des morts; exclusivement pêcheurs et surtout chasseurs, ils ne possédaient aucun animal domestique, aucune connaissance agricole ; ni les uns ni les autres ne connaissaient la poterie, et, bien que grands chasseurs, ils ignoraient l'arc. En fait d'industrie de la

pierre, dont nous pouvons facilement suivre le développement, nous voyons une évolution fort lente mais régulière et continue qui ne laisse pas de place au bouleversement ou soubresaut qu'aurait occasionné une invasion. L'industrie de la pierre chelléenne, très élémentaire, se compose d'un gros fragment généralement de silex, de forme amygdaloïde, dans la plus large acception du mot. Cet instrument, taillé sur les deux faces, est nommé coup de poing par ce qu'il se maniait à la main. Pendant l'Acheuléen, le coup de poing continue à régner en maître, en s'améliorant comme finesse de taille et en s'associant quelques autres instruments taillés sur une seule face. Le coup de poing se maintient en se réduisant de volume jusqu'à la base du Moustérien. Pendant cette dernière époque, l'outillage taillé sur une seule face se complète et se perfectionne. Puis arrive le Solutréen, où, grâce à une modification dans le mode de taille, les retouches prirent une grande délicatesse. L'outillage devient plus élégant et plus artistique. Vers la fin de l'époque, les instruments en os se mêlent à ceux en pierre. Ces derniers par suite sont moins soignés. Ils forment l'outillage de l'époque magdalénienne, qui se relie intimement à l'outillage solutréen. L'outillage du quaternaire ancien forme donc un tout, un seul et même tout, qui, partant du paléolithique le plus inférieur, se continue jusqu'au paléolithique supérieur. Pendant ce long espace de temps, les améliorations ne se sont jamais présentées en bloc, comme cela aurait eu lieu si elles avaient été importées par des nouveaux venus. Elles se sont produites successivement. C'est donc une évolution sur place.

Examinons maintenant la question au point de vue de l'homme même.

Les nombreux cas d'atavisme reproduisant dans tous les temps et de nos jours encore des caractères néanderthaloïdes prouvent que nous avons du sang de la race de Néanderthal dans nos veines. Nous devons donc faire rentrer cette race dans notre arbre généalogique.

Il est inconstestable que la race de Néanderthal conservait beaucoup plus de caractères simiens que la race de Laugerie.

D'après les lois de l'évolution, ces caractères devaient s'atténuer et disparaître. C'est exactement ce qui a eu lieu.

Depuis la base du paléolithique ou apparition de l'homme,

nous avons vu trois éléphants se succéder en France : les *Elephas meridionalis*, *antiquus* et *primigenius;* deux rhinocéros au moins. Le trogonthérium s'est transformé en castor, etc. Il n'y a donc rien d'étonnant qu'une race d'homme ait paru puis disparu pour faire place à une race plus élevée et beaucoup plus semblable aux races actuelles. C'est en effet ce qui est arrivé.

Mais les deux races sont bien différentes. Cela ne tient-il pas à l'influence des milieux? Tout le monde connaît la puissance de cette influence. Or entre les temps où vivaient la race de Néanderthal et celle de Laugerie, il y a eu un changement radical dans la climatologie de la France. Pendant toute son existence l'homme de Néanderthal a été soumis à un climat très humide, d'abord assez chaud, mais qui s'est ensuite refroidi et a donné naissance à la grande extension des glaciers, conditions qui se sont maintenues jusqu'à la fin du Moustérien. A partir du Solutréen les conditions atmosphériques ont complètement changé. Le climat uniforme, froid sans excès, mais extrêmement humide, du paléolithique ancien et moyen, a cédé la place à un climat fort sec, à températures extrêmes, très froide l'hiver, chaude l'été. Ce changement, qui a eu la plus grande influence sur l'industrie humaine, a dû naturellement en avoir une analogue sur la constitution de l'homme.

Le fait ne nous saute pas aux yeux parce que nous ne connaissons pas du tout l'homme du Solutréen, partie inférieure du paléolithique récent. On a beaucoup parlé et beaucoup écrit sur les squelettes découverts dans la station classique de Solutré. Mais il est reconnu maintenant que ces squelettes, qu'ils soient restés en place ou qu'ils aient été entraînés par un glissement du sol, font partie d'un cimetière relativement fort récent. Entre les restes de la race de Néanderthal recueillis dans le Moustérien de Spy et dans les poches de l'argile à brique de l'Eure, d'une part, et les squelettes de Laugerie-Basse et de Chancelade trouvés en plein Magdalénien, d'autre part, il y a toute une époque, le Solutréen. Il n'est donc pas surprenant que nous n'ayons pas les points de contact et les transitions de transformation.

Mâchoire d'Arcy. — Les transitions de cette transformation se dessinent pourtant déjà parmi les restes de la race de Néanderthal qu'on possède. Les caractères typiques varient et s'at-

ténuent parfois singulièrement. Le fait est surtout frappant chez les deux squelettes de Spy. Spy n° 2 présente des caractères néanderthaloïdes beaucoup moins accentués que Spy n° 1. Sous le rapport du développement, ces deux squelettes sont donc bien numérotés. Le haut du crâne de Spy n° 2, au lieu d'être aplati, forme voûte. La même tendance se retrouve dans le crâne d'Eguisheim.

Mais la pièce la plus concluante sous ce rapport est la mâchoire inférieure humaine d'Arcy-sur-Cure, dont je n'ai pas encore parlé, bien que l'authenticité en soit incontestable. Le sol meuble de la grotte des Fées, à Arcy-sur-Cure (Yonne), était formé de trois assises bien distinctes. Ce sont, en allant de haut en bas :

1° Dépôt superficiel contenant des objets plus ou moins récents, remontant jusqu'à quelques silex néolithiques. Fragments de poterie nombreux.

2° Couche magdalénienne, avec emplacements de foyers. Silex caractéristiques abondants, nombreux ossements brisés, surtout de renne.

3° Repaire d'ours des cavernes avec ossements épars de bovidés, de mammouth et de rhinocéros.

C'est entre cette assise inférieure et l'assise moyenne que de Vibraye, en 1859, recueillit une mâchoire inférieure humaine. Les os de la grotte des Fées étant parfaitement conservés, et, les fouilles très considérables opérées par de Vibraye n'ayant donné que cette mâchoire et une dent d'un autre individu, on ne peut pas admettre ni même supposer une sépulture intentionnelle postérieure. C'est donc bien un débris de la partie supérieure du repaire, antérieur à la base du magdalénien.

La mâchoire d'Arcy (fig. 151) est en effet intermédiaire entre les mâchoires de la race de Néanderthal et celles de la race de Laugerie. L'ensemble de l'os, moins épais et moins trapu que dans Néanderthal, l'est beaucoup plus que dans Laugerie. Si la symphyse mentonnière ne fuit plus en arrière, elle ne se projette pas encore en avant. Elle est à peu près perpendiculaire, ayant encore une tendance un peu plus prononcée vers l'arrière que vers l'avant. Les molaires paraissent d'égal développement. Le menton est déjà accusé par une saillie triangulaire et une fossette. L'apophyse géni est bien

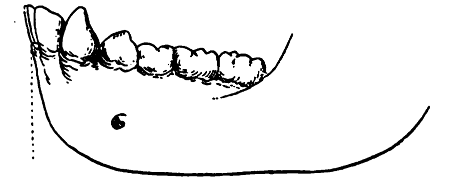


Fig. 148. — Mâchoire inférieure de Chimpanzé. 2/3 gr. nat.

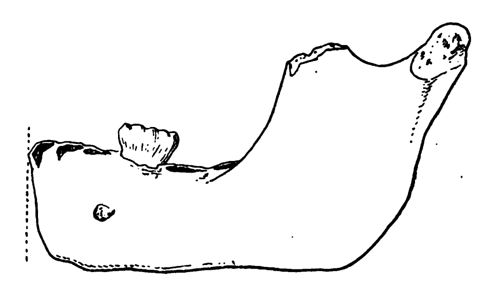


Fig. 149. — Mâchoire inférieure de Malarnaud (Ariège). 2/3 gr. nat.

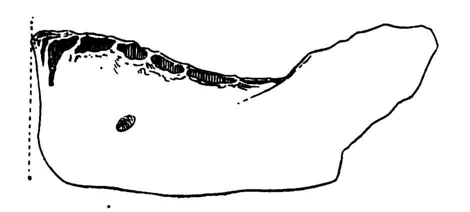


Fig. 150. — Mâchoire inférieure de La Naulette (Belgique). 2/3 gr. nat.

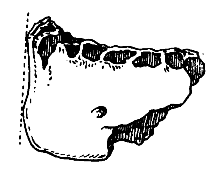


Fig. 151 — Mâchoire inférieure d'Arcy-sur-Cure (Yonne) 2/3 gr. nat.

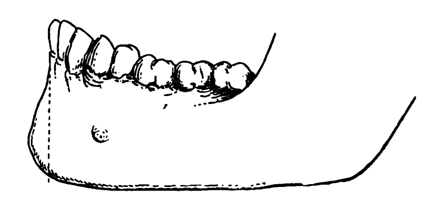


Fig. 152. — Mâchoire inférieure de Parisien moderne. 2/3 gr. nat.

marquée. Comme intermédiaire, on ne peut rien désirer de mieux. Nous n'avons plus qu'à rechercher et attendre des pièces confirmatives.

Un autre fait qu'il reste à signaler, mais dont malheureusement nous ne pouvons pas tirer toutes les conclusions désirables faute d'un nombre suffisant d'observations, est la progression croissante de la capacité cranienne.

Pithécanthrope	1.000	centimètres cubes.
Néanderthal	1.220	—
Chancelade.	1.710	—

Bien que l'état du crâne de Chancelade n'ait pas permis de prendre exactement sa capacité cranienne, on voit pourtant que cette capacité est beaucoup plus forte que celle du crâne de Néanderthal.

CHAPITRE III

PREMIÈRES INVASIONS

Sépultures de Cro-Magnon. — Si de la gare des Eyzies (Dordogne) on se dirige vers le village du même nom, on descend une courte rampe, vers le bas de laquelle s'étendent à gauche les abris de Cro-Magnon. Ces abris, peu développés, sont actuellement masqués par des constructions. Au printemps de 1868, en prenant des déblais au pied de ces abris, on découvrit une petite grotte qui était pleine d'un dépôt magdalénien sur lequel reposaient trois squelettes humains : un vieillard, un adulte et une femme. Ces squelettes furent magistralement décrits par Paul Broca et devinrent les types de la race dite de Cro-Magnon, race considérée alors comme formant la population du paléolithique récent ou Magdalénien.

Voici le résumé de la description du Maître : Taille élevée, os robustes, tibias aplatis, péronés à gouttière longitu-

dinale (fig. 143) profonde, la femme avec ligne âpre du fémur d'une largeur et d'une épaisseur tout à fait exceptionnelles, bassin très large ; têtes volumineuses ; la capacité cranienne du vieillard est de 1.590 centimètres cubes ; tous les trois dolichocéphales, indice céphalique du vieillard 73,76, de l'adulte 74,75, de la femme 71,72 ; arcs sourciliers assez développés, racine du nez fort déprimée, front large, vertical et bombé ; profil du crâne présentant une ellipse allongée dont l'extrémité frontale est bien développée et l'extrémité occipitale encore plus renflée ; orbites très larges et peu élevées ; face très large par rapport à la longueur. Cette description, donnée par Broca, est peut-être un peu accentuée par la présence du vieillard, la pièce principale d'étude.

Le travail descriptif de Broca, venant aux débuts de l'anthropologie, était si remarquable, que la race de Cro-Magnon en bénéficia largement. Cette race obtint un immense succès. Tous les anthropologues sérieux et autres, surtout les autres, en usèrent et abusèrent. Mais on s'était beaucoup trop pressé de dater la découverte. Ayant visité le gisement et étudié les pièces originales au musée de Saint-Germain, je démontrai qu'elles n'étaient pas du tout paléolithiques ; qu'il s'agissait tout bonnement d'une sépulture néolithique, je ne dirai pas au milieu, mais plus exactement, sur un dépôt magdalénien. Le fait est maintenant parfaitement reconnu et généralement admis. Le nom de race de Cro-Magnon ne peut donc être appliqué aux habitants du sol français de la fin du paléolithique. C'est pour cela que je leur ai donné le nom de race de Laugerie, l'homme de Laugerie étant bien de l'époque.

On aurait pu conserver le nom de race de Cro-Magnon pour désigner la race dolichocéphale des débuts du néolithique. Mais, en science, il vaut mieux retrancher un nom que de lui attribuer deux acceptions différentes. C'est le meilleur moyen d'éviter les confusions et les fausses interprétations. En outre, les trois squelettes de la sépulture de Cro-Magnon représentent-ils bien le vrai type dolichocéphale des commencements du néolithique ? Mon savant collègue Georges Hervé ne le pense pas. Aussi propose-t-il de remplacer le terme de race de Cro-Magnon par celui de race des Baumes-Chaudes. Je suis tout à fait de son avis.

Sépultures des Baumes-Chaudes. — Les Baumes-Chaudes

sont des grottes sépulcrales de la Lozère fouillées par Prunières. Le Tarn lozérien coule dans des gorges étroites et profondes, dont les parois à pic s'élèvent à plusieurs centaines de mètres. C'est dans les parois d'une de ces gorges, près de Saint-Georges-de-Lévejac, village situé sur le causse, que s'ouvrent les grottes, environ aux deux tiers de la hauteur de l'escarpement. Les deux principales, situées sur une terrasse, sont reliées par une espèce d'abri sous roche. Toutes les deux débutent par une salle claire et sèche, avec rejets d'habitation. La grotte du nord, à 35 mètres environ de profondeur, se rétrécit, devient sombre et humide ; aussi le sol se recouvre de stalagmites contenant de nombreux ossements humains. Ils sont si empâtés, qu'il est difficile de les extraire. Prunières a pourtant pu constater que ces ossements, datés par des fragments de poterie, sont semblables à ceux fournis par la grotte du sud. Cette partie obscure et humide aboutit à un puits très profond.

La grotte du sud contenait un ossuaire humain de 25 mètres de long sur une moyenne de 4 mètres de large et une épaisseur de $0^{m},50$. Les ossements de 300 sujets d'âges et de sexes divers étaient accumulés sans ordre dans cet espace. Les crânes seuls paraissaient avoir été groupés ou placés avec soin sur certains points. Le mobilier funéraire, très peu abondant, ne consistait qu'en trois ou quatre rondelles de base de corne de cerf trouées, un seul grain de collier, quatre ou cinq pointes de flèches en silex isolées et quelques autres engagées dans des os, enfin quelques objets en bronze. C'est peu, bien peu. Néanmoins cela suffit pour établir de la manière la plus certaine que cet ossuaire, date de l'époque morgienne, début de l'âge du bronze. Cette appréciation est confirmée par la présence, en avant de l'ossuaire d'un squelette complet, percé, d'après Prunières, entre deux côtes d'une pointe de lance en bronze.

Pourtant sur soixante crânes intacts et restaurés il n'y a pas un brachycéphale, pas même un mésaticéphale ; tous sont dolichocéphales.

C'est à la séance du 16 mai 1878 de la Société d'anthropologie de Paris que Prunières a communiqué tous ces détails, puis il a produit ses récoltes des Baumes-Chaudes à l'Exposition universelle de la même année.

Déjà en 1873, à la grande réunion de l'Association française pour l'avancement des sciences, Prunières avait signalé une autre grotte sépulcrale de la même région, contenant des débris humains de la même race. Il s'agit de la grotte de l'Homme-Mort, située au fond d'une gorge sauvage qui débouche dans la vallée de la Jonte, sud-ouest de la Lozère, une des parties les moins fréquentées de ce département, près du hameau de la Vialle, commune de Saint-Pierre-de-Tripiés. On y a recueilli deux poinçons en os, une pointe de flèche en silex et quelques tessons de poterie, mais près de l'entrée. « Aucun objet quelconque, dit Broca, autre que des os humains n'a été trouvé dans le reste de la caverne. » Les os étaient mêlés, mais les crânes groupés sur un point. La capacité cranienne moyenne était, sur dix-huit crânes, de 1543,88 (hommes, 1606,5 ; femmes, 1507,00). La taille calculée par Rahon était : hommes, 1^{m},623, et femmes, 1^{m},493.

La population de l'Homme-Mort est moins pure que celle des Baumes-Chaudes, bien que paraissant plus ancienne au point de vue industriel.

Sur trente-cinq crânes mesurés des Baumes-Chaudes, il n'y a absolument que des dolichocéphales, variant comme indice céphalique entre 64,3 et 75,1 ; trois seulement sont au-dessous de 70.

Sur dix-neuf de l'Homme-Mort, il y en a dix-sept de dolichocéphales, dont un au-dessous de 70 ; mais les deux derniers sont des crânes mésaticéphales, c'est-à-dire intermédiaires, les deux indices dépassant 78. Ce caractère mixte se montre encore dans les autres observations : sur 9 fémurs, 3 sont à ligne âpre prononcée, 3 à ligne moyenne, 3 sans ligne âpre; sur 5 tibias, 3 sont aplatis, 1 moyennement et 1 pas du tout; sur 2 péronés, 1 est à gouttière et l'autre non. Les cubitus, au nombre de 12, sont aussi partagés sous le rapport de la torsion.

Le professeur Hervé a donc eu raison de ne pas remplacer Cro-Magnon par l'Homme-Mort comme le voulaient certains anthropologues. Il a choisi comme type les Baumes-Chaudes. Voici la description qu'il donne de cette race, dont les caractères sont tellement voisins de ceux de la race de Laugerie, qu'on peut dire que c'est une simple variation de race :

« Dolichocéphalie occipitale; indice céphalique moyen, 72,6;

région frontale assez médiocrement large ; capacité cranienne grande ; circonférence horizontale du crâne 543 et 533 millimètres chez les hommes et les femmes ; sutures peu compliquées ; face remarquablement orthognathe ; indice nasal moyen 42,7 ; indice orbitaire moyen 83,6 ; fémur à ligne âpre épaisse ; tibias pour la plupart notablement aplatis ; péronés cannelés à des degrés divers ; cubitus à extrémité inférieure parfois incurvée. La longueur moyenne (0m,423) de 15 fémurs des Baumes-Chaudes donne comme taille 1m,61. »

Invasion brachycéphale. — Dans les temps préhistoriques, à la fin du paléolithique et au commencement du néolithique, il s'est opéré en France la plus grande révolution sociale qui ait jamais existé. Nous en avons déjà parlé dans la partie palethnologique de cet ouvrage. Cette révolution si profonde et si rapide n'a pu se produire que par un flux nouveau de population. En effet, à côté des autochthones qui se sont régulièrement développés sur le sol de la France, sans mélange, pendant la longue série des temps paléolithiques, nous voyons apparaître dès les débuts du néolithique un type tout à fait différent. Les autochthones dolichocéphales, c'est-à-dire à têtes longues, toujours fort nombreux, se mêlent à des brachycéphales, hommes à têtes rondes. La première action des nouveaux venus a été d'introduire le respect des morts. Ce respect répond si bien aux sentiments d'affection, qu'il s'est rapidement généralisé et, comme l'incinération n'était pas encore pratiquée, les sépultures néolithiques nous fournissent de nombreux et précieux documents anthropologiques. Philippe Salmon a publié un utile relevé de ces documents. Il a réuni les indices céphaliques de 688 crânes provenant de 140 sépultures néolithiques : grottes naturelles, souterrains ou grottes artificielles et dolmens. Sur les 688 crânes mesurés, il y a :

397 dolichocéphales, soit	57.7	pour cent
145 mésaticéphales	21.1	—
146 brachycéphales	22.1	—

La présence des mésaticéphales, intermédiaires entre les deux types extrêmes, montre que, dès l'arrivée des brachycéphales, il y a eu contact intime, par conséquent une certaine union, entre les envahisseurs et les envahis.

D'où venaient les brachycéphales? Évidemment des régions où ce type domine et règne presque d'une manière absolue, de l'Asie centrale et de l'extrême Orient.

Nous pouvons constater deux flots de populations brachycéphales envahissant la France. Le premier, que je viens de signaler, nous a apporté la civilisation néolithique; le second a ouvert les temps protohistoriques en introduisant dans l'Occident l'usage des métaux. Tous les deux venaient d'Orient. Tous les deux ont eu d'importantes conséquences anthropologiques, en modifiant le mode de sépulture. Le premier flot nous a amené l'inhumation et nous a fourni ainsi de nombreux documents; le second, en nous apportant l'incinération, nous a privé de bien précieux renseignements.

L'incinération des brachycéphales du second flot explique la grande différence qui existe entre les dolichocéphales, 397, et les brachycéphales, 146, de l'inventaire cité précédemment. Cet inventaire naturellement ne contient aucun crâne de la seconde arrivée brachycéphale, tous incinérés, tandis qu'il mentionne bon nombre de dolichocéphales qui ont conservé pendant un certain temps les vieilles habitudes d'inhumation qu'ils avaient contractées. Ainsi la grotte des Morts, à Durfort (Gard), qui contenait du bronze, a donné sur 5 crânes mesurés 5 dolichocéphales. L'inventaire contient d'autres grottes et des dolmens en certain nombre appartenant également à l'âge du bronze.

Dans les sépultures purement néolithiques, telles sont celles des grottes artificielles de la vallée du Petit-Morin (Marne) appartenant à la fin de l'époque robenhausienne, les nombres s'équilibrent à peu près. Sur 44 crânes mesurés, il y a 15 dolichocéphales, 12 brachycéphales et 17 mésaticéphales (indices de 77 à 80). La capacité moyenne de ces crânes est de 1,483 centimètres cubes (hommes, 1,535; femmes, 1,407). Sur 20 tibias, 4 seulement sont aplatis, 6 ne le sont pas, et il y a 10 intermédiaires; sur 16 péronés, 6 cannelés, 10 non; sur 20 fémurs, 5 ont une ligne âpre et 15 ne l'ont pas. La proportion des caractères paléolithiques diminue.

A partir du protohistorique, les mélanges se multiplient et se compliquent. Ainsi dans le Marnien, bien longtemps avant la vulgarisation de la monnaie en France, les cimetières de la Marne que l'on désigne sous le nom de cimetières gaulois

offrent les indices les plus variés. Sur 15 crânes, l'indice moyen est 76,93, bien près, comme on le voit, de la limite inférieure de la mésaticéphalie, 77.

S'il est un point qui résume la population française, c'est sans contredit Paris, rendez-vous du pays tout entier. Eh bien, 384 crânes parisiens du XII[e] au XIX[e] siècles ont donné à Broca un indice moyen nettement mésaticéphale, 79,45.

Pourtant,dans la répartition actuelle de la population française, les brachycéphales se groupent dans certaines régions : la Bretagne, 136 crânes des Côtes-du-Nord ont donné comme indice 81,64 ; l'Auvergne, indice de 88 crânes 84,07 ; le Morvan, indice de 192 crânes 82,37 ; la Savoie, indice de 60 crânes 85,41. De France, la brachycéphalie se poursuit par les Alpes dans l'Europe centrale et par l'Apennin dans la Ligurie.

Cette concentration des brachycéphales dans les régions montagneuses se comprend très bien. Ce sont eux qui nous ont apporté la métallurgie ; ils ont dû rechercher les points les plus riches en mines, qui sont généralement les montagnes.

Grands dolichocéphales. — Si, après une étude raisonnée et une critique sévère des faits, on arrive pour le préhistorique à des déductions anthropologiques claires et précises, il n'en est plus de même pour le protohistorique. Les types, d'abord peu nombreux, se sont multipliés par suite de modifications et de transformations successives. Ces types se groupent, se pénètrent, s'unissent entre eux et produisent des intermédiaires, des métis. Cela donne les mélanges les plus complexes et les plus difficiles à débrouiller. Nous laissons ce soin aux anthropologues spéciaux. Cependant, avant de quitter l'anthropologie, relevons encore deux ou trois faits intéressants.

La palethnologie nous a montré les chasseurs de rennes magdaléniens, suivant leur gibier de prédilection, émigrer en partie avec lui vers les régions polaires. Les données anthropologiques viennent confirmer cette déduction. Les crânes des Esquimaux ont le plus grand rapport avec ceux de Laugerie. Le climat, le genre de vie, le milieu, en un mot, n'ayant pas changé, le type ne s'est pas altéré. D'autre part, population adaptée à un milieu climatologique et à un genre de vie peu enviables, il n'y a pas eu mélange.

ment de ce que ces sépultures sont celles de personnages se déplaçant facilement et par conséquent ne s'embarrassant pas d'objets fragiles. Ne doit-on pas voir en eux les ancêtres des Galates et des Gaulois des historiens grecs et romains, de ces guerriers de grande taille toujours en mouvement, toujours en quête d'aventures?

L'anthropologie vient donc se joindre très avantageusement à la palethnologie pour nous fournir de précieux renseignements sur la race autochtone de la France, sur son développement, ses transformations, ses mœurs, ses migrations et les invasions qu'elle a subies dans la plus haute antiquité. Grâce à ces deux sciences, d'origine toute nouvelle, nous pouvons tracer les premières pages de l'histoire de France.

CONCLUSIONS

PREMIÈRES PAGES DE L'HISTOIRE DE FRANCE

Les Français remontent haut, très haut, si haut que l'on est porté à se récrier quand on donne la date approximative de l'apparition de l'homme sur le territoire français : 230 à 240.000 ans !

Il y si loin de ces chiffres à la date légendaire et traditionnelle de 6,000 ans ! Pourtant le chiffre que nous venons d'indiquer est basé sur des données certaines d'histoire naturelle. L'homme est antérieur à la période glaciaire, et la durée de cette période bien étudiée est au moins de 150 à 200.000 ans.

L'homme, qui occupe la tête de la série animale et qui progresse tous les jours, se rattache comme filiation aux singes et surtout aux anthropoïdes. Mais le passage, la transformation ne s'est pas faite dans nos régions. Cette transformation a eu lieu sous un climat plus chaud. La découverte du pithécanthrope, intermédiaire entre le singe et l'homme, tend à nous faire penser que l'homme est venu d'Asie, probablement de l'Inde.

Quand les premiers habitants de la France sont arrivés sur notre sol, ils y ont trouvé une faune bien différente de la faune actuelle. Il y avait, entre autres animaux, un énorme éléphant, l'éléphant méridional, en voie de transformation, passant à l'éléphant antique, son successeur ; un hippopotame analogue à l'actuel d'Afrique, mais beaucoup plus gros ; des rhinocéros, le leptorhinus et le rhinocéros de Merck, très voisins l'un de l'autre; le trogonthérium, qui, en perdant de

sa taille, a passé au castor; le lion des cavernes, plus fort que les lions actuels; le magot, qui ne dépasse plus l'Algérie et Gibraltar; des cerfs, des bovidés, des chevaux, etc. En somme, une faune quaternaire chaude. Il faisait donc plus chaud en France que de nos jours.

Grâce à la flore, nous pouvons à peu près connaître quelle était la différence. Le laurier, le buis, l'arbre de Judée, le figuier, vivaient spontanés dans la vallée de la Seine. Il y avait donc quelques degrés de chaleur de plus. Mais ce qui distinguait ce climat, c'est qu'il était beaucoup plus humide et par suite plus uniforme.

Quant à l'homme, notre premier ancêtre, il n'était pas beau. Oh! non, pas beau du tout! Il avait encore passablement de caractères simiens. Il était de taille moyenne, plutôt petite, d'autant qu'il ne se tenait pas très droit; à large corpulence et à formes massives. La tête était longue, assez aplatie au sommet, largement développée en arrière. La figure se distinguait par un front des plus fuyants, sans trace de façade; des arcades sourcilières très proéminentes, des yeux arrondis, une forte dépression entre le front et le nez qui était large. Léger prognathisme des mâchoires, qu'accentuait l'absence de menton et le rejet en arrière de la courbe mentonnière. Poitrine large et bombée. Avant-bras relativement aplatis. Jambes plutôt courtes, épaisses, mais peu modelées; mains et pieds grands; corps recouvert de poils à en juger par les représentations humaines magdaléniennes. Ces hommes, remarquablement musclés, étaient très forts, très vigoureux, conditions indispensables pour lutter contre les grands animaux au milieu desquels ils vivaient. Tel est le portrait des premiers habitants de la France, constituant la race de Néanderthal.

Ils étaient sauvages dans la plus large acception du mot. Aussi ne nous ont-ils laissé, comme trace de leur industrie, qu'un gros et lourd instrument en pierre de forme amygdaloïde, taillé à grands éclats, nommé coup de poing parce qu'il se maniait directement à la main, sans la moindre emmanchure. Cet instrument servait tout à la fois d'arme et d'outil. Outil grossier, propre à tailler du bois, mais ne pouvant être utilisé à confectionner des vêtements. L'homme des débuts du quaternaire, le plus ancien habitant de la France, allait

donc tout nu. Il n'y avait pas grand inconvénient alors, car il faisait chaud.

Le coup de poing a été l'instrument primitif de l'humanité entière ou tout au moins des populations de tout l'ancien continent. Non seulement il est fort répandu en Europe, mais on le retrouve en Asie et en Afrique. Il y a donc eu relations dès les temps les plus anciens entre les habitants de la France et ceux de ces trois parties du monde. Relations qui, d'après les découvertes faites dans les alluvions anciennes des Etats-Unis, ont dû s'étendre jusqu'en Amérique, en ce temps-là soudée à l'Europe par le nord.

Les néanderthaloïdes habitaient surtout les vallées et les plateaux peu élevés. Ils grimpaient volontiers sur les arbres, comme le prouve leur constitution osseuse.

La France se refroidit peu à peu, le climat resta très humide et le ciel couvert, ce qui maintint une température assez uniforme, sans grandes variations d'été et d'hiver. C'est ce qui, le froid gagnant toujours du terrain, amena la période glaciaire. Ce changement climatérique occasionna la transformation de certaines espèces animales. Les éléphants, méridional et antique, devinrent le mammouth ; les rhinocéros, leptorhinus et de Merck, furent remplacés par le rhinocéros tichorhinus. L'ours féroce ou ours noir, l'isatis ou renard bleu, le glouton, l'ovibos ou bœuf musqué, le renne, habitants des régions polaires, établirent domicile en France; les animaux fréquentant actuellement les régions neigeuses de nos montagnes : marmotte, lièvre variable, bouquetin, chamois, habitaient nos plaines. C'est ce que les paléontologues appellent la faune quaternaire froide.

L'homme, grâce à sa pilosité qui lui servait de fourrure, résista assez longtemps à l'envahissement du froid, puis il chercha à s'en préserver. Il perfectionna son outillage de pierre de manière à pouvoir confectionner des vêtements. On retrouve les racloirs qui servaient à tanner et à adoucir les peaux d'animaux, les pointes à tranchants pour les couper et les percer. Les Français d'alors étaient donc habillés de peaux.

Cette lente et extrêmement longue évolution conduisant à la fin de la période glaciaire, qui est également la fin de l'époque moustérienne, a épuisé la race de Néanderthal.

Après avoir fourni son cycle naturel, elle s'est éteinte, se transformant en une race nouvelle, plus éloignée du singe et plus perfectionnée, la race de Laugerie. La filiation des deux races est bien établie par des caractères communs, des intermédiaires, la série continue et régulière du développement industriel, enfin par l'atavisme, qui fait accidentellement réapparaître dans nos populations actuelles des caractères néanderthaloïdes.

Si l'homme de la race de Néanderthal est devenu le premier français par le droit du premier occupant, l'homme de la race de Laugerie paraît bien être réellement autochthone. Sa race s'est formée dans nos régions.

Cette transformation a eu lieu au moment d'une révolution climatérique.

Le temps humide et brumeux qui avait régné jusqu'alors a été remplacé par un temps sec et clair. Aux saisons presque uniformes ont succédé les saisons extrêmes, chaudes l'été, très froides l'hiver. Ce climat a fait abondamment multiplier le renne en France.

La race humaine de Laugerie, tout en ayant, comme celle de Néanderthal la tête allongée, franchement dolichocéphale, et la partie occipitale très développée, a le dessus de la tête arrondi et le front bien dessiné, avec façade et voussure supérieure. Les arcades sourcilières sont moyennement développées, le menton est bien formé et se projette en avant. Une taille moyenne, plutôt petite, un corps large et trapu ; une ossature robuste et une musculature très vigoureuse rapprochent les deux races. Pourtant l'homme de Laugerie a de grands rapports avec nos races actuelles.

Les représentations laissées par les artistes de cette race montrent que les femmes comme les hommes étaient très velus par tout le corps. Les membres avaient des formes déjà élégantes. Les mains étaient minces et allongées, le pouce très opposable aux autres doigts. Les femmes avaient les seins pendants et le ventre ballonné ; les hommes la physionomie fine et narquoise.

A la transformation de la race correspond un rapide progrès de l'industrie. La simplicité des instruments des temps primitifs et de la longue période glaciaire ne suffisant plus à la race améliorée, elle se mit à perfectionner et à multiplier

les objets usuels. L'arme et l'outil se spécialisèrent et prirent des formes variées.

Le premier soin fut de se prémunir contre les grands froids; aussi les grottes et abris sous roches furent-ils très recherchés. Les foyers se multiplièrent dans les stations, et le souci d'avoir de bons vêtements apparaît clairement dans les détails de l'outillage. Il suffit de citer les charmantes aiguilles à chas en os de l'époque de la Madeleine.

La nourriture était aussi une très grande préoccupation des habitants de la France de la période paléolithique. Privés d'animaux domestiques et de toute agriculture, ils s'adonnaient exclusivement à la pêche et surtout à la chasse. Pourtant on n'a constaté dans leurs stations que le poignard en ivoire ou en corne de cervidé, la sagaie ou lance pouvant servir de javelot et le harpon à pointe mobile. Ignorant l'arc, ils connaissaient toutefois le propulseur à crochet pour augmenter la force de jet des sagaies et des harpons. C'est avec ces armes qu'ils se défendaient contre les lions, les ours, les hyènes, les loups, qui infestaient le sol de la France. Chasseurs habiles, ils s'attaquaient aux mammouths, qui n'avaient pas encore disparu de nos contrées, et parfois, comme à Cœuvres (Aisne), Brassempouy (Landes), etc., ils parvenaient à en tuer un grand nombre.

Le gibier : cheval, renne, bœuf, était abondant; aussi nos chasseurs avaient-ils des loisirs. Ils les employaient à fabriquer et orner leurs instruments, armes et outils. Cet amour du luxe en fit des artistes. Peu inventifs en fait de dessin de fantaisie, ils se mirent à copier la nature et ils atteignirent en ce genre une perfection remarquable. Ils possédaient naïveté et talent. La plus ancienne et première manifestation de l'art s'est donc produite en France.

Ces artistes étaient doux et tranquilles, vivant sans querelles, sans luttes et également sans la moindre idée religieuse. Leur insouciance, sous ce rapport, était poussée si loin, qu'ils n'avaient aucun respect pour les morts; ils ne se donnaient même pas la peine de les enterrer.

Un nouveau changement climatérique vint tirer cette population de sa quiétude. Les grands froids cessèrent ; la température se régularisa en s'adoucissant. Le mammouth s'éteignit dans l'ouest de l'Europe; le renne, qui formait le

produit le plus abondant et le plus régulier des chasses, diminua peu à peu et finit par émigrer complètement vers le nord, cherchant un climat plus froid. Une partie de la population le suivit jusque dans les régions polaires de l'Amérique septentrionale. C'est la première colonie française, voisine du Canada. Elle est occupée par les Esquimaux qui, se trouvant dans un milieu analogue à celui qui existait en France à l'époque de la Madeleine, ont conservé le même crâne, le même corps trapu et large, les mêmes instruments de chasse, harpons et propulseurs, les mêmes mœurs douces et pacifiques, le sentiment artistique et l'indifférence pour les morts, qui caractérisaient les magdaléniens français.

Pourtant la majeure partie de la population est restée en France. Elle a cherché à remplacer le renne par le cerf. Mais le cerf était moins abondant, moins facile à chasser, moins utile par ses divers produits. Il y eut pénurie et misère, ce qui fit complètement disparaître l'art tout à la fois si simple et si vrai qui s'était développé pendant l'époque de la Madeleine. Cette profonde modification constitue l'époque tourassienne, transition entre le paléolithique et le néolithique. Le climat et la faune de France devinrent à peu près ce qu'ils sont de nos jours.

Ce fut dans ces conditions que se produisirent les premières invasions. Elles occasionnèrent la plus grande révolution sociale connue. Non seulement elles introduisirent un élément brachycéphale, ou à tête ronde, dans la population autochthone entièrement dolichocéphale, ou à tête longue, mais elles changèrent de la manière la plus radicale les données de la vie intellectuelle et matérielle de cette dernière population. Sous le rapport intellectuel, les nouveaux venus apportèrent les idées religieuses, complètement inconnues jusqu'alors des habitants de la France. Parmi elles, notons surtout le respect et l'ensevelissement des morts, qui cadrent si bien avec les sentiments affectueux et sont si utiles au point de vue hygiénique ; aussi ces nouvelles pratiques eurent-elles le plus grand succès et se généralisèrent-elles rapidement. Ce fut même à un tel point que les demeures des morts, caveaux souterrains et dolmens, furent plus belles que celles des vivants.

Au point de vue matériel, les envahisseurs ont importé l'in-

dustrie de la poterie, la hache de pierre polie emmanchée, instrument de travail très perfectionné et casse-tête terrible; en fait d'armes, il ont aussi apporté l'arc. Mais ce n'est pas à ces armes qu'ils doivent leurs succès. Ce qui faisait leur principale force, c'était la possession des animaux domestiques et la connaissance de l'agriculture, entièrement ignorés des premiers habitants de la France. Ils avaient ainsi la nourriture assurée, et ils pouvaient s'établir d'une manière fixe dans des positions fortifiées, tandis que les autochthones, soumis pour vivre au hasard de la chasse, étaient plus absorbés par la nécessité de s'alimenter que par celle de défendre leur territoire.

D'où venaient les envahisseurs à têtes rondes? Ils venaient de l'Asie, région par excellence des races brachycéphales et pays d'origine de toutes les grandes religions. L'étude des animaux domestiques et des céréales permet de préciser davantage et de dire qu'ils provenaient des contrées comprises entre l'Asie Mineure et le Thibet.

L'inventaire des individus néolithiques ensevelis dans les grottes funéraires, les souterrains sépulcraux, les dolmens et les cistes, montre que les autochtones étaient beaucoup plus nombreux que les envahisseurs, et que non seulement ces derniers se trouvaient mêlés avec les premiers, mais qu'ils se sont alliés à eux, car entre les têtes longues et les têtes rondes il y a bon nombre de têtes intermédiaires appartenant à des métis.

A partir des débuts de l'âge du bronze, un second flot de brachycéphales s'est lentement et progressivement introduit en France, y apportant la métallurgie. Comme le premier, il a eu une grande influence religieuse. A l'inhumation des morts il a substitué l'incinération. Ces nouveaux brachycéphales venaient certainement de l'Asie, de la région située entre l'Afghanistan et l'Inde au sud, la Chine et la Sibérie au nord, région qui est, à l'extrême orient, le pays par excellence de l'étain. Aussi sous le rapport religieux nous ont-ils apporté non seulement l'incinération, mais encore le tintinnabulum des prêtres mendiants de l'Asie et le signe de la croix, surtout sous la forme essentiellement asiatique du swastika. La petitesse des poignées de leurs épées et l'étroitesse de leurs bracelets de bronze montrent qu'ils avaient les mains étroites et

les poignets assez grêles, caractères qu'on rencontre communément si l'on se dirige du côté de l'Inde.

Le fond de la population est resté composé des autochtones du paléolithique, que nous avons bien raison de considérer comme les premiers Français.

La race paléolithique de Laugerie, en se modifiant légèrement, a donné naissance à la race néolithique des Baumes-Chaudes, qui s'est unie et amalgamée avec les races brachycéphales envahissantes. C'est ce mélange qui a formé le fond de la population française. C'est lui qui, malgré l'adjonction successive des éléments les plus divers, a de tout temps, et surtout pendant le protohistorique, constitué la base essentielle de la population sédentaire. On peut dire que c'est le noyau de la démocratie française.

Mais, au-dessus de cette démocratie patiente et laborieuse, qui restait dans l'ombre et ne faisait pas parler d'elle, il y a toujours eu une aristocratie turbulente, bataillarde, mobile, qui faisait grand bruit dans le monde et remplissait à elle seule les pages de l'histoire. D'où venait cette aristocratie? Elle paraît se rattacher aussi à notre race autochtone : le vieillard de Cro-Magnon et l'homme de Menton en seraient les types. Ayant les plus grands rapports avec les races de Laugerie et des Baumes-Chaudes, ils s'en distinguent cependant par la taille. Ils semblent être les ancêtres des « grands blonds aux yeux bleus » qui, de la France, sont allés occuper toute l'Europe centrale et ont plusieurs fois versé sur l'Italie, la Grèce et l'Asie Mineure.

Après le bronze est venu le fer. Ce dernier métal a été apporté par le commerce et l'industrie. Avec lui se sont multipliés les mouvements de population protohistoriques et historiques. L'accord existe sur ce point. Nous n'avons pas à rechercher quelle a été l'influence de chacun de ces mouvements. Il nous suffit de constater que pendant la première époque du fer, l'Hallstattien, l'industrie de l'Europe entre la Baltique et la Méditerranée montre une influence méridionale. Dans la seconde époque du fer, le Marnien, les formes caractéristiques des cimetières de la Marne, se sont propagées en abondance jusqu'en Autriche et dans les Balkans, en se manifestant même dans le nord de l'Italie. Puis vient l'industrie romaine. Malgré son caractère absorbant, l'industrie wabé-

nienne ou mérovingienne, qui lui a succédé en France et pour ainsi dire dans l'Europe entière, a conservé un reflet assez important du Marnien, fortement teinté d'influence byzantine.

Ce reflet marnien doit d'autant moins surprendre, que l'industrie mérovingienne a été introduite et généralisée en France surtout par les Burgundes et les Francks, qui se relient à nos autochtones répandus dans la Germanie ancienne.

Il y a eu des mélanges, de très nombreux mélanges, qui sont venus se fondre successivement dans le noyau autochtone. Au lieu de le détruire, ils n'ont fait qu'activer sa vitalité. Ce sont précisément ces mélanges qui ont donné au caractère national ses qualités et ses défauts. Mais, si des éléments fort divers sont groupés, il y a un fait incontestable, c'est que la nationalité est si bien établie, que, sous le rapport du patriotisme, un seul et même cœur bat dans la poitrine de tous les Français !

FIN

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION

Chapitre Premier. — Programme.

Chapitre II. — Race. Langue. Nationalité.

PREMIÈRE PARTIE

DOCUMENTS HISTORIQUES

Chapitre Premier. — Atlantes.

Chapitre II. — Égypte.

CHAPITRE III. — PHÉNICIENS ET CARTHAGINOIS.

CHAPITRE IV. — GRECS.

CHAPITRE V. — LIGURES.

CHAPITRE VI. — IBÈRES.

CHAPITRE VII. — CELTES.

CHAPITRE VIII. — GALATES ET GAULOIS.

CHAPITRE IX. — ROMAINS.

CHAPITRE X. — GERMAINS.

CHAPITRE XI. — PASSAGE DES BARBARES.

CHAPITRE XII. — BURGUNDES ET FRANCKS.

CHAPITRE XIII. — CONCLUSIONS.

DEUXIÈME PARTIE

DÉDUCTIONS LINGUISTIQUES

CHAPITRE PREMIER. — LINGUISTIQUE OU SCIENCE DES LANGUES.

CHAPITRE II. — LANGUES DE FRANCE.

CHAPITRE III. — ÉCRITURES DE FRANCE.

CHAPITRE IV. — ÉTYMOLOGIES.

TROISIÈME PARTIE

DONNÉES PALETHNOLOGIQUES

CHAPITRE PREMIER. — CLASSIFICATION.

CHAPITRE II. — PALÉONTOLOGIE.

CHAPITRE III. — TRANSFORMISME.

›ITRE IV. — PRÉCURSEUR DE L'HOMME ET PITHÉCANTHROPE.

CHAPITRE V. — PALÉOLITHIQUE.

CHAPITRE VI. — NÉOLITHIQUE.

CHAPITRE VII. — PROTOHISTORIQUE.

QUATRIÈME PARTIE

DOCUMENTS ANTHROPOLOGIQUES

Chapitre Premier. — Race de Néanderthal.

Chapitre II. — Race de Laugerie.

Chapitre III. — Premières Invasions.

CONCLUSIONS

27-1-7. — Tours, imp. E. Arrault et Cie.

BIBLIOTHÈQUE
SCIENTIFIQUE INTERNATIONALE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE M. ÉM. ALGLAVE

LXXXVI

Fuchs. Les volcans et les tremblements de terre, avec 36 figures dans le texte et une carte en couleurs. 5e édition. . . . . 6 fr.
Général Brialmont. La défense des États et les camps retranchés, avec nombreuses figures et deux planches hors texte (4e édition sous presse) 6 fr.
A. de Quatrefages. L'espèce humaine, 11e édition. . . . . 6 fr.
Blaserna et Helmholtz. Le son et la musique, avec 50 figures dans le texte. 5e édition. . . . . 6 fr.
Rosenthal. Les muscles et les nerfs, avec 75 fig. 3e édit. (épuisé).
Brucke et Helmholtz. Principes scientifiques des beaux-arts, suivis de L'optique et la peinture, avec 39 figures. 4e édition. . . . . 6 fr.
Wurtz. La théorie atomique, avec une planche. 7e édition. . . . . 6 fr.
Secchi. Les étoiles, 2 vol., avec 60 figures dans le texte et 17 planches en noir et en couleurs, tirées hors texte. 3e édition. . . . . 12 fr.
N. Joly. L'homme avant les métaux. Avec 150 figures. 4e édition . . 6 fr.
A. Bain. La science de l'éducation. 8e édition. . . . . 6 fr.
Thurston. Histoire de la machine a vapeur, revue, annotée et augmentée d'une Introduction par *J. Hirsch*, avec 140 figures dans le texte, 16 planches tirées à part et nombreux culs-de-lampe, 3e édition, 2 volumes. . . 12 fr.
R. Hartmann. Les peuples de l'Afrique, avec 91 figures et une carte des races africaines. 2e édition . . . . 6 fr.
Herbert Spencer. Les bases de la morale évolutionniste. 5e édition. 6 fr.
Th.-H. Huxley. L'écrevisse, introduction à l'étude de la zoologie, avec 82 figures, 2e édition . . . . 6 fr.
De Roberty. La sociologie. 1 vol. in-8. 3e édition. . . . . 6 fr.
O.-N. Rood. Théorie scientifique des couleurs et leurs applications à l'art et à l'industrie, avec 130 figures dans le texte et une planche en couleurs. 2e édition. . . . . 6 fr.
G. de Saporta et Marion. L'évolution du règne végétal. *Les cryptogames.* avec 85 figures dans le texte . . . . 6 fr.
Charlton Bastian. Le cerveau, organe de la pensée chez l'homme et chez les animaux, 2 vol., avec 184 fig. dans le texte. 2e édition. . . . 12 fr.
James Sully. Les illusions des sens et de l'esprit. 2e édition . . . 6 fr.
Alph. de Candolle. L'origine des plantes cultivées. 3e édition. . . 6 fr.
Young. Le soleil, avec 86 figures. . . . . 6 fr.
J. Lubbock. Les fourmis, les abeilles et les guêpes, 2 vol., avec 65 fig. dans le texte et 13 planches hors texte, dont 5 en couleurs . . . . 12 fr.
Ed. Perrier. La philosophie zoologique avant Darwin, 2e édition . . 6 fr.
Stallo. La matière et la physique moderne, 2e édition. . . . . . . 6 fr.
Mantegazza. La physionomie et l'expression des sentiments, avec 8 planches hors texte. 3e édition. 6 fr.
De Meyer. Les organes de la parole, avec 51 figures . . . . . . 6 fr.
De Lanessan. Introduction à la botanique. Le sapin, avec fig. 2e éd. 6 fr.
G. de Saporta et Marion. L'évolution du règne végétal. *Les phanérogames.* 2 vol., avec 136 figures. . . . . 12 fr.
E. Trouessart. Les microbes, les ferments et les moisissures, avec 107 fig. dans le texte. 2e édition . . . . 6 fr.
R. Hartmann. Les singes anthropoïdes, et leur organisation comparée à celle de l'homme, avec 63 fig. dans le texte. . . . . 6 fr.

O. Schmidt. Les mammifères dans leurs rapports avec leurs ancêtres géologiques, avec 51 fig. dans le texte . . . . 6 fr.
Binet et Féré. Le magnétisme animal, avec fig. dans le texte. 4e édit. 6 fr.
Romanes. L'intelligence des animaux, 2 vol. 2e édition. . . . . . 12 fr.
C. Dreyfus. L'évolution des mondes et des sociétés. 3e édition . . . 6 fr.
F. Lagrange. Physiologie des exercices du corps. 6e édition. . . . 6 fr.
Daubrée. Les régions invisibles du globe et des espaces célestes, avec 78 figures dans le texte. 2e édition . . . . 6 fr.
Sir J. Lubbock. L'homme préhistorique, 2 vol., avec 228 fig. dans le texte. 4e édition. . . . . 12 fr.
Ch. Richet. La chaleur animale, avec graphiques dans le texte. . . 6 fr.
Falsan. La période glaciaire, étudiée principalement en France et en Suisse, avec fig. dans le texte et 2 cartes. . . . . 6 fr.
H. Beaunis. Les sensations internes . . . . 6 fr.
Cartailhac. La France préhistorique, d'après les sépultures et les monuments avec 162 figures. 2e édition. . . . . 6 fr.
Berthelot. La révolution chimique, Lavoisier. . . . . 6 fr.
Sir J. Lubbock. Les sens, l'instinct et l'intelligence des animaux, principalement chez les insectes, avec fig. dans le texte . . . . 6 fr.
Starcke. La famille primitive . . . . 6 fr.
Arloing. Les virus, avec fig. dans le texte . . . . 6 fr.
Topinard. L'homme dans la nature, avec figures. . . . . 6 fr.
De Quatrefages. Darwin et ses précurseurs français, 2e édition . . 6 fr.
A. Binet. Les altérations de la personnalité, avec figures . . . . 6 fr.
A. Lefèvre. Les races et les langues. . . . . 6 fr.
De Quatrefages. Les émules de Darwin, avec préfaces de MM. *E. Perrier* et *Hamy*. 2 vol. . . . . 12 fr.
Brunache. Le centre de l'Afrique autour du Tchad, avec 41 fig. et 1 carte. . . . . 6 fr.
A. Angot. Les aurores polaires, avec figures. . . . . 6 fr.
Jaccard. Le pétrole, l'asphalte et le bitume, avec figures . . . 6 fr.
Stanislas Meunier. La géologie comparée, avec figures. . . . . 6 fr.
F. Le Dantec. Théorie nouvelle de la vie . . . . 6 fr.
De Lanessan. Principes de colonisation . . . . 6 fr.
J. Demoor, J. Massart et E. Vandervelde. L'Évolution régressive en biologie et en sociologie, avec figures. . . . . 6 fr.

VOLUMES SUR LE POINT DE PARAITRE :

Roché. La culture des mers, avec figures.
Guignet. Poteries et émaux.
Dumesnil. L'hygiène de la maison, avec figures.
Kunckel d'Herculais. Les sauterelles, avec figures.
Cartailhac. Les Gaulois, avec figures.
Ed. Perrier. L'embryogénie générale, avec figures.



